

LE XIX^e SIECLE VERVIETOIS

LE XIX^e SIECLE VERVIETOIS

Ouvrage collectif publié
à l'initiative du Conseil scientifique
du Centre touristique de la Laine et de la Mode
sous la direction de Freddy JORIS

(logo CTLM)

2002

REMERCIEMENTS

Ce volume n'aurait pu voir le jour sans le soutien des pouvoirs publics, des entreprises publiques régionales et des fédérations professionnelles qui ont accepté de contribuer à sa publication. Que soient donc chaleureusement remerciés :

le Ministre-Président du Gouvernement wallon, Jean-Claude Van Cauwenberghe;

le Vice-président du Gouvernement wallon, Ministre de l'Economie en charge du Tourisme, Serge Kubla ;

le Ministre du Gouvernement wallon chargé de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, Michel Foret ;

la Députation permanente de la Province de Liège ;

le Collège échevinal de la Ville de Verviers ;

la Société wallonne des Eaux (S.W.D.E.) ;

la Société publique de gestion de l'Eau (S.P.G.E.) ;

la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de l'Arrondissement de Verviers ;

la Confédération Construction de l'Arrondissement de Verviers ;

la Fédération Patronale de l'Industrie Textile de Verviers ;

Agoria Liège-Luxembourg.

PREFACE

Quel bonheur pour un bourgmestre de préfacer un ouvrage consacré au siècle le plus prestigieux de l'Histoire de sa ville !

C'est bien ce bonheur qui m'est offert aujourd'hui par l'équipe de scientifiques et d'amoureux de l'Histoire que Freddy Joris, administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon et directeur de la publication, a réuni autour de lui.

Verviers n'est plus aujourd'hui ce centre lainier international qu'elle fut pendant près de deux siècles mais elle reste marquée de façon indélébile par cette image associée à une grande prospérité exceptionnelle.

Age d'or, diront certains, mais pas pour tous. Terre d'entrepreneurs dynamiques, Verviers fut aussi le théâtre de luttes sociales qui puisaient leur âpreté dans la détermination d'une classe ouvrière livrée à la misère.

Ville de contrastes, chaudron bouillonnant d'initiatives et d'innovations, Verviers a affiché tout au long du XIX^e siècle un dynamisme que nous entendons bien faire renaître aujourd'hui sur d'autres bases.

Tous ceux, et ils seront nombreux, qui liront le remarquable ouvrage réalisé par l'équipe de Freddy Joris découvriront une ville qui les étonnera et les Verviétois ne seront pas les moins surpris.

Nul ne l'ignore, Verviers entend construire son développement futur autour d'une nouvelle image, celle d'un grand centre urbain, Capitale wallonne de l'eau, largement ouverte à l'aventure européenne.

Ce défi ne pourra toutefois être réussi que dans la mesure où les Verviétois trouveront dans leur passé brillant la force nécessaire à ce nouvel effort, comme l'arbre a besoin de racines.

Le livre consacré au XIX^e siècle verviétois est la première et remarquable contribution à ce renouveau dont le 350^{ème} anniversaire de « Verviers bonne ville » marque le départ.

Claude DESAMA,
Professeur à l'Université de Liège,
Bourgmestre de Verviers.

COLLABORATEURS

Catherine BAUWENS, attachée à la Division du Patrimoine de la Région wallonne

Louis BECKERS, sous-directeur à l'Institut Technique Don Bosco de Verviers

Michel BEDEUR, professeur, écrivain

Paul BERTHOLET, professeur en retraite, collaborateur scientifique bénévole aux Archives de l'Etat à Liège

Catherine CAPRON, assistante du Fonds National de la Recherche Scientifique à l'Université de Liège – Laboratoire de Démographie

Georges CARDOL, professeur à l'Athénée de Welkenraedt

Pierre CONRADT, professeur chargé de mission aux Archives de l'Etat à Liège

Georges-Xavier CORNET, président de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire

Marie-Paule DEBLANC-MAGNEE, conservateur des Musées Communaux de Verviers

Nathalie DE HARLEZ DE DEULIN, coordinatrice de l'Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie

Paul DELFORGE, attaché à l'Institut Jules Destrée

Anne-Catherine DELVAUX, chercheuse F.R.F.C. à l'Université de Liège

Vincent DEMOULIN, professeur à l'Université de Liège

Claude DESAMA, professeur à l'Université de Liège, bourgmestre de Verviers

René DOUTRELEPONT, professeur à l'Université de Liège

Léonard GARDIER, collectionneur

Joëlle GENERET, guide touristique

Georges HENRARD, 1^{er} receveur-chef honoraire de la S.N.C.B.

Pierre ISRAËL, membre de la Commission administrative de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire

Bernard JERUSALEM, préfet à l'Athénée Royal Atlas à Liège

Freddy JORIS, administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon

Jean KNOTT, docteur en Sciences chimiques

Thomas LAMBIET, professeur au Collège Saint-François Xavier 1

Henri LEBOUTTE, directeur du Centre Touristique de la Laine et de la Mode

Albert MOXHET, critique d'art, écrivain

Suzy PASLEAU, chef de travaux à l'Université de Liège (Laboratoire de Recherches sur les Sociétés Industrielles)

Léon PETERS, ingénieur industriel textile, vice-Président de l'ASBL « Temps Jadis »

Charles PIRARD, membre du comité de rédaction et ancien Président de « Temps Jadis »

Jean-François POTELLE, attaché à l'Institut Jules Destrée

Philippe RAXHON, professeur à l'Université de Liège

André RENSON, attaché au Cabinet du Ministre Michel Daerden

Jean-Louis SCHREUER, dirigeant à l'ONAFITS à Liège

Isabelle SCHOPP, chercheuse à l'Université de Liège (Laboratoire de Recherches sur les Sociétés Industrielles)

Jacques SPITZ, photographe aux Musées communaux de Verviers

Anne-Marie TRICKELS, professeur d'histoire de l'art

Nicole VOSS, collaboratrice scientifique à l'Université de Liège

Jacques WYNANTS, licencié-agrégé en histoire, correspondant local du CEGES

André ZUMKIR, historien-politologue

Iconographie : Jacques SPITZ et Michel BEDEUR avec la collaboration des auteurs

Conception et direction scientifique : Freddy JORIS

INTRODUCTION

En août 2000, à l'occasion de la séance d'installation du Conseil scientifique du CTLM, j'ai émis l'idée de contribuer au 350^e anniversaire de l'élévation de Verviers au rang de « bonne ville » par la publication d'un ouvrage collectif de prestige sur le XIX^e siècle, qui fut l'âge d'or de Verviers, celui qui forgea en majeure partie le visage et les principaux atouts caractéristiques que la ville offre aujourd'hui à ses visiteurs.

Les contours de ce projet ont commencé à prendre forme au début 2001 avec l'aide des membres du Conseil scientifique et notamment de son vice-président Jean Knott, qui a suivi avec moi toute l'opération. Au printemps, presque tous les auteurs initialement pressentis avaient accepté de fournir pour la fin de l'été la ou les contributions sollicitées de chacun d'eux, et cela malgré des emplois du temps souvent bien chargés.

En respectant une pondération entre chapitres décidée ensemble, les rédacteurs avaient tous accepté la contrainte d'être concis afin de conserver au produit final un volume acceptable pour une œuvre destinée à un vaste public. L'objectif était de faire connaître un maximum de facettes d'une époque extraordinairement riche en initiatives, en développements et en bouleversements dans à peu près tous les domaines, faisant alors de notre cité une des villes les plus dynamiques non seulement du pays mais du continent.

A très peu d'exceptions près, les meilleurs spécialistes de chaque matière abordée ont bien voulu faire l'effort de tenter de synthétiser en quelques pages seulement les résultats de longues recherches menées en scientifique professionnel ou en amateur, mais toujours avec enthousiasme. Comme il est souvent (trop souvent ?) de mise dans ce genre de publication collective, chacun a apporté sa pierre bénévolement et doit en être vivement remercié : ce livre est d'abord celui de ses trente-six collaborateurs.

La densité de la table des matières envisagée, les qualités des auteurs (dont plusieurs chercheurs de l'Université de Liège), le caractère exceptionnel d'un projet totalement inédit à Verviers et l'occasion du 350^e anniversaire ont justifié des soutiens financiers particulièrement importants non seulement de la part de la Ville elle-même et de la Province mais aussi de Ministres régionaux, des deux grandes entreprises publiques wallonnes installées dans la capitale de l'eau et de plusieurs organismes économiques locaux : tous doivent être salués pour la confiance qu'ils ont placée dans notre entreprise.

Moyennant de différer de quelques semaines la publication tout en améliorant considérablement sa présentation sans en grever le prix de vente, ces aides nous ont permis de faire face, à l'automne 2001, à une abondance de matières assez compréhensible en raison de la diversité des thèmes traités. Avec l'aide de notre

conseiller à l'édition Paolo Zagaglia, et fort de son expérience, nous avons opté pour un volume largement plus illustré que prévu, grâce au travail de Jacques Spitz, photographe aux Musées communaux, et de Michel Bedeur, qui ont sélectionné et, bien plus souvent, complété les suggestions des auteurs.

Fruit d'une année de gestation, le résultat est un livre qui pourrait faire date dans les productions d'histoire locale en offrant aux amateurs, pour la première fois dans un même volume, un « état des lieux » des connaissances ainsi que des pistes pour en savoir plus sur presque tous les domaines de la vie verviétoise au XIX^e siècle. Sans prétendre qu'elle soit exhaustive, le lecteur trouvera ici, suivant une appréciation d'Albert Moxhet sur une des contributions, « une belle synthèse ménageant des pierres d'attente pour qui voudrait en approfondir les divers aspects ».

Quarante chapitres en cinq parties

Les quarante chapitres de l'ouvrage ont été regroupés en cinq grandes parties thématiques sensiblement égales. Celles-ci s'inscrivent dans des repères chronologiques souples : c'est qu'à bien des égards, le « siècle d'or » de Verviers court en effet de la révolution liégeoise de 1789 (suivie peu après par la fin de la Principauté) jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, qui vit elle aussi, en 1914, à Verviers comme ailleurs, la fin d'un monde.

Synthétisant avec bonheur, entre autres, les travaux du professeur Pierre Lebrun parus depuis plus d'un demi-siècle, Jean-François Potelle ouvre la première partie de l'ouvrage en décrivant – à tout seigneur tout honneur – l'apogée de l'industrie textile verviétoise, sans omettre de signaler les germes de son déclin déjà à l'œuvre avant 1914. En soulignant ce qu'il doit au travail d'Iwan Longtain, le chapitre suivant retrace l'essor de la technologie textile sous la plume de Jean Knott, issu lui-même du secteur.

Dans la foulée de sa présentation de *Verviers en gravures anciennes*, Paul Bertholet se livre à une analyse pointue de l'architecture et de l'implantation des usines textiles sur le territoire de Verviers, tandis que Paul Delforge, historien attaché à l'Institut Jules Destrée (et coordinateur de la récente *Encyclopédie du mouvement wallon*), résume une partie de son mémoire universitaire en analysant le rôle exact de l'eau dans l'évolution du secteur industriel verviétois.

Le textile et la construction mécanique annexe ne furent pas les seules industries à porter loin, au XIX^e siècle, la renommée de Verviers : Léon Peters rappelle qui furent les principaux industriels verviétois du cuir, de la chaussure et de la chapellerie, Michel Bedeur fait de même pour la construction automobile en soulignant que la première voiture belge vit le jour à Verviers, Charles Pirard et Léonard Gardier évoquent enfin les fabricants de chocolat et de pain d'épice – autres fleurons, plus inattendus, de la production économique locale.

La seconde partie du livre retrace l'évolution urbanistique de Verviers. Elle s'ouvre sur une importante contribution de Catherine Bauwens, qui a publié ces dernières années trois volumes sur le patrimoine verviétois sous les auspices de la Fondation Hardy à Dison. Coordinatrice de l'inventaire des parcs et jardins

historiques de Wallonie, Nathalie de Harlez de Deulin évoque le nouvel art des jardins fleurissant à Verviers au XIX^e siècle. René Doutrelepon recourt aux données implacables de la statistique pour rappeler les terribles réalités du logement dans une cité industrielle en pleine expansion, tandis que Nicole Voss livre une analyse approfondie des Grandes Rames, sans doute la première cité ouvrière édifiée en Europe.

En retraçant les lents progrès de la distribution d'eau, Paul Delforge met le doigt sur les lacunes de celle-ci et donc de l'hygiène dans les quartiers populaires de Verviers durant de trop nombreuses décennies ponctuées par de mortelles épidémies de choléra. Georges Henrard, Pierre Conradt et Anne-Marie Trickels évoquent, eux, le développement des infrastructures régionales et locales de communication en s'attachant respectivement à la voie ferrée, aux routes et, à la fin du siècle, à la naissance d'un réseau de trams reflétant bien, lui aussi, la richesse de la cité.

La population verviétoise est au centre de la troisième partie du volume. Sur les traces de Claude Desama qui s'en fit l'historien attentif, Catherine Capron rappelle l'extraordinaire essor démographique verviétois. Isabelle Schopp et Susy Pasleau procèdent avec brio à une analyse des caractéristiques fondamentales des deux groupes sociaux qui furent les premiers acteurs du XIX^e siècle verviétois : le patronat d'une part et, à l'autre bout d'une échelle sociale aux allures d'abîme, la masse des travailleurs manuels. Entre les deux, et luttant eux-mêmes entre associations et concurrence, les épiciers revivent sous la plume d'Anne-Catherine Delvaux, qui rappelle l'importance du rôle qu'ils jouaient jadis.

Mon condisciple à l'Athénée, Bernard Jérusalem, qui contribua il y a peu au centenaire de l'école des Boulevards, et son collègue du libre Louis Beckers, coauteur d'une récente monographie de l'école Don Bosco, retracent respectivement l'histoire de l'enseignement officiel (largement inédite d'ailleurs) et de l'enseignement libre sur le territoire communal. Ils introduisent en quelque sorte – les clivages scolaires et confessionnels étant incomparablement plus aigus au XIX^e siècle qu'aujourd'hui – les chapitres qui clôturent cette troisième partie sur les engagements religieux et philosophiques de nos aïeux : Thomas Lambiet, qui a signé une synthèse d'histoire verviétoise, évoque la dynamique chrétienne, essentiellement catholique et, dans une moindre mesure, protestante ; Henri Leboutte, aux commandes des premiers pas du CTLM, rend hommage à l'action de la libre-pensée, particulièrement intense alors en bord de Vesdre.

Du martyr de Grégoire-Joseph Chapuis en 1794 au grand lock-out de 1906, la vie politique et le combat démocratique et social – qui firent de Verviers, sur ce terrain aussi, une cité d'avant-garde de la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle – font l'objet de la quatrième partie de l'ouvrage. Spécialiste incontesté de la révolution liégeoise, Philippe Raxhon rappelle que le mouvement révolutionnaire franchimontois – et donc verviétois – en fut l'aile radicale. Auteur d'une monographie sur *Verviers sous la République et l'Empire*, Pierre Israël résume vingt années de vie verviétoise dans le giron français, en replaçant celles-ci dans une perspective éloignée des images d'Epinal. Le président de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, Georges-Xavier Cornet, a accepté de

tenter, avec succès, le même exercice pour la période de l'occupation de Verviers par les armées alliées et sous le régime hollandais.

L'infatigable André Zumkir, analyste pointilleux depuis 1948 de l'histoire des partis et des élections à Verviers sous le régime du suffrage censitaire (1830-1893), a tenté de synthétiser ses trois volumes sur le sujet, en insistant sur les caractéristiques de chaque tendance politique et notamment sur celles du parti « progressiste », cette dissidence libérale particulièrement précoce et dynamique à Verviers. Sans reprendre comme fil conducteur Pierre Fluche ou les métallurgistes verviétois, je me suis efforcé pour ma part de ramasser en quelques pages l'extraordinaire combativité du mouvement ouvrier. Comme coauteur de l'*Encyclopédie du mouvement wallon*, Jean-François Potelle rappelle les débuts de celui-ci en bord de Vesdre, tandis que Jacques Wynants évoque a contrario l'importance de la colonie allemande de Verviers.

La culture, au sens le plus large du terme, et toutes les formes de loisirs, sont au coeur de la dernière partie du livre, et témoignent à la fois de leur diversité et surtout de leur vitalité tout au long du XIX^e siècle à Verviers. Ce fut le siècle d'or de la presse que j'ai étudiée jadis, mais aussi une période d'efflorescence pour l'édition – dont Jean-Louis Schreuer rappelle les grands noms. Quelques belles figures d'écrivains virent le jour chez nous, sans que la cité puisse pour autant s'enorgueillir d'une grande histoire littéraire malgré les efforts de nombre d'auteurs locaux. En revanche, Vincent Demoulin retrace l'apport important de plusieurs Verviétois (peut-être oubliés) aux sciences botaniques ; Albert Moxhet, orfèvre en la matière, évoque le foisonnement pictural au-delà de Barthélémy Vieillevoye ; Georges Cardol, chroniqueur comme Marcel Dutilleux de l'histoire du Grand-Théâtre, fait revivre l'extraordinaire richesse de la vie musicale verviétoise dont Vieutemps et Lekeu furent des figures de proue.

Après avoir déjà mis à l'honneur dans des publications de grande qualité plusieurs photographes amateurs verviétois, Jacques Spitz offre dans cette dernière partie une synthèse des débuts de la photographie à Verviers. Auteur également de plusieurs ouvrages attrayants sur le passé local, Michel Bedeur s'est chargé d'évoquer d'une part un épisode autant littéraire que folklorique au travers de la revue carnavalesque de la « Société des Fous », d'autre part les premiers balbutiements du cinéma à Verviers, à la fin d'un siècle tout entier orienté « vers la modernité » comme vient de le rappeler une excellente exposition à Liège.

Pour clôturer ce panorama en forme de mosaïque, nous avons demandé à Madame Marie-Paule Deblanc, conservatrice des Musées communaux, de retracer au travers de l'action de son promoteur, Jean-Simon Renier, la création en 1884 du Musée communal... lointain ancêtre, un peu plus d'un siècle plus tard, du Centre touristique de la laine et de la mode.

Un XIX^e siècle verviétois ?

Tout ceci étant écrit, y eut-il, au total, un XIX^e siècle spécifiquement verviétois ? Peut-être par la précocité, la multiplicité et l'importance exceptionnelles des changements et des progrès enregistrés alors souvent en premier lieu à Verviers, dans des domaines dont les Verviétois eux-mêmes, plusieurs générations après, n'ont pas toujours conscience aujourd'hui. Mais il revenait à Claude Desama, historien, professeur à l'Université de Liège, et président du Conseil scientifique du CTLM, d'approfondir cette difficile question en procédant au délicat exercice de tirer les conclusions d'un ouvrage qu'il lui appartenait en outre de préfacier comme bourgmestre de Verviers.

Puisse en tout cas ce livre inciter les Verviétois à rechercher dans leur passé, sur les bases historiques existantes qui leur sont ici révélées ou confirmées, des sources de fierté et, plus encore, de confiance ; orienter une action judicieusement ciblée de préservation et de mise en valeur des traces encore tangibles de cette histoire, comprises et replacées comme autant d'atouts de l'avenir touristique de la cité ; rendre hommage enfin à toutes celles et ceux, anonymes ou célèbres, qui ont contribué dans ce « siècle d'or » et de fer, y compris au fond des ateliers comme la plupart de nos arrière-grands-pères, à une histoire – tantôt heureuse, tantôt douloureuse – marquée aux sceaux du dynamisme et de la combativité.

Freddy JORIS

I. INDUSTRIES ET TECHNIQUES

L'INDUSTRIE TEXTILE : APOGEE ET GERMES DU DECLIN

En 1651, Verviers accède au titre de « bonne ville ». Cette reconnaissance que Verviers est la dernière localité liégeoise à obtenir, constitue, comme le rappelait Jacques Wynants, « un indice du développement simultané de la ville et de son industrie ».

Le développement de la draperie dans les campagnes de la région verviétoise et des environs - dans une zone s'étendant entre Aix-la-Chapelle, Rolduc et Theux - semble dater du XVI^e siècle. Dans cette économie que l'on peut qualifier de « proto-industrielle » à partir du XVII^e siècle, les marchands drapiers organisent les différentes étapes du travail à domicile. Ils fournissent la matière première, la laine, à des milliers de foyers ruraux qui s'occupent de la filature ; livrent la laine filée à des artisans installés dans des petites villes comme Montjoie, Eupen ou Verviers qui s'occupent du tissage et des différentes étapes de finition ; et enfin récupèrent le produit fini pour le commercialiser.

Les XVII^e et XVIII^e siècles voient Verviers prospérer. Cette prospérité économique est favorisée par l'absence de règlements corporatifs ainsi que par l'atout que constitue pour la cité la Vesdre et le canal des usines dont les eaux sont utilisées pour le lavage et le foulage des draps. L'industrialisation se met progressivement en place. Dès le milieu du XVIII^e siècle, les premières manufactures rassemblent plusieurs dizaines d'ouvriers. Le capitalisme d'affaires fait place à un capitalisme industriel que va venir doper la mécanisation et la concentration des forces de production qu'elle nécessite.

Des machines

Le processus de mécanisation s'amorce en 1799 avec l'arrivée à Verviers du technicien anglais William Cockerill engagé par les grands drapiers Simonis et Biolley. Le monopole de la fabrication de machines sera de courte durée. Cinq ans plus tard, des milliers de machines, œuvres d'une vingtaine de fabricants de la région, sont mises sur le marché. Pour Pierre Lebrun, la révolution industrielle au sens strict – adoption et propagation de l'innovation centrale – est terminée en 1804, 1810 au plus tard, elle a été « précoce, rapide, parfaite » et va permettre à Verviers de s'affirmer comme le plus grand centre drapier du continent. Dès cette époque, sont en activité machines à « ouvrir et nettoyer » la laine, machines à drousser et mélanger les couleurs, machines à carder, machines à filer, machines à lainer, machines à broser les draps pour la presse,... Organisées en assortiments homogènes de mécaniques, ces machines sont installées au sein de grandes fabriques.

Les innovations techniques s'étendent peu à peu aux nombreuses étapes qui entourent le filage et le tissage. La mule-jenny est introduite chez Biolley vers 1818 puis se répand dans la filature à partir de 1840. C'est encore chez Biolley que l'on commence à utiliser à partir de 1821 la première tondeuse mécanique qu'amélioreront en 1830 le Français Julien Désiré Houget et l'Anglais Charles Teston installés à Verviers. Le « décatissage » est introduit en 1826 par Otto Caspar Duesberg. Cette technique permet d'améliorer la qualité commerciale du drap en le rendant plus doux et plus résistant. En 1847, la firme Biolley introduit un

nouveau modèle de presse pour lustrer le tissu ; en 1855, les premières rameuses mécaniques sont utilisées. Il faut par contre attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour voir le tissage se mécaniser à son tour. Les premiers métiers à tisser à entraînement mécanique installés en 1845 chez Pirenne-Duesberg ne rencontrent pas un grand succès. Ces machines s'imposeront seulement dans les années 1860 – 1870.

Si, durant la première moitié du XIX^e siècle, les fabricants verviétois se sont généralement contentés d'adopter et d'améliorer les procédés techniques importés d'Angleterre, puis de France et de Saxe, il est un domaine où au milieu du XIX^e, ils ont véritablement innové, c'est celui de la préparation de la laine. Jusqu'en 1855, l'opération de dégraissage et de lavage de la laine est manuelle. A cette date, Henri Peltzer, associé dans la firme Lieutenant-Peltzer, met au point une laveuse mécanique. C'est sur base de cette machine à laquelle seront apportés plusieurs développements que sept ans plus tard, Eugène Melen met au point le « Léviathan » qui connaîtra un succès extraordinaire. L'association des premières laveuses et des échardeuses importées de France à partir de 1848 et améliorées par les fabricants verviétois permettra l'usage des laines sud-américaines, moins chères, mais plus sales, ce qui va, nous le verrons plus loin, bouleverser et transformer profondément l'industrie lainière.

La mécanisation progressive au cours de la première moitié du XIX^e siècle de toutes les étapes du travail de la laine et du drap a été rendue possible par l'introduction d'une nouvelle force motrice, la machine à vapeur. Celle-ci fait son apparition à Verviers en 1816. Le drapier Hubert Sauvage et James Hodson acquièrent les deux premières machines à vapeur, imités rapidement par les Biolley. Jusqu'à cette date, et donc durant la phase initiale de la révolution industrielle et de la mécanisation, la force hydraulique et les manèges mis en mouvement par les chevaux étaient, avec l'homme, les seules forces motrices utilisées pour mettre en branle les mécaniques.

Les machines à vapeur qui apportent puissance et régularité dans l'alimentation des mécaniques se multiplient, mais une certaine saturation est atteinte vers le milieu du XIX^e siècle. En 1838, avec 75 machines à vapeur, l'industrie verviétoise développe une force motrice de 562 chevaux-vapeurs. Le nombre de CV augmente de près de 9% l'an entre 1837 et 1849 et de 6,4 % entre 1849 et 1860. En 1847, Verviers ville aurait compté 29 fabriques de draps disposant de 40 machines à vapeur et de 24 roues hydrauliques. La quantité d'assortiments de production croît assez modestement de 2 à 3 % entre 1845 et 1847 pour atteindre le chiffre de 546. En 1860, le nombre d'assortiments comprenant deux droussettes, une carde avec continue et une mule-jenny s'élève à 747.

Des usines et des hommes

Si la Révolution industrielle a d'abord été une affaire de machines et de chevaux-vapeurs, elle a été aussi et peut-être surtout une histoire d'hommes et de familles.

La dimension familiale constitue une des caractéristiques fondamentales de l'industrie textile verviétoise. Au sein des grandes dynasties d'entrepreneurs puis

d'industriels textiles qui se constituent dès le XVIII^e siècle, les alliances matrimoniales sont fréquentes. Les mariages entre Simonis et Biolley en sont une belle illustration. Comme le rappelle Michel Oris, ces unions ont permis un renforcement de la cohésion sociale des élites, une régulation de la concurrence entre les entrepreneurs, une meilleure circulation des compétences et ont freiné la dilution du capital.

Contrairement à d'autres secteurs de pointe comme la sidérurgie et les charbonnages dont la stabilité sera assurée après 1830 par l'action des banques bruxelloises, l'industrie textile en région verviétoise ne connaît pratiquement pas de sociétés anonymes jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La seule exception à cette règle est La Fabrique des Laines peignées, fondée en 1838 par les trois filles de Hodson avec l'aide de leur oncle, le célèbre John Cockerill, et le soutien de la Banque de Belgique.

Comme l'a montré André Zumkir, les grandes familles ne se contentent pas de se partager le pouvoir économique, elles se partagent naturellement aussi le pouvoir politique. Les Simonis, Biolley, Hauzeur, Mullendorf, Grandjean, Laoureux, Peltzer, Pirenne, Poswick ou Dusberg, catholiques ou libéraux, occupent la grande majorité des fonctions représentatives. Partisans du « laisser-faire », ils considèrent dans leur majorité que les salaires ne doivent dépendre que du jeu de l'offre et de la demande, et défendent, en 1860, le travail des femmes et des enfants au nom de la liberté du père de famille. Paternalisme, charité et institutions de bienfaisance sont les seules réponses à la misère ouvrière. Entre 1810 et 1850, le salaire réel de la main d'œuvre s'accroît d'à peine 10 %. La masse salariale représente 19 % de la valeur de la production en 1805-1810, 17 % seulement en 1845-1850.

Au milieu du XIX^e siècle, à Verviers ville, contrairement à la périphérie où foisonnent une multitude de petits ateliers, c'est le règne des grandes fabriques (133 employés en moyenne pour 23,6 dans l'ensemble du pays) qui rassemblent à elles seules entre un quart et un cinquième des travailleurs du secteur (4.250 ouvriers du secteur textile à Verviers en 1846 pour 18.153 dans l'ensemble du pays). Le seul arrondissement de Verviers rassemble 42 % des entreprises textiles belges et 68 % de la main d'œuvre (12.349 personnes).

En 1847, les établissements Biolley comptent 1.139 ouvriers, ceux de l'association Lieutenant-Peltzer 1.070 ouvriers, les établissements Ywan Simonis, 651 ouvriers, les établissements Laoureux, 460 ouvriers au siège verviétois, la firme Grand'Ry-Poswick, 364 ouvriers,... Ces grandes firmes et d'autres de moindre importance sont le berceau des innovations techniques qui vont avoir un impact sans précédent sur la productivité moyenne par ouvrier.

D'après le *Mémoire statistique du Département de l'Ourthe*, vers 1806 une machine à ouvrir la laine nettoie une quantité égale à ce que feraient 60 personnes par jour, une machine à carder carde 68 kilos de laine par jour, ce qui est égal à la main d'œuvre de 24 personnes, une machine à filer enfin, fait l'ouvrage de 24 personnes par jour,... La première échardonneuse introduite en 1848 fait à elle seule le travail de 80 ouvrières. C'est d'ailleurs dans la préparation des laines que la quantité produite par travailleur progresse de la manière la plus

exceptionnelle : 9,44 % l'an entre 1846 et 1880. C'est le secteur industriel belge qui connaît le plus haut gain de productivité. Dans le tissage de la laine, la quantité produite par travailleur progresse de 5,34 % chaque année entre 1846 et 1880, dans la filature de laine de 2,7 % l'an.

Entre 1833 et 1845, la valeur de la production lainière dans l'arrondissement de Verviers connaît une croissance moyenne annuelle de 3,8 % et passe ainsi de 25 à 39 millions. Le gain n'est plus que de 2,1 % l'an entre 1845 et 1852, mais frôle les 10 % entre 1852 et 1857, la valeur de la production lainière passant en 5 ans de 45 à 72 millions. En 1860, les fabriques verviétoises mettaient sur le marché pour 84 millions de draps, d'étoffes et de fils. Cette croissance de l'industrie lainière verviétoise se poursuit jusqu'à la grande crise industrielle de 1873.

Marchés et produits

Histoire de machines, d'usines et d'hommes, la réussite de la Révolution industrielle à Verviers puis l'exceptionnel succès de son industrie textile ne peuvent se concevoir hors d'un contexte politique, économique et infrastructurel particulier.

Lors de la phase initiale de la Révolution industrielle et de la mécanisation quasi généralisée du travail textile qu'elle engendre, nos régions font partie de la France napoléonienne et ont toutes les facilités pour écouler leur production industrielle sur le marché continental fermé aux importations des concurrents anglais. L'Amérique, également en conflit avec l'Angleterre, constitue un autre marché particulièrement porteur pour les industriels verviétois. L'expérience qu'ils ont acquise dans le commerce international dès le XVIII^e siècle, en important des laines d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne et d'Espagne, puis en exportant les produits finis à travers l'Europe entière et jusqu'en Orient, a sans aucun doute constitué un atout de taille lorsqu'il s'est agi d'exporter la production en pleine croissance que générait la mécanisation.

Si la maturité acquise dès 1810-1811 par l'industrie drapière verviétoise lui permet de survivre à la perte du marché continental en 1815, puis, en 1830, à la rupture avec les Pays-Bas et le marché important que représentent les colonies des Indes, les entrepreneurs verviétois n'en restent pas moins longtemps attachés au marché que constitue le continent européen. A l'étroit dans les limites de la petite Belgique à partir de 1830, les patrons textiles sont d'ardents partisans du libre-échange. En 1833, ils voient dans le mariage du roi avec une princesse française une opportunité pour s'ouvrir le marché hexagonal. En 1835, ils appellent de leurs vœux l'incorporation de la Belgique dans l'union douanière allemande, le *Zollverein*.

Il est vrai que, comme le rappelait Jacques Wynants, la perte du marché allemand les privait d'un débouché majeur. En 1831, le territoire allemand absorbait 1.091.000 kg des 1.610.000 kg de produits textiles exportés. Le chiffre tombait à 344.000 kg en 1833 et à 123.000 en 1834. Dans les années 1840-1850, les traités qui libéreront peu à peu le commerce européen des carcans protectionnistes seront soutenus par les entrepreneurs verviétois. Le sénateur et grand industriel Raymond de Biolley sera d'ailleurs le rapporteur des projets de loi qui devaient

conduire à l'approbation de la convention de 1842 avec la France et à celle de 1844 avec le *Zollverein*.

Un autre souci constant des fabricants verviétois est le désenclavement de la cité lainière, isolée à l'est de la Belgique. La route de la vallée n'est construite qu'entre 1819 et 1826. En 1843, c'est le chemin de fer qui atteint la région verviétoise et permet à la ville de se retrouver dans une position idéale sur la première grande ligne commerciale du continent, reliant le port d'Anvers à l'Allemagne. Ce souci d'accroître l'accessibilité de Verviers par la route et le chemin de fer s'explique d'autant mieux que l'industrie textile a la spécificité de ne pas s'être développée à proximité de ses sources d'approvisionnement, mis à part l'eau - la construction du barrage de la Gileppe inauguré en 1878 répondra aux besoins accrus en la matière.

Si le charbon nécessaire à l'alimentation des machines provient du bassin houiller liégeois – certains industriels verviétois y ont d'ailleurs pris des intérêts - il en va tout autrement pour la laine qui vient véritablement du bout du monde. En effet, entre 1840 et 1860, 2.000 tonnes de laines seulement sont produites chaque année en Belgique, alors que la consommation passe de moins de 6.000 à plus de 14.000 tonnes. Ces laines importées en quantité de plus en plus grande – les importations de laines sont multipliées par 26 entre 1838 et 1871 pour atteindre plus de 51.000 tonnes en 1871 – proviennent principalement d'Allemagne, d'Australie et d'Argentine. Des maisons belges établissent d'ailleurs des succursales dans ces deux pays du bout du monde pour mieux contrôler l'approvisionnement.

Les exportations ne sont pas en reste. Dans les années 1850, les exportations de produits lainiers s'élèvent à 306 millions, ce qui représente entre un tiers et la moitié de la production belge. Les tissus constituent 70 % de ses sorties, les fils (10 %) et la laine brute ou traitée (19 %) y contribuent relativement peu. Les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre sont les principaux clients et servent aussi de transit vers les Etats-Unis et l'Orient, notamment la Turquie.

Une transformation structurelle fondamentale

Au milieu du XIX^e siècle, sous l'impulsion des grandes firmes intégrées qui sont aux origines de l'innovation technologique, va s'opérer une transformation structurelle fondamentale de l'industrie lainière qui va accentuer la découpe interne de l'agglomération verviétoise.

A partir des années 1835-1840, alors que la draperie traditionnelle s'est concentrée dans les faubourgs, principalement à Dison, les grandes entreprises verviétoises abandonnent la fabrication des draps pour celle des étoffes colorées dites « de fantaisie ». Parallèlement à cette première diversification des activités, il faut souligner l'émergence du filé. Jusqu'en 1845, le tissage de draps était le seul débouché pour les fils de laine produits à Verviers. A partir de cette date, le filé qui, s'il ne contribue que pour 9 % de la valeur globale de la production, mobilise déjà près de 15 % des assortiments, s'affirme comme une activité plus autonome. Sept ans plus tard, le filé représente 11 % de la valeur globale de la production et

mobilise 17,5 % des assortiments. En 1860, il s'impose véritablement comme une branche minoritaire mais extrêmement dynamique au sein du secteur textile verviétois ; il représente une vingtaine de pourcents de la valeur et monopolise un quart des chaînes de production.

Les fabricants verviétois vont également tirer un nouveau produit commercial, la laine dite « artificielle », de la récupération de leurs propres déchets. Mais la transformation structurelle majeure que connaît l'industrie lainière dans la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est le développement du secteur de la laine lavée, rendu possible par l'introduction entre 1848 et 1868 de nouvelles machines : échardeuses et laveuses mécaniques. Ces laines, achetées puis lavées par les fabricants verviétois, n'étaient plus travaillées par eux-mêmes, mais revendues directement à des industriels étrangers.

Cette nouvelle orientation que prend l'industrie lainière – abandon du drap pour les étoffes de fantaisie, développement du secteur du filé et de la laine lavée – apporte dans un premier temps un succès commercial remarquable. D'après la Chambre de Commerce de Verviers en 1853, la draperie traditionnelle localisée dans la périphérie et tournée principalement vers l'exportation a souffert du contexte international troublé, tandis que les productions d'étoffes de fantaisie et de filés peuvent se développer puisqu'elles sont destinées prioritairement à la consommation intérieure en pleine progression après les crises des années 1840.

L'option prise par les grands fabricants d'abandonner leur tradition de conquête de marchés internationaux et de privilégier le marché intérieur est surprenante, mais elle est confirmée par l'apparition de nouveaux intermédiaires dans le circuit de distribution des produits. Des commissionnaires d'abord, qui s'installent à l'étranger, achètent les draps pour leur propre compte, puis écoulent les produits. Des spécialistes de l'import-export ensuite qui, à partir de 1854, s'occuperont d'exporter les productions des entreprises moins importantes.

Deux éléments peuvent être avancés pour expliquer, du moins en partie, ce retrait relatif des fabricants verviétois des marchés internationaux. Des centres drapiers qui se sont développés d'une manière moins précoce, comme ceux de Saxe, ont commencé à faire une concurrence accrue aux entrepreneurs verviétois. Le poids considérable du capital circulant, constitue, d'après Michel Oris, un second élément explicatif. En 1852-1853, la Chambre de Commerce de Verviers estime les capitaux engagés dans l'industrie drapière de l'arrondissement à 112,4 millions ; le fixe (bâtiments, machines,...) n'entrant que pour un quart (28,3 millions) contre trois quarts (81,1 millions) pour le capital circulant. La même Chambre de Commerce estime qu'il faut compter 18 mois en moyenne entre l'arrivée des matières premières et le paiement par le client. On peut imaginer que la préférence donnée au marché intérieur était une réponse visant à raccourcir ce délai. Dans le filé, en tous cas, le capital circulant était moindre.

Autre certitude, l'apparition des échardeuses, des lavoires mécaniques et enfin et surtout du Léviathan ont transformé totalement l'industrie lainière. En 1865-1866, les exportations de tissus de toute sorte atteignent leur maximum, puis diminuent en poids comme en valeur. Au lendemain de la grande crise industrielle, en 1892, les importations de cette gamme de produit sont, pour la première fois de

l'histoire de Belgique, supérieures aux exportations. L'extension prise par le secteur des laines et des fils compense largement ce déficit. En 1866 la valeur des exportations de laines excède celle des exportations de tissus, en 1871 c'est le cas aussi pour les fils.

Derrière les succès éclatants...

Entre 1850 et 1874, la production belge dans le secteur de la préparation des laines croît de 11,57 % chaque année, dans celui du tissage de 10,17 %, dans celui de la filature de laine de 8,63 %. Ces secteurs de l'industrie lainière sont parmi ceux qui vont pousser l'économie belge durant cette période faste que constitue le troisième quart du XIX^e siècle.

Certains historiens voient pourtant derrière ces succès éclatants les clés de l'échec. En effet, le désintérêt des fabricants pour la draperie traditionnelle et l'extension prise par les laines lavées et les fils font entrer l'industrie lainière, dès le milieu du XIX^e siècle, dans « une économie de type spéculatif, au sein de laquelle le commercial prime sur l'industriel ». Le poids considérable que prend le secteur de la laine lavée dans le volume des affaires correspond à une progression de la production de biens semi-finis, non plus destinés à la consommation des ménages, mais à celle de l'industrie, et qui ont donc une valeur ajoutée moindre. Dans le secteur textile comme dans bien d'autres secteurs de pointe de l'industrie belge, la faible proportion de produits finis va constituer un handicap majeur dès la fin du XIX^e siècle.

Dès 1874, la laine et l'agglomération verviétoise entament une longue courbe descendante. La crise économique de 1873-1896, qui est essentiellement une crise de surproduction, provoque un effondrement des prix et des marges bénéficiaires. Face à la concurrence étrangère jeune et bien équipée, Verviers apparaît dorénavant comme un centre aux outils vieillissants. La compétitivité devient le maître mot des patrons textiles, avec ce qu'elle implique d'innovation, de rationalisation et de réduction de main d'œuvre. Ainsi, pour faire face à la concurrence anglaise, les patrons verviétois souhaitent introduire dans leurs usines la pratique dite du « tissage à deux métiers » qui requiert une attention et une dépense physique beaucoup plus grandes de la part des ouvriers. Il n'est pas étonnant, dans ce contexte économique particulièrement difficile, de voir se multiplier les conflits sociaux et se structurer les organisations syndicales.

Durant la vingtaine d'années que dure la grande dépression, les différentes branches du secteur textile font moins bien que l'industrie belge dans son ensemble. L'écart s'accroît encore entre 1895 et 1913 lors de la reprise économique. Entre 1896 et 1910, l'emploi industriel dans le secteur est en diminution. La population de Verviers dans son ensemble l'imite.

Cette évolution est logique puisque l'industrie textile a été un secteur peu « entraînant ». Certes, au début du XIX^e siècle, elle a eu une importance décisive pour l'histoire économique de la Belgique, puisqu'elle fut à l'origine de la chaîne de fondation technico-économique de la Révolution industrielle, la fabrication des machines ayant au départ stimulé la sidérurgie puis les charbonnages. Mais ces

entreprises du fer et de la houille se sont localisées sur le bassin minier liégeois. Dans la région verviétoise proprement dite, seul le secteur de la construction mécanique est issu de la dynamique industrielle textile. Dans ces conditions, le caractère quasi mono-industriel de la région verviétoise la condamnait au déclin démographique en même temps que son industrie fondatrice.

Un des aspects fascinants de l'histoire de ce déclin – qui a été raconté ailleurs - est qu'il résulte autant d'une crise de confiance collective que d'éléments économiques objectifs. Les textes qui jalonnent les années 1900-1960 montrent que les patrons, les ouvriers, les politiques, etc., bref plus personne n'y croyait... C'est paradoxalement ce qui a permis à Verviers de jouer un rôle pionnier en Belgique en matière de conventions collectives entre fédérations patronales et syndicats ouvriers, voire même en matière de partage du temps de travail comme outil de lutte contre le chômage. Aujourd'hui, sans nier son passé, la « cité de la laine » doit s'en affranchir pour devenir autre, pour construire son futur sur ce qu'elle est plus que sur ce qu'elle fut.

Jean-François POTELLE

Orientation bibliographique

Pierre LEBRUN, Marinette BRUWIER, Jan DHONDT, Georges HANSOTTE, *Essai sur la Révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, Bruxelles, 1981

Pierre LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle*, Liège, 1948

Jacques WYNANTS, *Ainsi naquit une industrie. La condition ouvrière à Verviers avant 1900*, Verviers, 1984

Claude DESAMA, *Démographie et société à Verviers et dans sa région au cours des cent dernières années*, dans *Un Jour, un siècle. La mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, 1994, p. 133-171

Jean BARBIERE, *Les grands courants économiques*, dans *Un Jour, un siècle. La mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, 1994, p. 173-196

Bart VAN DER HERTEN, Michel ORIS, Jan ROEGIERS (dir.), *La Belgique industrielle en 1850. Deux cent images d'un monde nouveau*, MIM - Crédit communal, Anvers – Bruxelles, 1995

L'ESSOR DE LA TECHNOLOGIE TEXTILE

Avant d'aborder l'histoire de la technologie textile, nous devons signaler que ce travail a été grandement facilité par la « bible » : la publication d'Iwan Longtain, *Histoire de la machine textile verviétoise*.

Introduction

L'extraordinaire développement de Verviers et de sa région au XIX^e siècle est dû à l'imagination, à l'énergie, à l'audace d'entreprendre de tous ces « fabricants » de machines textiles, à la prise de risque des industriels et à la connaissance de la transformation de la laine des contremaîtres et ouvriers.

Connaissant leur métier, qu'on appellerait aujourd'hui la technologie, des mécaniciens plus ambitieux et peut-être plus aventureux que certains, quittaient leur patron et fondaient leur entreprise. A la fin de ce chapitre, nous prendrons deux exemples typiques que sont Eugène Mélen et Célestin Martin qui, par leur ingéniosité, ont contribué non seulement au développement des « machines » textiles mais également à l'essor de l'industrie textile.

Le développement de la technologie textile, pour beaucoup d'auteurs, commence avec l'arrivée à Verviers en 1799 de William Cockerill. Il ne faudrait toutefois pas conclure trop hâtivement que toute l'impulsion fut donnée par la famille Cockerill. Il existait des artisans dans la région qui s'efforçaient d'améliorer les outillages. Si on consulte les archives nationales de 1808, il existe cinq fabricants mécaniques à Verviers (Faux, Hodson, Laval, Lejoncq et Vandenbrück) et deux à Ensival (Damoiseau et Groulard). A part Hodson (beau-fils de William Cockerill), on peut légitimement supposer que les autres exerçaient leur art avant la fin du XVIII^e siècle. En 1800, on fabrique dans la région des appareils principalement construits en bois (rouets, métiers à tisser, fondeuses...), des outils (peignes à drosser, à carder, navettes...) ainsi que des machines statiques, les ponts à rincer la laine (les bots), les cadres et râteliers à ourdir, les rames. A cette époque, seules les « forces » utilisées pour tondre les tissus sont en fer. Ainsi les ateliers nécessitent des charpentiers, menuisiers et forgerons, qui entretiennent, réparent et parfois fabriquent des machines qui copient ou imitent les innovations textiles en provenance d'Angleterre.

A Verviers, au début du XIX^e siècle, le lavage, la filature, le tissage et les apprêts de la laine se pratiquent de manière artisanale ; il est vrai que la dernière décennie du XVIII^e siècle, très tumultueuse en raison de la révolution liégeoise, de la situation politique en France et en Angleterre, n'incite pas à l'investissement et aux développements technologiques. En outre, la filature et le tissage sont réalisés principalement à domicile. Par exemple, en 1810, Iwan Simonis employait 1.625 ouvriers, dont 375 dans la fabrique et Jean-François Biolley employait 1.500 ouvriers dont 350 dans la fabrique.

Le travail était donc réalisé principalement dans les campagnes. Le machinisme va concentrer de plus en plus la transformation de la laine dans la ville de Verviers, dans des ateliers qui vont s'agrandir ou se créer.

Événements importants du développement technologique et économique

1801, mise au point par William Cockerill de l'assortiment (machines à carder et à filer la laine) et introduction à Verviers de la navette volante au métier à tisser.

1804, création de la chambre de commerce et d'industrie.

1816, les deux premières machines à vapeur sont achetées par Hubert Sauvage et James Hodson

1822, installation de la première filature peignée (Biolley et de Grandry)

1823, construction par Julien Désiré Houget de la première tondeuse horizontale des tissus.

1824, construction des foulons en fer dits «bac à pression » par M.Topham.

1834, construction par Duesberg-Bosson d'une décatisseuse.

1839, agrandissement du port d'Anvers.

1843, inauguration de la ligne de chemin de fer par Leopold I et arrivée des premières laines d'Amérique du Sud et, dans un second temps, d'Australie.

1845, premiers essais de métiers mécaniques à tisser, ainsi que des machines à encoller et à ourdir.

1850, construction d'une échardeuse par Houget et Teston, début du commerce des laines lavées par Henri Peltzer et Joseph Zurstrassen.

1852, premier lavoir «public » de laine par Richard Sirtaine.

1855, création de l'école Manufacturière (Ecole professionnelle à vocation textile)

1863, création de la société industrielle et commerciale de Verviers.

1864, construction d'une ligne de lavage en continu de la laine (le Léviathan) par Eugène Mélen et Richard Sirtaine.

1870, mise au point par Célestin Martin d'une échardeuse à haute productivité.

1878, inauguration du barrage de la Gileppe.

1884, premier conditionnement public, organe officiel qui certifiera la qualité, la quantité et le degré hygrométrique des laines entreposées.

1894, création de l'école supérieure des textiles (Ingénieur Textile).

Les constructeurs verviétois

Nous ne suivrons pas l'ordre chronologique des développements technologiques mais les étapes de transformation de la laine, c'est-à-dire, le lavage, le filage, le tissage et les apprêts. Au début du XIX^e siècle, la plupart des inventions de la technologie textile sont anglaises, principalement pour la transformation du coton. Le développement parallèle sur le continent suivra avec quelques dizaines d'années de retard. Ce sera la fin de l'artisanat : on invente des appareils de plus en plus perfectionnés, ouvrant l'ère du machinisme. Les constructeurs verviétois vont évoluer progressivement du stade de copieur au stade d'inventeur, en passant par l'amélioration qualitative et quantitative des machines textiles.

Le lavage

Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, le lavage de la laine en suint était réalisé de façon manuelle "ménagère". La laine est plongée dans une cuve contenant 4/5^es d'eau chauffée à 60°C et un 1/5^e d'urine, ensuite elle est placée dans des bacs à claire-voie, appelé «bots», le long du canal pour y être rincée. L'ouvrier muni d'un rateau, agite, retourne et presse la laine. Celle-ci est ensuite séchée le plus souvent dans une prairie. Verviers à cette époque compte une centaine de lavoirs.

Bien que le lavage soit la première opération que la laine en suint doive subir avant transformation, la mise au point d'installations industrielles a commencé vers 1860 et ce pour différentes raisons : Henri Peltzer et Joseph Zurstrassen créent le commerce de la laine lavée à fond ; arrivée via le port d'Anvers de laines d'Amérique du Sud et d'Australie riches en chardons ; la construction par Julien Désiré Houget et Charles Teston d'échardonneuses ; la qualité de l'eau de la Vesdre.

La littérature mentionne un nombre important de brevets verviétois. Dès 1853, L.Leroy construit la première machine, qui était une adaptation mécanique du «bot».

En 1855, Lieutenant et Peltzer, ainsi que Ortmans-Hauzeur, déposent des brevets assez similaires concernant le rinçage de la laine (bac ovale dans lequel la laine dégraissée circulait sans cesse en décrivant une ellipse sous l'action des roues à palettes). Ensuite Ortmans-Hauzeur et Grivegnée proposent une laveuse munie de râteaux mécaniques ou «hommes de fer».

La laveuse de Hauzeur-Gérard (1860) utilise un bac rectangulaire muni de râteaux. La caractéristique principale était le dispositif d'extraction de la laine lavée, ainsi que la présence d'un faux-fond qui permettait la séparation des impuretés minérales.

Comment réaliser un lavage complet et économique de la laine en suint, sans que celle-ci ne feutre ou ne corde ? C'était la question posée par les membres de la société industrielle et commerciale de Verviers en 1863. La réponse sera donnée par Eugène Mélen qui va développer le Léviathan. Sirtaine et Mélen s'inspirent de

la laveuse de Petrie et Taylor (1853) et ils vont apporter des améliorations majeures :

- utilisation d'une colonne de lavage comprenant 4 bacs (un bac trempeur, deux bacs «laveur » et un bac rinceur),
- nouvel extracteur et placement de rouleaux exprimeurs à la sortie de chaque bac,
- tous les bacs sont à pans coupés ce qui facilite l'action des râteaux et des extracteurs.

La colonne de lavage de Mélen augmentait la production de plus de 200 % par rapport à la machine de Petrie et Taylor. La laine était mieux lavée et peu feutrée. Deux ou trois hommes étaient nécessaires pour surveiller le processus complet du lavage. Pendant la période de 1866 à 1880, plus de 300 colonnes de lavage sont construites par Houget et Teston.

D'autres brevets furent déposés par Diktus (1885) et par Peltzer (1900) . Le lavage de la laine en milieu solvant (hexane) est mis en application au «Solvent Belge » en 1896.

La filature

L'histoire de William Cockerill, originaire de la région de Manchester, commence par la rencontre, à Hambourg, avec Henri Mali, acheteur de laines pour la firme Simonis. Ce dernier apprécie sa valeur technique et connaissant l'esprit de progrès de son patron, négocie sa venue à Verviers. Cockerill arrive à Verviers avec ses deux fils en 1789, où il signe un contrat avec Messieurs Simonis et Biolley pour la construction, en exclusivité, de machines à carder et à filer. Le contrat stipulait la mise au point d'un assortiment capable de filer 400 écheveaux par jour à l'aide de trois personnes. Les résultats se firent attendre mais en 1801 le premier assortiment était construit sur le continent à Verviers. Fidèle à ses engagements contractuels, Cockerill refuse les autres demandes qui lui sont faites.

En 1802, la fille de Cockerill épouse un mécanicien de Nottingham, James Hodson. Le couple s'installe à Verviers et s'associe avec William Cockerill Jr. pour fabriquer des... assortiments ! Ainsi l'exclusivité est brisée et dès 1803, les machines sont livrées aux industriels locaux tels que Duesberg, Godin, Hauzeur, Peltzer, Sauvage.

Les réalisations de Cockerill et Hodson stimulent les mécaniciens verviétois et dans *Les mémoires statistiques du département de l'Ourthe* (1812) L.Thomassin analyse la situation des fabriques d'assortissements. A Verviers, il y avait 13 constructeurs, 3 à Ensival, 1 à Eupen, 1 à Spa et 3 à Liège. L'auteur note la fabrication de 119 ouvreuses de laines, 660 machines à drousser, 554 fileuses en gras, 554 cardes et 3062 de fileuses en fin. Le temps du rouet est révolu !

Les grands constructeurs de machines textiles sont particulièrement Duesberg – Bosson et Houget & Teston. Jean Joseph Bosson, originaire de Dolhain, s'installe à Verviers en 1834. Il y construit des machines pour la filature ainsi que des

machines d'apprêts. Sa fille Marie épouse en 1862 Henri Duesberg. De cette union est issue la raison sociale bien connue H. Duesberg-Bosson. Henri Duesberg meurt en 1913, son fils Henri lui succède pour peu de temps car il décède en 1915 et c'est son autre fils Hubert qui prendra la direction des affaires jusqu'à la fusion avec Houget en 1962.

La fondation des ateliers Houget et Teston, spécialisés dans la fabrication de tondeuses de tissus, date de 1823. En 1870, la firme change de nom et devient « Société verviétoise pour la construction de machines » (elle deviendra en 1923 « Les Ateliers Houget »). En 1879, Fernand Houget reprend le flambeau. C'est le début de la grande expansion. Dans le catalogue de 1885, cette firme construit non seulement des assortiments mais également des léviathans, des échardeuses, des séchoirs, des métiers à tisser et de nombreuses machines d'apprêts.

Célestin Martin construisit des continus à filer à lanières (755 entre 1869 et 1874).

Le tissage

Jusqu'en 1845, les métiers à tisser manuels sont construits entièrement en bois, y compris les ensouples.

Le métier mécanique fut inventé par un Anglais, M. Cartwright, en 1784, mais les métiers construits en bois résistaient mal aux chocs provoqués par la « chasse » mécanique de la navette et il faudra attendre 1860 pour que le métier mécanique soit adopté par les tisseurs. Ainsi en 1845 seule la firme Duesberg & Pirenne possède des métiers mécaniques. En 1860, lors de l'exposition industrielle de Verviers, le Verviétois Mathieu Cormeau présente un métier mécanique sans susciter l'enthousiasme ! Lors de l'exposition de Paris (1867) l'Américain Georges Crompton présente un nouveau métier à tisser où le bois est remplacé par la fonte et le fer. Albert Snoeck acquiert la licence (c'est le premier en Europe). Il achète deux métiers-types ainsi que les plans et engage comme chef monteur le délégué de Crompton. Cette même année, les ateliers de construction « Vve Mathieu Snoeck » sont fondés.

L'essor est donné et plusieurs brevets d'amélioration sont pris par des régionaux tels que Grégoire Laoureux, Emile Bona, Eugène et Félix Mélen. En 1881, Jean Simon Renier mentionne que l'emploi du métier mécanique se répand chaque jour davantage à Verviers. Ainsi la renommée des métiers Snoeck s'établit. Aux expositions de Barcelone (1888) et de Paris (1889), Snoeck reçoit les plus hautes distinctions pour des métiers divers, pour étoffes, draps classiques et militaires, feutres. Snoeck lance sur le marché en 1886 et en 1906 de nouveaux métiers battant 100 duites/minute.

A côté de Snoeck, il y a d'autres constructeurs, ainsi la société Houget & Teston présente dans son catalogue de 1875 des métiers à tisser modèle saxon et des métiers Jacquard. Lors de l'exposition de Bruxelles en 1880, on mentionne le constructeur Leporcq fils.

Les apprêts

Les apprêts comportent les différentes opérations que doivent subir les tissus depuis la sortie du métier à tisser jusqu'à ce qu'ils soient livrés aux confectionneurs. Ces opérations sont nombreuses (lavage, foulage, lainage, tondage, ramage, teinture...). Nous mentionnerons, ici, celles où les constructeurs verviétois se sont illustrés.

Lavage-Foulage

Vers la moitié du XIX^e siècle, on réalise les deux opérations simultanément. Le lavage élimine les impuretés : poussières, graisse de laine, tâches d'huile, ainsi que les produits d'ensimage et d'encollage. Lors du foulage, le tissu de laine est feutré par l'action mécanique et la température de l'eau savonneuse. Ce feutrage provoque un retrait du tissu qui va le stabiliser partiellement. La fouleuse-laveuse présente un profil haut, profond et une largeur voisine de deux mètres. Au-dessus et en arrière se trouvent de gros rouleaux en bois munis d'un dispositif de rappel du tissu. 5-6 pièces de tissus sont cousues et traitées (lavage en boyau). La température est proche de 60°C. Après exprimage, les pièces sont rincées. Il existe également des laveuses «au large » qui évitent la formation de plis. Les principaux constructeurs sont H. Duesberg-Bosson, Valençon, Grand'Ry-Kaivers, Houget, Snoeck et J.F.Raxhon.

Les « rames »

Après le lavage-foulage, les tissus sont fixés sur des cadres afin de les sécher et de leur donner une stabilité dimensionnelle. Ces «grandes-rames » avaient une longueur comprise entre 40 et 60 mètres. Jean Simon Renier signale que la place Saucy fut la dernière, en 1840, à posséder des rames. Dès la moitié du siècle les rames intègrent les usines dans des locaux chauffés au moyen de tuyaux de vapeur. Les premières rames furent importées d'Angleterre en 1855. Elles étaient à parcours vertical d'une hauteur de 5 à 7 m ! Très rapidement nos constructeurs proposent des rames horizontales à 4 ou 6 parcours chauffés par des serpentins disposés entre les parcours. En vue d'économiser l'énergie et augmenter le rendement, les rames sont entourées de murs de briques. Dans un catalogue verviétois de 1885 les caractéristiques de la rame sont décrites, «rames avec chaufferie contenant 450 tuyaux pouvant sécher 1800 à 2000 m en 12 heures. Encombrement 16,65 m de long, 3,25 m de large, hauteur 2 m, prix 11.000 francs ».

Cinq constructeurs ont fabriqué des rames : Jean Longtain, Albert Snoeck, Henri Duesberg-Bosson, Crosset & Debatisse, et Houget.

Le Tondage

Au XVIII^e siècle le tondage était réalisé en employant d'énormes et lourdes cisailles appelées «forces » que le tondeur appliquait sur le tissu. En 1809, Laurent Mathieu Faux met au point des tables à tondre mécanisées et en réalise des dizaines.

En 1821, Biolley achète à John Collier de Paris une tondeuse à lames hélicoïdales disposées autour d'un cylindre : c'est la tondeuse «transversale », car elle tond dans le sens de la trame. Julien Désiré Houget vient la monter et très rapidement il s'installe avec sa famille à Verviers. Désiré Houget, associé à Charles Teston, va transformer en 1823 la tondeuse transversale en tondeuse longitudinale qui sera sur le marché dès 1830 et qui augmente fortement la productivité. A ce jour les tondeuses modernes travaillent toujours suivant le même principe.

En 1860, il y a cinq constructeurs de tondeuses à Verviers : Houget & Teston, Neubarth & Longtain, Jean Philippe Troupin, J. Bosson et J. Fairon.

Signalons la création en 1876 de la firme Nicolas Paulus, spécialisée dans l'aiguillage, la réparation et la transformation des tondeuses.

Décatissage et teinture

L'opération de décatissage, qui permet de délustrer le tissu, de le fixer de façon qu'il n'y ait pas de déformation, fut introduite à Verviers en 1826 par Otto Duesberg-Fredereci. Le pays lui envoie des tissus à décatir mais, à notre connaissance, aucun appareil de décatissage ne fut construit à Verviers.

La teinture de la laine était, elle, un quasi-monopole des fabricants d'Eupen au XVIII^e siècle et il a fallu attendre 1770 pour que cette opération se réalise chez Raymond Biolley. Les constructeurs verviétois se sont peu spécialisés dans la fabrication de cuves de teinture, nous signalerons Georges Fettweis en 1899 et les Ateliers Ortman, dont la production était principalement destinée à l'industrie locale.

Eugène Mélen et Célestin Martin

Nous ne pourrions terminer ce chapitre sans évoquer «deux hommes utiles sortis du Peuple », observateurs, transformateurs, novateurs, inventeurs et qui ont contribué à l'essor de la construction de machines textiles mais aussi à l'explosion de l'industrie locale au cours de la deuxième partie du XIX^e siècle.

Eugène Mélen (1815-1880) est né à Cornesse et Célestin Martin (1826-1876) à Bilstain. Leur formation se limite à l'école primaire et dès l'âge de 12 ans ils vont accumuler une expérience professionnelle.

Eugène Mélen est d'abord apprenti menuisier à Cornesse puis menuisier à Verviers, Bruxelles et Charleroi. Au cours d'un congé à Cornesse, il observe un ami tisserand et rapidement il cherche à mécaniser le métier à tisser. A 22 ans, il est engagé par Houget & Teston afin de construire «son » métier mécanique à tisser, par après il perfectionne l'échardonneuse. Il est nommé «voyageur » pour le placement en Europe du matériel construit par cette firme, qu'il quitte en 1855 pour devenir directeur des établissements du Sultan à Constantinople, pour la fabrication des draps militaires et des fez.

En 1858, il rentre à Verviers, riche d'esprit et d'argent, s'associe à Richard Sirtaine et implante la fabrication de fez à Verviers, mais cette activité se termine en 1862, vu la concurrence turque et autrichienne. Cet insuccès le stimule et l'oriente vers le lavage de la laine en suint, qui était considéré comme le parent pauvre de la transformation de la laine. Par des perfectionnements progressifs, il aboutit à la construction d'une desuinteuse-laveuse continue baptisée « Léviathan » (nom du plus grand navire de l'époque). Entre 1866 et 1880, 300 léviathans furent construits principalement par «la société verviétoise de construction de machines » et expédiées jusqu'au cap de Bonne Espérance ! Mélen améliora également le blanchiment et le carbonisage (épaillage chimique) des laines.

Quant à Martin, il commence son expérience professionnelle à 12 ans comme apprenti en filature, puis pendant 5 ans il est surveillant des travaux du chemin de fer Verviers-Herbesthal. A 18 ans il est apprenti-dirigeur à la filature François Biolley, à 19 ans responsable de la succursale de cette firme à Forges-Thiry (Theux). A 26 ans, il est engagé par Iwan Simonis pour diriger la filature aux Surdents. Il devient son propre maître en reprenant la filature de Forges-Thiry à l'âge de 34 ans, et y installe un atelier de construction de machines textiles qui sera rapidement transféré à Verviers, là il va tout d'abord perfectionner l'échardonneuse au point d'en tripler le rendement. Il est l'inventeur d'un brisoir-graisseur et principalement des continus diviseurs à lanières pour la filature cardée. Pendant la période de 1869-1874, Martin a livré 77 machines à échardonner, 80 brisoirs-graisseurs et 755 continus diviseurs à lanières. Martin cède le brevet couvrant l'invention du continu diviseur en Angleterre pour un montant de 150.000 francs et en France pour 250.000 francs en 1873.

La société industrielle et commerciale de Verviers, via la Fondation Gouvy-Deheselle, crée un prix «à l'auteur de la découverte, invention ou application qui, pendant la période quinquennale écoulée, a le plus contribué au progrès et à la prospérité de l'industrie lainière de l'arrondissement de Verviers». En 1869, Eugène Mélen sera le premier lauréat de ce prix «pour les améliorations qu'il a apportées au lavage de la laine». Le deuxième prix fut attribué à Célestin Martin, en 1874, «pour les améliorations qu'il a apportées dans les machines de filature »

Terminons en paraphrasant Ernest Gilon « Mélen et Martin n'ont pas seulement légué à la société des appareils qui ont permis d'introduire de nouvelles branches de travail à Verviers et de doter l'industrie de nouveaux éléments de succès et de richesse, ils ont aussi légué, par leur activité et leur persévérance au travail, un grand exemple ».

Jean KNOTT

Orientation bibliographique

Iwan Longtain, *Histoire de la machine textile verviétoise*, Verviers, Hexachordos, 1987

Jacques Wynants, *Ainsi naquit une industrie*, Verviers, C.I.E.P, 1984

Jean Simon Renier, *Histoire de l'industrie drapière*, Liège, De Thier 1881

Pierre Lebrun, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique (1770-1847)*, Bruxelles, 1979

Ernest Gilon, *Célestin Martin*, Verviers, Gilon, 1876

Ernest Gilon, *Eugène Mélen*, Gilon, 1881

L'ARCHITECTURE ET L'IMPLANTATION DES USINES TEXTILES

Quoiqu'on l'écrive encore parfois, les "qualités spéciales" des eaux de la Vesdre n'ont joué aucun rôle déterminant dans la naissance de l'industrie lainière verviétoise. Par contre, la largeur exceptionnelle de la vallée à cet endroit a permis la construction d'un système complexe de canaux parallèles dérivés de la Vesdre, rendant possible une grande expansion de cette industrie. Les eaux ainsi canalisées mettaient en mouvement les pilons des fouleries tout en alimentant les teintureries et les lavoirs à laine. Les moulins à foulon, semblables à des moulins à farine, avaient besoin d'une chute d'eau suffisamment puissante; aussi les fouleries s'égrenaient-elles le long des canaux, à une certaine distance l'une de l'autre.

La "manufacture" et l'usine du début de la révolution industrielle

Dans la seconde moitié du XVIII^e s., l'augmentation de la production et des ressources va permettre à quelques industriels d'édifier une "manufacture": celle-ci sert d'entrepôt et de lieu d'emballage – il y en avait déjà auparavant –, mais en plus elle centralise certaines opérations – comme le lavage, la teinture, le foulage, le pressage, le ramage, le lainage et la tonte du drap,... – qui, jusqu'alors, étaient pratiquées dans des établissements séparés et dispersés. Toutefois, la fabrication proprement dite – le filage, le tissage,... – s'effectue toujours à domicile, dans des ateliers familiaux.

La "maison Closset", de style dit " Louis XV", place Saucy, 138-142, aujourd'hui réhabilitée en bureaux et logements sociaux, est un excellent témoin de ce premier type d'usine. Il semble qu'à l'origine, la moitié seulement du bâtiment existait et servait d'habitation (la partie droite, dont les trumeaux sont plus larges que ceux de gauche?). En 1775, Il fut acheté – avec d'autres maisons – à Pierre Joseph de Malempré par Paul Vandenbrouck, l'époux de Margareth Peltzer (leur fille Suzanne épousera Jean-Henri Peltzer), fabricant de drap, rue Neuve, à Hodimont. C'est apparemment peu après que la maison fut doublée et exhauscée (le 4^e niveau est sans bandeau et la toiture à la Mansart) pour ne plus servir qu'à un usage industriel.

Toujours est-il que cette usine est tout à fait semblable à une habitation de l'époque, mais en beaucoup plus vaste; dans son état de la fin du XVIII^e s., elle compte en effet huit travées au lieu des trois ou cinq habituelles; cinq niveaux relativement bas – dont un dans les combles –, au lieu de deux ou trois; les vides l'emportent largement sur les pleins, notamment dans la partie gauche aux trumeaux très étroits; les baies sont nombreuses, elles occupent quasi toute la hauteur de chaque niveau et leur seuil est fort bas; le pignon droit, de trois travées, est également percé de baies semblables à celles de la façade principale: tout concourt à laisser pénétrer le plus de lumière possible afin d'éclairer au maximum les surfaces de travail.

Par contre, la profondeur du bâtiment reste relativement modeste, semblable à celle d'une habitation; elle est d'ailleurs conditionnée par la longueur des poutres disponibles et la difficulté d'éclairer la partie centrale de l'édifice si on l'élargissait. Les quatre niveaux de huit ancrs placées entre les baies et à l'extrémité droite du bâtiment ont peut-être été ajoutés au début du XIX^e siècle, lors de l'introduction des machines, afin de renforcer la fixation des entrails soutenant les planchers et de solidariser les murs de façade. Quant aux matériaux, la brique – peinte à la chaux – a été utilisée pour les murs; la pierre calcaire pour les encadrements des baies et le soubassement; l'ardoise pour la toiture; c'est la façon la plus habituelle de bâtir au XVIII^e siècle dans notre région.

La mécanisation de l'industrie lainière verviétoise débute avec l'arrivée de William Cockerill: il met au point les premières machines utilisées pour le cardage, le filage (1800) et le tissage (navette volante, 1802). Dès lors, la fabrication, qui jusqu'alors se faisait à domicile, peut être concentrée en ville: dans la première décennie du XIX^e siècle, on assistera donc à une vaste campagne de construction et d'aménagement des fabriques.

Si nous avons examiné en détails l'architecture de la "manufacture" du dernier quart du XVIII^e siècle, bien qu'elle sorte de la fourchette chronologique fixée pour cet ouvrage, c'est que la plupart de ses caractéristiques se retrouvent dans les bâtiments industriels de la première moitié du XIX^e siècle. Les entrepreneurs et rares architectes – M. Beyne, de Liège, Henri Douha et Auguste-Marie Vivroux, de Verviers – n'ont pas eu à s'inspirer de l'étranger pour en arriver là: il leur suffisait de continuer à appliquer les formules du siècle précédent, mais en construisant toujours plus long – jusqu'à 50 travées! – et de plus en plus haut – au moins trois niveaux et jusqu'à six, les combles brisés, à la Mansart ou en (demi-) croupes, en abritant un ou deux en plus. Mais seuls les fabricants qui ont su résister à la crise économique des années 1815 pouvaient se permettre d'édifier de très vastes usines.

Comme pour les habitations, les constructeurs veillaient à orner modérément les usines au moyen d'un ou de plusieurs des éléments suivants: baies en plein cintre, voire galerie ouverte, au rez-de-chaussée; frontons triangulaires au centre ou aux extrémités; lucarnes à fronton; chaînes à refends ou à déharpement aux angles; travées en saillie; pignons à redents ou en doucines affrontées. Aucun triomphalisme exagéré dans tout cela. Dans deux cas seulement, dont un dans une commune périphérique (Charneux), l'entrée était médiévale, avec créneaux et échauguettes sur l'angle. Presque toujours, l'ensemble des bâtiments industriels était entouré d'un mur et/ou de grillages.

Quant à la maison du propriétaire, elle s'isole souvent dans un agréable jardin et s'éloigne quelque peu d'une fabrique devenue bruyante – nous allons le voir – par ses mécaniques et machines à vapeur; mais elle n'en reste pas moins proche de l'usine qu'elle continue à surveiller...

Quelques adaptations s'avéreront cependant nécessaires, liées aux nouveautés issues de la révolution industrielle. Avec, dès 1799-1800, l'introduction progressive de machines d'abord en bois puis en métal, il importait de renforcer les planchers qui devaient supporter un plus grand poids: les extrémités des entrails seront dès

lors soutenues par des consoles – voire des poteaux – et solidarisées à la maçonnerie par des ancrs; on glissera des poteaux en bois sous les entrails et on les étayera par des aisseliers; ce dispositif créait ainsi deux vastes halles longitudinales séparées par des poteaux. En aboutant plusieurs entrails, il devenait possible, grâce à ces renforts verticaux, de donner plus de profondeur aux bâtiments – elle passe de 5,30 m à 16 m maximum – et de ménager une troisième halle centrale, réservée aux déplacements des personnes et au transport des marchandises; cette sorte de corridor n'exigeait pas autant de lumière que les machines rangées à proximité des fenêtres; un supplément de clarté pouvait d'ailleurs être obtenu en ménageant des niveaux plus élevés qu'auparavant et donc des baies plus hautes, dont les linteaux droits, avec ou – le plus souvent – sans clé, alliaient ainsi le style dit “Louis XVI” – encore en vigueur chez nous à cette époque – aux besoins fonctionnels.

Ce type d'usine, quoique toujours très semblable à la “manufacture” d'Ancien Régime, continuait à répondre aux besoins nouveaux de l'industrie textile. Toute en verticalité, elle pouvait aisément se conformer aux nécessités de la division du travail, chaque niveau correspondant à une étape de la fabrication. La laine lavée était acheminée dans les combles par un tire-balle, ornement obligé et caractéristique de l'usine textile; elle y était triée – plus tard séchée (rames chaudes) –, puis, de là, elle descendait progressivement vers le rez-de-chaussée pour subir les diverses opérations exigées par la confection du drap.

Les nouvelles mécaniques étaient d'abord actionnées par la force motrice issue d'une roue hydraulique, voire de plusieurs; les usines plus modestes utilisaient aussi le manège à chevaux. Là encore la disposition verticale convenait particulièrement bien: reliées à une transmission par arbres, poulies et courroies, les machines restaient relativement proches du moteur qui les actionnait, système qui limitait le plus possible les pertes de puissance. Comme jadis les fouleries, les nouvelles usines se devaient de garder une certaine distance entre elles afin de pouvoir bénéficier d'une chute d'eau suffisante; aussi continuaient-elles à s'égrener le long du “Canal des Usines”.

La machine à vapeur – les deux premières sont installées à Verviers en 1816 – va se substituer progressivement à la roue à aubes; toutefois, l'énergie hydraulique continuera à être utilisée dans de petites usines, voire en complément ou suppléance dans les gros établissements: le “Canal des Usines” ne sera supprimé à Verviers qu'en 1906. Mais l'eau, comme force motrice, devient moins nécessaire; aussi voit-on des usines s'établir le long de cours d'eau à faible débit, notamment dans les campagnes. D'autre part, une certaine distance entre les usines n'est plus indispensable: elles peuvent se concentrer en ville et s'installer les unes à côté des autres; l'eau reste cependant essentielle pour alimenter la chaudière, pour laver et teindre la laine: les usines continuent à se fixer le long de la Vesdre et des canaux.

La machine à vapeur ne modifie en rien la structure verticale de l'usine: elle est installée dans un bâtiment annexe, sans étage mais assez élevé, comportant trois ou quatre travées soulignées par de hautes baies en plein cintre presque toutes aveugles. Son emplacement est variable: plus puissante que la roue hydraulique, elle ne doit plus nécessairement être établie au centre de l'usine. On la trouve le

plus souvent à l'une des extrémités, sans doute pour limiter les risques d'incendie, mais aussi parce qu'en cet endroit le bâtiment qui l'abrite ne masque pas les baies assurant l'éclairage. La machine à vapeur est rarement installée au centre, si ce n'est dans les usines entièrement nouvelles, généralement situées dans les communes rurales avoisinantes (comme chez Snoeck et Xhibitte à Charneux...); l'emplacement central permet de construire une fabrique beaucoup plus longue; il en est de même lorsqu'une machine à vapeur est placée à chacune des extrémités, ce qui était le cas dans l'usine d'Iwan Simonis aux Surdents (5 niveaux, plus 2 dans les combles, et 18 travées totalisant 42 m; démolie depuis peu).

Quant à la cheminée de la machine à vapeur, elle est à section polygonale, le plus souvent carrée; quelquefois, un ornement en forme de couronne la coiffe, sans doute pour éviter les turbulences. Lorsqu'elle est en maçonnerie – c'est le plus souvent le cas – elle est à section décroissante; à distances régulières, l'épaisseur de ses murs va en diminuant, grâce à des retraites intérieures d'une demi-brique; celles-ci permettent en même temps d'asseoir les échafaudages nécessaires à la construction.

L'usine dite "fonctionnelle"

Dès 1830 déjà, mais surtout à partir de 1840, apparaît progressivement une usine plus simple, moins ostentatoire; elle n'exclut d'ailleurs pas le type précédent, dont elle ne diffère pas fondamentalement, étant toujours toute en verticalité. Mais les caractères traditionnels disparaissent, phénomène que l'on retrouve d'ailleurs dans la construction des habitations "à bon marché": la pierre calcaire n'est plus utilisée, sinon pour les appuis de fenêtre et les seuils de porte; les baies sont à arc surbaissé en briques; un simple toit à deux pans se substitue au toit à la Mansart et à croupes; les éléments décoratifs s'estompent pour finalement disparaître: l'usine devient un simple parallélépipède en briques. C'est ce qu'on appelle le "rationalisme fonctionnel", non pas que l'usine soit plus fonctionnelle qu'auparavant – elle n'est pas mieux adaptée à la fabrication des draps –, mais parce que, avant tout autre caractère, son architecture privilégie la fonction pratique de l'édifice.

Ce type d'usine, réduite à l'essentiel, permet d'abaisser au maximum le coût de la construction. Parfois plus petite que les précédentes, elle est commandée par des fabricants moins aisés, qui ont dû attendre plus longtemps avant de se lancer dans de nouveaux investissements. Quelques fabricants importants en édifient également, mais rarement en plein centre urbain; cependant, l'architecte Auguste Vivroux – le fils d'Auguste-Marie – construit, par exemple, en 1853 un lavoir pour la firme Grand'Ry-Poswick (future Lainière) à deux pas de l'hôtel de ville de Verviers; notons qu'il édifie en 1862-1864 à Schio en Italie, pour Alessandro Rossi, une énorme fabrique de 80 m de long, 14 de large, sept niveaux, 125 colonnes de fonte en deux files, 330 fenêtres et 52 lucarnes.... On trouve plus souvent ce type d'usine fonctionnelle en dehors du centre urbain, dans des lieux alors quasi déserts, là où elle ne doit pas servir de vitrine aux fabricants qui la font édifier: elle n'est qu'une "succursale" – parfois plus grande d'ailleurs! – de leur usine principale.

Mais ces lieux quasi déserts ne le seront plus longtemps. C'est que le chemin de fer s'est installé à Verviers; la gare est inaugurée en 1843 dans le quartier de Gérardchamps, en dehors du centre urbain: l'ouest de la ville s'ouvre aussi à l'industrialisation. Cependant, la prolifération d'usines serrées les unes contre les autres n'est pas que bénéfique: la Vesdre et le "Canal des Usines" sont de plus en plus pollués, à fortiori lorsque les laines du Cap, d'Australie et surtout de La Plata, extrêmement souillées, commencent à être utilisées à Verviers aux alentours de 1850; à la recherche d'une eau plus propre, les industriels installent leurs fabriques vers l'amont, jusqu'aux Surdents: le quartier de l'est se développe à son tour au point qu'en 1876 y sera ouverte une autre gare. Le danger de voir l'industrie textile verviétoise quitter la Ville et s'échapper vers Dolhain, Goé, Membach... sera définitivement écarté par la mise en service du barrage de La Gileppe en 1878: il fournira partout une eau pure, non calcaire et au débit régulier; dorénavant l'usine textile pourra être installée n'importe où dans la ville de Verviers...

Si l'usine dite fonctionnelle ne voit pas sa structure fondamentalement modifiée, on y décèle cependant quelques éléments nouveaux. Les escaliers principaux – parfois ajoutés à des usines du type précédent – sont placés à l'extérieur des bâtiments, dans une tour accolée, centrale ou latérale: ils permettent une évacuation plus rapide et plus sûre en cas d'incendies, qui ne sont pas rares dans l'industrie textile; ils libèrent des surfaces de travail et facilitent la construction. La cheminée de la machine à vapeur se termine parfois par un tronc de cône métallique à section ronde ou bien elle est entièrement de section ronde, offrant ainsi moins de prise au vent; elle s'élève de plus en plus haut, un peu comme la flèche d'une cathédrale. Alors qu'à Verviers même une usine à gaz est construite en 1834-1835 dans l'enclos des Récollets, des gazomètres permettant l'éclairage des ateliers apparaissent dès 1840 dans certaines usines périphériques.

Dans les années 1830, la production de fonte au coke s'accroît très fortement; devenue meilleure marché, la fonte est bientôt utilisée dans les usines: fines colonnes à la place des poteaux de bois, escaliers intérieurs en colimaçon, semelles sous les extrémités des entrails, châssis de fenêtre et leurs divisions avec ouvrants d'aération dans leur partie haute,... Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, des voûtains de brique couverts d'une chape en ciment commencent à remplacer planchers et plafonds, notamment dans les caves et dans l'abri de la machine à vapeur; ils s'intercalent entre des poutrelles en double T s'appuyant sur des colonnes de fonte et sont plus efficaces en cas d'incendie.

L'usine horizontale à sheds

Mais à côté de ces usines devenues "classiques", une usine de structure totalement nouvelle est en train de naître. La puissance des machines à vapeur ne cessant d'augmenter, la verticalité ne s'impose plus: les locaux peuvent s'étendre horizontalement, au sol, sans étage, pour une meilleure diffusion de l'énergie mais aussi pour faciliter la manutention; c'est que les déplacements verticaux sont moins rapides et plus coûteux que les déplacements horizontaux. L'éclairage n'est plus latéral mais zénithal; il se fait par des "sheds" ou combles asymétriques, d'abord à fermes en bois, puis en fer; le toit est à deux versants, en forme de dents de scie; le versant le plus court est vitré, abrupt (60-70°) et plus ou moins

orienté vers le nord: il permet un éclairage uniforme des ateliers, sans éblouissement ni effet de serre, tandis que sa pente empêche l'accumulation de la neige, obstacle à la lumière; l'autre versant sert de couverture opaque.

La structure de l'usine horizontale se trouve ainsi allégée – d'où bientôt l'utilisation d'ossatures métalliques à remplissage de briques – et les incendies éventuels facilement circonscrits; la mise en œuvre s'en trouve accélérée, et le tout se révèle moins coûteux. Selon le témoignage de Jean-Simon Renier en 1881, dans la région verviétoise ces sortes d'usine à sheds portent le nom de "rêkèms": aucune fenêtre ne donnant sur l'extérieur, les ouvriers s'y sentaient emprisonnés comme au dépôt de mendicité de Reckheim...!

L'usine horizontale apparaît à Verviers vers 1870 pour la filature de la firme Hauzeur-Gérard, mais elle est d'implantation un peu plus précoce dans les campagnes des communes avoisinantes (à Thimister – ce serait la première usine belge à sheds, en 1856 ? –, à Ensival et à Pepinster en 1866). C'est que ce type d'usine exige beaucoup de terrain, lequel est davantage disponible en région rurale et sans doute moins coûteux. A Verviers, c'est dans la périphérie qu'il apparaîtra, dans les quartiers récemment industrialisés, c'est-à-dire à l'ouest (Gérardchamps) et à l'est de la ville: beaucoup de terrain y reste encore disponible.

L'usine à façade "monumentale"

On pourrait croire qu'avec l'avènement des "rêkèms", l'architecture industrielle se tourne définitivement vers le progrès, le structurel, le fonctionnel pur. Or c'est alors qu'un retour vers le passé se dessine, du moins chez les industriels qui en ont les moyens: l'éclectisme et le style "historique" envahissent aussi l'usine, comme ils le font déjà dans l'habitation privée. En fait ces deux tendances sont souvent associées, une usine radicalement moderne étant masquée par une façade principale de style éclectique, avec des ouvertures complexes, de fausses baies, des ornements – frises, têtes de béliet, ... –, des travées et panneaux en relief ou en creux, des briques de formes, couleurs et dispositions variées, en retrait ou en relief, des ancrs de formes variées... L'usine sert d'image de marque à l'entreprise; elle apparaît même dans les en-têtes de lettre et de facture; les initiales ou le nom du propriétaire s'étalent sur les façades ou les cheminées. Le bourgeois prospère, parfois anobli, manifeste au grand jour sa richesse et son pouvoir : c'est bien lui le "seigneur" de la Ville...

Paul BERTHOLET

Orientation bibliographique

Catherine BAUWENS, *Le patrimoine industriel de la région verviétoise*, Namur-Dison, 1994, 192 p.

Paul BERTHOLET, *Verviers et sa région en gravures*, Liège, 1981, 118 p.

Pierre BRICTEUX, *Le patrimoine industriel verviétois*, dans *Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles*, n° 11, 1988, p. 37-46

J. SPORCK, *Le rôle de l'eau dans la localisation de l'industrie lainière dans la région de Verviers*, dans *Bulletin de la Société Belge d'Etudes géographiques*, t. XVII, 1949, p. 154-172

L' INCIDENCE DE L'EAU DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

Si le XIX^e siècle verviétois est d'or, la couleur du précieux métal est indiscutablement le bleu. Au cœur d'importants enjeux, l'or bleu occupe une place majeure tant dans le développement industriel que dans l'amélioration des conditions de vie de la Bonne Ville de Verviers. En très peu d'années, on assiste à un véritable changement dans les comportements et les habitudes quotidiennes ; il est vrai que quelques hommes entreprenants sont parvenus à dompter la nature à leur profit en réalisant d'évidentes prouesses techniques : l'édification d'un barrage dans la vallée de la Gileppe est un réel exploit qui symbolise parfaitement l'esprit du temps. Les actes posés alors continueront d'avoir des incidences tout au long du siècle suivant.

Une rivière à plusieurs usages

Dans leur grande majorité, les usines, comme le montre le plan Simonon, ne se situent pas au bord de la rivière mais le long de dérivations (biez ou canaux). À la fin du XVIII^e siècle, leurs besoins en eau ne cessent d'augmenter. Les prises d'eau sont alors rudimentaires. Certains industriels puisent l'eau dans la rivière ou dans le canal tantôt comme source d'énergie pour actionner une roue, tantôt dans les opérations de traitement de la laine. Situés à deux lieues de la ville, des fumeurs et des laveurs de laine utilisent une eau provenant des fontaines, que des charrettes à tonneaux leur fournissent moyennant rétribution. Pour toutes ces industries, il va de soi de rejeter l'eau à la rivière après usage, accompagnée de résidus de savon, de déjections et autres teintures. À cette époque, on parle déjà de la pollution de la Vesdre.

Au début du XIX^e siècle, l'utilisation de l'énergie hydraulique par les premières machines mécaniques à filer et à carder la laine, puis par les navettes volantes, contribue à un établissement plus dispersé des industries le long de la vallée, en dehors du centre urbain. À partir de 1816, l'usage de la machine à vapeur comme source d'énergie plus puissante et dont la chaudière consomme peu d'eau entraîne une concentration des établissements industriels dans la ville, où ils profitent de facilités commerciales et d'une main-d'œuvre abondante. L'intensification du lavage des laines pousse aussi progressivement les fabriques à lancer sur le canal un pont à rincer la laine d'où plongent dans l'eau des bacs (ou bots) remplis de laine dégraissée à l'eau tiède ou à l'urine, que l'ouvrier frappe ou agite au moyen d'un râteau de bois. À partir de 1863, ces ponts seront remplacés par le léviathan, machine due à l'inventivité du Verviétois Eugène Mélen.

Pollution de la Vesdre

Vers 1845, aux laines dites européennes (qui perdent de 20 à 35% de leur poids en impuretés lors du traitement) se substituent des laines dites coloniales qui perdent 50 voire 75% de leur poids en suint, chardons, terre et autres matières étrangères à la rivière. Les techniques évoluent : l'épluchage manuel des laines cède la place à l'échardonneuse. La pollution progresse : sur 2.100 tonnes de laines traitées vers 1790, 580 tonnes retournaient à la rivière comme déchets. En

1870, sur 65.000 tonnes traitées, 48.750 représentent des déchets. De plus, dès 1865, les industriels appliquent aux laines le carbonisage ou épaillage chimique (ce système permet de détruire les fibres végétales par trempage dans un bain sulfurique dilué qui n'attaque pas les fibres animales de la laine).

Alors que les lainiers verviétois deviennent les plus grands spécialistes mondiaux de la laine lavée, force est de constater la dégradation de la qualité de l'eau de la Vesdre du fait de la concentration des usines : impuretés et produits utilisés pour le lavage, bains des teinturiers, argile et produits chimiques des bacs de foulerie. Dès les années 1850, on se rend compte que la pollution de la Vesdre constitue un handicap majeur au bon fonctionnement de l'outil industriel et à sa productivité.

Certains industriels préfèrent alors quitter le bassin de la Vesdre et s'installer le long de la Hoëgne ou en Prusse, tandis que d'autres tentent de résoudre ce problème en installant leur matériel plus en amont de la rivière... à la recherche d'une eau plus pure. Cet exode des établissements qui assurent sa prospérité inquiète les autorités communales de Verviers. De longue date, celles-ci ont pourtant multiplié les mesures curatives, préventives et coercitives. Mais les règlements et interdictions restent lettre morte devant la désinvolture des industriels. Les patrons considèrent l'observance des règlements comme une entrave au développement de la production. L'autorité communale, qui compte en ses rangs des industriels, contribue, il est vrai, au laxisme ambiant. La sécheresse des étés 1856, 1857 et 1859 accentuera les inquiétudes et les menaces qui pèsent sur les intérêts futurs de l'industrie verviétoise.

Quels remèdes ?

Initiatives privées, des solutions sont proposées, partielles. En septembre 1857, le ministre de l'Intérieur charge l'ingénieur-chef des mines Eugène Bidaut *d'étudier les moyens d'augmenter le débit des eaux de la Vesdre*. Quelques semaines plus tard, le projet de l'ingénieur bruxellois Le Hardy de Beaulieu suscite l'enthousiasme de quelques industriels et mandataires locaux, dont le bourgmestre Ortmans-Hauzeur : il propose en effet de créer une distribution d'eau tant industrielle que ménagère. Cet enthousiasme n'est pas unanimement partagé. L'intérêt immédiat conduit alors à se préoccuper du seul débit de la rivière.

Or, en raison de travaux de déboisement et d'assèchement entrepris, depuis 1834, dans les forêts de l'Hertogenwald, le débit de la rivière connaît aussi des fluctuations telles que l'usage régulier de l'outil industriel n'est plus garanti. Rivière au débit jusque-là régulier, la Vesdre se transforme progressivement en torrent. Responsable des travaux dans l'Hertogenwald, l'État est montré du doigt ; c'est lui le responsable de la dérégulation de la rivière. C'est lui qui doit en assumer les travaux de réparation. Conscient du laxisme des autorités verviétoises et de la mauvaise volonté des industriels (ainsi que le constate l'ingénieur Dumont, *les industriels souffrent moins de la pénurie d'eau que d'une bonne distribution* et, ainsi que l'écrit Fléchet en 1862, *malgré la diminution du débit de la Vesdre, la production a quintuplé*), le ministre de l'Intérieur accepte néanmoins d'intervenir financièrement dans un projet de régularisation de la rivière. Insistant pour que le choix du site de la Gileppe soit préféré à tout autre comme endroit où installer un

réservoir, il évalue à un quart l'intervention du ruisseau de la Gileppe dans l'alimentation de la Vesdre, donc à un quart son intervention (500.000 francs) dans les travaux à effectuer (1,8 à 2 millions), tout en émettant la condition *sine qua non* que les industriels souscrivent aux sacrifices qui leur seront demandés pour l'exécution de travaux dont ils seront les principaux bénéficiaires (1859).

Rapidement, au moyen de pétitions, l'ensemble des propriétaires d'usines et des industriels établis sur la Vesdre font savoir qu'ils se refusent à bourse délier et imputent à l'État la totale et entière responsabilité de la dérégulation de la rivière. Alors que les autorités communales entreprennent de nombreuses démarches afin d'établir une distribution d'eau, il se trouve beaucoup d'industriels qui ne croient pas en l'utilité d'un tel système *qui ne servira que 1 à 3 mois en été* (1860) ; quelles que soient les initiatives des autorités publiques, ils réclament *le maintien des droits de tous les usiniers fabricants sur la jouissance des eaux de la Vesdre et la retenue des eaux seulement lorsqu'elles sont vraiment abondantes*.

C'est un élément nouveau qui va amener une partie importante des lainiers à revoir leur position. Lors des concours des expositions de Londres en 1855 et 1862, le jury international a relevé plusieurs défauts, tant dans les couleurs que dans le toucher des matières, imputables à la pénurie d'eau et à son impureté. Ces résultats décevants poussent les lainiers concernés par le désuintage, le dégorgeage, la teinture des laines, fils et tissus, et pour lesquels il importe que l'eau soit de qualité, à exiger que chaque atelier dispose d'une eau pure et vierge de toute manipulation industrielle.

À la quantité et à la régularité, il convient donc d'ajouter la qualité d'autant que, depuis 1858 et la publication d'une étude de l'anglais F.O. Ward, les lainiers se rendent compte, grâce au conseiller Chapuis qui les informe du contenu de cette étude, du préjudice considérable que porte à leur production l'usage d'une eau calcaire : le calcaire, en effet, double la consommation de savon – *qui coûte très cher* – dans le lavage de la laine et, dans les opérations de foulage et de rinçage, *il donne à la laine un aspect gras et rude, et l'empêche de bien prendre la teinture*. Or la Vesdre traverse une forte bande calcareuse (600 hectares) entre Nasproué, Hévremont et Verviers. En témoignent les incrustations dans les chaudières des machines à vapeur dont le nettoyage coûte aussi en chômage et en détérioration mécanique. Très vite, le préjudice annuel est d'ailleurs estimé à 281.880 francs.

Une analyse des eaux de la Gileppe montre que ce ruisseau contient très peu de sels calcaires ; l'idée d'une distribution d'eau gagne alors de nouveaux adeptes. En 1863, à l'initiative du bourgmestre et par ailleurs grand patron lainier Ortmans-Hauzeur, une Association d'industriels parvient à rassembler un millier de signatures en faveur de la distribution d'eau et surtout un montant de 150.815 francs sous forme d'une souscription à valoir sur la consommation de l'eau de distribution (1863).

Définition du projet

Entre 1856 et 1862, une quinzaine de projets ont fleuri, les uns concernant une simple distribution d'eau ménagère à partir de ruisseaux, les autres plus ambitieux. À l'exception de ceux de l'ingénieur Bidaut, mandaté par le

gouvernement, aucun projet ne se préoccupe de régulariser le débit de la rivière ; l'idée d'une distribution d'eau complète continue de s'imposer. Même l'ingénieur de l'État en est convaincu, alors que sa mission et ses études relèvent du cadre défini par la loi de 1859, à savoir améliorer le débit de la Vesdre, au profit des industriels, à partir de la vallée de la Gileppe...

C'est le conseil communal de Verviers lui-même qui choisit le projet définitif. Les critères de quantité et de qualité d'eau sont décisifs. Sous la conduite de l'ingénieur Carez, entouré de ses collègues Donckier, Detienne, Leclercq, Bodson et Bidaut, des études de terrain sont menées pendant trente mois et aboutissent à un projet ambitieux : l'érection d'un seul barrage, situé en amont d'une bande calcaire, dont le mur en moellons haut de 47,5 mètres sera capable de retenir, jusqu'à une hauteur de 45 mètres, un volume maximum de 12 millions de m³. L'érection d'un seul barrage est préférée à celle de quatre murs moins élevés, malgré l'émoi provoqué alors par la catastrophe de Sheffield, où la digue d'un réservoir a cédé (1864).

Premier barrage du pays, la Gileppe sera l'un des plus imposants d'Europe. Il devait largement satisfaire aux évaluations de consommation les plus optimistes de l'époque (30 millions de m³ par an – la plus forte consommation, en 1882, sera de 14 millions de m³) et permettre le maintien de l'étiage de la rivière réclamé par les industriels (à concurrence de 3 millions de m³ par an). Le choix de son emplacement devait procurer une eau dont la qualité rencontrerait les plus hautes exigences de l'époque, tant pour les industriels que pour les particuliers.

Compter goutte à goutte

En 1876, 179 usines jouissent d'un raccordement à l'eau de distribution ; ensemble, elles consomment plus d'un million et demi de m³. Dès l'année suivante, avec seize raccordements en plus, la consommation annuelle d'eau industrielle a déjà grimpé à plus de 4 millions de m³. Les raccordements ne concernent qu'un quart des entreprises situées sur le territoire de la ville de Verviers. Dès 1881, avec 281 abonnements industriels, la consommation annuelle a atteint son régime moyen : entre 10 et 12 millions de m³. En 1884, lorsque le réseau s'étend à Hodimont, Dison, Ensival, Renoupré, la Pisseroule, Goé et Dolhain, 340 usines sont raccordées. Si la consommation annuelle varie peu, le nombre d'usines raccordées ne cesse de croître et atteint le demi millier en 1900. Il semble bien que l'eau de distribution soit davantage utilisée comme force motrice que comme agent dans les manipulations délicates du traitement de la laine.

Le dernier quart du XIX^e siècle est marqué par des discussions incessantes entre la ville et les industriels au sujet du prix du m³ d'eau que les uns trouvent excessif et l'autre nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire de l'entreprise. La politique de tarification d'eau de la ville aura comme objectif de lier toutes les industries à l'eau de distribution et de les faire renoncer à puiser l'eau dans la rivière. Ce sera un long combat pour changer les habitudes, les entreprises grandes consommatrices continuant à puiser de l'eau (gratuite) à la rivière – dont le débit est régularisé par le barrage – et n'usant de l'eau de distribution (payante) qu'en cas de nécessité : *ce n'est que dans les moments où les eaux sont viciées au*

point de compromettre la réussite de leurs manipulations qu'ils sont forcés de se servir des eaux de la Gileppe.

Une fois que la distribution d'eau assurera la régularité de pression indispensable aux moteurs hydrauliques, on assistera à une multiplication de ces moteurs auprès des petites entreprises incapables d'acheter et d'entretenir des machines à vapeur. Économiques et bon marché, les moteurs hydrauliques utilisés à Verviers passent de 14 à 60 en vingt ans (1877-1897), et ils paraissent avoir favorisé le développement de la petite industrie. Cette tendance se trouve confirmée par la consommation annuelle d'eau industrielle et l'évolution du nombre de raccordements.

Tous comptes faits, la part de l'État dans l'érection du barrage et son aide à la ville se montent à 5,5 millions de francs ; l'intervention de la ville, quant à elle, s'élève à près de 8 millions de francs, soit 4 millions d'investissement dans l'établissement de la distribution d'eau et 4 millions en frais de fonctionnement, d'études, de surveillance, de salaires du personnel et d'intérêt à payer sur les 7,6 millions empruntés. Entre 1859 et 1898, la vente de l'eau a rapporté 7,7 millions à la ville. Quant aux industriels, hormis les quelques souscriptions auprès de l'Association en 1863, ils ont limité au minimum leur intervention dans cette réalisation grandiose. Leur consommation, faible, suffit à peine à couvrir les frais de raccordement et d'extension du réseau souterrain.

Paul DELFORGE

Orientation bibliographique

Paul DELFORGE, *La distribution d'eau à Verviers au XIX^e siècle*, Université de Liège, mémoire de licence inédit, section d'histoire, 1984-1985 (pour une bibliographie complète, p. VIII – XVI)

Paul DELFORGE, *Le problème de l'eau à Verviers au XIX^e siècle*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1988

LES INDUSTRIES DU CUIR, DE LA CHAUSSURE ET DE LA CHAPELLERIE

Trois industries se sont développées dans le sillage de l'industrie textile et ont contribué, au même titre que celle-ci et que la construction mécanique, au formidable essor de Verviers.

Le cuir industriel à Verviers

A côté de l'industrie lainière, Verviers et ses environs se sont encore acquis au XIX^e siècle une grande réputation dans l'industrie des courroies et des articles industriels en cuir. La naissance et le développement de l'industrie du cuir dans la région verviétoise résultent de la conjugaison de trois facteurs. Son implantation dans une région où la tannerie prospère, la prodigieuse expansion de l'industrie textile dès la première révolution industrielle, et le concours d'une main-d'oeuvre très spécialisée qui, dans certains cas, n'atteint sa qualification qu'après plusieurs années d'expérience.

Les industriels eurent à leur portée, dès l'origine, un vaste champ d'expérience. Ils ont toujours profité des conseils précieux des importants constructeurs de machines textiles de la place, des fabricants de garnitures de cardes, des directeurs et contremaîtres des tissages et des filatures de laine cardée et de laine peignée. Pour illustrer d'un exemple frappant l'avantage que Verviers a retiré de cette situation unique, il est bon de rappeler que ce fut un Verviétois, Célestin Martin, qui inventa la lanière de continu. C'est la collaboration d'une ancienne maison de cuirs de la place qui lui permit d'avoir à sa disposition le cuir idéal convenant pour la fabrication si difficile de cette lanière.

A la suite de toutes ces circonstances, l'industrie verviétoise du cuir se développa et s'adapta aux perfectionnements de plus en plus grands que nécessitait le travail de la laine. Dans ces conditions, il était fatal que la fabrication de la courroie de transmission en cuir prit à Verviers une très grande extension car, qui peut le plus, peut le moins; et après tous les progrès réalisés dans la fabrication si délicate des manchons et lanières, les fabricants n'éprouvèrent aucune difficulté à produire la courroie de transmission la mieux appropriée à accomplir son travail : courroies pour grosses machines à vapeur, pour moteurs électriques, pour ventilateurs, etc. Cela fut d'autant plus aisé que, pour la courroie également, le textile exigeait pour ses selfactings, une qualité exceptionnelle.

Toutes ces circonstances ont fait réaliser aux fabricants de courroies et cuirs industriels de tels progrès et des perfectionnements tellement extraordinaires que leurs produits furent adoptés dans les principaux centres industriels lainiers du monde entier.

Si on peut considérer que l'implantation de la corroierie dans la région verviétoise date de 1858, suite à l'initiative de Théodore Houben, il faudra attendre plusieurs années pour que soient créées d'autres entreprises oeuvrant dans le même sens, mais il s'agit en général d'artisans, parfois secondés par quelques aidants, dont l'existence sera éphémère.

Cependant, l'expansion de la profession va se développer dans le dernier quart du XIX^e siècle et c'est surtout dans la dernière décennie que la plupart des firmes vont s'adjoindre la fabrication d'accessoires (manchons, lanières..) tandis que certains iront même jusqu'à tanner leurs cuirs dans leurs propres établissements.

Les fabricants de courroies deviennent prioritaires dès l'introduction du machinisme dans l'industrie. Dès que le moteur à vapeur fut installé, toutes les machines dans les usines recevaient le mouvement par un ensemble d'arbres de transmission, entraînés par des courroies au départ de la machine à vapeur, qui distribuaient à leur tour l'énergie à chaque machine au moyen d'autres courroies, ce qui explique que les usines de l'époque étaient construites sur plusieurs niveaux de manière à centraliser le parc des machines le plus près possible du moteur à vapeur.

Dans la plupart des usines importantes de la place, on trouvait un atelier de corroierie avec un ou plusieurs corroieurs spécialisés, car si une des courroies en activité claquait, il fallait immédiatement la remplacer pour éviter l'arrêt d'une ou plusieurs machines de production. Le corroieur avait à sa disposition soit des courroies de réserve, soit des coupons de cuir qu'il découpait à mesure avec précaution sur un banc de travail. Il affinait les extrémités pour éviter une épaisseur à la jonction ce qui aurait pu occasionner des à-coups à la poulie. La jonction se faisait sans colle, par le passage dans des trous faits avec une alêne d'un lacet en cuir.

Comme on ne connaissait pas encore à l'époque les garants de protection sur les poulies et courroies, il était obligatoire d'arrêter les machines pour graisser plusieurs fois par jour leurs nombreux organes (on ne connaissait pas le roulement à billes). Le personnel féminin devait porter une coiffe pour éviter que les longs cheveux ne se fassent happer par les courroies chargées d'électricité statique. Ces consignes étaient parfois ignorées pour gagner du temps ce qui occasionna pas mal d'accidents graves allant du scalp au bras arraché.

Entreprises du cuir signalées dans le Guide Gilson en 1874

Van – Nytsen & Houben, rue David, fondée en 1858
Loose Frères, autorisés le 22 octobre 1873 (1896 rue des Fabriques)
Dolne Léopold, rue des Fabriques, 13 (1870, premier contact Dolne & Delwaide)
Wauters & Detaille, rue du Marteau
Janssen, rue des Raines
Kupper, rue Sommeleville

Entreprise du cuir signalées dans l'Annuaire du Commerce et de l'industrie de 1891-1892

Chandelle DD., rue de la Station, 1, Ensival
Cornet G., rue du Palais, 138
Coopman Fils, place du Martyr, 33
Cordonnier Michel, pont Saint Laurent, 29
Dolne Gustave et Cie, rue de Dison, 162
Georges Edouard, rue Saint Antoine, 23
Herzet Dubois Ol., rue Spintay, 45
Hauenstein G., rue du Prince, 14
Henrotay J., rue David, 28
Houben et Cie, rue Coronmeuse, 60
Houben TH., rue David, 24
Lafontaine et Dubois, rue de Dison, 49
Lobet S., rue du Collège, 90
Loose Frères, rue David, 40
Radermacker A. rue de Liège, 42
Sironval J., rue du Prince, 60-62
Voos et Gaillard, rue des Fabriques, 17-19

Certaines firmes verviétoises du secteur du cuir ont subsisté très longtemps, certaines même après 1945 : ainsi Coopman & Lafontaine, créée en 1870 (qui deviendront deux firmes distinctes); Houben-Boniver, datant de 1870 également ; Léon Lobet, créé en 1875, qui deviendra Anciens Etablissements Léon Lobet ; Georges Hauenstein, rue des 600 Franchimontois à Andrimont, datant de 1875 aussi ; Victor Cailler, place Saucy, 38, datant de 1879 ; Liégeois & Cailler, créé en 1880 et devenant Hotermans & Cailler en 1881 ; enfin en 1882 : Voos-Dellicour, devenant en 1883 Paul Voos & Weil et en 1889 Voos & Gaillard, rue des Fabriques.

Etablissement Coopmans

En 1870, Louis Coopman et Louis Lafontaine ont déjà une manufacture de cuirs industriels à Mangombroux. En 1886 au plus tard on les retrouve place du Martyr, Cour Sauvage, 25. En 1889, Louis Lafontaine se dissocie pour fonder sa propre corroierie qu'il reprend à Edouard Georges, rue Saint-Antoine.

Dolne et Delwaide

La Députation Permanente de Liège, 12 mars 1873, autorise « le Sieur Dolne à établir une tannerie avec corroierie sur un terrain situé rue des Fabriques à Verviers et à y placer une machine et une chaudière à vapeur ». Le "sieur" Dolne se prénomme Léopold, il avait entrepris avec son père la fabrication des courroies en 1870 et le succès semblant couronner ses efforts, il sollicitait l'autorisation en question. Décédé en 1880, sa femme, restée veuve avec six enfants, cherche à poursuivre l'affaire sous la raison sociale "Vve L.Dolne et Cie", mais finit par la céder à son beau-frère Gustave Dolne qui s'était installé dans le métier rue de Dison. Entre temps Edouard Dolne, fils aîné de Léopold, ayant rencontré le comptable Jules Dewaide chez un drapier, crée une société en commandite simple le 1 mars 1899 et c'est ainsi que la firme Dolne et Delwaide fut fondée.

Théodore Houben S.A.

Théodore Houben installe sous l'appellation Houben et Van Nytsen un petit atelier de corroierie et une fabrique de cuirs industriels rue David. Il continue quelques années plus tard l'exploitation sous son propre nom. En 1898 il achète un terrain rue Mali et construit les premiers bâtiments d'une nouvelle corroierie. Doué d'une intelligence supérieure et animé d'une énergie et d'une volonté rares, il parvint à jeter les bases solides sur lesquelles il a fondé son oeuvre. Esprit ouvert à tous les perfectionnements, il suivit pas à pas le développement de l'industrie textile, et s'attacha en dehors de la courroie de transmission, à la fabrication des articles en cuir les plus délicats: manchon et lanière de continu, manchon de peignage, frotteur de bobinoir.

Léon Lobet

Simon Lobet (1815-1891), ancien bourgmestre de Verviers, propriétaire d'une tannerie, ayant constaté l'importance du commerce des courroies importées d'Amérique, oriente son fils Léon (1849-1926) vers cette branche, et c'est ainsi que celui-ci passe bientôt du négoce à la fabrication en 1875. La firme prend rapidement de l'extension et acquiert promptement une sérieuse réputation, aussi le 1er janvier 1900 une S.A.Léon Lobet voit le jour rue Biolley.

Wertz & Hanlet

L'origine de cette firme remonte à 1896, quand Auguste Fairon et Arnold Wertz s'associent pour fabriquer courroies et cuirs industriels à Dison rue Neufmoulin puis rue Pisseroule. C'est après 1900 que la firme s'établira à Verviers, rue de Limbourg, 1.

L'industrie de la chaussure

Assez curieusement, l'industrie de la fabrication mécanique des chaussures dans la région verviétoise eut une croissance assez parallèle à celle de la chapellerie quand à sa naissance, son importance sociale et économique, son développement et son déclin jusqu'à sa quasi-disparition.

C'est Dison qui compte le plus grand nombre d'entreprises, dont certaines très importantes, tandis que d'autres sont implantées à Verviers, Andrimont, Petit Rechain et Herve. Tous les historiens reconnaissent que c'est à Herve que l'on trouve le berceau de la cordonnerie de Verviers. Déjà en 1780, on relève à Herve 26 cordonniers.

La mécanisation de la profession va accroître la concurrence à la chaussure de Herve, faite de cuir épais et confectionnée à la main, en produisant une chaussure plus fine, plus élégante et surtout moins onéreuse. Aussi il se fonda bientôt à Herve une entreprise de fines chaussures qui deviendra une des plus importantes de la région. Mais à la même époque plusieurs firmes se créent à Dison et Verviers qui vont concurrencer Herve d'une manière irréversible.

Dans la fabrication de la chaussure, la plupart des étapes de la constitution du soulier peuvent se faire à la main ou avec une machine à coudre. Mais les usines importantes disposeront de machines qui interviendront en divers endroits de la fabrication. En 1896, Dison, Verviers et Herve comptent chacune une entreprise de fabrication mécanique de chaussures avec un total de 279 ouvriers (dont 47 à Verviers). Herve, Verviers et Stavelot comptent 7 entreprises de fabrication de tiges de bottines (dont 4 à Verviers) avec 32 ouvriers dont 15 à Verviers. Mais en même temps 107 fabricants « faisant travailler à domicile » occupent 206 personnes plus 68 femmes qui exécutent à domicile des travaux de coupage, piquage et garniture.

En résumé, il existe en 1896, 119 entreprises pour lesquelles travaillent 319 personnes dans les usines tandis que les fabricants en font travailler à domicile 206 et 68 qui travaillent pour ces dernières. Soit au total 594 personnes. Mais le travail à domicile finira par disparaître tant le nombre d'entreprises mécanisées ira croissant.

Les entreprises de chaussures en 1892

Brochard A., rue des Messieurs, 14
Dressens G., rue des Messieurs, 3
Janssen-Durlet, rue Neuve, 57
Leruth H., rue de la Montagne, 84
Mahute H., rue de la Chapelle, 9
Mathieu H., rue des Messieurs, 31
Molinghen M., rue des Foxhalles, 6
Pirnay ED., rue Neuve, 52
Reboulet, rue Neuve, 11
Renier-Donay, rue de la Montagne, 4
Schyns M., rue Grande, 10

Les entreprises de chaussures en 1898

Beaupain, rue Laoureux, 17 et 19
Clipteux E., rue Saucy, 17
Crutzen Frères, rue du Husquer, 13, Dison
Doudlet E., rue Spintay, 69
Durlet P., rue des 600 Franchimontois, 54, Andrimont
Englebert Frères, rue Longue, Dison
Groulard V., rue Xhavée, 52
Janssen A., rue Grande, 21, Hodimont.
Rogister H., rue de la Montagne, 77

Pierre Belmanne

Vers 1900, Pierre Belmanne (1882-1948) installe une manufacture rue du Canal où avec quelques ouvriers il démarre la fabrication des chaussures d'enfants. Il déménage à Mangombroux suite à un incendie.

Alfred Brabant-Charpentier

Alfred Brabant est né à Liège en 1876 et il épouse en 1897 une demoiselle Charpentier dont le père avait fondé une entreprise de pantoufles et de souliers d'enfants. En 1880, il occupait à Pepinster une partie de l'usine de draps des frères Hauzeur et il resta jusqu'au début de 1900 où il ouvrit un magasin de souliers rue de l'Eglise, 5. Il fut bourgmestre de Pepinster de 1928 à 1933.

Crutzen Frères à Dison

Cette firme fut fondée par François Crutzen, pionnier de la fabrication mécanique de chaussures dans la région verviétoise. Il s'installa en 1874 à Dison, rue de

Rechain, comme cordonnier et deux mois plus tard il engageait un ouvrier. En 1888, avec son frère, il dirige 22 ouvriers dans une cordonnerie entièrement manuelle. En 1889, il s'installe rue Neuve car l'affaire prend de l'extension. En 1893, il s'associe avec ses deux frères en une société au nom collectif « Crutzen Frères ». En 1897, inauguration de la nouvelle usine de 70 x 45 mètres rue du Jardin Ecole à Dison. La mécanisation est poussée au maximum. En 1899, l'usine sort 5.000 paires par semaine, elle occupe 4.000 m2 et compte 350 ouvriers. Elle durera jusqu'en 1955.

Gohy & Steyns à Lambermont

En 1895, Armand Gohy et Louis Steyns s'associent pour fabriquer des chaussures rue Francomont à Lambermont. L'association dura 10 ans puis fut dissoute. Louis Steyns ira s'installer à Tongres où il crée la marque « Ambiorix » tandis que Armand Gohy restera à Lambermont avec la marque « La Favorite ».

Victor Groulard à Andrimont

En 1896, Victor Groulard (1874-1939) est fabricant de chaussures rue Xhavée, 52. Les locaux devenant trop petits, il achète une usine rue des 600 Franchimontois à Andrimont où il continua jusqu'en mars 1919.

Corneil Jemine à Dison

Bien avant 1900, Corneil Jemine (1877-1949) fabriquait des chaussures dans deux petits ateliers situés l'un à Bruxelles et l'autre à Dison rue Pisseroule 136. En 1900, il achète une ancienne usine textile de 45 mètres de façade rue Neuve à Dison et il y poursuit la fabrication jusqu'en 1914.

Joseph Nokin à Dison

C'est en 1901 que Joseph Nokin, associé à Fernand Boland, commence à fabriquer des chaussures rue Neufmoulin à Dison. L'association est rompue en 1909 et Joseph Nokin devient seul propriétaire. Cette firme travailla jusqu'en 1977.

Henri Troxquet

Henri Troxquet commença la fabrication « de Luxe et de Fatigue » selon sa publicité, en 1900, rue Pont Léopold, 14 à Hodimont. Il construisit ensuite une nouvelle usine rue Renkin, 48 à Verviers. Sa marque était « L'Idéal ».

Wegnez & Blaise à Pépinster

La S.N.C. Wegnez & Blaise succède à Jules Rensonnet qui avait commencé la fabrication des chaussures à Pépinster en 1895. Cette firme, reprise en 1924, cessa ses activités en 1930.

La chapellerie

Héritière de l'industrie lainière, la fabrication des chapeaux s'implante et se développe en région verviétoise dès le troisième quart du XIX^e siècle. Cette époque fortement marquée par la progression prodigieuse de l'économie locale bénéficie des progrès réalisés dans le traitement de la laine depuis le lavage jusqu'aux apprêts, grâce au savoir-faire des grands mécaniciens, au dynamisme des industriels et à l'habileté de la main d'oeuvre.

La fabrication des chapeaux est très ancienne. Au XIII^e siècle, on signale déjà des corporations de chapeliers qui devaient certainement n'employer que du feutre et des soies de choix. Sous Henri III, il fallait faire un chapeau avec une livre de laine et tout se faisait à la main. Avant 1855, on ne portait que des chapeaux noirs, durs et lourds, semblables à ceux que portent encore certains bretons. Entre 1854 et 1857, ont lieu les premiers essais de machines à cardes, remplaçant l'arçon et le travail manuel. C'est entre 1865 et 1880 enfin que se place la période de développement graduel où nous voyons apparaître le travail mécanique.

Le vêtement est en pleine mutation et le sarrau bleu avec la calotte de soie se portent de moins en moins, sauf à la campagne ou à l'usine car l'amélioration du bien-être pousse la population à s'habiller de drap et à se coiffer d'un chapeau. La nouvelle industrie de la chapellerie vient de naître.

Le premier fabricant de chapeaux verviétois est Eugène Mélen, mais dans un genre spécial et dans des circonstances qui ne le sont pas moins. Il accepte au cours d'un voyage en Turquie en 1855 la direction des établissements industriels du Sultan pour la fabrication de draps militaires et de fez et ce pendant trois ans. A son retour à Verviers en 1858, il s'associe avec le drapier Richard Sirtaine, construit une usine en Tivoli et se met à fabriquer des fez au moyen de machines de sa construction, mais suite à la concurrence autrichienne et turque, il doit cesser ses activités en 1862.

Selon un rapport de la chambre de commerce daté de 1926, ce n'est qu'en 1883 que se marque, d'une façon très distincte, l'assise définitive de l'industrie chapelière verviétoise. C'est à cette époque qu'elle débute avec des éléments incomplets, tant au point de vue de l'outillage, du matériel employé non encore perfectionné, qu'au point de vue de la main d'œuvre. Celle-ci était un élément de premier ordre en chapellerie. A cette époque on pouvait la considérer pratiquement comme inhabile, apte à recevoir des perfectionnements notoires, on peut même dire une formation entièrement nouvelle. Celle-ci avait donc comme base des éléments et des procédés de fabrication entièrement nouveaux.

Cependant le nombre de machines, réduit à sa plus simple expression, nécessitait forcément une main d'oeuvre importante. Les façonniers devaient être doués d'une telle habileté que la longue expérience et le travail étaient les seuls moyens pouvant leur permettre d'exécuter des produits impeccables. D'ailleurs la présence d'ouvriers expérimentés était d'une absolue nécessité, car on peut dire qu'alors, le chapeau était entièrement terminé à la main après la teinture.

Il va de soi qu'à pareilles difficultés correspondait une production très restreinte et localisée seulement en un seul genre : le chapeau *Imper*, autrement dénommé *Boule* ou *Melon*. Plus tard l'apparition de machines modernes très perfectionnées, permet de reproduire fidèlement, plus simplement et plus vite, le travail très délicat de la main de l'ouvrier. Cette apparition de machines, venues pour la plupart de l'Angleterre, amène dans l'industrie chapelière de Verviers, à partir de 1889, un essor réel. Elle put réellement se développer avec une production plus aisée tandis que les prix s'abaissèrent très fortement.

Autour de cette industrie prospère gravitait le travail en chambre de pas mal d'ouvrières (modistes) qui à partir des feutres achetés à l'usine créèrent les magnifiques bibis de l'époque portés par les élégantes d'alors.

Bouhon Frères & Fausten

Cette entreprise créée en 1878 pour une durée de dix ans est commanditée par Gustave et François Bouhon; Fausten, l'associé, assure la direction technique. La fondation Gouvy & Deheselle lui alloue en 1884 une prime de 500 francs pour sa "fabrication de chapeaux en feutre de laine " (cette fondation décerna de 1869 à 1874 un prix pouvant aller jusqu'à 6000 frs à l'auteur de la découverte, invention ou application qui aura le plus contribué à la prospérité des industries de l'arrondissement de Verviers). Cette firme de trois usines avait la plus importante rue de Dison (les bâtiments deviendront ceux de Edouard Bastin). Le contrat d'association pris donc fin en 1888, les frères Bouhon se retirant et leur part étant reprise par Victor Bovroux qui liquida l'affaire.

Christiane L & C

Peu après 1890, Louis Christiane (1867-1943) commence la fabrication de chapeaux rue Bériveau à Hodimont avec Prosper Colpaert (1866-1938). Ces deux noms, avec ceux de Théophile Courtois et les frères Bouhon, sont les fondateurs de la chapellerie verviétoise. La qualité de la fabrication se voit déjà honorée par un diplôme et une médaille d'or à l'Exposition de Bruxelles de 1897, tant et si bien que les locaux deviennent trop étroits. Une dizaine d'années après la fondation, Louis Christiane, devenu seul propriétaire, achète un complexe industriel en Gerardchamps, rue de la Vesdre, et change la raison sociale en "Manufacture Belge de Chapeaux et Cloches en Feutre de Laine".

Prosper Colpaert

Prosper Colpaert (1866-1938) s'associe en 1890 avec Louis Christiane pour fonder une chapellerie en Bériveau. Lorsque ce dernier reprend sa liberté et continue seul, Prosper Colpaert collabore avec Fernand Lacroix en créant une société en nom collectif Colpaert & Lacroix. Elle est constituée pour dix ans et prend cours le 1^{er} novembre 1900. La chapellerie est installée dans un bâtiment rue du Pont Léopold, dont une partie est occupée par le drapier Pierre Fanchamps. Mais le 6 décembre 1904 un incendie détruira la firme, alors en pleine activité et comptant une cinquantaine d'ouvriers. La fabrication s'installera plus tard rue de Dison, 177 à Verviers. La société obtint une médaille d'argent à Liège en 1905 et une médaille d'or à Bruxelles en 1910.

Théophile Courtois & C

Théophile Courtois fut très probablement le premier fabricant de chapeaux à Verviers. En 1877, il s'installe à Hodimont dans l'actuelle rue de la Chapelle. La fabrication suivra l'évolution normale à partir du *melon* jusqu'aux chapeaux de laine et poils et y compris les cloches de laine pour dames.

Manufacture moderne de chapeaux

C'est en 1851 que Grégoire L. Laoureux, textileur et sénateur, édifie une double usine en Coronmeuse où il fabrique des couvertures réputées et des machines textiles. Il cesse ses activités quelques années avant son décès en 1885 et vend ses bâtiments qui seront convertis en fabrique de chaussure puis corroierie. Incendiée en 1909, l'usine fut rebâtie et c'est là que naîtra la plus importante chapellerie du pays. Edmond Claessens (1882-1954) racheta l'affaire et créa la S.A. "Manufacture Moderne de Chapeaux" constituée le 28 juillet 1913. Jusqu'en 1939, la Manufacture Moderne ne fabriqua que des chapeaux en feutre de laine.

Léon PETERS

Orientation bibliographique

Ywan LONGTAIN, *Industries du passé de la région verviétoise*, Verviers, Hexachordos, 1990

Annuaire du commerce et de l'industrie, édité par J. Deymier, 1891-1892

Groupement des fabricants de courroies et cuirs industriels 1830-1930

Indicateur des produits belges 1935-1936

Répertoire Général de Belgique, 1938

Temps jadis, n°10

LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Dès le début du dix-neuvième siècle la Belgique est un des pays où la révolution industrielle prend le plus d'ampleur. Ce bouleversement sévit un peu partout, certaines régions du pays sont même d'importantes concentrations d'usines, dont bon nombre se spécialisent dans des domaines bien précis. La mécanique de fine précision s'installe, avec la fabrication des armes, dans le bassin de Liège et la vallée de la Vesdre. Il n'est donc pas étonnant que des passionnés de mécanique deviennent, très vite, des chercheurs infatigables, des pionniers qui font progresser à grands pas la construction d'engins motorisés. Il n'existe rien, ils partent de zéro ou tout du moins de peu de choses, avec tous les risques que cette passion peut apporter à ces mordus. Ces chercheurs curieux ne savent pas encore très bien quelle sera l'importance de leur invention sur la planète, mais ils continuent malgré tout à chercher et à trouver.

L'industrie du cycle et de l'automobile

L'essor est extraordinairement rapide, en peu de temps des choses essentielles sont découvertes. L'industrie du cycle et de l'automobile occupe à cette époque une place importante en Belgique. Une bonne partie de cette industrie se localise plus particulièrement dans la région de Liège et de Verviers, c'est là que se concentre cette production qui se subdivise en trois groupes principaux : les bicyclettes, les motocyclettes et les voitures automobiles

Au début du siècle, la production du premier groupe est de vingt mille bicyclettes pour deux mille deux cent ouvriers occupés. Le second groupe produit neuf mille motocyclettes, trois mille moteurs pour deux mille ouvriers. Le troisième groupe produit quatre cents voitures, cent cinquante moteurs pour un peu plus de mille ouvriers. L'industrie automobile et du cycle emploie, en 1912, quelque cinq mille deux cent ouvriers. Du début de vingtième siècle jusqu'à la première guerre, les trois quarts de la production belge sont exportés vers les pays étrangers ; les constructions belges seront très appréciées en France, Angleterre et même en Russie.

La matière première pour ces constructions est souvent produite à Liège ou importée de pays voisins. Les aciéries liégeoises tournent à plein rendement. Le personnel ouvrier se recrute très facilement, on emploie un grand nombre d'artisans d'élite de l'industrie métallurgique, de l'armurerie et des constructions mécaniques. Beaucoup d'ajusteurs ont, depuis de nombreuses années, acquis une grande réputation de sérieux. C'est une main d'œuvre excellente, ces ouvriers sont très "débrouillards" ; l'on raconte, à qui veut l'entendre, que l'on peut voir souvent des ouvriers ajusteurs faire, en quatre coups de lime, ce qu'une machine-outil ne peut encore produire que difficilement.

Au commencement, la fabrication des automobiles est bien modeste, les ateliers des premiers constructeurs sont souvent de petites remises, à l'arrière de la maison du patron, ils ne totalisent alors que quelques mètres carrés. Ce n'est que bien plus tard que cette industrie se dirige vers le système de fabrique, caractérisé

par l'emploi du moteur mécanique, actionnant un outillage adapté. De plus, ce système de fabrique tend sérieusement vers la grande industrie dont le caractère dominant est la concentration de capitaux mais aussi la spécialisation, cette orientation est certainement un signe d'une production plus moderne.

Autour de l'industrie automobile, plusieurs fabrications et industries complémentaires vont doucement se rapprocher. Ces usines vont développer plusieurs divisions telles que fonderie de fer, forge, atelier d'usinage aux machines outils, chaudronnerie puis enfin carrosserie chacune constituant une petite usine dans la grande usine.

Le meilleur exemple que l'on puisse citer dans la région verviétoise est l'usine Impéria à Nessonvaux. Cet atelier a évolué de cette manière, fusionnant ensuite avec d'autres grandes marques de l'automobile belge, formant ainsi un consortium qui aurait pu survivre à l'arrivée massive des automobiles étrangères. Les ateliers qui ne suivent pas ce mode de travail sont appelés à disparaître au fur et à mesure de l'évolution du phénomène automobile.

Malheureusement après la guerre de 1914-18, peu d'ateliers rivaliseront avec l'industrie américaine qui travaille alors à la chaîne. Les petits ateliers n'ayant pas évolué, à cause du conflit, ou n'ayant pas vu le danger venir, se retrouvent avec des productions très faibles, de quelques voitures par mois, et doivent lutter contre cette industrie américaine qui, produit elle, plusieurs centaines de voitures par jour ; de plus les usines belge ont été pillées de fonds en comble par l'Allemagne, certaines usines sont même vidées jusqu'au plus petit outil. Etranglées par cette production qui permet de proposer des automobiles moins chères, peu d'entreprises survivent à ce raz de marée qui a pour noms Ford ou Général Motors.

Le moteur à explosion

A la fin du XIX^e siècle, des hommes cherchent à donner une traction mécanique aux charrettes, voitures et véhicules hippomobiles afin de remplacer, petit à petit, la traction chevaline. La voiture automobile arrive à toute vitesse, le cheval disparaît ! Après de nombreux essais de voitures à vapeur et de voitures électriques, le moteur à explosion fait son apparition, il sera le plus employé dans les années à venir afin de produire la force motrice nécessaire à la propulsion de véhicule. C'est souvent un moteur à quatre temps. Dans un premier temps (aspiration), la soupape d'admission s'ouvre et le piston aspire, dans le cylindre, une certaine quantité d'air carburé ; dans le deuxième temps (compression), le piston revient et comprime le mélange ; à la fin de ce temps, ou plus exactement un peu avant, l'inflammation du mélange est produite ; au troisième temps, il en résulte une explosion qui chasse le piston en avant ; enfin pendant le quatrième temps (échappement), le retour du piston expulse, au dehors, les produits de la combustion, la soupape d'échappement s'ouvrant à cet effet.

La première voiture construite en Belgique

La région verviétoise, plus connue pour son industrie lainière, revendique la création, en Belgique, de la première voiture à trois roues, tractée par un moteur à explosion. Pas moins de cinq constructeurs verviétois essayent, durant plusieurs années, de s'imposer, avec plus ou moins de réussite, dans cette industrie automobile. Aucun ne réussit à dépasser le cap du demi-siècle sauf l'atelier Dasse, mais il a déjà abandonné, depuis de nombreuses années, la construction des automobiles pour se recycler dans la mécanique de précision, lorsqu'il disparaît, durant les années cinquante. Ce nombre de cinq constructeurs d'automobiles, c'est déjà beaucoup pour une petite ville comme Verviers. Tous font maintenant partie des immortels pionniers de l'automobile belge. Ils ont pour noms : Dasse, Houget, Linon, Ruhl et Snoeck.

Mais revenons au début. C'est à Gérard Dasse, plombier électricien à Dison, que revient l'honneur, en 1894, d'avoir été, le premier dans le pays, avec ses deux fils Armand et Yvan, à construire la première automobile. Ce n'est pas vraiment une voiture, mais un tricycle, genre triporteur, construit en tubes d'acier de plomberie, reliés sans soudures par des manchons visés. Ce premier engin, entraîné par un petit moteur monocylindre horizontal de 2,5 chevaux, avec allumage par brûleur, est dirigé avec une queue de poêle, il est réalisé à un seul exemplaire pour l'usage personnel de la famille Dasse.

La première randonnée s'effectue sur la route qui va de Verviers à Pepinster, à travers la vallée de la Vesdre. C'est un événement extraordinaire pour la population de l'endroit qui n'avait jamais vu cela : un véhicule qui avance sans l'aide d'un cheval ! Beaucoup se moquent de l'engin qu'ils appellent la machine à boucher (la machine à lessiver en wallon de Verviers). Heureusement les Dasse ne les écoutent pas, ils savent qu'ils sont sur la voie du progrès. A partir de ce moment, ils persévèrent dans la recherche automobile, en sortant presque chaque année un nouveau modèle de voiture. En 1895, sort la première quatre roues. La famille Dasse arrêtera fin des années vingt la construction des voitures, pour ne plus se consacrer qu'aux poids lourds et aux machines outils.

Dans les cinq années de la fin du siècle, trois autres constructeurs verviétois vont sortir de l'ombre. Louis Linon, passionné durant quelques temps pour l'aviation naissante, crée un appareil volant, mais l'aventure sera sans lendemain. Dès 1897, ses voitures seront très réputées dans plusieurs pays. Il participera à de nombreuses courses automobiles lors desquelles il remportera des premières places. Mais la guerre de 1914 mettra fin à cette entreprise.

Les ateliers de construction de machines textiles Snoeck tenteront également l'aventure avec l'exploitation du brevet de la marque Bolide pour la Belgique. Ses voitures participeront à bon nombres d'épreuves sportives, conduites par les plus grands noms du moment comme Camille Jenatzy, le Baron de Caters et Louis Wève, l'ingénieur directeur de l'usine d'Ensival. L'entreprise abandonne très vite cette construction qu'elle ne trouve pas rentable, elle ne construira plus que des métiers à tisser et autres machines textiles jusqu'aux années septante.

Le quatrième constructeur verviétois sera Adolphe Ruhl , qui tentera également de se faire un nom dans l'automobile mais pour lui l'aventure se terminera mal. Conduit à la faillite, il ne se remettra pas de son échec, et mourra peu de temps après son entreprise.

Les entreprises de construction de machines textiles Houget réaliseront un exemplaire unique d'une voiture à vapeur.

Enfin un dernier Verviétois d'origine, Léon Mors, fera carrière à Paris dans la construction de voitures. Celles-ci remporteront nombre de victoire dans des courses ou dans des records de vitesse. Son entreprise passera le cap de la première guerre mais sera absorbée par les établissements Citroën.

Michel BEDEUR

Orientation bibliographique

Michel BEDEUR, *Les Pionniers verviétois de l'automobile*, Verviers, Irezumi, 1997

Paul KELECOM, *Industrie du cycle et de l'automobile*, Liège, 1905

R.M.U., *Livre d'or de l'Automobile et de la Motocyclette*, Liège, 1951

LES FABRICANTS DE CHOCOLAT

Au début du XVIII^e siècle, en 1711 et 1718, la présence du commerce de chocolat à Verviers nous est avérée par d'anciens documents. Le chocolat est consommé sous la forme liquide. Un avis paru sous l'Ancien régime, non daté, fait savoir que parmi les débits de boissons de la ville se trouvent des cafetiers et chocolatiers.

Pierre Joseph Legrand

Venant de Soumagne, Pierre Joseph Legrand, âgé de 43 ans, arrive à Verviers vers 1794. Fabricant de pain d'épices, on le trouve installé au 391 de la Place des Récollets sous l'enseigne "A l'anneau d'Or" (actuellement n° 26 place du Martyr). On ne sait pas exactement la date à laquelle il commença la fabrication du chocolat, qu'il vendait en 1822 de 1 franc 20 cts à 6 francs la livre.

Le *Journal de Verviers* du 20 février 1837, dans son *Bulletin industriel*, nous confirme que Legrand avait une grande expérience en la matière. On y découvre l'article suivant: "On lit dans *Le Courrier Belge* qu'on peut voir fonctionner dans divers quartiers de Paris, une machine à broyer le Cacao au moyen de rouleaux coniques qui tournent autour d'un axe. Cette invention appartient à un des industriels les plus intelligents dans la fabrication du chocolat, Monsieur Joseph Legrand de Verviers qui est le premier qui, dès 1819, ait imaginé et fait exécuter cette machine par un serrurier nommé Delaval. Elle n'a pas cessé de fonctionner depuis cette époque à l'aide d'un manège et d'un seul cheval. Plusieurs visiteurs français sont venus prendre le modèle et l'ont ensuite répandu dans tous les pays. On voit aussi chez Legrand un système pour pulvériser au boulet, le sucre, la cannelle, la vanille, le salep et d'autres substances entrant dans la composition du chocolat". Ce journal note encore, chez le même, une machine, invention de Mr Teston qui s'associa à Mr Houget, en 1827.

Pierre Joseph Legrand décède en mars 1819, mais l'exploitation de son commerce continue sous la direction de son épouse et de ses enfants. En 1844, ils se signalent comme fabricants de chocolat par procédé mécanique. C'est peu après le décès, en 1861, du fils aîné, Hubert Joseph, que cette entreprise aurait arrêté ses activités. En 1862, le matériel servant à la fabrication de pains d'épices, de liqueurs et de chocolat est mis "à louer". Reprise en 1863 sous la dénomination "Épicerie et Denrées coloniales" par Mme Vve J.J. Paquay, on lit sur une publicité de 1865 que l'on trouve au prix de fabrique les chocolats de la maison Delaunoy à Tournai ainsi que d'autres origines étrangères mais il n'est plus question d'une fabrication de chocolat.

Jacques Denoël

Dans le deuxième quart du XIX^e siècle, se situe au 280 en Crapaurue, actuellement n°170, sous l'enseigne au "Raisin d'Or", le commerce de Jacques Denoël, confiseur-pâtissier, liqueurs fines, etc... Vers 1850, on y offrait déjà à la clientèle des chocolats d'origines diverses. Repris par ses enfants sous l'appellation Denoël Frères et Soeurs, ceux-ci annoncent en 1860 qu'ils viennent d'établir une fabrique de chocolats à la vapeur. Chez eux seront formés Ernest Houben, Edouard Vercknocke, Jean-Mathieu Defawe et Alphonse Bleyfuez, ouvriers qui font partie des premiers artisans chocolatiers du dernier quart de

siècle, époque où de nombreux pharmaciens de Verviers (Buchet, De la Geneste, Grosjean, Etienne-Chapuis...) proposent par annonces dans les journaux de l'époque, des chocolats d'origines diverses (belges et étrangers).

Hardy, Jacques et Rosmeulen

Dans les années 1886, Jean-Joseph Hardy, Antoine Jacques et Florent Rosmeulen sont fabricants de pain d'épices. Tous trois vont se lancer dans la fabrication du chocolat. Hardy et Jacques commencent leur collaboration dans les années 1886-87, installés rue des Fabriques, 35-39. En octobre 1894, ils sont les premiers fabricants verviétois dont on trouve trace de dépôt de marque de fabrique: le sujet est une femme ailée, symbole de "La Renommée". En 1896, d'un commun accord ils se séparent, Jacques restant dans les bâtiments du début et gardant sous une autre allégorie, la marque de dépôt "La Renommée". Hardy s'installe au n°230 de la même rue et dépose au mois d'août de la même année deux marques propres pour le chocolat et le pain d'épices. Il occupe alors 22 ouvriers.

Arrivé en Verviers en 1885 comme boulanger pâtissier, Florent Rosmeulen a dès 1886, sa propre firme, commerce de pain d'épices, au 104 rue Spintay. On le trouve en 1893, au 36 rue aux Laines. Le 15 juin 1896, il demande à la Ville de Verviers l'autorisation de construire, rue de Dison 27, un bâtiment pour l'exploitation d'une chocolaterie (construction à plusieurs étages tout spécialement étudiée pour les diverses étapes de la fabrication du cacao et du chocolat). Les productions de la société qu'il fonde porteront la marque "Chocolat Rosmeulen et Cie".

La "Maison Hosay", 12, pont du Chêne, fabrique de chocolats, présente vers 1897 de nombreuses fantaisies chocolat, cacao pur et soluble, chocolat en bloc à découper, en pastille, et pralines à la vanille.

Si plusieurs grossistes verviétois en denrées coloniales ont dès la fin du XIX^e siècle déposés leur propre marque de chocolat, on doit à Nicolas Carabin une note toute spéciale. Le 18 novembre 1898, il dépose la marque : "chocolat verviétois", présentant un paysage avec un chêne, les mots – "Vert et Vieux" et une fabrique. Carabin avait son commerce place du Marché, dans un bâtiment existant toujours, converti en débit de boissons sous l'enseigne actuelle du "Tché Volant".

Lambert Grivegnée

Fils de tisserand, né à Andrimont en 1872, Lambert Grivegnée, fonctionnaire à l'administration des postes et télégraphes, découvre le commerce du chocolat par son frère cadet, employé à la chocolaterie Jacques.

Fondée par Guillaume Byon et Lucien Badot en 1902, la chocolaterie AIGLON dont Félix Ymart est le bailleur de fonds se trouve en difficulté dès 1904. Suite à des contacts entre Mrs Ymart et Grivegnée, ce dernier tente l'aventure chocolatière. La Société en commandite simple "L.Grivegnée & Cie" registre de commerce n°4 est fondée en date du 26 septembre 1904. C'est vers 1906 qu'il crée la qualité que les Verviétois consommeront pendant plus de 50 ans sous la marque "Régál des Fées". Installée à l'origine par ses fondateurs rue aux Laines 28-30, c'est dans les années 1912/13 que l'entreprise déménage vers la rue de la

Chapelle 82 à 86 à Hodimont. Lambert Grivegnée a inscrit dès le début du siècle le nom de Verviers parmi les grands de cette corporation.

Charles PIRARD

Orientation bibliographique

Charles PIRARD, *La Fabrique de chocolat Jacques 1896-1996*, Verviers-Eupen, 1996

Charles PIRARD, *Images de marque. Cent ans d'histoire du chocolat verviétois*, 1999

LE PAIN D'ÉPICE, AMBASSADEUR DE LA GASTRONOMIE VERVIÉTOISE

Héritière d'une tradition européenne dont l'origine se perd dans la nuit des temps, la fabrication du pain d'épice verviétois au XIX^e siècle fait appel à des matières premières de base de qualité : farine de seigle et de froment, miel naturel et sucre ; elle y associe divers aromates (écorce de citron ou d'orange, anis, cannelle), fruits confits et secs.

Considéré comme un aliment complet et nourrissant, le pain d'épice devient, dès les années 1850, la friandise préférée des enfants à la Saint-Nicolas : pour la circonstance, il se découpe en silhouettes variées représentant des animaux, des êtres humains et des personnages historiques, tels que le bourgmestre Ortmans-Hauzeur, dont le moule est conservé au Musée.

Originellement liée à la panification, cette activité artisanale va progressivement se transformer en une véritable industrie autonome et acquérir ses lettres de noblesse au cours du siècle ; le précurseur de cette industrialisation semble être Pierre-Joseph Legrand, établi vers 1794 place du Martyr et par ailleurs inventeur en 1819 d'un procédé de fabrication du chocolat.

L'engouement croissant pour le pain d'épice, dit aussi couque, se reflète dans le nombre de fabricants déclarés dans les annuaires commerciaux : ils sont quatre en 1827, neuf en 1844, seize en 1874, vingt en 1893, vingt-trois l'année suivante sans compter les nombreux boulangers qui produisaient leur propre pain d'épice.

Le succès des produits verviétois a très tôt dépassé les frontières régionales et a suscité l'appellation non protégée de « Pain d'épice de Verviers » revendiquée par certains fabricants étrangers qui, régulièrement, faisaient appel à de la main d'œuvre verviétoise hautement qualifiée.

Léonard GARDIER

Orientation bibliographique

Armand CARABIN, *Verviers vécu – activités disparues – souvenirs en vrac*, Aubel, 1985

Charles PIRARD, « *Le Pain d'épices, saveur verviétoise* » dans *Temps Jadis*, n°48, octobre 1995

II. URBANISME ET EQUIPEMENT

UN PATRIMOINE EN CONSTRUCTION

La révolution industrielle a des conséquences directes sur l'augmentation de la population. L'explosion démographique est extraordinaire dans la cité lainière. De 1800 à 1897, le nombre d'habitants se multiplie par cinq. On comprend donc aisément que les structures, le « bâti » de l'ancienne ville ne peuvent répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante. Déjà, dès le XVII^e siècle, comme le souligne Roncart, les Verviétois, « plus soucieux de leur industrie que de leur défense », ont bâti leurs maisons « le long de deux accidents géographiques de première importance au point de vue économique : la route et le canal, auxiliaires du commerce et de l'industrie ».

Un développement anarchique au cœur de la « bonne ville »

Le canal des usines est un formidable pôle d'attraction économique. Les constructions vont s'y multiplier de manière anarchique, laissant l'industrie se développer essentiellement au cœur de la ville. L'ouvrier, qui souvent s'ajoute à la population préexistante, est obligé de se loger à proximité de son lieu d'embauche et s'entasse dans des maisons mal adaptées, divisées en appartement parfois d'une seule pièce. La densité d'habitations ne cessera d'augmenter au départ de l'Hôtel de ville, centre historique de la « bonne ville », et le long du fameux canal des usines.

Au XVIII^e siècle, se dessinaient dans les structures des différences d'ordre « sociologique » qui ne cesseront de se traduire clairement dans la manière de concevoir l'habitat urbain à Verviers. Par exemple, la rue des Raines est considérée comme la première rue « aristocratique » de la bonne ville de Verviers. A l'arrière de cette voie principale, l'actuelle rue des Alliés était constituée de dépendances aux riches demeures et abritait notamment des ateliers textiles. Il en va de même à Hodimont avec la rue Jules Cerexhe.

Pour avoir une idée du nombre de maisons bâties à l'aube du XIX^e siècle, Lejean se rapporte à leur numérotation, qui se faisait non par rue mais était encore unique pour toute la ville. Le numérotage allait de 1 à 1539. Pour ne citer que quelques lieux, le « Marché » ne comptait pas moins de 71 constructions ; la rue des Rennes (sic) et la ruelle Souris 125 ; la rue Crapaurue et ses alentours rassemblaient 218 numéros et les rues Saucy et Hodimont pas moins de 200 bâtiments.

Au début du XIX^e siècle, l'attraction qu'exerce le canal des usines sur l'industrie fait du centre de la cité un fouillis de petits ateliers et de plus grandes usines. Les propriétaires, qui sont d'abord une masse de petits fabricants, subsistent tant bien que mal suivant les fluctuations de l'économie. Les grands industriels, peu nombreux, sont riches et possèdent leurs propres installations complètes et performantes, depuis l'introduction précoce du machinisme dans leurs établissements. Pour rester à proximité de leur domaine industriel, ces chevaliers

d'industrie, comme les Biolley ou les Simonis, se font construire de vastes demeures prestigieuses, jouxtant leurs établissements.

En effet, c'est probablement peu après l'installation de l'entreprise place Sommeleville en 1798, que la famille Biolley aménage un majestueux hôtel sur cette même place. Lieu de rencontres commerciales, outil au service du prestige de « l'empire Biolley », cette maison de maître était aussi réputée pour être le pied-à-terre de la famille royale quand elle visitait Verviers. La famille Simonis disposera également d'un vaste hôtel rue du Collège et, dans les premières années du XIX^e siècle, la famille de Thier s'installera elle aussi dans un hôtel particulier attendant à la nouvelle fabrique qu'elle faisait construire à Hodimont.

L'habitation patronale fait donc partie intégrante du site industriel en ce début du XIX^e siècle. Les demeures de la classe aisée sont au cœur de la ville. Elles côtoient de très près le bruit, les fumées d'usines et les logements des ouvriers. Les nouvelles constructions sont souvent édifiées sur des terrains exigus. Des jardins joliment aménagés devaient pourtant y trouver place, comme le montrent les nombreuses gravures idylliques et apaisantes parues vers 1850 dans *La Belgique Industrielle*.

Cependant, déjà dans la première moitié du siècle, certains capitaines d'industrie acquièrent ou font construire à l'écart de la ville une « maison de campagne », résidence secondaire qu'ils habitent avec leur famille durant certaines périodes de l'année, afin sans doute de fuir, un temps, les fumées des cheminées d'usines. Pour ne donner qu'un exemple, Edouard Biolley commande en 1841-1846 à Auguste Marie Vivroux une étonnante demeure aux allures de château de conte de fée, dans le domaine des Mazures à Pepinster.

Verviers, ville pionnière

Pour la population ouvrière, l'insuffisance, l'exiguïté et le manque d'équipement sanitaire des logements avaient atteint un point tel que, aux yeux de contemporains pourtant peu exigeants, ils menaçaient le milieu urbain et l'industrie elle-même. Il était donc capital de prendre rapidement des mesures. Les familles Biolley et Simonis répondront à cette situation en faisant édifier la cité des Grandes Rames en 1808. Ces puissants industriels sont également à l'origine de l'établissement d'œuvres de charité, de création d'école et de constructions d'édifices religieux, comme par exemple la chapelle Ste-Anne attachée à l'ancienne « Maison de Miséricorde », et l'imposante église St-Remacle qui remplaça au début du siècle l'église primitive située sur le marché. Ces œuvres bienfaitrices servaient à renforcer la position de force des industriels et leur image de marque auprès de la classe ouvrière, ainsi qu'auprès de leurs pairs. On ne peut pour autant nier que des sentiments paternalistes et humanistes sincères étaient présents, et ont également contribué à une prise de conscience de la situation intenable dans laquelle vivait le prolétariat industriel.

L'essor démographique a provoqué un accroissement sans précédent de la surface bâtie qui reste, malgré tout, très largement insuffisante pour loger la population ouvrière. Comme l'a démontré Roncart, le milieu physique de la cité a

imposé à l'urbanisation des directions bien définies. Les établissements industriels croissent sur les deux rives de la Vesdre et surtout vers l'est, en amont, en cherchant une eau toujours plus pure. La ville va encore s'étendre d'est en ouest et se peupler de hautes habitations. Petit à petit, des hameaux ou communes comme Dison, se trouvent attachés à Verviers par une succession d'habitations et de bâtiments industriels.

L'arrivée du chemin de fer à Verviers n'est pas sans conséquence sur l'aménagement urbain futur. Le tracé des voies d'est en ouest parallèlement à la Vesdre à travers la cité, crée, en quelque sorte, une « barrière ». Mais il fait naître aussi l'ère des agrandissements « modernes ». L'établissement de la gare de l'ouest (1843) entraîne la création d'un tout nouveau quartier, essentiellement industriel, celui de Gérardchamps, qui se peuplera dans le courant du siècle d'établissements divers et d'un lieu de culte à l'architecture néo-médiévale dédié à St-Hubert. Le tracé de ces rues précède, comme le dit Roncart, la construction des bâtisses, ce qui se marque très bien dans le dessin rectangulaire des pâtés de maisons. C'est la première transition entre le développement anarchique et un urbanisme ordonné.

Une urbanisation obligatoire

Vers le milieu du XIX^e siècle, la volonté d'assainissement de la ville devient plus perceptible au travers de modifications telles que l'élargissement des petites ruelles et leur pavage. Le règlement sur les bâtisses de 1842 montre une volonté de « rattrapage » et de contrôle de la structuration de l'espace urbain. L'alignement des rues commence également à s'imposer plus nettement. Mais ce sera surtout dans la seconde partie du siècle que de nouvelles règles se mettront en place.

Lorsque le centre de la ville, le long de la Vesdre, est saturé de constructions, les Verviétois doivent envisager une solution pour étendre la cité. Les mesures qui seront prises arrivent relativement tard pour faire face aux problèmes liés à la crise de logement et au manque de terrain à bâtir qui existent depuis longtemps. Au milieu du XIX^e siècle, une extension vers le sud est sérieusement envisagée.

Des projets pour l'embellissement et l'assainissement de la ville

En 1858 déjà, la question de l'agrandissement et de l'embellissement de la ville était examinée au Conseil communal. Les autorités décidèrent, dans leur séance du 9 mars 1860, que « des études seraient ordonnées à l'effet d'arriver aux moyens de création d'un nouveau quartier des deux côtés du Chemin de Fer de l'État ». C'est dans ce cadre que J.J. Fraineux, inspecteur directeur des travaux, rédige une étude qu'il remet le 12 mars 1862. Il résume la situation de la cité lainière en ces termes :

« Depuis quelques années, la ville de Verviers, grâce à l'état florissant de l'industrie drapière, a pris une extension telle que les logements y sont devenus d'une cherté excessive et même presque introuvables. Les capitalistes voyant

dans les loyers de bâtiment un excellent moyen de faire produire à leur argent de forts intérêts, seraient bientôt disposés à élever des maisons à loyer, mais une seule chose y met obstacle : c'est l'absence presque complète d'emplacements pour les bâtisses. De cet état de choses il résulte que toutes les préoccupations se portent sur les moyens d'agrandir l'enceinte de la ville. (...) ».

« La ville étant limitée du côté nord par les monticules escarpés qui bordent la rivière de la Vesdre, toute espèce d'extension, de ce côté, devient à peu près impossible. Il reste encore des terrains à bâtir des côtés Est et Ouest, en Crotte et en Gérard-Champs, mais ils ne sont guère recherchés pour les maisons d'habitation, à cause de leur grand éloignement du Centre de la ville et aussi parce qu'étant situés sur le bord de la rivière, ils sont infiniment plus favorables aux établissements industriels qu'aux maisons d'habitation ».

« Du côté sud de la ville, le vallon de la Vesdre s'élargit, l'escarpement de la montagne s'adoucit et se transforme en un plateau disposé en amphithéâtre dominant la ville d'une étendue d'environ 25 hectares. Ce plateau est éminemment propre à servir à un agrandissement considérable de la ville, tant à cause de l'air pur et sain que l'on y respire, non imprégné comme dans le bas de la ville des exhalaisons provenant des établissements industriels, que par l'extrême facilité d'y établir les services publics et de relier ce nouveau quartier avec d'autres quartiers de la ville ».

Le projet que Fraineux remet se compose de deux lignes de boulevards longeant le Chemin de Fer de l'État des deux côtés, depuis la place du Palais de Justice jusqu'au tunnel de la Chic-Chac. Ces deux « boulevards » seraient alors reliés entre eux par trois ponts « à jeter sur le rail-way ».

Cinq ans plus tard, le 28 septembre 1867, Emile Lebens, ingénieur-architecte, dépose un mémoire au Conseil communal. Cette étude fouillée, d'un peu moins d'une centaine de pages, envisage l'embellissement, l'assainissement (étude sur les égouts et sur la salubrité des habitations) et l'agrandissement de la ville, de même que le moyen de financer un tel projet. La vision assez juste de l'avenir et le sérieux avec lequel l'étude est réalisée reflètent bien la volonté d'urbaniser et d'assainir la ville industrielle. Ce souhait s'inspire des importantes modifications urbaines qui se produisent en cette seconde partie de siècle dans de nombreuses grandes villes. Bien que le projet de Lebens n'ait pas été approuvé dans sa totalité, certains éléments marquent encore Verviers aujourd'hui. Son travail reste primordial car on s'en inspirera beaucoup. Il est probablement à l'origine de la création de la *Société Immobilière Verviétoise*.

En 1871, une autre brochure propose un ambitieux projet de déplacement du chemin de fer avec des raccordements directs à la ligne du plateau de Herve. La coupure entre le nord et le sud de la ville serait radicalement supprimée. Cette vue, semble-t-il peu réaliste, germa dans l'esprit de Th. Collin, géomètre du cadastre, et de Ed. Lejeune, architecte. Ces plans ne sont apparemment pas les seuls. D'autres études, moins conséquentes ou moins sérieuses, furent également remises à l'administration communale.

Le quartier de l'Immobilière

C'est finalement en séance du 9 juin 1871 que le Conseil communal approuve définitivement le rapport dressé par Victor Besme et présenté par la *Société Immobilière Verviétoise* « pour l'ouverture du Quartier du sud de la ville, compris entre le Chemin de Fer, la chaussée de Heusy et la ruelle des Minières ». C'est à Victor Besme que revient donc le soin de remettre un rapport définitif. Il est considéré comme « l'homme compétent » pour juger de la situation verviétoise.

Et pour cause : Victor Besme (1834-1904), qui donna son nom à une rue lambermontoise, est architecte et inspecteur-voyer des faubourgs de Bruxelles. C'est lui qui réalise en 1863, à la demande du futur Léopold II, un plan d'ensemble pour l'aménagement de la capitale. Son étude illustre une fois de plus l'importance et le rayonnement de la cité lainière au XIX^e siècle. Victor Besme semble d'ailleurs avoir trouvé quelque intérêt à Verviers, car il y sera l'un des fondateurs et président des Tramways de la ville. Il fut également l'auteur des plans du Pouhon de Pierre le Grand à Spa et de l'ensemble composé du collège jésuite et de l'église St-François-Xavier, rue de Rome.

Victor Besme compare le quartier à créer à un triangle qui aurait pour base la ligne de chemin de fer, et pour sommet l'angle formé par la chaussée de Heusy à l'entrée de la propriété de M. Hanlet (à proximité de l'actuelle place Vieuxtemps). Les artères qui se dessineront finalement dans ce triangle sont les rues du Palais, des Ecoles, de la Colline, du Centre (dont une partie prendra plus tard le nom de rue Grandjean), Bidaut, Donckier, des Villas (aujourd'hui de France), Haute (aujourd'hui de Francorchamps), des Chalets (aujourd'hui Victor Bouillenne), mais aussi les places du Centre (aujourd'hui Repos du Roi, place Albert 1^{er}) et des Minières (aujourd'hui place du Général Jacques).

Les habitations de ce nouveau quartier ont gardé leur attrait et leur homogénéité. Si la plupart des maisons sont érigées sur le même canevas, elles ont une décoration variée et riche témoignant de la personnalité de leur propriétaire et des nombreux courants architecturaux qui ont traversé la seconde moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Le jardinet qui précède certaines habitations est un élément urbanistique très important qui participe au charme de ce quartier. Les rues de Liège, de Dinant, de Namur, de Bruxelles, Grandjean, des Minières, Renkin, ... de même qu'en contre bas de l'imposante église St-Julienne, la place Général Jacques, au tracé particulier de forme ovale, sont peuplées de bâtisses généralement basées sur le modèle de trois travées et trois niveaux avec balcon au centre ; cet ensemble bâti au sud de la cité, rappelle un pan essentiel du patrimoine architectural verviétois et reflète la prospérité qu'avait atteinte la cité industrielle.

Le quartier des « Boulevards »

L'extension de la ville ne s'arrêta pas là. Quelques années plus tard, le 7 avril 1875, l'administration communale marque son accord pour la création de deux autres quartiers sur les hauteurs de Verviers. Les instigateurs de ce nouveau projet sont Auguste Peltzer et Jacques François Hanlet, qui possède alors le

château et le vaste domaine de Séroule, ainsi que leurs « héritiers », comme le mentionnent les papiers officiels.

En 1873, les « héritiers Peltzer » adressent aux bourgmestre, échevins et membres du Conseil communal de Verviers, une longue lettre dans laquelle ils décrivent le projet de création de nouveaux quartiers. Ceux-ci sont destinés à être reliés aux artères ouvertes par la Société Civile Immobilière et à différents points de la ville. Ce projet est proposé conjointement avec les « héritiers Hanlet » qui, eux aussi, disposent d'une grande partie des terrains concernés. Deux demandes faites en concertation sont donc introduites auprès des autorités communales.

Le but est clairement énoncé : créer des terrains à bon marché propres aux villas et aux habitations de campagne pour les riches bourgeois de la cité. « Pour atteindre ce résultat, nous avons fait les plus grands sacrifices de terrains, nous projetons des voies larges et bien aérées dont la plus grande partie aura 22 mètres de largeur, elles seront plantées d'arbres et offriront ainsi toutes les dispositions de véritables boulevards ; elles seront, de plus, bordées de jardins précédant les maisons, jardins dont nous nous réservons la faculté de déterminer la profondeur selon les emplacements. Ces boulevards (...) doteront Verviers d'un vaste système de promenades habitées qui mettront, sous ce rapport, notre cité à la hauteur des plus importantes villes de l'Allemagne et de l'Angleterre où, dans ces derniers temps, cette manière si salubre de développer les agglomérations a été appliquée en produisant, à tous les points de vue, les meilleurs résultats ».

Cet extrait montre encore la volonté d'une partie de la bourgeoisie d'urbaniser la ville, de créer de nouveaux quartiers et de « se réserver » de beaux terrains, afin sans doute de fuir un peu le centre industriel, de se mettre au vert tout en restant proche de ses centres d'activités. Le bourgeois aisé ne veut pas du « château de campagne », où l'industriel se retire à certains moments de l'année. Il veut une demeure qui, sans être trop loin de son usine, de son bureau, de son cabinet d'avocat ou de médecin, se trouve quand même dans un cadre agréable, où l'air soit plus pur et où il puisse recevoir ses hôtes de marque. A l'occasion de l'inauguration, le 28 juillet 1878, du barrage de la Gileppe, une visite de ces nouveaux quartiers aura lieu en présence du roi Léopold II, le souverain bâtisseur.

La construction de villas se fera assez lentement dans le quartier des « Boulevards ». De jolies plaques indicatrices à l'allure Art nouveau, placées sur des colonnes en fonte, sont disposées aux intersections des artères en 1899. Il en reste encore quelques témoins. Les voies seront bordées d'hôtels de maître assez représentatifs des différents courants architecturaux qui marquent la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle : double villa symétrique, châteaux insolites d'inspiration romantique qui fourmillent de détails moyenâgeux, ou encore demeures au caractère pittoresque inspirés des chalets normands...

Une renaissance pour la cité lainière

La seconde moitié, et plus encore le dernier tiers du XIX^e siècle, peuvent donc être considérés comme une époque de renaissance pour la ville, tant les modifications urbanistiques et le développement du « bâti » sont importants. C'est dans le dernier tiers du siècle qu'est élevé un nombre impressionnant de constructions.

Partant de 1.422 maisons recensées en 1830, leur nombre s'élève, en 1874, à 3.379 maisons et 245 établissements publics, industriels et de commerce ; pour ensuite passer à 5.313 en 1902.

Cette renaissance se perçoit également au centre ville. Certaines ruelles et impasses sont supprimées ou aménagées pour en faire des voies plus larges. Des artères nouvelles sont créées pour permettre la communication avec le quartier sud de l'Immobilière. La rue du Palais, par exemple, fait la transition entre le vieux centre ville et le nouveau quartier sud. Etroitement liée aux travaux de la Société Immobilière Verviétoise, l'artère portait d'ailleurs ce nom à l'origine. Les escaliers de la Paix, conçus en 1878 par l'architecte de la ville, Toussaint Cornet, la reliaient directement au quartier sud.

La majorité des habitations qui bordent cette longue artère sont édifiées de 1878 à 1888. Elles sont souvent construites en série de deux ou trois, de plans identiques. Celles qui sont proches de la gare datent de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Elles se distinguent par une ornementation plus riche qui recèle d'innombrables détails architecturaux parfois insolites. Dans ce bel ensemble qui reste encore relativement homogène, le bâtiment de la Société des Beaux-Arts, construit en 1896 par l'architecte A. Lange, l'ancien luxueux « Grand Hôtel » et la maison Maes de style art nouveau, commandée en 1905 à l'architecte Auguste Charles Vivroux, composent un espace urbain de grande valeur, relativement peu dénaturé.

La rue des Martyrs sera ouverte peu de temps après la rue du Palais. Sa voisine, la rue Laoureux, est percée en 1884-1885 sur un terrain appartenant à l'industriel Henri Laoureux. Les maisons du côté pair de l'artère n'ont, depuis leur construction, subi aucune modification majeure. Elles forment un ensemble harmonieux et cohérent. La succession de balcons et loggias rythme la rue de manière élégante. Ce groupe de constructions éclectiques, chères aux bourgeois de l'époque, constitue aujourd'hui encore une part de notre histoire et de notre patrimoine à préserver.

Si tous ces développements périphériques transforment le paysage urbain verviétois, le tissu urbain fait également l'objet d'une revalidation qualitative essentielle. Le désir d'assainissement de la ville se remarque dans le placement du réseau d'égouts. Déjà considéré comme indispensable par Emile Lebens en 1867, il est mis en place dans les années 1880.

L'arrivée du tram en 1889 va elle aussi provoquer des changements dans l'orientation urbanistique de la ville. L'ouvrier, surtout, devient mobile et peut s'éloigner de son lieu de travail. Les logements ouvriers peuvent dès lors s'éloigner à l'extérieur du centre ville, en des lieux où les loyers sont moins coûteux. De même, les établissements industriels pourront se permettre d'être plus décentralisés.

Au centre ville, le canal des usines est d'ailleurs supprimé en 1906, surtout pour cause d'insalubrité, mais son tracé reste perceptible. Dison, Hodimont, Ensival, Stembert, Lambermont, Heusy, Mangombroux se trouvent maintenant reliés à Verviers par des voies bordées de constructions. Ces dernières sont parfois

même « dédoublées » : pour rejoindre Dison, par exemple, on empruntait jadis, les rues de Hodimont et de la Grappe ; la nouvelle rue de Dison permettra un accès plus direct.

L'extension de la cité ne s'arrête pas là. A la fin du siècle, alors que la démographie verviétoise amorce un long déclin, des maisons s'implantent sur les hauteurs du nord de la ville. Puis, le quartier des Hougnes s'ouvre au début du XX^e siècle, entre les « Boulevards » et le ruisseau de Mangombroux. Ces artères se peupleront, parfois lentement. Le nombre d'habitations à Verviers s'élève à 5.817 en 1912, soit pratiquement quatre fois plus qu'en 1830. Le « bâti » a enfin rattrapé l'explosion de la population, après avoir longtemps couru derrière.

Des bâtiments dignes d'une cité prospère

Le souci d'embellir Verviers correspond au désir de voir transparaître dans le tissu urbain l'image « moderne » du progrès, l'affirmation d'une richesse et d'une prospérité bien réelles. Parallèlement aux préoccupations en matière d'urbanisme et d'assainissement, les édiles vont se montrer très désireux de doter la prospère cité lainière d'établissements dignes de son importance.

Auparavant, les endroits où s'exerçaient les activités publiques étaient souvent des lieux de fortune. Dans un contexte d'urbanisation croissante, ces locaux précaires ne répondent plus aux besoins de la population. Alors que l'on se contentait de simples locaux rectangulaires pour la plupart des services, la construction de certaines bâtisses va se faire en fonction de nouvelles conceptions et de nouvelles règles. L'étude de la propagation des microbes, de la conduite des prisonniers, du comportement des petits enfants, par exemple, sont des éléments qui participeront désormais à l'élaboration d'un hôpital, d'une prison ou d'une école.

Les constructions civiles publiques vont donc également changer l'image de la cité. De 1780, date de la construction de l'hôtel de ville, à l'inauguration de la gare centrale en 1930, la quasi-totalité des établissements civils publics actuels sont édifiés. En deux ans (1875-1876), pas moins de cinq écoles sont inaugurées, dont l'imposant Athénée et l'école des demoiselles, futur Lycée des filles aujourd'hui inoccupé rue des Ecoles. L'école, lieu de savoir et d'apprentissage se devait de donner une impression de sérieux propice à l'étude. Le style « classique » et monumental sera fort apprécié pour les établissements d'une certaine importance comme l'Athénée édifié en 1875 sur les plans de l'architecte Auguste Vivroux, ou l'Institut supérieur des Textiles élaboré par le même maître d'œuvre et inauguré en 1898. Le style sera parfois plus "fantaisiste" pour les établissements d'enseignement primaire et gardien comme l'édifice de la rue des Hospices, construit en 1869 par E. Lebens afin d'accueillir une école de fille ainsi qu'une école gardienne.

Les bâtiments liés à la culture reflètent également la volonté de la ville de se doter d'institutions prestigieuses. Au départ, l'engagement de quelques individualités est souvent déterminant. L'exemple de Jean Simon Renier, qui à lui seul crée un musée communal, est en ce sens extraordinaire. « *Vienne la création d'une académie des Beaux-Arts et l'avenir artistique de Verviers est assuré* » : cette

phrase, prononcée lors de l'inauguration du musée, montre bien l'enthousiasme et l'importance de ces institutions pour une cité industrielle qui aspire à s'affirmer comme une ville "complète"... Le Grand Théâtre (1890-1892) est le bâtiment le plus représentatif de ce désir qu'eut Verviers d'accéder à un statut de grande ville par le biais d'édifices importants. L'imposante bâtisse, construite à l'issue d'un concours public remporté par Charles Thirion, est conçue à l'image des plus grands théâtres ou opéras du pays.

Le Palais de Justice, ainsi que la « première » prison construite à l'arrière, sont édifiés très tôt, entre 1850 et 1853, sur les plans de l'architecte Joseph Dumont. Ce Bruxellois est en quelque sorte un « spécialiste » de ce genre d'édifice, auteur des premières prisons du pays. La prison sera démolie en 1896 pour permettre l'agrandissement du Palais. Les façades de la prison actuelle (1890-1893), de la caserne (1890) et de la gendarmerie (1867) sont chargées de signification. Leur conception, inspirée de l'architecture militaire, doit impressionner et participer au respect du maintien de l'ordre. Les tours, merlons, créneaux ne jouent aucun rôle pratique, mais ont pour fonction d'évoquer l'image de forteresses imprenables.

Les bâtiments de la communication traduisent aussi toute la richesse et l'ampleur de la cité. Ils sont des repères urbains importants. Porte monumentale de la ville, la gare joue un rôle capital dans la représentation que Verviers désirait donner auprès des étrangers. Représentative des progrès du XIX^e siècle, elle utilise des matériaux nobles et sa façade "historique" se veut rassurante. La grand poste est érigée en 1909 par un autre architecte "spécialiste", Alphonse van Houcke. Sa silhouette marque le paysage de la cité. Son architecture grandiose est tout à fait typique des "folies" du siècle de l'industrie.

Du chaudron de la révolution industrielle à la hiérarchisation du paysage urbain.

C'est surtout dans le courant du XIX^e siècle que les différences sociales vont se marquer dans l'habitat et aussi dans les quartiers. Au début de la révolution industrielle, usines, maisons bourgeoises et « abris » pour ouvriers sont rassemblés et entassés au cœur de la cité. Lorsque la volonté de contrôle des structurations urbaines se met en place, des ensembles bien distincts avec leur architecture spécifique vont apparaître.

Sur les hauteurs sud de la ville, le quartier des Boulevards, avec ses allées plantées d'arbres, abrite les demeures des capitaines d'industrie. Ces « villas » sont vastes et de style assez divers. Elles étaient pour la plupart entourées de dépendances installées dans un parc verdoyant délimité par de belles grilles. La distance entre les différentes demeures était à l'origine importante. Toujours au sud, plus proche du centre, le quartier de l'Immobilière abrite des maisons bourgeoises, souvent construites sur le modèle de trois travées et trois niveaux ornés au centre d'un balcon ou d'une loggia. Cette zone se peuple également de demeures plus variées où les éléments décoratifs prennent plus de place, à l'image du goût souvent éclectique de leurs commanditaires et de leur volonté de montrer leur réussite sociale. Le centre de la ville continue à accueillir de nouvelles constructions qui abritent principalement des commerces.

Verviers est pionnière en matière de logements ouvriers, même s'ils ont toujours été insuffisants. Les quartiers dans lesquels ils se sont développés au début sont très proches des industries, comme celui de Pré-Javais qui abrite la cité des Grandes Rames et la cité Raymond. Il faudra attendre le début de ce siècle et surtout le lendemain de la première guerre pour que de petites cités sociales soient édifiées en dehors du centre de la ville. La conception des logements pour la classe ouvrière est d'abord plurifamiliale ; elle deviendra pour certains seulement unifamiliale. Les maisons sont alors souvent bâties sur le modèle de deux travées et deux niveaux avec très peu d'ornement, tout au plus un jeu décoratif de briques de différentes teintes.

Comme le résumait E.-J. Fettweis dans son analyse sur *Verviers, ville pilote ?* : « Ainsi, à cette époque, la cité est à l'image des différences sociologiques de sa population. Il existe un lien évident entre les formes urbaines et la structuration des quartiers. La ville n'est-elle pas d'ailleurs le lieu privilégié de la représentation sociale ? ».

Catherine BAUWENS

Orientation bibliographique

C. BAUWENS, *Le patrimoine industriel de la région verviétoise*, Dison, 1994

C. BAUWENS, *Le patrimoine civil public de la région verviétoise*, Dison, 1996

C. BAUWENS, *Le patrimoine privé de la région verviétoise*, Dison, 1999

C. BAUWENS, *Urbanisme et patrimoine, l'exemple verviétois*, dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n°25-26, p. 86-93

MAGNEE, M.-P., *Verviers, naissance et développement d'une ville*, U.Lg., 1976-1977

ORIS, M., *L'urbanisation de la province de Liège, 1800-1970. Sur un concept, son approche et son usage* dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, n° 172, 1990

PIRENNE, M., *Les constructions verviétoises du XV^e au XX^e siècle*, Verviers, 1927

RONCART, R., *L'évolution géographique de l'agglomération verviétoise. Etude de géographie urbaine*, Liège, 1928

T'SERSTEVENS, D., TRINON, F., *Etude et évolution cartographique d'un phénomène d'urbanisation. Verviers du XVII^e au XX^e siècle*, U.C.L., 1982

ZURSTRASSEN-VAN DER STRAETEN, Y., *Les Vivroux. Cinq générations d'architectes verviétois (1820-1985)*, U.Lg., 1988-1989

Charles Thirion, architecte verviétois infatigable

Né en 1838, l'architecte Charles Gustave Thirion est le frère cadet d'un autre maître d'œuvre de talent, Adolphe Thirion (1825-1862), auteur notamment du kiosque de l'Harmonie. Charles n'a que 24 ans lorsque son frère décède. Il épouse cinq ans plus tard la veuve de son aîné, Marie Elisabeth Lambertine Renzonnet. Son bureau d'architecte se fixe alors rue Tranchée. Son épouse décède en 1877. Sa seconde femme sera Julie Simon. Charles Thirion est membre effectif puis correspondant de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, jusqu'à sa mort en 1920. Son fils, Carlos (1883-1970), perpétuera la tradition familiale : il sera lui aussi architecte et signera également des édifices verviétois importants.

Charles Thirion sera très productif à Verviers à partir des années 1880. Le nombre de demeures bourgeoises mais aussi de bâtiments publics, de banques, d'églises et d'usines qu'il a à son actif, est impressionnant. On pourrait presque dire qu'en cette fin de siècle, il est l'architecte verviétois par excellence. Il manipule avec talent les volumes et les ornements architecturaux et les dirige vers un style éclectique alors très prisé par les capitaines d'industrie verviétois, et encore trop souvent dénigré aujourd'hui. Une liste de quelques édifices construits par Thirion montre l'étendue de son œuvre :

- 1867 Hôtel Communal de Hodimont (détruit)
- 1872 Usine Hauzeur Gérard
- 1873 Banque Nationale
- 1874 Eglise St-Hubert à Heusy
- 1875 Eglise St-Martin à Petit-Rechain
- 1879 Restauration de la Chapelle St-Lambert
- 1879 Ecole communale à Heusy
- 1890 Grand Hôpital
- 1890 Grand Théâtre
- 1891 Nouveau Manège
- 1894 Propriété L. Dedyn
- 1895 Eglise St-Roch à Andrimont
- 1896 Château d'Ottomont
- 1896 Banque rue du Manège
- 1897 Château Laoureux (aujourd'hui clinique Peltzer)
- 1897 Maisons rue du Manège
- 1899 Transformation du Château des Mazures
- 1901 Eglise Ste-Julienne
- 1902 Société Générale de Belgique (aujourd'hui S.W.D.E.)
- 1903 Usine La Vesdre
- 1904 Conditionnement de Dison
- 1905 Hôtel Clément Bettonville (aujourd'hui école)
- 1906 Maison rue de la Concorde
- 1910 Villa Voos
- 1912 Plans de la Gare Centrale
- 1914 Crédit Anversoï (aujourd'hui Enregistrement)

A quoi il convient d'ajouter de fort nombreuses maisons rue Laoureux, et dans une moindre mesure rue des Martyrs et du Palais

Des architectes et des styles

A Verviers, vers 1800, seuls quelques architectes sont à l'ouvrage. Comme le dit Maurice Pirenne « Douha, Danthine, Vivroux, tous Liégeois de talent venus à Verviers où la besogne ne manquait pas, mais où manquaient, au début du siècle, les architectes ». Leur nombre ira croissant durant tout le XIX^e siècle. Vers 1850, parmi les créateurs d'édifice verviétois, il faut citer le talentueux Théophile Fumière, auteur entre autres des plans de l'ancien Mont-de-Piété (1858), aujourd'hui Académie.

Le travail des architectes est particulièrement important dans le dernier quart du siècle quand se réalise l'extension de la ville vers le sud. Verviers compte dix architectes en 1886, dix-huit en 1894 et pas moins de vingt-sept en 1909. Dans une ville florissante comme Verviers, certains commanditaires n'hésitent évidemment pas à faire appel à des maîtres d'œuvre occupés dans d'autres villes, comme Soubre (pour le château Peltzer) et Caganus qui viennent de Liège, ou Lecloux de Bruxelles. Mais la plupart des constructions sont conçues par des architectes verviétois.

Les signatures des Vivroux et des Thirion sont souvent apposées sur les plans des édifices verviétois de la seconde partie du XIX^e siècle. Les Vivroux, qui alignent cinq générations d'architecte, édifient souvent des demeures d'une architecture traditionnelle bien équilibrée de style néo-classique ou néo-gothique. Les Thirion (en fait surtout Charles) concevront un nombre impressionnant d'habitations de style éclectique. On pourrait presque qualifier Charles Thirion de maître verviétois de l'architecture éclectique. A Verviers, ce courant éclectique a donné naissance à d'harmonieux ensembles et édifices, et semble heureusement obtenir aujourd'hui une reconnaissance méritée.

Les architectes Lange, créateur d'habitations dans le bas de la rue de la Concorde et de l'établissement des Bains Douches (1902), et Mouraux, auteur des plans de la Maison Bauwens rue du Chat Volant (1909), seront assez actifs dans les dernières années du XIX^e siècle et les premières du siècle suivant. Epoque qui verra se développer, de manière relativement timide à Verviers, le superbe style Art nouveau qui constitue plus une continuation, un apogée des styles précédents qu'une rupture brutale avec ceux-ci. « Architecture libérant la forme, elle clôt le siècle de l'éclectisme dont elle opère la synthèse » (*l'Art Nouveau en Belgique*).

Plus tard, dans l'entre-deux-guerres, les architectes A.-C. Duesberg, L. Stenne et E. Burguet marqueront la cité lainière de bâtisses à l'architecture plus épurée.

Les concours d'architectes

L'organisation de concours entre architectes pour déterminer le projet le plus adéquat pour un édifice public est un procédé qui se généralise dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Un ouvrage de 1861 prône l'organisation de concours publics. Son auteur, C. Daly, en développe tous les avantages. Pour lui, le concours, c'est tout d'abord *la démocratie dans l'art, c'est l'égalité des talents devant l'administration*; une administration qu'il juge trop "conservatrice", défendant pour ses bâtiments une architecture "classique". Il demande également l'organisation de concours *comme l'indispensable moyen de constater périodiquement et complètement les mouvements de la pensée architecturale*.

A Verviers, la prison, le lycée des filles, le marché couvert, l'hôtel de ville de Hodimont, le monument David, le théâtre et le monument de la Victoire ont fait l'objet d'un concours, ainsi que d'autres édifices verviétois sans doute, cette pratique étant devenue alors tout à fait courante.

Les programmes des concours sont très stricts et détaillés. Ils sont toujours anonymes : les projets portent une marque ou une devise qui correspond à une enveloppe cachetée contenant le nom des auteurs. Les devises ou titres donnés par les architectes à leurs plans sont parfois significatifs. Le projet adopté pour l'école moyenne de filles portait la devise "Salubrité et Surveillance"; celui de Charles Thirion pour le théâtre s'intitulait "Se fera-t-il ?".

Certains concours seront annulés car aucun projet ne correspondait à ce que l'administration communale ou l'Etat attendaient (par exemple pour l'hôtel de ville de Hodimont et l'école moyenne de filles). Pour diverses raisons, certains architectes brisent l'anonymat. En outre, la réalisation de l'édifice ne revient pas toujours au vainqueur de l'épreuve, ce qui ne manque pas de susciter alors des polémiques – comme ce sera le cas après la guerre pour le monument de la Victoire...

UN NOUVEL ART DES JARDINS

L'engouement pour la création paysagère qui caractérise le XIX^e siècle a marqué l'histoire et la physionomie des parcs verviétois. Comme dans les autres régions du pays, il faut attendre la fin des guerres révolutionnaires (1814) et surtout la création de l'Etat belge (1830) pour assister au développement d'un nouvel art des jardins. Apparu dans nos régions à la fin du XVIII^e siècle, celui-ci s'inspire clairement du paysagisme anglais dont il applique les principes avec plus d'un demi siècle de retard par rapport à son modèle. A une époque où la plupart des villes belges se dotent de parcs publics, à Verviers les principaux aménagements paysagers résultent encore d'initiatives privées. Il faut attendre les années 1870 et l'inauguration du quartier des boulevards (1878) pour voir un de ceux-ci participer de la voie publique (ill. 1).

Le nouveau quartier résidentiel, aménagé sur des parcelles de terrain cédées par Victor Nicolaï, la famille Peltzer et Jean-François Hanlet, est doté d'un îlot central de verdure dont les plans sont dressés à partir de 1874. C'est Jacques-François Hanlet, premier bourgmestre de Heusy et propriétaire depuis quelques années seulement du domaine de Séroule, qui fait construire par l'architecte Charles Thirion la tourelle néogothique qui donnera son nom au parc communal, désormais séparé de l'ancien domaine par la rue de Franchimont (ill. 2). En 1907, Jules Walthery est chargé de réaménager l'espace en parc forestier tandis que l'architecte Renzonnet projette de transformer la tourelle en restaurant d'été (Ville de Verviers. Parc de la Tourelle. Projet de parc forestier. Plan dressé par Jules Walthery architecte paysagiste 1907. Plans et profils au 1/250^e et projet de transformation de la tour en restaurant d'été. Plan dressé par Renzonnet architecte, 1907. Plan du rez-de-chaussée au 1/100^e aux Archives de la Ville de Verviers). Aujourd'hui encore, le principal intérêt du parc réside dans la présence de son étonnante tourelle, malheureusement en attente de restauration depuis trop longtemps.

Séroule

Séroule est une ancienne propriété terrienne de la commune de Heusy (ancienne commune de Stembert jusqu'en 1837) appartenant jadis à la famille de Goer de Herve qui y constitue dès le XVII^e siècle un domaine de près de 100 hectares autour d'un château. Saccagé en 1790, celui-ci est vendu à l'industriel François-Xavier Simonis qui fait construire un nouveau bâtiment en 1826. Un plan géométrique levé en 1818 livre une image extrêmement précise du domaine avant cette vente (ill. 3). Depuis l'est, une longue allée plantée rectiligne conduit au château entouré de vergers. Vers le sud, un jardin emmuré accessible depuis la cour d'honneur est divisé symétriquement en rectangles et carrés cultivés. Au-delà apparaissent deux plans d'eau étirés.

En 1835, la propriété est mise en vente en quatorze lots provoquant le démembrement du domaine. La publicité de vente parue à l'époque dans le *Journal de Verviers* en date du 21 août 1835, qui détaille les lots, atteste la magnificence du domaine : accessible depuis deux entrées rehaussées de

pavillons, le château communique avec « deux superbes serres et une vaste orangerie en rotonde, ayant un grand bassin avec jet d'eau (...) écurie pour quatorze chevaux, remises pour dix voitures, serres aux ananas, serres à fruits, couches, grande glacière, belles pelouses, quatre étangs très empoissonnés, quatre viviers épars dans le parc, deux pépinières, trois jardins légumiers, avec logement pour le jardinier, caves à légumes; ces jardins sont entourés de murs, garnis d'espaliers en pleins rapports; normandie ou jardin à fruits abondamment planté d'arbres de toutes espèces, chalet avec laiteries » (Vandermeulen, p. 2). L'ensemble avec bois, étangs et jardins est évalué à douze hectares auxquels s'ajoutent cinquante hectares de prairies dépendant de la ferme. Parmi les nombreuses constructions affectées à la gestion des jardins, la présence d'une serre à ananas - produit de grande rareté à l'époque - confirme le faste incontestable de la vie à Séroule avant 1850.

Le château, avec soixante cinq hectares de terres, est racheté par Jacques-François Hanlet qui y décèdera en 1873. Alors qu'une partie des terrains est cédée de son vivant à la Ville de Verviers pour y créer le parc de la Tourelle, le château et dix huit hectares de terrain sont acquis par les religieuses Ursulines qui transforment le bâtiment en pensionnat pour jeunes-filles puis en école ménagère (ill. 4). Si le grand étang conserve son caractère décoratif et d'agrément - les religieuses l'utilisent notamment pour des parties de canotage (ill. 5) -, on peut raisonnablement penser que l'ensemble des structures de rapport des jardins (orangerie, serres, pépinières, etc.) sont progressivement désaffectées à partir de la fin du XIX^e siècle et disparaissent en 1948 lorsque les Pères Oblats reprennent la propriété.

Le démembrement successif du domaine dont de nombreuses parcelles sont encore aliénées dans les années 1930 et 1950 - provoquant le comblement du grand étang supérieur-, enfin la construction de la liaison autoroutière et de ses équipements interdisent désormais toute compréhension d'ensemble du parc ancien. Depuis son rachat par l'Etat en 1970, le parc est ouvert au public. Une gestion écologique a permis de sauver les dernières zones boisées tandis qu'un plan d'aménagement est actuellement à l'étude à la Région wallonne.

L'Harmonie

Durant la première moitié du XIX^e siècle, de nouvelles préoccupations sociales et culturelles deviennent les sources d'intérêt privilégiées de sociétés privées qui se constituent des propriétés agrémentées de parcs. C'est le cas de la Société royale d'Harmonie qui en 1833 achète un terrain d'un hectare dans le coeur historique de Verviers où elle fait aménager un parc paysager entièrement fermé de panneaux et de grilles en fer forgé. Il est parcouru de longues allées au tracé souple, bordées en partie basse de larges surfaces gazonnées. Sur les coteaux plantés de hautes futaies, d'étroits chemins serpentent sous le couvert des arbres jusqu'au point de vue dit « panorama de la Montagne ». Bordé d'un garde-corps en branchage, ce parcours romantique contourne une cascade que franchit une passerelle dans le même matériau.

En 1853, le parc est doté d'un kiosque à musique d'architecture orientale construit par l'architecte Thirion. Les frondaisons des coteaux forment un amphithéâtre

végétal à l'arrière de l'édifice polygonal. En 1902, suite à un remodelage de l'espace urbain, la Société doit céder une parcelle à la Ville pour l'ouverture de la rue de la Concorde. Deux ans plus tard, le parc est agrandi et modifié. Un nouvel accès est créé au sommet de la rue de la Concorde tandis que les abords du kiosque sont exhausés et redessinés autour de parterres de gazon encadrés de plates-bandes fleuries (ill. 6). En regard de la façade arrière du bâtiment un *mail* de tilleuls procure ombre et fraîcheur aux sociétaires qui viennent y prendre des consommations.

Dès les années 1880, le parc souffre de graves problèmes d'humidité malgré des travaux de drainage pratiqués au pied la « Montagne ». Après la Seconde Guerre, l'entretien n'est plus assumé et la végétation spontanée rend certains sentiers impraticables en particulier sur les coteaux où les cascades et les scènes romantiques ont disparu. En 1956, la partie supérieure du parc est définitivement expropriée. Le rachat de la propriété par la Région wallonne en 1985 permettra de revitaliser la plus grande partie de ce parc urbain, de restaurer le bâtiment de la société et le kiosque à musique.

Parc privés

Parmi les nombreuses propriétés aménagées dans la seconde moitié du XIX^e siècle par une bourgeoisie manufacturière issue du secteur textile, quelques unes méritent d'être évoquées. Le château Peltzer à Heusy, construit en 1894 dans le style néogothique par l'architecte Soubre (ill. 7), est élevé sur une butte artificielle dominant un bel ensemble paysager de taille modeste planté d'essences typiques de cette fin de siècle parmi lesquelles plusieurs hêtres pourpres, un érable plane à feuilles panachées, un remarquable hêtre à feuilles laciniées et un tilleul à feuilles crispées sont toujours en place. Les vestiges d'un potager emmuré et d'un complexe de serres respectivement destinées à la culture de la vigne et des plantes molles - avec une prédilection pour les azalées -, des maisons de garde et de maître d'hôtel témoignent de l'activité qui animait la propriété à l'aube du XX^e siècle. La famille Peltzer possédait également une propriété à Dolhain (Limbourg) ainsi que plusieurs sur les hauteurs de Spa : Nivezée, Le Neubois et la Fraineuse.

A partir de 1880, la famille Zurstrassen fait elle aussi bâtir plusieurs édifices importants, tous accompagnés de parcs paysagers de qualité (parc Moreau à Ensival, Rouheid à Heusy, Les Tourelles à Petit-Rechain). Mais modifiés dans le courant des années 1930, laissés à l'abandon ou voués à d'importantes déprédations, ces parcs ne présentent plus guère d'intérêt paysager.

Bâtie sur un des coteaux de Lambermont, la villa de Cokaihay occupe une situation tout à fait privilégiée. Construite pour Monsieur Driessen en 1890 dans l'esprit des villas anglo-normandes, elle était précédée d'un grand étang décoratif (disparu) alimenté par un bras d'eau artificiel naissant d'une niche aménagée. Les îlots plantés de conifères qui rehaussaient ses berges sont toujours en place. Derrière l'habitation sur le versant nord, des vestiges de caniveaux et de goulottes affleurent ça et là dans les sous-bois. Ceux-ci attestent la mise en place d'un important réseau de circulation d'eau supposant également l'existence d'un dispositif de relevage. Seule une étude archéologique permettrait d'identifier ces vestiges étonnants.

Afin d'être complet, il convient d'évoquer également deux espaces publics plantés à la fin du XIX^e siècle : le square de la Chic-Chac au sud de l'Harmonie (1884), disparu lors de la construction de la gare Centrale et le parc dit du Pendu qui accompagnait la promenade des Récollets en rive nord de la Vesdre où quelques grands arbres rappellent l'affectation paysagère du site, aujourd'hui à l'abandon.

Nathalie de HARLEZ de DEULIN

Orientation bibliographique

Nathalie DE HARLEZ DE DEULIN N., Serge DELSEMME, *Parcs et jardins historiques. Province de Liège. Arrondissements de Liège - Verviers*, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, Liège, 2001, p. 250-273 (= Inventaires thématiques)

X.KOTTGEN, *Aménagement du parc communal de la Tourelle à Verviers. réaffectation de sa tour du XIX^e siècle*, projet de fin d'études à l'Institut Supérieur d'Architecture Lambert Lombard, Liège, 1994

Léon PETERS, « Le château de Rouheid », dans *Temps jadis*, 36, 1991, p. 20-21

André RENSON, *A Verviers, un kiosque à musique retrouve son Harmonie*, Ministère wallon de l'Equippement et des Transports, Namur, 1995 (= *Profils*, 1)

Jacques VANDERMEULEN, *Le domaine de Séroule à Verviers. Aperçu historique du parc et de ses alentours*, Les Naturalistes Verviétois a.s.b.l., 1997

LE LOGEMENT : QUELQUES REPERES STATISTIQUES

Les sources statistiques utilisables pour une étude du logement au XIX^e siècle ne laissent pas d'être multiples : cadastre, bureaux de l'enregistrement et des hypothèques, protocoles de notaires, archives de sociétés de construction, enquêtes, recensements de population etc. Ce sont ces derniers et plus particulièrement ceux de 1846 et 1910 qui nous fourniront l'essentiel des indices repris en l'occurrence.

Verviers, comme on le sait, peut être tenue très tôt pour l'une des villes les plus industrialisées de Belgique. La *statistique territoriale du royaume de Belgique entreprise sous la direction du baron d'Huart* publiée à Bruxelles en 1839 le confirme à travers un relevé précis : Verviers est avec Liège, en 1834, l'une des deux communes où les bâtiments destinés exclusivement à un usage industriel sont supérieurs à la centaine. Il va de soi que le caractère industriel de la ville *sensu stricto* et des communes périphériques de Dison et d'Ensival va se traduire dans les conditions de logement et leur évolution. Verviers comptait 1.972 maisons habitées en 1846, elle comptera 5.600 maisons particulières en 1910.

Les conditions de logement

En 1846, le nombre moyen d'habitants par maison atteint pour la province de Liège ses maxima à Verviers (11,84), Ensival (9,29) et Dison (9,21). A titre de comparaison, cette moyenne tombe à 8,03 à Liège; 6,76 à Seraing et à 6,07 à Ougrée. Elle n'est que de 5,86 dans une ville comme Huy et chute à 4,85 dans une petite commune rurale comme Bra sur Lienne.

D'un point de vue plus global, on peut remarquer que la moyenne des ménages par maison se maintient au-dessus de l'unité pour la quasi-totalité de l'arrondissement administratif de Verviers et la moitié des communes situées le long de la Meuse en amont de Liège alors qu'elle est égale ou inférieure à l'unité pour les autres localités.

Ces résultats donnent à penser que les conditions de logement dans l'arrondissement de Verviers et principalement à l'intérieur de la ville elle-même ne sont guère satisfaisantes. Un autre indicateur, le nombre moyen de pièces par habitant, corrobore les indices précédents dans la mesure où les habitations unifamiliales sont prédominantes. Les Verviétois qui ne sont pas les plus mal lotis, disposent à l'époque de 0,58 pièce par habitant, les Ensivalois et les Disonais devant se contenter quant à eux, respectivement de 0,42 et 0,44 chambres par habitant, ceux de Ans et Glain de 0,29 pièces. On mesure mieux le surpeuplement dans les logements des communes industrielles en constatant que les moyennes sont de deux à trois fois plus élevées dans des communes rurales telles que Burdinne (1,08) ou Bra (1,15).

Ces indices ne signifient toutefois pas, contrairement aux idées reçues, que les conditions de logement sont uniformément meilleures à la campagne, ce qui permet de comprendre, en partie, l'acceptation par les migrants ruraux des conditions de surpeuplement rencontrées dans les villes.

Un autre indice démontre que si la situation des Verviétois en matière de logement n'est pas très enviable, elle peut être pire ailleurs, à Ensival notamment. Ainsi, *la proportion de ménages* dont le logement se résume à *une seule pièce* s'élève à 46,29% à Verviers contre 41,66% à Liège. Elle est minimum à Burdinne (0,53%) et atteint ses maxima à Ensival (57,81%), à Ans et Glain (62,51%).

L'examen des données se rapportant plus directement à l'architecture des habitations montre immédiatement que les maisons comptant *plus d'un étage* se concentrent dans les communes « urbanisées » et plus particulièrement à Verviers (56%) devant Liège (38,5%) et Dison (32%); les pourcentages chutent à 12% et à 0% dans les communes rurales de Bra et de Burdinne. 60 à 80% des maisons situées dans l'arrondissement de Verviers possèdent *un étage* tandis que 80 à 100% des habitations sises dans les arrondissements de Huy et Waremme, l'ouest et le nord de l'arrondissement de Liège ne comptent qu'*un rez-de-chaussée*.

Des communes surpeuplées

Que peut-on conclure de cette description statistique élémentaire du logement à Verviers au milieu du XIX^e siècle ?

A l'aune des indices relevés, Verviers et les deux communes industrielles voisines, Dison et Ensival, peuvent être tenues pour des communes « surpeuplées » Bien entendu, des calculs de surface (dimensions des logements, des pièces, m²/habitant, m²/ménage...), de densité (taille des ménages, nombre d'enfants...) et des études précises comme celle de l'occupation des « Grandes Rames » sont nécessaires pour une évaluation plus précise des conditions de logement à Verviers. Il n'en reste pas moins que les quelques indices statistiques évoqués dessinent à grands traits la situation du logement dans la cité lainière par rapport à celle d'autres communes de la province, prises comme points de comparaison. Mais qu'advient-il de ce constat de surpeuplement dans le seconde partie du siècle ?

Pour évaluer les transformations du logement au cours du XIX^e siècle, on peut s'attacher tout d'abord à la variation du *nombre moyen de ménages par maison* entre 1846 et 1910, par exemple. On s'aperçoit alors que contrairement aux autres localités urbaines ou industrielles qui voient s'accroître ce nombre moyen, la commune de Verviers le voit diminuer. Verviers passe de 2,87 à 2,62 ménages par maison alors que, par exemple, Liège augmente de 1,84 à 2,09 ; Dison de 1,9 à 2,4 et Ensival de 2,07 à 2,46.

A cela, il faut ajouter la diminution du *nombre moyen d'habitants par maison* dans la quasi-totalité des communes observées, y compris à Verviers. Quand on sait que durant ce laps de temps les maisons se multiplient (elles passent de 1.972 à 5.600 entre 1846 et 1910 à Verviers) et que, par ailleurs, la taille des ménages se réduit, la conclusion s'impose d'évidence : les conditions de logement s'améliorent dans la ville.

D'autres indices confirment cette observation. Comparé à celui de 1846, l'indicateur, constitué par *le nombre moyen de ménage par pièce* calculé à partir du recensement de 1910, révèle une baisse généralisée du surpeuplement. Verviers n'échappe heureusement pas à la règle. Plus de 40% des ménages verviétois ne disposaient que d'une seule pièce en 1846; en 1910 la proportion a chuté à 16,7%. Verviers se démarque de Liège à cet égard par une amélioration plus sensible, l'indice pour Liège ne tombant qu'à 30,5%. Dans ces mêmes communes, la proportion des *ménages occupant 3 pièces et plus* passent de 30 à 39% à Liège et de moins de 40 à 58,5% à Verviers, confirmant l'évolution positive des conditions de logement en général et plus spécifiquement encore à Verviers.

La situation reste loin d'être idyllique. Pour mieux nous rendre compte du surpeuplement dans les logements au XIX^e siècle, à Verviers et ailleurs, effectuons un saut dans le temps, jusqu'en 1961. Ce saut va nous permettre de montrer combien la situation du logement à la moitié du XIX^e siècle ne laissait pas d'être inquiétante. A titre indicatif, on signalera simplement l'accroissement du *nombre moyen de pièces par habitant* entre 1846 et 1961, l'indice étant fiable. La hausse de l'indice est de l'ordre de 1,1 à Verviers (de 0,57 à 1,58) et à Ensival (de 0,42 à 1,43). C'est dans ces deux communes verviétoises qu'elle s'avère la plus prononcée. Bien qu'importante dans les autres localités de la province, l'augmentation du nombre moyen de pièces par habitant y est moins nette : 0,9 à Huy, Seraing, Ougrée, Glain ; 0,82 à Liège. Pour prendre la mesure de la signification de ces indices exprimons-nous différemment : chaque Verviétois disposait en moyenne de quasi trois fois moins de pièces au milieu du XIX^e siècle que ce dont il disposera au milieu du XX^e siècle.

En conclusion, si les repères statistiques évoqués ne font que définir le cadre dans lequel des études plus précises doivent s'inscrire, ils donnent aussi une image générale des conditions de logement et de leur évolution dans le courant du XIX^e siècle. Si l'amélioration de ces conditions doit être attribuée dans la majorité des cas aux nouvelles constructions, elle doit l'être aussi à la restauration des maisons anciennes que l'ensemble de la population verviétoise a menée à bien au cours du temps. Mais cela, les statistiques ne le disent pas.

René DOUTRELEPONT

Orientation bibliographique

René DOUTRELEPONT, « Le logement dans la province de Liège vu à travers les statistiques », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VIII, 1977, 3-4, pp. 519 - 534

LE LOGEMENT OUVRIER : LE CAS DES GRANDES RAMES

L'idée de construire des logements ouvriers à Verviers vient des patrons. Pour retracer le cheminement du projet et sa réalisation, les archives communales ne manquent pas. Les rapports des conseils communaux et leurs annexes permettent de connaître les tenants et les aboutissants de ce dessein audacieux.

Le XIX^e siècle à Verviers se caractérise par une forte augmentation de la population et par un besoin accru de logements. Le temps est venu pour certains patrons lainiers de quitter leurs demeures bourgeoises des bords de Vesdre et de s'établir sur les coteaux bucoliques de la périphérie. Le peuple, par contre, s'entasse plus que jamais au centre de la ville. Certes, le logement ouvrier n'est pas monolithe : il participe tantôt d'initiatives privées, tantôt d'initiatives patronales et le départ entre ces deux types de propriétés ne peut nous échapper. Ainsi, quand les propriétaires particuliers considèrent d'abord la location comme une source de revenus, dans le chef des patrons, il s'y adjoint un certain souci d'humanité. Souci tout relatif, cependant, car n'entre pas dans ces habitations qui veut...

Bien que discutable, l'initiative patronale contribue à adoucir la condition ouvrière. L'expérience se renouvelle d'ailleurs en d'autres endroits de la commune au cours du XIX^e siècle mais nous ne retiendrons ici que la réalisation initiale. Vestige incontournable du patrimoine social, les habitations des Grandes Rames sont, pour autant qu'on puisse en juger actuellement, les premiers logements ouvriers du monde et demeurent la référence internationale en la matière.

Un projet de maisons ouvrières dès 1792

L'industrialisation de Verviers se fait sans accroissement important de la population jusqu'en 1820-25. C'est alors logiquement que l'on aurait dû se préoccuper de l'habitat urbain ouvrier. Mais, paradoxalement, la prise de conscience des conditions catastrophiques du logement ouvrier remonte à la fin du XVIII^e siècle.

A ce moment, Verviers est le pôle majeur d'une région drapière qui s'étend d'Eupen à Pepinster. La ville s'étire d'ouest en est, sur un segment de rivière d'environ 2 kilomètres. Les fabriques sont agglutinées aux bords de la Vesdre et d'un canal parallèle où elles puisent l'eau, extraient leur force motrice et où elles évacuent leurs déchets. En plusieurs endroits se trouvent des rames, ces cadres de bois sur lesquels les drapiers étirent et font sécher leurs draps. On en voit notamment au nord-est de la cité, dans un méandre de la Vesdre. Ce lieu est communément appelé « le terrain des Grandes Rames ».

L'essor du textile est perceptible dès le franchissement des portes de la ville : les vastes résidences bourgeoises jouxtent les usines, les rues sont pavées et dotées d'un éclairage par réverbères, un prestigieux hôtel de ville a été érigé. Par contre, les ouvriers vivent dans des conditions d'hygiène, de santé et de promiscuité effroyables. Leur situation préoccupe les patrons. En effet, comment conserver une main d'œuvre de qualité dans des conditions de vie aussi calamiteuses ?

L'idée de construire des logements pour les ouvriers des manufactures naît donc d'une volonté de remédier au délabrement de la condition ouvrière, dans un esprit de progrès et de paix sociale.

Cet état d'esprit transparait déjà dans un rapport de 1792, où le bourgmestre, Mathieu Renat Godart, patron de son état, propose au futur conseil communal de la ville, la construction de maisons d'ouvriers et sollicite les fabricants pour qu'ils coopèrent au projet en accordant des primes à ceux qui voudraient bâtir des maisons pour le peuple. Ce premier projet prévoit de construire 20 habitations où chacune abriterait 8 ménages. Chaque ménage aurait à sa disposition une grande chambre, une cuisine, un grenier, une cave et un petit jardin. Toutefois, le projet est d'avant-garde. Il n'aboutira pas ou, du moins, pas dans l'immédiat ni sous cette forme. Et pour cause, les événements politiques de la fin du XVIII^e siècle sont particulièrement déstabilisants.

La construction des Grandes Rames

L'idée de construire des habitations ouvrières rejaillit en 1808. On la doit à deux fabricants, Messieurs Henri-Guillaume Simonis et Jean François Biolley, membres du conseil général du département. Ce qu'ils proposent au conseil municipal fait figure d'aubaine puisqu'il s'agit ni plus ni moins : de construire des habitations ouvrières au moyen de fonds souscrits par les principaux industriels de la ville ; d'allouer eux-mêmes à l'opération une somme considérable (de 40 à 50 mille francs) ; de confier les constructions aux soins et à la surveillance de la mairie ; de céder le produit des loyers de ces maisons aux Hospices de la ville.

Enthousiasmé par la proposition, le maire de Verviers, Pierre David, la soutient auprès du Préfet du département, le 2 février 1808. Il dépeint les logements infects et surpeuplés où croupissent les familles d'ouvriers, il insiste sur les dangers d'épidémie et sur l'urgence de remédier à la situation en construisant des habitations affectées au logement ouvrier. Pour parachever son plaidoyer, il conclut au bien-fondé du projet qui est, dit-il, « utile à la fois à l'humanité, aux bonnes mœurs, à l'industrie, à la santé des habitants. Il agrandit, il embellit la ville, enfin le gouvernement en retirera aussi des avantages par une augmentation dans les contributions directes. »

Le projet des Grandes Rames comporte cependant un préalable que le maire expose au préfet : la commune doit céder le terrain des Grandes Rames situé à l'extrémité est de la ville, à proximité des principales fabriques. Bien que ces grands cadres de bois aient connu leur heure de gloire, au début du XIX^e siècle, ils sont pratiquement désertés par les fabricants qui ont renoncé à y faire sécher leurs draps tant la population y cause des dégâts. En effet, c'est le laisser-aller général : on déverse des immondices entre les rames, on y fait paître le bétail sans précaution pour les draps que les bêtes à cornes déchirent. Ce désordre provoque peu à peu le départ des fabricants vers des emplacements privés de telle sorte qu'au moment où le projet de construction des logements ouvriers est déposé, le terrain des Grandes Rames est à l'état de terrain vague.

Les jalons de l'opération étant posés, la réalisation du projet va s'organiser comme prévu :

1. En février 1808, le préfet approuve le projet du maire et celui-ci lance les souscriptions.
2. En avril 1808, le Conseil municipal se prononce pour l'achat d'une prairie joignant les Grandes Rames en sorte de permettre l'alignement de la nouvelle rue.
3. Le même mois, le Conseil ratifie la décision de construire six premières maisons à une condition : dès leur achèvement, les maisons doivent être données aux Hospices de la ville. En réalité, la donation de ces 6 maisons aux Hospices n'interviendra qu'en 1818.
4. En octobre 1808, la construction des premières maisons avec les fonds provenant de la souscription volontaire débute. Le mercredi 15 mars 1809, on procède à la location au plus offrant de trois ou quatre maisons en construction destinées au logement des ouvriers attachés aux manufactures. Chaque maison comprend seize pièces, soit quatre pièces par étage, chacune percée de deux fenêtres et d'une porte donnant sur un couloir. La surface intérieure des chambres est d'environ 23 m². Le principe est de loger une famille par pièce mais, dans certains cas, la notion de famille prend un sens large. Ce ne sont cependant pas les plus démunis qui bénéficient des nouveaux logements, les loyers étant relativement chers pour le salaire moyen d'une famille ouvrière.
5. Entre 1825 et 1829, les quatre dernières maisons sont érigées sur l'initiative de Mme Biolley. Celle-ci en fait donation aux Hospices de la ville au cours de l'année 1830.

L'ensemble est désormais achevé ; les dix maisons se dressent conformément au plan en deux blocs parallèles de cinq maisons.

Qui occupait les habitations ouvrières des Grandes Rames ?

En 1806, et de manière pionnière, la ville de Verviers entreprit de passer en revue chaque année tous ses habitants et de consigner une série de renseignements les concernant dans des registres. Telle est la source d'informations exceptionnelle dont nous disposons et qui nous met en mesure de personnaliser des locataires pour la plupart oubliés depuis longtemps. Une analyse statistique des données provenant de ces registres, sélectionnés essentiellement à intervalle de cinq ans, nous permet d'esquisser une courte rétrospective de l'occupation des Grandes Rames au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

La densité de population

En moyenne, le nombre d'habitants des Grandes Rames s'élève à 593. Mais ce nombre fluctue considérablement suivant les années. Ainsi, ils sont 173 locataires en 1820, répartis dans les 6 maisons construites, contre 812 en 1829, logés dans 10 maisons. Bon an mal an, on compte 73 habitants par maison et 4,6 par chambre.

Le sexe des habitants de 12 ans et plus

La parité hommes/femmes est constante avec toujours un petit excédent de femmes. Globalement, le rapport est de 53% de femmes contre 47% d'hommes.

La proportion d'enfants de moins de 12 ans

On dénombre en moyenne 30 % d'enfants en dessous de 12 ans dans la population totale mais la situation varie au fil des ans. En 1811, on recense 51% d'enfants sous les 12 ans contre seulement 23% en 1815.

La répartition par tranches d'âge

Dans l'ensemble, près de la moitié de la population (46%) ne dépasse pas 19 ans. 85 % des locataires sont âgés de moins de 50 ans.

La distribution des professions parmi les habitants âgés d'au moins 12 ans

Les trois quarts de la population occupent une profession dans l'industrie de la laine. Les ménagères représentent 15% de la population. Autre constatation : les Grandes Rames n'hébergent pas seulement des ouvriers de l'industrie textile, 7% des locataires travaillent ailleurs.

D'autres facettes de cette population se découvrent encore au travers des registres, qu'il serait cependant illusoire de prétendre broser à grands traits mais qui seront détaillées dans un livre à paraître.

Peu après l'achèvement des Grandes Rames, on bâtit d'autres immeubles à vocation de logement ouvrier, notamment les maisons Biolley, entre 1833 et 1840, constituées de petites habitations individuelles avec jardin, et les maisons Bonvoisin, entre 1835 et 1840. Mais à ce moment-là, la construction de logements « sociaux » ne sera plus l'apanage de Verviers. Pourtant, en 1861, c'est encore à Verviers que la première société d'habitations ouvrières sera constituée.

En très bref, voilà l'empreinte que laisse au XIX^e siècle un patronat dynamique dont l'intérêt bien compris passe par une amélioration de l'habitat ouvrier.

Nicole VOSS

Orientation bibliographique

P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le XVIII^e et le début du XIX^e siècle*, Liège, 1948, p. 23, 210-212 et 510-513

P. LEBRUN, *Essai sur la population industrielle en Belgique, 1770-1847*, dans Coll. Histoire quantitative et développement de la Belgique, II, 1, 2^e édition, Bruxelles, 1981, p.185-186

Archives communales de la ville de Verviers, Etat civil, Registres de la population verviétoise, années 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1815, 1820, 1825, 1828, 1829, 1830, 1835, 1840, 1845, 1846

Archives communales de la ville de Verviers, section moderne, Conseil communal, folio 83 et suivants

Bibliothèque communale de Verviers, Fonds Weber, M. R. Godart, *Mémoire*, Verviers, 1792, p. 2 et 30

LES LENTS PROGRES DE LA DISTRIBUTION D'EAU

De nos jours, il suffit de pousser sur un bouton ou de tourner un robinet pour se procurer l'eau nécessaire à assurer l'indispensable hygiène et l'alimentation quotidienne. Il suffit d'une panne ou d'une fuite sur le réseau pour mesurer les implications de ces gestes simples sur la vie quotidienne. À l'aune de l'histoire de l'humanité, ces habitudes sont pourtant récentes. Dans le cas de Verviers, la « révolution de l'eau à domicile » a mis une génération à s'imposer : entre les années 1860 et les années 1890, c'est une véritable révolution des mœurs et des habitudes qui a touché la grande majorité de la population urbaine.

Quelques témoignages, glanés dans les archives, témoignent de la vie au quotidien au début du XIX^e siècle : les rues de la ville sont étroites, sales et encombrées de tas de fumier. Dans les impasses et les cours obscures, mal aérées et malpropres, traînent çà et là des dépôts d'immondices qui répandent une odeur infecte. Les latrines, quand elles existent, ne sont pas nettoyées ; les ouvriers sèchent leur linge dans l'unique chambre de la famille parce qu'il n'existe pas de bains ni de lavoirs publics avec séchoirs. Les ménagères rincent leur linge dans l'eau du canal ou de la rivière, emportant ainsi dans leur habitation des germes de maladie. L'eau puisée dans la rivière n'est jamais celle qui coule au milieu mais celle de *flaques d'eau croupissantes d'où s'échappent des miasmes fétides*. Le canal non voûté dégage des gaz délétères.

En matière d'hygiène corporelle, les carences sont importantes. À partir de 1843, on dénombre à Verviers un seul établissement de bains : situé rue de Limbourg, il puise son eau dans le canal au moyen d'une pompe et il arrive parfois que ceux qui s'y rendent pour se dégraisser en ressortent avec une légère teinte de bleu ou de rouge provenant du déversement des teinturiers situés en amont. Il n'est dès lors pas rare de voir ouvriers et enfants se baigner dans la rivière, principalement le long de la promenade des Récollets ou à la vanne Fyon, à l'entrée du canal des usines. Les bourgeois, quant à eux, se baignent dans la rivière derrière la ferme Poumay, située au lieu dit en Crotte.

En ce qui concerne le lavage du linge, les endroits sont peu nombreux et guère hygiéniques. Le lessivage est verbalisé le long du canal de Mangombroux et, à partir de 1870, il sera interdit à toutes les fontaines. Restent le canal et la Vesdre. Ainsi, aux Grandes Rames, deux escaliers conduisent les femmes vers la rivière où elles font provision d'eau et lavent le linge ; comme ce quartier ne dispose pas de latrines, c'est sur les galets, le long des quais, que tout est déposé en attendant la désinfection générale par une crue des eaux...

Enfin, il nous paraît intéressant de mentionner une tradition qui consistait à puiser l'eau de la Vesdre la veille de la Saint-Jean Baptiste afin de commémorer l'installation des anciens bénéficiaires de Saint-Remacle. Cette tradition sera interrompue en 1845. Peut-être faut-il y voir une des premières conséquences de la pollution de la rivière...

Pénurie d'eau alimentaire

Jusqu'aux travaux de la Gileppe et l'établissement d'une distribution d'eau généralisée, les Verviétois – selon leur localisation dans la cité – s'approvisionnent en eau de consommation tantôt à partir du ruisseau de Mangombroux et de ses concessions particulières, tantôt via des puits particuliers ou surtout grâce aux pompes et fontaines publiques. Malgré une hygiène déficiente, le ruisseau de Mangombroux et les concessions particulières procurent aux habitants du sud-est de la ville de Verviers une situation privilégiée. Dans les autres quartiers, des puits sont creusés jusqu'à la première nappe d'eau. Or, pour assurer une qualité suffisante à l'eau des puits, il faudrait que ceux-ci descendent à plus de 10 mètres de profondeur, jusqu'aux véritables nappes phréatiques.

Le terrain d'alluvions sur lequel s'étend Verviers favorise toutes les infiltrations et la Vesdre, polluée, est la principale source d'approvisionnement des puits particuliers, ainsi que le prouvent les nombreuses inondations dues aux violentes crues de la rivière. Seule la construction d'égouts souterrains pourrait y remédier dans le bas de la ville. Les premiers travaux débiteront vers 1880 et mettront fin progressivement à une situation qui voyait chaque bout de rue coupée transversalement par des rigoles profondes, appelées cassis. Par forte pluie, l'eau était emmenée par ces cassis vers la Vesdre et le canal des usines. Bref, l'eau des puits verviétois possédait la même mauvaise réputation que celle des villes de Londres, Paris ou Bruxelles.

Restent les pompes et les fontaines qui, outre celles dépendant du ruisseau de Mangombroux, sont surtout présentes dans la plaine alluviale (le centre de la ville). Les quartiers périphériques sont mal desservis. La plupart des 20 pompes et des 8 fontaines s'alimentent soit dans la Vesdre, soit dans le biez de Dison, soit dans le canal des usines, soit encore à des sources souterraines situées à 6 ou 8 mètres de profondeur. La qualité de leur eau est comparable à celle des puits particuliers. Dans certains quartiers, elles fonctionnent assez mal, voire pas du tout. Un document nous assure que *des ouvriers passent parfois la nuit dans une file d'attente pour un peu d'eau* (1859). Les sécheresses à répétition des étés 1856, 1857 et 1859 mettront particulièrement en évidence les problèmes liés au mauvais approvisionnement en eau de la population verviétoise ; le seau d'eau était alors vendu 7 centimes (soit 7,5 francs/m³) alors que la première tarification de l'eau fixera le prix du m³ à 10 centimes (1866).

Le choléra

Comme de nombreuses villes occidentales au XIX^e siècle, Verviers n'échappe pas aux épidémies ; le choléra frappe durement en 1833-1834, 1847, 1849 et 1866. Ces crises ont été étudiées par Arlette Lafosse qui constate notamment que, dans le cas des épidémies de 1847 et 1849, *le choléra a attaqué plus violemment certaines rues que d'autres* : il s'agit du quartier de Mangombroux et du Marché. Lors de l'épidémie de 1866, les mêmes rues sont à nouveau les plus touchées, ainsi que les rues situées à proximité du biez de Dison, le long de la Vesdre et du canal. Le taux de mortalité y est particulièrement élevé.

Alors que le lien nous paraît évident entre les facteurs propagateurs de la maladie et la présence d'eau en grande quantité dans ces quartiers, l'explication est totalement inconnue aux Verviétois de l'époque. On croit alors que le choléra se propage par l'intermédiaire de l'air (la théorie des miasmes). Un médecin verviétois (Larondelle) considère que *le choléra est dû à l'existence dans l'atmosphère d'un poison animal ou végétal qui pénètre dans le corps par les voies respiratoires et corrompt le sang*. Dans son *Projet d'agrandissement et d'assainissement de la ville de Verviers*, Em. Lebens écrit, la même année, que *dans certains quartiers de la ville (...) l'odorat se sent péniblement affecté (...) Rien d'étonnant que, lors d'une épidémie, la mort moissonne tant de victimes*.

À l'époque, on pense aussi que d'autres facteurs favorisent le choléra : l'alcool, la fatigue, les travaux excessifs, la nourriture malsaine, les grandes réunions d'hommes, le manque d'aération et le manque de propreté en général. Ce n'est qu'en 1883 que Koch découvre le vibron cholérique ou *comma bacillus* et explique qu'il se transmet par l'ingestion d'eau contaminée par les fèces ou les vomissures des personnes atteintes, par les éléments contaminés par l'eau et souillés par les mains ou les mouches.

Verviers offrait au vibron cholérique toutes les conditions nécessaires à son épanouissement : la vétusté des anciens conduits, les faux puits, le manque d'étanchéité des fosses d'aisance, les tas de fumiers – parfois stockés dans les caves. Paroxysme des paroxysmes, le vibron qui se propage à Verviers trouve dans la viande, et particulièrement la viande de porc, un terrain propice à son développement. Or, dans le quartier de Mangombroux (étymologiquement, breuil des mangons, bois des bouchers), on dénombre quantité de bouchers qui abattent leur bête dans la rue et qui ont recours à d'importante quantité d'eau... Le ruisseau de Mangombroux apparaît donc comme le vecteur principal de l'épidémie. À l'époque, nul ne le sait.

Une distribution d'eau à domicile

Dans les années 1860, plusieurs projets originaux de distribution d'eau ménagère sont imaginés à l'initiative de groupements d'habitants ou d'ingénieurs ; souvent très détaillés, ces projets qui ont un coût de réalisation dérisoire ne convainquent pas les autorités qui considéreront longtemps *la consommation ménagère comme accessoire*. Pourtant, en moins de cinq mois (1865), la politique communale change du tout au tout. La ville charge en effet une Commission des eaux d'étudier comment combiner distribution industrielle et distribution ménagère. Rapidement, cette commission présidée par Ortmans-Hauzeur opte pour la pose d'une canalisation définitive dont le tracé soit conçu en fonction d'un approvisionnement à partir du réservoir de la Gileppe.

En attendant que les travaux du barrage soient achevés (ils n'ont d'ailleurs pas encore été entamés au moment où la décision est prise), se grefferont des tuyauteries amenant dans la plupart des quartiers de la ville les eaux du ruisseau de Mangombroux. En fait, la vente de l'eau aux particuliers devrait permettre de financer les travaux du réseau de distribution. Dès 1869, les eaux de Mangombroux alimentent les quartiers de la ville. À partir de 1875, ce sont les eaux de la Gileppe qui seront distribuées.

En plomb ou en fonte ?

En plomb pour les anciennes concessions de Mangombroux, les nouveaux tuyaux sont tous en fonte : alors moins chère et plus solide que le plomb, la fonte présente le seul inconvénient d'être plus difficile à travailler. Le choix de la fonte ne repose alors sur aucune considération liée à la qualité de l'eau et à l'hygiène publique. À l'époque pourtant, le danger que pouvaient représenter des tuyauteries en plomb était connu : un Anglais l'avait montré dès 1845 et des démonstrations sont réalisées en 1864 et 1870 ; durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'altération par le plomb de la qualité des eaux chimiquement pures est connue mais n'est pas encore érigée en certitude. On sait aussi qu'une faible dose de carbonate de chaux suffit à empêcher cette altération...

Fort de ces connaissances, on atteint, à Verviers, le comble du paradoxe. En effet, à l'entame des travaux du réseau de distribution, la fonte (parce qu'elle est moins chère) est choisie pour conduire une eau non calcaire (La Gileppe) répondant aux besoins des industriels. À ce moment, les industriels boudent quelque peu la distribution d'eau, préférant continuer à puiser l'eau dans la rivière ou usant de l'eau comme force motrice. À la fin du siècle, lorsque les conduites en fonte commencent à se boucher trop rapidement, nécessitant des interventions répétées et donc des coûts et des désagréments pour les finances communales, la ville opte pour des conduites en plomb (10 août 1900), malgré l'avis motivé du Cercle de médecine publique de l'arrondissement de Verviers, farouchement opposé à l'emploi de tuyaux en plomb pour les conduites des ménages, dont la consommation ne cesse d'augmenter. La décision du conseil communal aura les conséquences que l'on sait au XX^e siècle (saturnisme...). La priorité donnée à l'industrie textile et les questions de coût l'emportent incontestablement sur les aspects de santé publique.

De l'eau à domicile partout

En 1866, le conseil communal détermine un règlement d'abonnement qui se veut accessible à toute la population et qui la fasse participer proportionnellement à sa « fortune » à l'établissement et à l'entretien des appareils distributeurs. En 1897, 630 maisons ne sont pas encore raccordées sur le territoire de la ville de Verviers ; en 1955, il reste une seule maison... D'après nos calculs, l'abonnement à discrétion (jusqu'en 1886) puis le système du minimum de consommation représentent entre 1 et 2% du budget alimentaire total des ménages ouvriers.

En supprimant les jets continus et en améliorant les jets intermittents, la ville a d'abord maintenu ses bornes-fontaines (33 en 1870), avant de les faire disparaître progressivement, leur réparation et entretien étant considérés comme inutiles. Invoquant pour la première fois des raisons d'hygiène, le collège considère que les pompes supprimées ne doivent pas être remplacées *car le prix extrêmement minime, inconnu dans toute autre localité, auquel l'eau de la Gileppe est mise à la disposition des habitants les engage à se raccorder promptement à la distribution d'eau, qui est le seul moyen certain d'assainir les habitations et d'éviter les maladies* (rapport du professeur Chevron, présenté au conseil communal, 1883).

Le nettoyage des rues, des ruisseaux, du canal et des égouts contribuera à l'assainissement de la ville ; la régularisation du cours de la rivière empêchera aussi la constitution de dépôts sur le lit et les bords de la rivière, même si le barrage de la Gileppe ne permet pas d'éviter les inondations. En 1889, le conseiller communal Lambotte proclamera fièrement que *l'eau de la Gileppe a fait un bien immense à la population ; (...) la ville de Verviers est aujourd'hui la ville la plus salubre de toute la Belgique.*

Un plus grand confort

Rapidement, l'eau à domicile est considérée par la population comme un élément essentiel de son confort ; les propriétaires ou locataires dépourvus d'eau à domicile s'en plaignent. À Mangombroux, un propriétaire en réclame, en 1894, l'installation d'urgence car ses locataires menacent de quitter ses immeubles. *Bientôt, les locataires refuseront les maisons non raccordées*, lit-on en 1898. Déjà en 1881, certains propriétaires avaient constaté que des petits ménages quittaient les maisons qui n'ont pas de distribution d'eau pour habiter là où elle est présente. On constate aussi que les sommes non payées sont rares du fait que le robinet est rapidement fermé en cas de retard.

En 1883, une maison de la rue de Spa fait l'objet d'une tombola de la part de la jeune garde de l'instruction publique : celle-ci exige, dans les plus brefs délais, un raccordement à la distribution *afin que les visiteurs puissent contempler la salle de bains et le bassin dans le jardin*. Ce phénomène social – comparable aux vagues successives des tombolas de la fin du XX^e siècle où les lots furent successivement des radios, télévisions, magnétoscopes, caméscopes et aujourd'hui des téléphones portables – est intégré par les propriétaires qui s'empressent d'augmenter les loyers des maisons pourvues d'eau courante : ainsi un loyer annuel est passé de 250 à 265 francs *à cause de l'eau* (1898).

La ville s'étend au fil de la distribution d'eau

Dans le même temps, la ville s'étend en dehors de la plaine alluviale. Jusque-là, le développement de l'industrie à Verviers et dans la vallée de la Vesdre n'était lié à aucun critère de qualité ou de quantité d'eau déterminant. C'est la largeur vraiment exceptionnelle de la plaine alluviale de la Vesdre à cet endroit qui explique la localisation du centre urbain. D'après Roncart, *jusqu'aux environs de 1865, la ville n'a pas cherché à sortir de la plaine alluviale : les rues dont la direction est ouest-est, soit la direction de la vallée, et les maisons, entassées, hautes et occupant les plus petits espaces, se sont pliées aux caprices de la rivière et des canaux. Mais, après cette date, la ville s'est étendue sur les versants*. D'abord par le quartier de l'Immobilière (1873) puis par les quartiers de Séroule et Hanlet (1875) qui s'étendent vers le sud où aucune pompe ni fontaine ne pourrait être installée du fait de la pente douce du versant. L'extension de la ville serait-elle liée à la capacité d'obtenir facilement de l'eau ? Les conduites du réseau suivent ou précèdent de peu la construction des nouvelles bâtisses bourgeoises.

Avec 13 points d'eau publics (contre 42 en 1871), à vocation ornementale ou destinés à des besoins autres qu'alimentaires, la ville de Verviers est donc

parvenue, à la fin du XIX^e siècle, à imposer son système de distribution d'eau. Cette révolution tranquille, motivée par des aspects financiers et fondée, tardivement, sur des motivations d'hygiène publique, aura des effets bénéfiques durables.

Cette révolution révèle aussi des enjeux et des problématiques dont certains aspects restent d'actualité : les conflits entre intérêt général et intérêt particulier, les rapports entre privé et public, les questions environnementales, les rapports entre souci d'économie à court terme et investissement éthique à long terme, les oppositions entre visionnaires novateurs et conservateurs rétrogrades ; le cas de la ville de Verviers sous le rapport de l'eau au cours du XIX^e siècle est un bel exemple de la multiplicité des enjeux de société. Ne sont-ils pas encore les nôtres ?

Paul DELFORGE

Orientation bibliographique

Paul DELFORGE, *La distribution d'eau à Verviers au XIX^e siècle*, Université de Liège, mémoire de licence inédit, section d'histoire, 1984-1985 (pour une bibliographie complète, p. VIII – XVI)

Paul DELFORGE, *Le problème de l'eau à Verviers au XIX^e siècle*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1988

LA CONSTRUCTION ET LA CONCESSION DE ROUTES

Sous l'Ancien régime, les communautés locales veillaient, souvent grâce à des corvées imposées aux habitants – extraction de pierres, transports de matériaux, terrassements... – à la construction et à l'entretien des routes. En fait, la division du territoire en diverses principautés constituait l'obstacle principal à une politique générale de construction et d'aménagement des voies de communication. En ce qui concerne la Principauté de Liège, c'est seulement à partir de la fin du XVII^e siècle que les Etats (assemblée représentant les trois catégories sociales : les chanoines de Saint Lambert (Etat primaire), la noblesse (Etat noble) et la bourgeoisie urbaine (Etat tiers ou Tiers Etat) vont se préoccuper de construire et d'entretenir à leur frais des chaussées modernes.

L'Ancien régime

Au XVIII^e siècle, Verviers – *la ville la plus considérable du pays, après Liège* (Archives de l'Etat à Liège, *Fonds des Etats*, n°2886) – aurait tiré profit pleinement d'une voie de communication aisée avec la capitale, et de là, avec les ports de la mer du Nord. Les Etats de la Principauté avaient, en fait, approuvé, dès 1712 et 1713 (*Ibidem*, n°5, f^{os} 179 r°-181 v°, n°368, f° 96 r°-v°), le principe de la construction de plusieurs chaussées, l'une aboutissant notamment à Verviers.

Le tracé le plus court et le plus praticable devait emprunter le plateau de Herve, en territoire autrichien. Les négociations avec l'Autriche n'aboutissant pas, les Liégeois envisagèrent la construction d'une route vers le marquisat de Franchimont par le sud de la Vesdre : les Etats décidèrent donc de prolonger la chaussée de Liège via Chênée et Beaufays à Louveigné jusqu'à Spa, lieu de villégiature pour des centaines d'étrangers.

Face aux itinéraires proposés, Verviers et Theux unirent leurs intérêts afin que la route emprunte un tracé passant par Theux avec construction d'une branche vers Verviers. En 1767 (*Ibidem*) Verviétois et Theutois mettaient en évidence le rôle économique de Verviers [qui] *est la ville...qui rapporte le plus à l'Etat...[la] manufacture de draps, qui fleurit en cette ville, [étant] sans contredit la meilleure branche du commerce de tout le pays.* D'autre part, ajoutaient-ils, *cette chaussée favoriseroit aussi Ensival...déjà important par le succès de la même manufacture...Enfin, Theux...c'est le chef ban du marquisat...[qui a] de plus...le commerce le plus ancien du pays, commerce...qu'il importe d'encourager d'autant plus que la matière première, qui est le fer, se tire de son propre sol et qu'il s'y trouve un fourneau... ; il s'y trouve divers autres minéraux, entr' autres le plus beau marbre noir de l'Europe, du plomb, du soufre...Pour l'Etat, le long des chaussées, on cultive mieux les terres, on bâtit des maisons, il s'y attire plus d'habitants ; donc, il s'y fait plus de [consommation], outre que les droits augmenteroient...par le produit des barrières...*

En effet, pour solder le coût de construction des chaussées, des péages y sont établis. Ces « barrières » interceptent le trafic : pour les franchir, les usagers doivent payer un droit que fixent divers tarifs. Cette taxe ne frappe pas les marchandises ou les voyageurs, mais les moyens de transport : animaux de trait

ou de bât, voitures ; le bétail de passage est imposé, lui aussi. D'autre part, les routes existantes ou les traverses c'est-à-dire les chemins indirects, détournés, étaient insuffisantes au charriage des marchandises et les transbordements d'une *voiture* sur deux ou trois, suite aux changements de configuration des voies, entraînaient un surcoût qui se répercutait sur le prix des marchandises.

Dans une supplique du 17 juillet 1767 (*Ibidem*) Verviétois et Theutois ajoutaient : *celle par Theux...procurerait la communication libre de tout le marquisat, non seulement avec la capitale, mais encore avec la Hollande, l'Allemagne et d'autres pays...* Face aux réticences de l'Etat noble et de l'Etat primaire, le magistrat de la ville de Verviers proposa, le 5 juillet 1769, *de faire construire luy-même laditte chaussée [pour autant]qu'il luy soit accorder...les revenus des barrières qu'on y mettera.* Cette dernière proposition est acceptée en décembre 1769. Le Chapitre de Saint-Lambert autorisa définitivement le 13 décembre 1771 (A.E.L., *Cathédrale, Secrétariat*, n° 98, f^{os} 88 v°, 136 r°, 151v°-152 r°) l'établissement d'une barrière à la porte de Heusy. En fait et d'une manière générale, on peut conclure que l'établissement de routes fut entravé par le manque de ressources financières.

Le régime français et le Royaume des Pays-Bas (1795-1830)

Sous le régime français, de 1795 à 1815, cette situation perdura dans le département de l'Ourthe. L'administration pratiqua avant tout une politique de réparations plus ou moins importantes. Des progrès nets et limités furent accomplis mais nul projet d'ensemble ne fut appliqué : ainsi que l'écrit M. Wathelet : force est de constater une « asphyxie des projets par souci d'économie ».

Le nouveau régime de Guillaume I^{er} (1815-1830), conscient de la nécessité de répondre aux exigences économiques, décida de construire de nouvelles routes, et notamment de multiplier les liaisons entre les centres secondaires. A côté des routes de première classe ou routes de l'état et des routes provinciales construites par les provinces avec ou sans subside de l'Etat, existent les routes concédées : des sociétés anonymes se voient confier la construction ou l'exploitation de routes.

La route royale de la Vesdre

Le 22 juillet 1820, le roi Guillaume I^{er} prit un arrêté (*Mémorial administratif de la Province de Liège*, t. IX (1820-1822), n°194, 7 mars 1821, p. 70-83) autorisant une société anonyme liégeoise à construire à ses propres frais une Route Royale entre Chênée et Eupen (territoire prussien) par la vallée de la Vesdre avec un embranchement de Pepinster à Theux. Le capital nécessaire sera réuni au moyen d'actions. Les intérêts de ces dernières, l'amortissement du capital de même que les frais d'entretien, de réparation et les traitements seront couverts par les barrières.

Un arrêté du 27 janvier 1824 (A.E.L., *Communes de Limbourg*, n°1199) fixa non seulement le tracé mais aussi les caractéristiques (largeur de la route, des accotements...) tout en précisant notamment que *les chemins environnants qui*

seront remplacés et dont l'emploi sera rendu inutile par la nouvelle route et ceux dont la direction pourrait être nuisible au service des barrières...pourront être supprimés, cette mesure ayant pour but d'obliger les véhicules à emprunter la nouvelle route en y acquittant les droits de barrière. Cette route sera achevée en 1827.

A côté des droits de barrière, étaient établis des octrois qui portaient sur les marchandises transportées. Le règlement pour l'octroi de Verviers et Hodimont (3 octobre 1811, A.E.L, *Fonds Français, Préfecture*, n°826⁷) fixa l'emplacement des *bureaux pour les déclarations et la recette... à Hodimont... ; à la porte de la Xhavée ; ...à la porte d'Heusy ; ...à la porte de Sommeleville ; ...au pont de l'hôpital des vieillards* (l'actuel musée des Beaux Arts et de la Céramique, rue Renier). Il existait cependant la possibilité de traverser la ville sans décharger les marchandises et sans acquitter les droits : le passe-debout limité à une heure et le transit limité à trois jours.

La Belgique indépendante

La naissance de l'Etat belge inaugura une ère nouvelle pour la voirie. D'une part, l'administration fut réorganisée, administration stimulée notamment par le développement de grandes entreprises. Jusqu'en 1850 environ, nombre de travaux seront entamés, travaux d'amélioration certes mais aussi de constructions incluant aussi nombre d'ouvrages d'arts.

Sans entrer dans les détails, dans la région verviétoise, seront construites ou, en tous cas améliorées :

- la route de Battice à Maastricht (1831) ;
- la route de Hodimont à Ensival, par les Gérard-Champs et rejoignant ainsi la route de la Vesdre, avec concession du péage du Pont Léopold notamment à Edouard de Biolley (1833) ;
- la route de Battice à Theux, raccordement à la route de Liège à Aix-la-Chapelle, et traversant Battice, Petit-Rechain, Dison, Hodimont, Verviers, Heusy : cette voie nécessita l'aménagement notamment de la pente trop escarpée en certains endroits, particulièrement dans le quartier de la Grappe, dont une partie fut pavée (1839-1862) ;
- la route de la Minerie à Aubel vers la « Hollande » (1837-1840) ;
- la route de Dolhain vers l'Hertogenvald (1845) ;
- la route de Verviers à Francorchamps, via Mangombroux, le bois de Stembert, Jehanster, Polleur avec un embranchement vers Jalhay (1847-1849). Un autre embranchement s'amorçait à Mangombroux pour se diriger vers Jalhay et rejoindre par le versant nord de la Gileppe la route d'Eupen à Malmédy ;
- le chemin de Limbourg à Jalhay (1862-1863) ;
- le chemin de Spa à Limbourg par Sart et Jalhay (1866).

Ajoutons que ces routes étaient soit – et c'est la situation la plus fréquente – empierrées soit pavées. Chaque type de revêtements eut ses partisans. L'empierrement constitué de pierres concassées devait être débarrassé des boues et poussières et surtout des ornières que les roues y creusaient. Quant aux pavés, recouverts de sable afin d'amortir les chocs, ils avaient l'avantage de

résister plus longtemps. C'est seulement après 1900 que sera utilisé le mélange de pierres concassées et de goudron.

D'autre part, un nouveau moyen de transport, moins coûteux et plus rapide, s'était entre temps développé : le chemin de fer concurrençant le transport par route. De plus, la suppression progressive des barrières et octrois, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la cession par les communes à l'Etat des chemins vicinaux, les travaux d'égouttage ou d'électrification notamment, exigeront des aménagements supplémentaires et entraîneront pour l'Etat une charge financière qu'il ne pourra assumer. Force est donc de constater qu'à la fin du siècle, les routes, d'une manière générale, étaient dans un état déplorable.

Quoi qu'il en soit, la région verviétoise – 36 chantiers furent ouverts dans l'arrondissement de 1848 à 1868 – a vu se développer le réseau routier, renforçant les contacts avec les régions ou les pays voisins, lieux d'approvisionnements et surtout de débouchés pour les divers secteurs industriels. La question des routes, de leur amélioration restera cependant à l'ordre du jour, d'autant plus que les nouveaux moyens de déplacement, la bicyclette, l'automobile entraîneront de nouveaux bouleversements. A. Cosyn, sociétaire du Touring Club de Belgique, n'écrivait-il pas en 1896, que *la bicyclette est le cheval de la démocratie* (COSYN A., *La question des routes*, Bruxelles, 1896, p.19)... ?

Pierre CONRADT

Orientation bibliographique

E. FAIRON, *La chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle et les autres voies de communication des Pays-Bas vers l'Allemagne au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 12 (1912), p.23-183

R. MALHERBE, *De l'Etat des routes dans le Pays de Liège depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liège, Nouvelle Série, t. IV, Liège, 1872, p.63-197

J. MESTREZ, *Contribution à une étude de la gestion financière de la ville de Verviers au XVIII^e siècle. La construction de la chaussée Verviers-Theux, 1767-1763*, 39 p., 1971 (travail non publié)

M. WATELET, *Cartographie et politique dans la Belgique du XIX^e siècle*, Bruxelles, 1987

M. WATELET, *Chemins impériaux et voies royales. Essai sur la Cartographie et l'ingénierie routières en Wallonie au début du XIX^e siècle*, Coll. Monumenta Cartographica Walloniae, t. III, Namur-Bruxelles, MET-RACINE, 1998, 264 p.

LES PREMIERS TEMPS DU CHEMIN DE FER

Avant la construction du chemin de fer de la Vesdre, des services de diligences et de malles-poste reliaient Verviers à Liège, soit par la route de la vallée de la Vesdre avec des correspondances à Pepinster pour Spa, soit par Dison, Battice et Herve. A partir du 1^{er} avril 1842, les postes prussiennes ont établi un service entre Aix, Eupen et Verviers (chaque jour, deux voyages dans chaque sens). L'apparition de la voie ferrée allait amorcer le duel entre le rail et la route.

L'arrivée du chemin de fer à Verviers

Déjà, en mars 1833, les ingénieurs des Ponts et Chaussées, MM. Simons et De Ridder, déposaient auprès du gouvernement un mémoire (dont la conception remontait à 1831) d'un chemin de fer à établir entre Anvers et Cologne en passant par Liège et Verviers. Deux ans plus tard, le gouvernement en décidait l'exécution. Après quatre années (1839 à 1843) de durs et périlleux travaux résultant du percement à la poudre noire de nombreux tunnels, de la construction d'innombrables ponts dus aux méandres de la Vesdre, la ligne de chemin de fer atteignait Verviers. Ainsi, notre ville, en pleine expansion suite à l'essor de son industrie textile, allait être reliée à la capitale, au port d'Anvers, aux autres grandes cités de Belgique et des pays voisins. Pour recevoir les premiers trains, une gare s'avérait indispensable.

L'emplacement de la gare, un choix difficile

A l'époque des travaux relatifs à l'établissement de la ligne de chemin de fer de la Vesdre, la ville de Verviers comptait un peu moins de vingt mille habitants. La surface bâtie se cantonnait dans le fond de la vallée qui était loin d'être entièrement occupé : de vastes terrains étaient encore disponibles à l'est (Prés-Javais), au centre (des Grandes Rames aux Récollets), à l'ouest (Gérard-Champs).

L'emplacement de la gare a été l'objet de nombreuses réflexions et palabres. Au cours du conseil communal du 17 mai 1839, le bourgmestre de l'époque, Pierre David, évoquait trois tracés possibles pour traverser la ville de Verviers : l'un par le nord avec une voûte qui couvrirait partiellement la Vesdre, deux par le sud avec soit la station implantée dans les Gérard-Champs, soit dans la propriété de l'Harmonie. L'administration communale de Verviers alla même jusqu'à proposer d'offrir une prairie à l'endroit du futur athénée (rue du Gymnase) pour que la station soit située au centre de la ville. Finalement, le 18 mars 1840, le tracé définitif avec la station en Gérard-Champs était approuvé. La gare sera réalisée sans plan incliné avec des voies en cul-de-sac posées sur un remblai. Cette situation géographique a donné le nom à la première gare : Verviers-Ouest.

L'inauguration de la section de Liège à Verviers

Elle a eu lieu le 17 juillet 1843 en présence du Roi et de la Reine qui s'étaient embarqués à Bruxelles (station de l'Allée-Verte). Après un trajet de quatre heures, trois convois arrivaient à Verviers-Ouest, remorqués par des locomotives pavoisées, décorées du drapeau national. Ces motrices avaient reçu des noms évocateurs : "Ville de Verviers", en l'honneur de la cité lainière (locomotive construite expressément pour le trajet de Liège vers la Prusse) ; "Général Jardon", en mémoire du célèbre officier (1768-1809), enfant de Verviers ; "Pierre David", en hommage au bourgmestre verviétois, décédé le 19 juin 1839, qui avait mené les débats relatifs au passage du chemin de fer à Verviers et ceux qui traitaient de l'emplacement de la future gare.

Une nombreuse foule en liesse occupait les abords de la station pour accueillir le convoi royal : *"la station offrait un coup d'œil magique, tant par son vaste développement, ses décorations, ses innombrables drapeaux aux couleurs de toutes les provinces et des nations amies, que par les magnifiques points de vue, les charmants paysages dont elle est environnée de tous les côtés."* Après les discours, hommages et banquets, épinglons le fait suivant : le Roi s'était rendu à pied, avec sa suite, au tunnel de la Chic-Chac, transformé pour la circonstance en un superbe salon où les employés du chemin de fer avaient organisé un plantureux festin.

Ainsi, pour notre cité lainière, l'arrivée du chemin de fer s'avérait salvatrice. En effet, situées à l'extrémité du royaume, éloignées des ports de mer, nos industries devaient se procurer à grands frais toutes les matières premières et les combustibles. Ce nouveau mode de transport, conjugué au relèvement des droits de douane, allait permettre de concurrencer les tissus fournis par les étrangers. L'année 1843 a donc été le point de relance d'une époque de développement des industries verviétoises et de l'évolution sociale de la classe ouvrière.

L'inauguration du chemin de fer de Verviers vers la Prusse

Elle a été organisée le vendredi 15 octobre 1843. D'Anvers et de Bruxelles, différents trains transportaient les personnalités qui se rendaient aux fêtes organisées à Cologne. A Verviers, aucune fête officielle n'avait été prévue mais les voyageurs pouvaient, en passant, admirer notre cité lainière : *"Après avoir longé la ville de Verviers, laissant à gauche les beaux établissements industriels et principalement ceux de M. Simonis dont le château est si noblement orné de cette suite de maisons que les riches industriels ont fait construire pour leurs ouvriers, le chemin s'élance en plein roc, courant de tunnel en tunnel, ..."*

Le premier convoi qui franchit la frontière de la Prusse était remorqué par les locomotives "Pierre David" et "Ville de Verviers". Le service commercial a débuté le 24 octobre avec deux départs et deux arrivées par jour. Ainsi la gare de Verviers-Ouest était devenue internationale et les trains se dirigeaient vers la Prusse en passant dans le tunnel de la Chic-Chac (à un seul pertuis à cette époque).

La station de Verviers-Ouest, une gare en cul-de-sac

La construction de la station de Verviers-Ouest a été adjugée, le 26 avril 1843, à l'entrepreneur Moreau de Liège pour le prix de 150.000 francs (800.000 francs pour toutes les bâtisses). Les travaux ont été diligemment menés afin qu'elle soit prête pour les cérémonies de l'inauguration. Le 29 juin 1843, le premier convoi arrivait à Verviers-Ouest, tracté par la locomotive "La Victorieuse".

Notre première gare avait la particularité d'être en cul-de-sac : les opérations de rebroussement se réalisaient au moyen de deux plaques tournantes pour les locomotives (situées au bout de l'esplanade, près de la rue David, actuellement rue L. Defays) et de plusieurs autres plaques tournantes (plus petites) pour les voitures et les wagons. Une cabine installée sur une passerelle et surmontée de signaux multiples réglait toutes les manoeuvres.

Un plan de 1850 nous montre de vastes installations qui s'étalent tout en longueur avec, de part et d'autre, des voies parallèles pour la réception et le départ des trains. Deux immeubles cubiques à deux étages (l'un, côté rue David, pour le logement du receveur de la douane et, à l'autre extrémité, celui réservé à l'habitation du chef de station) enclavaient un vaste entrepôt d'un seul niveau avec arcades où étaient installés le magasin et la salle de visite de la douane, le bureau des gardes et celui des bagages, la salle d'attente de 3^{ème} classe et celle des 1^{ère} et 2^{ème} classes comprenant un restaurant. Dès sa mise en service, cette station a connu un vif succès et le quartier qui l'entourait est devenu florissant par l'apparition d'hôtels et de restaurants. Afin d'éviter ce cul-de-sac, une courbe de raccordement a été mise en service, le 5 mars 1867, accélérant ainsi la traversée de Verviers.

La gare de Verviers dans les guides de voyages

La construction et la mise en exploitation des lignes de chemin de fer ont engendré la rédaction d'itinéraires à l'usage des voyageurs. Pour le parcours de Liège à Cologne, citons deux exemples de descriptifs relatifs à la gare de Verviers :

- *"La station de Verviers est vaste et bien disposée pour le service et pour la commodité des voyageurs. On y jouit d'une vue charmante. Partout les flancs verdoyants de la montagne s'élèvent au-dessus de la ville..."* (extrait de "Manuel des Chemins de Fer Belges" - De Liège à Cologne - 1845) ;

- *"La station de Verviers est incontestablement, par sa situation, la plus belle qu'il y ait en Belgique, après celle de Liège. Elle est établie sur un plateau élevé qui est borné du côté de l'est par une masse calcaire dans laquelle on a pratiqué une large tranchée par où elle communique avec la ville. De l'autre côté se développe, avec ses lignes pittoresques et vivement accidentées, un magnifique amphithéâtre de verdure, dans lequel se creusent des perspectives variées et des gorges sombres où l'œil s'engage et se perd..."* (extrait de "Itinéraire du chemin de fer de Paris à Cologne" - 1848).

L'entrepôt des douanes

Verviers, ville frontière avec l'Allemagne, possédait une station où tous les trains s'arrêtaient. Elle devait donc être dotée d'un entrepôt public pour l'accomplissement des formalités douanières. En 1843, les terrains avaient été prévus pour cet entrepôt. Quinze ans après, aucun bâtiment n'existait : les expéditeurs débordés s'étaient alors cotisés pour la construction d'un hangar en bois. Si en 1869, le devis pour un édifice en dur était discuté, le projet était annulé en 1871 car le déplacement de la gare était décidé et le ministre de l'époque refusait toute nouvelle bâtisse à cet endroit. Toutefois, par suite de nombreuses plaintes, un hangar était édifié en 1872 mais il s'avéra immédiatement trop petit : les expéditeurs recherchaient alors tous les locaux disponibles, même les caves, pour abriter leurs marchandises d'où de nombreuses réclamations de la douane. En juin 1891, un projet était approuvé. L'année suivante, la ville présentait un plan et l'entrepôt était construit par l'entrepreneur Bragard-Gilon. Il sera agrandi en 1899 recevant ainsi son aspect définitif, celui que les Verviétois du XX^e siècle ont connu jusqu'à la fermeture.

La traversée de Verviers et l'emplacement de la nouvelle gare

Verviers est une ville encaissée dans une vallée étroite qui s'étale le long d'une rivière, la Vesdre. Fin du XIX^e siècle, son industrie se développait ; sa population s'accroissait ; elle avait besoin de s'agrandir. Dès 1870, des projets étaient établis pour la construction d'une nouvelle gare sur la ligne directe vers l'Allemagne. Les objectifs étaient les suivants : avoir une gare près du centre de la ville, éviter les rebroussements en gare de Verviers-Ouest, supprimer les six passages à niveau qui s'égrenaient dans la traversée de la ville. Une dépêche ministérielle du 20 septembre 1881 prévoyait l'emplacement d'une nouvelle gare à voyageurs dans la propriété du château Hauzeur, entre les tunnels de la rue des Carrières et celui de la Chic-Chac. L'ancienne station de Verviers-Ouest ne serait plus réservée qu'aux marchandises.

Pétitions, enquêtes, divergences quant à l'endroit d'implantation de la nouvelle gare fusaient de toutes parts et retardaient considérablement l'établissement du plan définitif. Finalement, le château précité était vendu en 1900 et démoli l'année suivante ; le viaduc de la rue des Carrières était construit en 1904, le second pertuis du tunnel de la Chic-Chac réalisé de 1904 à 1906 ; les terrassements dans le parc du château pour établir l'assiette de la gare se sont étalés de 1908 à 1912. La guerre survenue, les Allemands ont installé les voies sur cet emplacement afin d'acheminer plus rapidement leur matériel et leurs troupes. Une gare provisoire, composée de bâtiments en bois, appelée "Verviers-Matadi" à cause de son aspect colonial, était inaugurée en août 1920. Elle restera en fonction jusqu'à l'inauguration de la gare de Verviers-Central, les 1 et 2 février 1930 (les plans définitifs établis par l'architecte, M. Emile Burguet, ont été approuvés le 30 mai 1925, en s'inspirant d'un projet conçu en 1911 par son confrère, M. Charles Thirion).

La gare de Verviers-Est

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, l'industrie verviétoise connaissait une expansion prodigieuse et, en 1867, la création d'une nouvelle gare était envisagée afin de desservir le quartier de l'est de la ville où de nombreuses entreprises textiles étaient concentrées. En effet, le lavage des laines était une des principales activités de Verviers. La malpropreté des eaux, amenée par la traversée de la ville, a toujours incité les industriels à s'établir le plus possible en amont où les eaux se trouvaient dans un meilleur état de propreté. De ce fait, l'implantation d'une gare près des centres de traitement de la laine s'indiquait impérativement. En conséquence, une gare, Verviers-Est, a été ouverte, le 1^{er} juillet 1876, au service des marchandises et, le 8 mars 1880, au service des voyageurs et des bagages. Cette gare a donc reçu un trafic intense grâce aux activités lainières (peignage, cardage, lavage, carbonisage) des firmes avoisinantes : Peltzer, La Vesdre, Solvant, Hauzeur-Gérard, Gaye, La Lainière, Simonis, ...

Georges HENRARD

Orientation bibliographique

Georges HENRARD, *Angleur - Verviers, le jeu du rail, des collines, des rivières*, 1993

Georges HENRARD, *Verviers - Hergenrath, l'escapade vers l'est*, 1995

LA NAISSANCE D'UN RESEAU DE TRAMS

L'aventure des transports en commun, en l'occurrence celle des tramways, est souvent révélatrice de l'histoire économique et sociale d'une région. Ainsi, la naissance des premiers moyens de transports publics en Europe coïncida avec la révolution industrielle, au milieu du XIX^e siècle. Jusqu'alors, seuls les plus nantis pouvaient bénéficier des services de voitures de location appelées diligences ou vigilantes. Celles-ci assuraient, de manière plus ou moins régulière mais à un prix élevé, le transport des voyageurs au centre des agglomérations.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la modeste commune de Verviers, grâce au commerce de la laine, prit de l'extension et se transforma en une métropole industrielle de premier ordre. Par conséquent, et à l'image des autres grandes zones urbaines du pays, le besoin d'un réseau de transports publics se fit de plus en plus pressant.

A la fin du XIX^e siècle, seuls trois réseaux de compagnies locales de transports publics existaient en Wallonie. Si l'importance des villes de Liège et de Charleroi était incontestable, celle de la ville de Verviers est plus surprenante (la ville comptait 68.000 habitants en 1880) et, à ce titre, peut être considérée comme exceptionnelle.

Les premières lignes de tramways à Verviers

A défaut de moyens de transports publics démocratiques et de qualité, la population verviétoise vivait près des établissements industriels installés en bordure de Vesdre sur environ 6 kilomètres (Verviers, Hodimont, Ensival) et à Dison. Pour relier entre elles ces différentes entités, on n'avait guère le choix : il fallait doter la ville d'un réseau de ce qu'on appelait alors, en raison de leur origine, "chemins de fer américains".

A la vue des résultats satisfaisants des tramways publics dans d'autres grandes villes belges, les autorités communales accueillirent positivement un projet et une demande en concession visant la construction de deux lignes de "chemins de fer américains" à l'intérieur de leur agglomération. Cette demande en concession fut déposée en 1881 par Messieurs Pierre David, L. Matonet-Brouet ainsi que par l'architecte Victor Besme. Elle fut accordée en 1883 après examen. C'est ainsi que fut créée, pour un terme de cinquante ans, la "Société Anonyme des Tramways Verviétois" (S.A.T.V.). Les travaux et essais préparatoires de fonctionnement prirent fin en juin 1884. Deux premières lignes furent mises en service. La première reliait Verviers-Renoupré à Ensival alors que la seconde partait de Verviers-Harmonie et aboutissait à Dison.

A l'époque, ces tramways étaient tractés par des chevaux c'est pourquoi on les dénommait communément "trams à crottin". Ils roulaient sur des rails fixés à des traverses de bois. Pour débiter, les "Tramways Verviétois" employèrent 104 animaux. Le matériel roulant se composait en 1884 de 37 voitures (ouvertes et fermées) auxquelles s'ajoutèrent six nouveaux véhicules en 1885 et 1886. Tout ce

matériel roulant avait été construit par les Ateliers Métallurgiques de Nivelles, spécialisés dans ce type de véhicules. Durant cette première période, les tarifs variaient entre 5 et 25 centimes.

L'inauguration officielle de ces deux premières lignes de trams à traction chevaline eut lieu le 1^{er} juillet 1884. Dès les premiers mois de l'exploitation, la compagnie des "Tramways Verviétois" enregistra une affluence au-delà de toute attente. C'est ainsi qu'on dénombra, pour l'exercice 1884, un total de 925.000 voyageurs transportés. Hormis l'année 1885, où, pour des circonstances exceptionnelles, la société fut en déficit, le bilan économique des "Tramways Verviétois" fut toujours excellent.

Le succès des deux premières lignes poussa les exploitants à élargir leur réseau. Cependant, cela s'avéra impossible dans certaines communes limitrophes de l'agglomération verviétoise car celles-ci se trouvaient au sommet de pentes trop fortes pour être gravies par des chevaux. Il fallut étudier, dès 1894, de nouveaux systèmes de traction. La vapeur ne convainquit ni les autorités communales ni les exploitants. On se tourna donc vers la traction électrique.

Trois systèmes avaient en fait été proposés pour supplanter la traction animale : la traction électrique par perche aérienne (trolley), la traction électrique par accumulateurs et la traction par moteur à gaz. Les responsables des "Tramways Verviétois", toujours attentifs aux expériences menées ailleurs et plus particulièrement à Liège, adoptèrent, comme dans la Cité Ardente, la traction électrique par prise de courant aérienne.

L'électrification du réseau

On dut attendre 1898 pour voir l'autorisation accordée, par arrêté royal. Le passage des tramways hippomobiles à l'électricité ne put se faire en un jour. Des aménagements du réseau ainsi que des essais sur le terrain étaient indispensables. On dut d'abord construire une centrale de production d'électricité (installée place Sommeleville). La "Société des Tramways Verviétois" dut également procéder au remplacement des rails et à l'électrification du réseau qui se limitait toujours aux deux lignes reliant Verviers-Renoupré à Ensival et Verviers-Harmonie à Dison. Celles-ci furent converties à la traction électrique et exploitées à partir d'avril 1900. On procéda également à la création d'une troisième ligne faisant la navette entre Verviers et Heusy. Elle fut inaugurée officiellement le 1^{er} avril 1900. Le journal du jour décrit les voitures utilisées comme "spacieuses, vastes, coquettes, luxueuses dans leur aménagement".

Comme partout ailleurs, le succès ne se fit pas attendre et on compta, pour l'exercice 1900, près de deux millions de voyageurs transportés. Grâce à ce nouveau système, toutes les communes de l'agglomération verviétoise purent progressivement être reliées par les transports publics. Le réseau subit plusieurs extensions. La première concerna la ligne Verviers-Dison, dont le terminus fut reporté jusqu'à Petit-Rechain en 1903.

Les lignes communales

En 1905, une convention fut signée entre les "Tramways Verviétois" et la Ville de Verviers. Cet accord avait pour objet la construction et l'exploitation de lignes supplémentaires. La Ville devait fournir les véhicules et construire les lignes, les "Tramways Verviétois" prenant à leur charge l'exploitation et l'entretien du réseau. Ces nouvelles lignes dénommées aussi "lignes communales" reliaient Verviers-Harmonie à Stembert, Verviers-Harmonie à Ma Campagne (Mangombroux) et la place Verte à la place Vieuxtemps. Elles furent inaugurées en 1907.

L'agglomération verviétoise ne cessait de prospérer et de se développer. C'est donc tout naturellement qu'on perça de nouvelles artères et qu'on procéda à quelques nouvelles extensions du réseau dont voici quelques exemples. En 1911, la jonction Place Verte-Gare de l'Est était réalisée. En 1912, la ligne n°1, Verviers-Ensival, fut prolongée jusqu'à Pepinster. Etant donné la multiplication des lignes, on les numérotait également. Jusqu'alors, les terminus étaient indiqués sur des plaques de bois attachées aux voitures. Ainsi, à cette époque, Verviers était sillonnée par cinq lignes de trams, à savoir : Verviers-Ensival-Pepinster (ligne 1), Dison-Stembert (ligne 2), Petit-Rechain-Mangombroux (ligne 3), Gare Ouest-Heusy (ligne 4) et Gare Est-Heusy (ligne 5).

La "Société des Tramways Verviétois" continua à croître jusqu'en août 1914, date à laquelle l'offensive allemande interrompit brusquement le trafic urbain. Dès le 4 août, et ce jusqu'au 28 du même mois, les "Tramways Verviétois" se virent forcés d'interrompre l'exploitation de leur réseau à cause de la désorganisation générale. Par la suite, ils purent reprendre malgré quelques modifications. L'armée allemande ordonna le démontage de la ligne 3 reliant Petit-Rechain à Mangombroux. Peu rentable, la ligne 5, Gare de l'Est-Heusy, fut aussi démontée. Dans les derniers mois du conflit, l'occupant s'arrogea le droit d'exploiter à son profit la totalité du réseau verviétois. Celui-ci fut sous contrôle allemand du 1^{er} août 1918 jusqu'à la fin des opérations militaires.

L'histoire des tramways à Verviers ne prend évidemment pas fin avec le premier conflit mondial. Par la suite, la "Société des Tramways Verviétois" connut encore de très belles années. Elle atteignit son apogée dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale (19 millions de voyageurs transportés en 1946). Mais l'année 1956 amorça le déclin inexorable des tramways à Verviers. Supplantés peu à peu par les autobus, plus maniables et plus rentables, le dernier tramway verviétois effectua sa sortie en 1969.

Le matériel roulant du service électrique

Le parc de matériel roulant du service électrique, à écartement métrique, était composé principalement de véhicules à deux essieux. Il comprenait des voitures motrices bidirectionnelles et également des remorques. A cela s'ajoutèrent les voitures du service hippomobile qui continuèrent à circuler encore quelques années en service électrique. A l'origine, tous ces véhicules étaient peints en bleu et avaient un matricule doré. Suite à la décision d'adopter la traction électrique, la "Société des Tramways Verviétois" passa commande de 26 voitures motrices aux Ateliers Métallurgiques de Nivelles. Celles-ci furent livrées en 1900 et portèrent les

numéros de série de 60 à 85. Ces petites motrices à caisse en bois étaient composées de deux compartiments (d'une capacité de 8 places assises chacun) et de deux plates-formes extérieures (d'une capacité de 10 places debout chacune). Aujourd'hui, l'une d'entre elles, la motrice n°72, a pu être sauvée de la démolition et est conservée au Musée des Transports en commun à Liège.

Pour la création des lignes communales en 1905, la Ville de Verviers fit l'acquisition de huit remorques baladeuses (série 47 à 54) et de huit motrices (série 86 à 93) qui furent livrées en 1907. Commandées aux usines Raghenon à Malines, les baladeuses étaient complètement ouvertes. Les motrices, quant à elles, provenaient des Ateliers Métallurgiques de Nivelles. Elles comprenaient deux compartiments (un de première et un de deuxième classe) et deux plates-formes (d'une capacité de 15 places debout chacune). En première classe, ces voitures offraient 8 places assises (sièges en paille) et en deuxième classe, des sièges en bois pouvaient accueillir 11 personnes auxquelles s'ajoutaient 8 places debout. Commandées en 1907 aux Ateliers Métallurgiques de Nivelles, les motrices de la série 94 à 97 étaient d'une conception identique à celles de la série 86 à 93.

Enfin, suite à diverses extensions du réseau, notamment en 1912 le tronçon Ensival-Pepinster prolongeant la ligne n°1, les "Tramways Verviétois" commandèrent une petite série de trois motrices électriques aux Ateliers de Godarville. Livrées en 1912, ces motrices numérotées de 57 à 59 étaient semblables aux voitures 86 à 97. A l'heure actuelle, la motrice n°57 est toujours conservée, dans son état d'origine, au Musée des Transports en commun à Liège.

Pour conclure...

Ce rapide survol des premières années des tramways à Verviers a tenté de mettre en évidence l'étroit lien qui a existé jadis entre l'explosion industrielle d'une région et son évolution sociale. Grâce à l'implantation précoce d'un réseau de transports publics à l'intérieur de son agglomération, Verviers a su se hisser au même rang que d'autres villes belges pourtant bien plus importantes par la superficie ou par la densité de population.

Force est de constater, non sans fierté, que seules six villes belges ont eu la chance de connaître un réseau local de tramways à savoir les villes de Bruxelles, Gand, Anvers, Charleroi, Liège et... Verviers. A nous maintenant de sauvegarder le souvenir de ce riche patrimoine collectif.

Anne-Marie TRICKELS

Orientation bibliographique

J. DELMELLE, *Histoire des tramways et vicinaux belges*, Bruxelles, s.d., p. 89-92

J. MECH, J.C. MICHEL et A.TENAERTS, *Le centenaire des transports en commun urbains à Verviers, 1884-1984*, tiré à part de la revue *Présence du Tramway*, n° 52 à 55, Bruxelles, s.d.

A.M.TRICKELS, *125 ans de transports en commun en Wallonie*, Liège, 1996, p. 24-27

III. Population et Société

LA DÉMOGRAPHIE DE VERVIERS AU XIX^e SIECLE

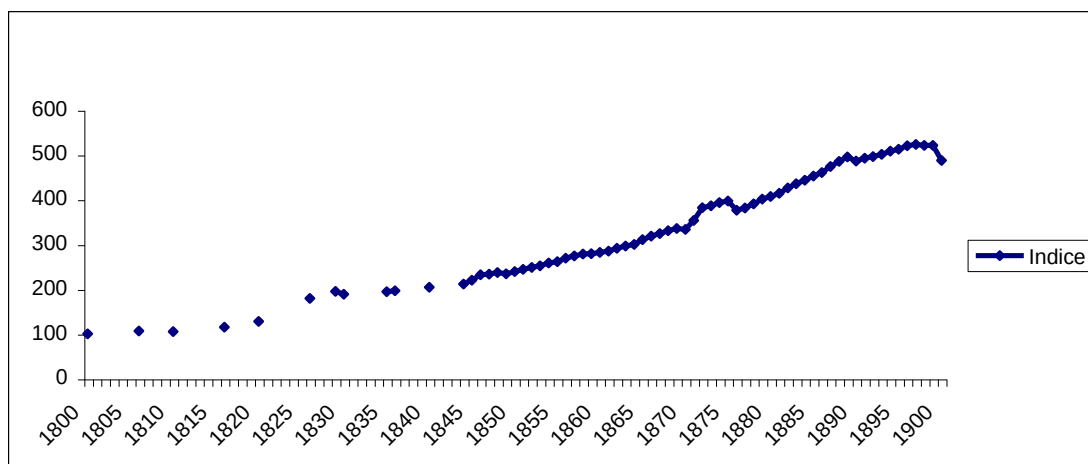
Verviers est la localité pionnière de la Révolution industrielle en Belgique. Dominants de vastes terroirs ruraux dans le cadre d'une organisation élaborée du travail des paysans artisans, les marchands drapiers de Verviers profitent de la fermeture du marché continental aux produits britanniques durant la République et l'Empire, ainsi que des commandes massives d'uniformes pour l'armée napoléonienne, pour faire le pari de la mécanisation (Oris 1999). En 1799, deux fabricants locaux, les Biolley et Simonis engagent le mécanicien anglais William Cockerill pour la fourniture d'assortiments de mécaniques à filer. Il est rapidement suivi par d'autres techniciens britanniques et imité par des autochtones (Desama et Bauwens 1995). C'est le début d'une révolution technique, qualifiée par Pierre Lebrun de « précoce, rapide, parfaite », qui va faire de Verviers le premier centre textile du continent européen (Desama et Bauwens 1995).

Une ville sous l'impact de la Révolution industrielle

A l'échelle de l'ensemble de la Belgique, tous les territoires situés au sud de la Meuse forment, à l'aube du XIX^e siècle, une région peu urbanisée. En 1846, si l'agglomération de Verviers se dessine progressivement, elle demeure entourée de localités qui n'apparaissent en rien comme urbaines. Verviers est bordée de communes dont le socle démographique remonte à ce qui, en 1846, est déjà leur passé proto-industriel, dans le pays de Herve et la vallée de la Vesdre (Oris 1993). La révolution industrielle va transformer cette société rurale en une société urbaine. Durant le XIX^e siècle, Verviers multiplie par cinq le chiffre de sa population. En 1800, il est de 10.072 habitants, pour atteindre en 1897 un record historique de 52.726 (Desama 1998). Le rythme n'est toutefois pas uniforme.

Graphique n°1 : Evolution de la population verviétoise au XIX^e siècle

Source : Desama (1998)



Sous le régime français (1798-1815), la croissance verviétoise est faible voire nulle. Dès les premières années du régime hollandais (1815-1830), la croissance

de la population prend un rythme plus soutenu qui se maintient et même s'amplifie durant la décennie 1820-1829 pendant laquelle le chiffre de la population progresse de 12.932 à 19.592 habitants. De 1806 à 1846, le nombre de Verviétois passe de 10.659 à 22.870 âmes ; il fait donc plus que doubler (Desama 1985). Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Verviers poursuit sa belle progression. De 1847 à 1900, la population passe de 23.470 à près de 50.000 habitants, avec une augmentation très marquée au début des années 1870. A la fin du XIX^e siècle, toutefois, apparaissent les premiers signes du déclin, le premier centre textile du continent est « à bout de souffle » (Desama 1998).

Le solde migratoire (immigrations - émigrations), qui jusqu'en 1890 constituait, à l'instar de ce qui a été observé dans les principaux pôles industriels, le principal moteur de l'expansion, accuse un net recul (tableau 1). Au milieu du XIX^e siècle, les 9/10es de la croissance verviétoise sont dus aux mouvements migratoires dans la localité ; en 1880-1890, ils se partagent presque équitablement avec le mouvement naturel (naissances - décès). A la fin du siècle, le centre textile perd 2.571 habitants qu'une balance naturelle positive ne parvient pas à compenser (Desama 1998).

Tableau 1 : Part de l'accroissement naturel et migratoire à Verviers, 1847-1900

Années	Accroissement de la population		Accroissement naturel		Accroissement migratoire	
	n	%	n	%	N	%
1847-1856	3645	16	345	9	3300	91
1857-1866	4404	16	654	15	3750	85
1867-1880	8344	26	3809	46	4535	54
1881-1890	7215	17	3377	47	3838	53
1891-1900	-485	-1	2086	-430	-2571	530

La croissance s'est donc nourrie de l'immigration. Dans un premier temps, le centre textile verviétois a vidé le terroir proto-industriel qui l'entoure. La concentration des usines dans la ville a contraint les fileurs ruraux du plateau de Herve et du pays de Franchimont à s'y installer. En 1806, la moitié des immigrés proviennent d'un cercle d'à peine 8 km autour de Verviers. En 1846, cette proportion atteint 60 %. Au-delà de cette distance, selon le principe des flux concurrents, Verviers subit la rude concurrence du bassin industriel liégeois. L'étroitesse du champ migratoire de la cité lainière l'a conduite à recruter au-delà des frontières belges. Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, on trouve à Verviers une communauté allemande solidement implantée. En 1890, à l'apogée du développement industriel, environ un habitant sur dix est né en Allemagne. Dans la localité textile, ils possèdent leurs cercles, leurs cafés et même une école pour filles et pour garçons à partir des années 1866 (Desama 1994).

La révolution industrielle a largement dépassé les limites administratives que sont les frontières. L'aventure verviétoise s'inscrit dans la dynamique plus générale de

la naissance et du développement d'un vaste bassin austrasien s'étendant du nord de la France jusqu'à la Ruhr allemande, et qui fut le cœur de la révolution industrielle sur le continent européen.

Dans ce cadre, la croissance démographique du centre lainier présente trois spécificités. La première, qui peut paraître étonnante au vu des chiffres commentés précédemment, est la modestie de son expansion. La région urbaine et industrielle de Liège comptait vers 1800, une cinquantaine de milliers d'habitants, un peu plus de 120.000 âmes en 1846 et plus de 422.000 en 1900. Au sein de cet ensemble puissant, la localité charbonnière de Seraing a connu une croissance paroxystique, passant de 1.796 en 1800 à 41.015 habitants au début du XX^e siècle (Pasleau 1998).

L'entière de l'agglomération de Verviers comptait, quant à elle, 35.000 habitants en 1850 et 90.000 en 1900. La progression plus nette et plus rapide de Liège s'explique par l'existence de structures économiques différentes. P. Lebrun et G. Hansotte (1981) ont montré que le nombre de travailleurs engagés dans la métallurgie et le textile est resté pratiquement le même entre 1806 et 1846. Bien sûr, ils se sont concentrés en ville au lieu d'être éparpillés dans les campagnes, ce qui a constitué un des moteurs de l'urbanisation, mais ils ne sont pas devenus plus nombreux. Si la production industrielle s'est accrue de manière extraordinaire dans ces deux secteurs, ce n'est pas grâce à une augmentation de la main-d'œuvre mais bien grâce aux mécaniques modernes.

Par contre, dans les charbonnages, la mécanisation a permis de développer l'exploitation souterraine de mines au sein desquelles l'essentiel du travail restait manuel. Les charbonnages ont donc dû recruter des dizaines de milliers de nouveaux travailleurs, et les bassins miniers et sidérurgiques ont acquis un poids démographique supérieur à celui des centres textiles comme Verviers. A cela s'ajoute le fait que la sidérurgie a entraîné le développement de nombreuses activités connexes, ce qui fut nettement moins le cas pour l'industrie lainière (Desama et Bauwens 1995).

Deuxième originalité du cas verviétois, découlant elle aussi des structures économiques, l'expansion industrielle du secteur textile a attiré une main-d'œuvre immigrée féminine. Le caractère de ville bourgeoise, que Verviers a su préserver à travers la tourmente du XIX^e siècle, a encore renforcé ce trait car il a suscité des flux de domestiques qui étaient dans leur immense majorité de jeunes femmes célibataires. Cette prépondérance féminine apparaît clairement dans le rapport de masculinité aux âges actifs. En 1846, il est de 97 hommes pour 100 femmes pour la tranche des 15-24 ans et de 89 pour les 25-34 ans (Desama 1985).

Dans les bassins miniers et sidérurgiques, la situation était bien entendu complètement différente. Les hommes étaient beaucoup plus nombreux que les femmes sur le marché matrimonial. Par exemple, à Seraing durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le rapport de masculinité était à tous âges – à quelques exceptions près – supérieur à 100 (Pasleau 1998). Pressées par de nombreux

galants, les femmes s'y mariaient plus jeunes. Comme les pratiques de contraception étaient alors inexistantes, ces jeunes mariées avaient plus d'enfants, qui nourrissaient l'accroissement des villes industrielles. A Verviers, à l'inverse, puisqu'il y avait plus de femmes que d'hommes, les premières ont gardé un âge au mariage assez élevé (en 1846, il est de 24,3 ans) et une forte proportion d'entre-elles ne se marient jamais. En 1846, la part des célibataires féminins parmi les 45-54 ans – considéré comme étant le seuil du célibat définitif - atteint 10,2 %, alors que parmi leurs homologues masculins, ce pourcentage est de 5,4 %. Dans un marché matrimonial déséquilibré comme celui de Verviers, la solitude est l'apanage des femmes.

La troisième originalité de l'expansion démographique verviétoise, qui a aussi contribué à sa relative modestie, est son caractère urbain. Cela peut paraître paradoxal mais si des localités comme Seraing, Marcinelle, Couillet, ont pu se développer de manière extraordinaire, c'est notamment car au début de la révolution industrielle, elles n'étaient que des localités campagnardes remplies d'espaces libres. Dans ce milieu rural peu peuplé, des entreprises géantes ont pu s'implanter et se développer rapidement, et des quartiers nouveaux sortir de terre. A l'inverse, l'industrie textile, moins grande consommatrice d'espace, a conservé un ancrage urbain et par conséquent, un mode d'expansion sensiblement plus progressif. A Verviers, en particulier, l'industrialisation s'est réalisée directement dans la ville au sein du tissu urbain ancien. La concentration des usines dans la ville contraint la main-d'œuvre à venir habiter en ville.

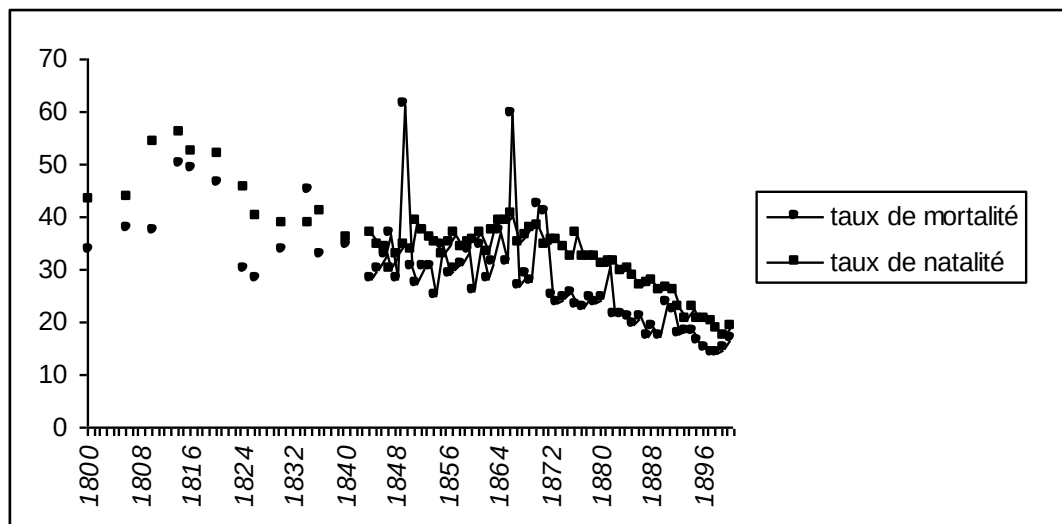
Trop rapide et réduite à la morphologie de la ville, l'urbanisation de Verviers devient très vite chaotique. Au XIX^e siècle, le centre textile est « un fouillis inextricable d'usines, de maisons de maîtres et de logements misérables » (Desama et Bauwens 1995) à l'image des « villes tentaculaires » décrites par le poète belge Verhaeren qui sont des lieux de misère et de promiscuité. En 1846, le recensement de la population de fait permet de rapporter le nombre de la population à celui des maisons habitées. A Verviers, les indices atteignent 9,21 à 11,85 individus par maison alors que la moyenne de la province de Liège est de 5,17 (Oris 1993). L'enquête de 1843 va jusqu'à évoquer le cas aberrant de deux familles se partageant une pièce unique à l'aide d'un trait de craie tracé au sol (Desama 1994) !

Verviers dans la transition démographique

Dans des conditions de vie aussi pénibles, Verviers a payé un lourd tribut aux épidémies et de manière plus générale, à la mortalité. C'est ce qui ressort du graphique n° 2 qui met en évidence les pics de mortalité. En 1813 et en 1816-1817, le centre textile verviétois connaît deux périodes de disette. Ce sont les dernières crises d'Ancien Régime qui ont pour responsable des mauvaises récoltes, suite à des conditions climatiques défavorables, et le passage des troupes napoléoniennes sur le territoire. Elles sont suivies par des fièvres endémiques, notamment la typhoïde, puis par trois épidémies de choléra (1833-34, 1849 et 1866) qui doivent davantage aux conditions d'hygiène déplorables et à la promiscuité. En 1849, parmi les villes de la province, Verviers est la plus touchée par le choléra, avec un taux de mortalité qui atteint 61 %. En 1866, le

triste privilège se répète, les taux sont proches des 60 %. En 1871, la variole marque la fin des grandes épidémies.

Graphique 2 : Evolution des taux de mortalité et de natalité à Verviers, XIX^e siècle



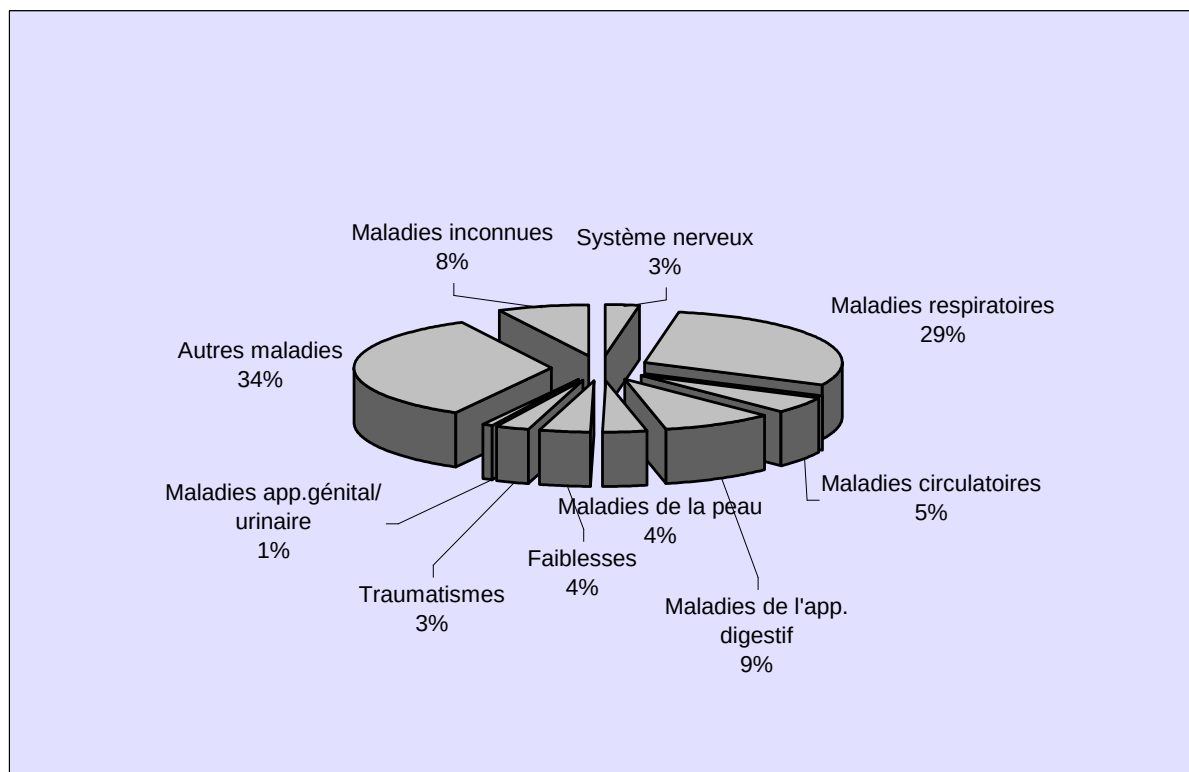
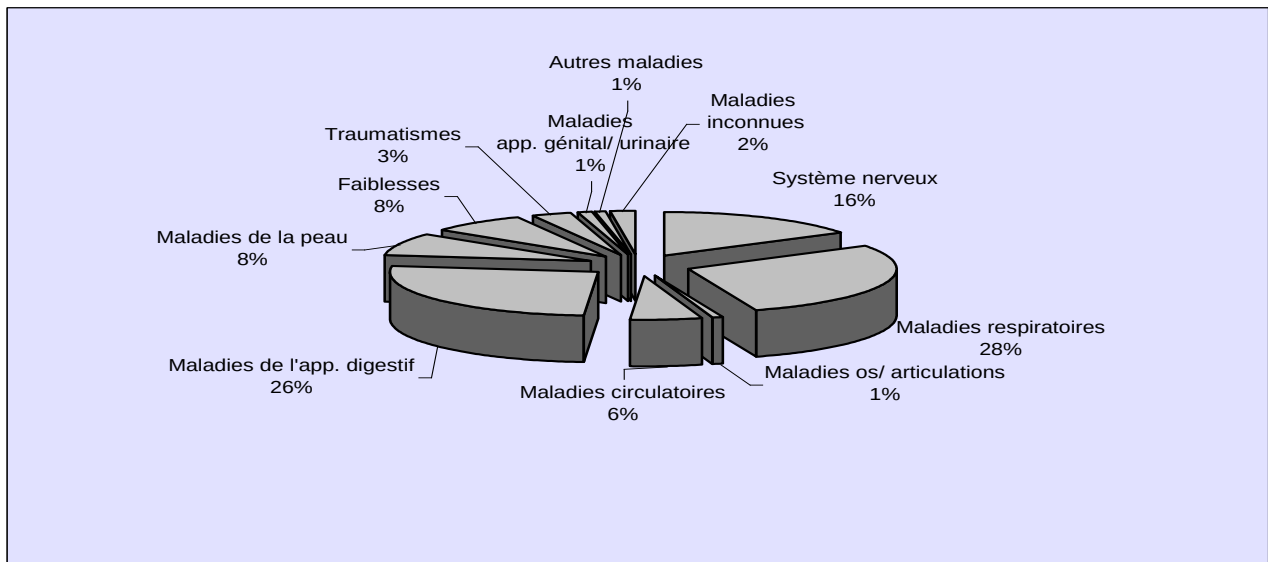
Toutefois, sur la longue tendance, la courbe de la mortalité, comme celle de la natalité tend à décroître. Verviers entre dans une seconde révolution : la transition démographique. Composée d'une diminution de la mortalité et de la fécondité, elle a débuté en France pour atteindre ensuite l'ensemble du continent européen (Desama 1998). Elle se marque classiquement par un recul de la mortalité, suivie avec un temps de décalage par la natalité, avec par conséquent durant un temps, un accroissement de la population. A Verviers, la situation est différente. Durant la période 1815-1847 s'observe déjà un recul de la natalité, ce qui pose l'hypothèse d'un contrôle des naissances précoce dans la cité lainière (Desama 1985).

A partir de 1870, le déclin des deux composantes du mouvement naturel est clair. La courbe de la natalité baisse plus nettement que celle de la mortalité qui en 1881 et 1890-91, connaît des interruptions causées par la propagation de maladies infantiles. A la fin du XIX^e siècle, les taux de mortalité se stabilisent autour des 15% tandis que la natalité, quant à elle, continue de chuter.

La transition épidémiologique s'inscrit dans « une unification microbienne du monde, qui transcende les clivages socio-économiques, culturels, écologiques et qui s'est produite aussi bien dans les villes que dans les campagnes » (Neven 1997). Il s'agit d'un processus général qui marque le passage entre une époque caractérisée par des processus infectieux à une autre dominée par les maladies de dégénérescence qui annonce la période actuelle (cancers, maladies cardiaques,...).

Graphique 3 : Causes de décès à Verviers, 1859-1873 et 1874-1905

1859-1873



1874-1905

Source : Neven 1997

A Verviers, durant la période 1859-1873, les décès causés par des maladies de l'appareil digestif représentent 25,2 % du total de la mortalité ; en 1874-1905, ce pourcentage est tombé à moins de 10 % (graphique 3). Dans la cité lainière, l'industrialisation, après avoir propulsé la mortalité à un niveau élevé, a permis la réalisation d'aménagements améliorant, dans une certaine mesure, les conditions de vie des Verviétois. Le développement des liaisons entre la ville et la campagne par le chemin de fer a certes accéléré la propagation des microbes, mais il a également permis d'approvisionner la ville en biens de consommation de meilleure qualité, en particulier du lait frais pour les petits enfants à une époque où la pasteurisation était inconnue et où le frigo n'existait pas. Conjuguées à la mise en place d'un réseau d'eau potable en 1875-76, ces transformations ont contribué à réduire la mortalité des enfants par entérites et diarrhées. La seconde moitié du XIX^e siècle marque également la fin des grandes épidémies.

Il n'en va pas de même pour les affections diffusées par les contacts directs ou les particules salivaires comme les maladies respiratoires. En 1859-1873, à Verviers, elles représentent 28 % des causes de décès. Elles se maintiennent à ce niveau entre 1874 et 1905. Parmi elles, une maladie contagieuse mais non épidémique, la tuberculose, résiste longtemps. Après 1882, année de la découverte du bacille tuberculeux par Koch, la tuberculose revêt le caractère d'une pathologie sociale. Les mauvaises conditions de travail dans l'industrie et de logements dans la ville sont montrées du doigt. Se met en place une véritable campagne de sensibilisation des couches ouvrières qui marque une étape importante dans la socialisation de la médecine (Desama 1994).

Au cours du XIX^e siècle, les visages de la mort ont profondément changé, mais ce sont aussi les attitudes face à la vie qui ont été bouleversées. D'une fécondité « involontaire » déterminée par les durées d'allaitement, on est passé – pour des raisons qui nous sont toujours inconnues - à une fécondité maîtrisée, avec une volonté claire d'avoir moins d'enfants.

Ce dont les historiens sont certains, c'est du rôle pionnier joué par les populations urbaines dans le concert de la transition démographique. Verviers, de ce point de vue, est un cas exemplaire. Muriel Neven a mis en évidence l'existence d'un net différentiel ville-campagnes dans la transition de la fécondité. Pour mesurer ce phénomène, est classiquement utilisé l'indice de fécondité matrimoniale (Ig) mis au point par l'Américain Ansley Coale. Il compare le comportement fécond des populations historiques à celui d'une secte religieuse, les Huttérites, paysans nord-américains traditionalistes qui refusent toute pratique contraceptive, quelle qu'elle soit. En 1866, les habitants des campagnes du Pays de Herve atteignent 93 % du niveau des huttérites ; à Dison, faubourg textile proche de Verviers, la fécondité des femmes est également très intense : 95 % ! Et cela alors que la cité lainière se contente de 75 % (Oris 1995 ; Neven 2000).

La dynamique démographique de Verviers à la fin du XIX^e siècle n'a pas été déterminée exclusivement par la transition démographique, loin s'en faut. Comme nous l'avons vu précédemment (tableau 1), le déclin de la population verviétoise dans les dernières années du XIX^e siècle, n'est pas dû à une balance naturelle déficitaire (plus de décès que de naissances) mais à un vaste mouvement d'émigration. Les années qui suivent la dépression économique des années 1873-

1893 sont marquées par une prise de conscience des Verviétois du retard qu'ils ont accumulé.

Entre 1850 et 1874, la filature de laine est un secteur en pleine expansion. Verviers oriente sa production dans les produits semis-finis destinés à la consommation industrielle plutôt qu'à celle des ménages (Desama et Bauwens 1995). Ces éléments ont, comme le montre dans ce même ouvrage l'article de J. F. Potelle, joué à moyen terme en défaveur de la cité de la laine. Entre 1896 et 1910, l'emploi industriel dans le textile diminue. La population suit rapidement la même courbe rentrante. Verviers, qui se reconstruisait à peine du choc de l'industrialisation, entre dans une longue dépression démographique, que le caractère mono-industriel de ses structures économiques et le dynamisme déclinant du secteur textile vont accentuer.

Conclusion

Au début du XIX^e siècle, Verviers est le berceau d'une révolution qui va propulser le continent européen dans la modernité. Le succès technique et industriel est total, on peut effectivement parler d'« âge d'or verviétois ». Entre 1846 et 1880, selon les estimations de Jean Gadisseur, la préparation de la laine est, parmi quelque 50 secteurs industriels pris en compte, le plus performant du point de vue de la productivité moyenne par tête d'ouvrier. Rappelons qu'en 1848, la première échardeuse accomplissait le travail de 80 ouvrières (Desama et Bauwens 1995).

C'est précisément la mécanisation qui a limité l'expansion démographique de Verviers. Dans le cadre de cet article, nous nous sommes moins attachée à mettre en évidence la croissance de la population, certes remarquable, que les spécificités, le patron particulier qu'offre Verviers. Au milieu du XIX^e siècle, le Verviétois moyen est une femme, jeune et célibataire. Si elle est immigrée, elle provient peut-être d'une localité toute proche du centre lainier, d'Hodimont ou de Stembert qui sont les principaux fournisseurs d'immigrés de Verviers. Dans sa phase de développement, la cité de la laine règne en maître incontesté sur sa région et vide les terroirs voisins. Dans les campagnes, la crise de la proto-industrie, qui a produit la prolétarianisation des paysans et la division des terres, pousse les jeunes à trouver un emploi dans la ville industrielle.

Pourtant, le paysage qui attend les jeunes migrants est funeste. Verviers endure les conséquences d'un développement trop précoce et de sa politique de « laisser-faire » : entassement, insalubrité, conditions de travail épouvantables. Les épidémies y sont fréquentes, la mortalité y demeure élevée. Cependant, le XIX^e siècle est une époque porteuse de progrès, et si nous insistons sur les points sombres de la démographie verviétoise, c'est essentiellement pour en faire ressortir les avancées.

La seconde moitié du XIX^e siècle est, à cet égard, une période de transition, siège d'une révolution aussi importante que la révolution industrielle, mais silencieuse et intime, expérimentée au sein des ménages. Plus ou moins consciemment, les couples de la modernité optent pour la vie, ils ont moins d'enfants mais font le pari de leur offrir une existence meilleure et plus longue. Verviers est partie prenante de ce défi et mieux, à l'instar des populations urbaines, est une des premières à

entrer dans la danse. C'est un « moment unique du peuplement (...), où l'existence n'est plus affaire de quantité mais de qualité » (Desama 1994 : 170).

Catherine CAPRON

L'auteur remercie Michel Oris pour ses corrections et ses conseils avisés.

Orientation bibliographique

C. DESAMA, *Population et révolution industrielle. Evolution des structures démographiques à Verviers dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1985

C. DESAMA, « Démographie et société à Verviers et dans sa région au cours des cent dernières années », in *Un jour, un siècle. La mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, 1994, pp. 133-171

C. DESAMA et C. BAUWENS, « Une petite ville au cœur de la révolution industrielle : Verviers et le travail de la laine », in B. Van der Hertten, M. Oris, J. Rogiers (dir.), *La Belgique industrielle en 1850. Deux cent images d'un monde nouveau*, Bruxelles, 1995, pp. 87-128

C. DESAMA, « A bout de souffle ! La démographie de Verviers », in C. Desama et M. Oris (dir.), *Dix essais sur la démographie urbaine de la Wallonie au XIX^e siècle*, Bruxelles, 1998, pp. 69-89

P. LEBRUN, *L'industrie de la laine à Verviers pendant le 18^e siècle et le début du 19^e siècle : contribution à l'étude des origines de la révolution industrielle*, Liège, 1948

N. NEVEN, « Epidemiology of town and countryside. Mortality and causes of death in East Belgium, 1850-1910 », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1997, n° 1-2, pp. 39-82

N. NEVEN, *Dynamique individuelle et reproduction familiale au sein d'une société rurale. Le pays de Herve dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, thèse de doctorat en Philosophie et Lettres (Section d'Histoire), t. I, 2000

M. ORIS, « L'urbanisation de la province de Liège, 1800-1970. Sur un concept, son approche et son usage », in *Bulletin du Crédit communal de Belgique*, 1990, n° 172, p. 77-98

M. ORIS, « La transition de la fécondité légitime dans le milieu urbain wallon et bruxellois », in *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quetelet 1992*, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan, 1995, pp. 359-379

M. ORIS, « Mortalité, industrialisation et urbanisation au XIX^e siècle. Quelques résultats des recherches liégeoises », in C. Desama et M. Oris (dir.), *Dix essais*

sur la démographie urbaine de la Wallonie au XIX^e siècle, Bruxelles, 1998, pp. 289-322

M. ORIS, « Réseaux migratoires et champs migratoires. Deux concepts et un dialogue à développer », *Living in the city*, International Conference, University of Roma « La Sapienza », Roma, September 27-29, 1999

S. PASLEAU, *Industries et populations : l'enchaînement des deux croissances à Seraing au XIX^e siècle*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fascicule CCLXXV, 1998

MAIN-D'ŒUVRE ET PATRONAT

Quand mécanisation rime avec concentration

A la suite de la Révolution industrielle (dès 1799 avec l'assortiment pour filature de William Cockerill), les activités textiles verviétoises sont progressivement mécanisées; les travaux effectués auparavant à la main deviennent plus réguliers, uniformes et solides. Parallèlement, une lente réorganisation du processus de production se poursuit : concentration de la main-d'œuvre dans de vastes usines situées en plein centre-ville (en 1846, les établissements textiles de Verviers regroupent en moyenne 133 ouvriers contre 24 pour l'ensemble de la Belgique), rassemblement de toutes les opérations du travail de la laine (sauf la filature et le tissage) et diminution du nombre d'entreprises (de 150 en 1789 à 116 en 1806 et 53 en 1846). Des ouvriers-monteurs qualifiés étrangers – essentiellement des Anglais – sont embauchés afin de perfectionner les mécaniques récemment mises au point et de familiariser la main-d'œuvre locale avec les nouvelles techniques. Entre 1820 et 1850, les fileurs urbains et les fileurs ruraux (mi-paysans, mi-ouvriers) travaillent désormais côte à côte au sein des grandes unités de production ; c'est le premier groupe de travailleurs à subir réellement l'impact de l'introduction des mécaniques et à connaître les difficultés de l'exode rural.

Autre grand groupe d'ouvriers du textile verviétois, la plupart des tisserands sont occupés à domicile. En 1846, ils sont un bon millier (dont les 90% sont des hommes). D'autres travaillent dans un atelier public où ils louent un métier sur lequel ils exécutent un ouvrage pour le compte d'un fabricant. A partir de 1870, ils commencent à être remplacés par des métiers à tisser mécaniques. En 1896, le recensement industriel dénombre encore 980 tisserands à domicile pour la région verviétoise (64 à Verviers, 276 à Dison, 143 à Thimister, 113 à Petit-Rechain, etc.). Alors qu'un tiers de cette main-d'œuvre héritée de l'Ancien Régime se compose de femmes, les deux autres tiers rassemblent des hommes âgés, qui perpétuent une tradition tout en exerçant une autre activité professionnelle. Durant tout le XIX^e siècle, coexistent à Verviers le travail à domicile, celui en atelier et celui en usine.

Le patronat textile verviétois encourage aussi fortement le mouvement de concentration industrielle. Il se montre, en effet, soucieux de mieux surveiller la main-d'œuvre (souvent accusée de vol lorsque le travail se fait à domicile) mais également d'éviter un décalage entre les opérations accomplies à l'aide des machines et celles encore effectuées à la main et d'améliorer le rendement ouvrier. Entre 1846 et 1875, celui-ci augmente, par année, de 9,44% pour la préparation des laines, de 5,34% pour le tissage et de 2,76% pour la filature (le niveau annuel moyen de productivité pour l'ensemble de l'industrie belge étant alors de 1,4%). Au cours de la période de récession économique 1875-1895, le rendement ouvrier diminue sensiblement à Verviers (avec des valeurs respectives de 0,55%, 1,56% et 5,42%). Durant la relance 1895-1910, ce mouvement de baisse s'accroît encore (-0,75%, 0,70% et 4,56%).

Dans un premier temps, la mécanisation entraîne une réduction relative de la main-d'œuvre (selon THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, une machine à carder fournit, en 1806, 68 kg de laine quotidiennement, ce qui équivaut au travail de 24 personnes ; une machine à lainer remplace 20 personnes) ; à moyen et à long terme, elle suscite sa hausse. Le prix de revient diminue et la demande en produits lainiers augmentant, la production s'intensifie. Outre l'accroissement du nombre de machines, de la main-d'œuvre supplémentaire non qualifiée doit être embauchée, à savoir des femmes et des enfants.

En 1806, il y a 5.277 actifs à Verviers, dont 3.206 dans le secteur secondaire et 2.867 dans la branche textile au sens large (dont 2.550 dans l'industrie drapière et 196 dans le secteur du vêtement) ; en 1846, il y a 9.897 actifs, dont 6.775 dans le secondaire et 5.456 dans le textile (dont 4318 dans l'industrie drapière et 837 dans le secteur du vêtement), qui représentent alors un quart des travailleurs du secteur pour la Belgique. La baisse relative des effectifs dans la branche textile provient évidemment de leur remplacement par des machines (fileurs, tondeurs, laineurs). Certains ouvriers restent dans le secteur secondaire (construction mécanique textile, tuberies) ou dans le secteur mixte (fabriques de chaussures, feuteries) ; d'autres se tournent vers le tertiaire et deviennent artisans, petits boutiquiers, employés, etc. Au fur et à mesure que le XIX^e siècle avance, Verviers diversifie sa structure économique mais également ses fonctions (administration, services, commerce) ; de nouveaux types d'emplois sont créés. Tandis que la plupart des secteurs d'activité profite de la relance économique des années 1895-1913, le textile verviétois enregistre une chute de son emploi : de 8.609 personnes (6.664 dans l'industrie drapière et 1.945 dans le secteur du vêtement) en 1896 à 6.984 (5.995 dans l'industrie drapière et 1.489 dans le secteur du vêtement) en 1910.

Une armée de réserve au service du textile

La situation précaire dans laquelle se trouvent beaucoup de ménages du textile verviétois contraint les épouses et les enfants à prendre le chemin des usines afin de participer à l'économie familiale.

Traditionnellement, l'industrie textile emploie une main-d'œuvre féminine nombreuse ; certaines professions du secteur lainier – requérant dextérité, finesse, attention – sont exclusivement réservées aux femmes (épluchage, nopage, rentrayage, triage, marquage, débarrage, assortissage, droussage). De nombreux petits métiers "dérivés" de l'industrie drapière et regroupés dans l'industrie du vêtement (couturières, modistes, casquettières, brodeuses, lingères, blanchisseuses, repasseuses, etc.) sont également dominés par les travailleuses. Quelques activités (tissage, ourdissage, pressage, lainage mais aussi filature) sont, par contre, souvent confiées aux hommes. Avant l'ère du machinisme, le filage au rouet était l'apanage des femmes établies dans les campagnes (Limbourg, Franchimont) ; ensuite, il devient celui des hommes en raison de l'importante force musculaire à déployer. De même, le tissage des larges pièces de draperie est laissé aux travailleurs masculins.

Un demi-siècle après l'introduction des premières machines dans le textile verviétois, la participation des femmes aux activités mécanisées est encore relativement restreinte. Un quart des travailleuses du secteur drapier travaille encore à la main (avec en tête, les nopeuses). L'industrie du vêtement n'est, quant à elle, pas touchée par la mécanisation. Après 1857 (introduction du self-acting pour la filature) et 1860-1873 surtout (apparition du métier à tisser mécanique), de plus en plus d'ouvrières sont concentrées dans les grandes unités de production, où elles s'occupent de ces nouvelles machines, très faciles à manipuler. A Verviers, comme ailleurs, la Révolution industrielle a créé un double dualisme auprès de la main-d'œuvre féminine : travail à la main >< travail à la machine; travail à domicile >< travail en fabrique/atelier. Elle entraîne une hausse de la population féminine active et modifie la répartition des professions féminines. Dans le textile, les chiffres sont éloquentes : en 1806, il y a 1.851 hommes et 1.016 femmes ; en 1846, 3.515 hommes et 1.941 femmes ; en 1896, 4.400 hommes et 4.209 femmes ; en 1910, 3.592 hommes et 3.392 femmes.

La mise au travail des enfants de moins de 12 ans demeure marginale à Verviers. La main-d'œuvre infantile est, en outre, limitée à certaines activités : boudinage, filature, épouillage, nopage, havetage, nettoyage de chardons.

Des conditions de travail déplorables

Hormis une diminution des efforts physiques, la mécanisation aggrave directement ou indirectement les conditions de travail et de vie de la masse ouvrière verviétoise pendant tout le XIX^e siècle. Les termes péjoratifs foisonnent : journées éreintantes (12-13 h.), travail de nuit, semaine de 6 jours, station debout prolongée, atmosphère chaude et humide, mauvaise aération, manque de lumière, bruit assourdissant, accidents de travail (mutilation, fracture), maladies professionnelles (phtisie pulmonaire, tuberculose), fausses couches, promiscuité, abus sexuels, immoralité, alcoolisme ainsi qu'illettrisme, absence de droits politiques et syndicaux. La vie en dehors de l'usine est, elle aussi, très difficile : exigüité et pénurie de logements (en 1850, il n'est pas rare que 10 à 12 individus occupent « un quartier » ou une « caserne »), manque d'eau courante, d'égouts, de collecte d'immondices. Ereintés, sales et sous-alimentés, les ouvriers verviétois doivent également affronter des épidémies (choléra en 1833-1834, 1849, 1866 ; variole en 1870-1871). A tout ce lot de misères physiques et morales, s'ajoute le poids de la misère financière, sur laquelle plane l'ombre du chômage.

Pour l'année 1843, les salaires journaliers moyens s'élèvent à : 1,50-2,50 francs pour les hommes (2 francs pour un ouvrier « d'élite ») ; 0,75 franc pour les femmes ; 0,80 franc pour les adolescents ; 0,50 franc pour les enfants. Le prix du pain de froment excédant 0,20 franc par kilo, ils apparaissent comme dérisoires. Le montant d'un loyer varie alors entre 3 francs (pour une seule chambre) et 6,5 francs (deux petites chambres avec cave), voire 9 francs, par mois. Ne pouvant assumer de telles dépenses, les personnes célibataires prennent une « pension »,

c'est-à-dire dorment à plusieurs dans la même chambre et prennent leur repas en commun.

Bien avant la création du P.O.B. (en 1885), les Verviétois se distinguent par une action dynamique en faveur du milieu prolétaire (mutuelle pour les tisserands dès 1850) et une grande participation dans les mouvements découlant de la première Internationale socialiste (avec notamment Pierre Fluche et les « Francs-Ouvriers » ainsi que leur journal *Le Mirabeau*). A l'inverse du bassin charbonnier et sidérurgique liégeois, Verviers n'est pas touchée par la tourmente sociale du printemps 1886. Devant les membres de la Commission d'Enquête instaurée au lendemain de celle-ci, plusieurs ouvriers verviétois vont décrire leurs précaires conditions de travail. Leurs revendications sont appuyées par la Comtesse de Stainlein Saalenstein (fille de banquiers Nagelmackers et épouse d'un noble autrichien), qui se préoccupe fortement du sort de la main-d'œuvre locale.

En 1886, les rémunérations journalières moyennes sont de : 3-4 francs pour les hommes (certains fileurs et tisserands, ouvriers les mieux payés, recevant jusqu'à 5 francs), 2-3 francs pour les femmes et 1,50-2 francs pour les enfants. Exerçant parfois la même activité au sein de la même entreprise, hommes et femmes ne gagnent pas le même salaire. Le prix du pain s'élève alors à 0,30-0,40 franc par kilo et celui de la viande varie de 1,20 à 2 francs selon la qualité. Par rapport à 1843, les salaires se sont donc améliorés. Les conditions de travail n'ont, par contre, pas évolué dans le même sens. Ainsi, le pénible labeur des femmes dans l'industrie textile est toujours dénoncé de manière virulente : elles sont employées « dans certains travaux (...), notamment dans les drosseries, séchoirs et carbonisages chimiques. (...) Il en résulte beaucoup d'enfants morts-nés ». Au mépris de leur constitution physique et de leur instruction, des enfants de 11-12 ans, parfois plus jeunes, sont encore admis dans les ateliers textiles. Chez Simonis, sont ainsi employés 1305 ouvriers : 30 âgés de 9-12 ans, 102 de 12-16 ans, 140 de 16-21 ans et 1033 de plus de 21 ans.

Après plusieurs tentatives entamées dès 1843, la loi du 13 décembre 1889 réglemente enfin le travail des femmes et des enfants ; elle est rendue applicable dans l'industrie lainière par l'arrêté royal du 26 décembre 1892 : « la durée du travail effectif des enfants et des adolescents de moins de seize ans ainsi que des filles et des femmes âgées de plus de seize ans et de moins de vingt et un ans ne peut dépasser onze heures et un quart de jour (art. 2). Les heures de travail doivent être divisées au moins par trois repos dont la durée totale ne sera pas inférieure à une heure et demie. Le repos du milieu du jour ne sera pas d'une durée inférieure à une heure (art. 3) ». Face à cette ébauche de législation sociale, les patrons du textile verviétois protestent énergiquement : « ces dispositions nouvelles [sont] en contradiction si manifeste avec ce qui a fait jusqu'à présent la puissance et la fécondité de notre production (...) cette législation qu'en notre district, personne ne réclamait et que l'opinion publique n'appuyait évidemment pas ».

En dépit de quelques avancées sociales, la fin du XIX^e siècle est marquée par de nombreux mouvements de contestation chez les ouvriers du textile verviétois. En 1893-1895, l'introduction du tissage à deux métiers débouche sur des grèves menées par les tisserands estimant que leur attention ne peut être accordée qu'à

un seul métier. En avril 1896, la grève générale se solde, un mois plus tard, par une lourde défaite ouvrière (les caisses de résistance ne disposent pas des ressources nécessaires pour soutenir un long mouvement de protestation). Profitant de l'arrêt forcé des activités, les patrons installent les nouvelles mécaniques et les imposent finalement à leur personnel.

Des dynasties patronales alliées

« (...) Obligé à des miracles d'équilibre et de souplesse, l'entrepreneur verviétois est avant tout un homme qui calcule, prévoit ou suppute, organise, administre et surveille et, non content de cela, innove. Après, s'il en a le temps, il pensera à vivre (...) Il est le représentant-type d'une forme sociale d'accumulation. » Tel est le portrait dressé par Pierre LEBRUN dans *l'Essai sur la Révolution Industrielle*.

Au début du XIX^e siècle, les capitaines d'industrie verviétois sont d'abord des fabricants-marchands-techniciens à la tête d'une entreprise intégrée dont les investissements sont assurés par l'autofinancement familial (à l'exception de la *Fabrique des Laines peignées*, créée, dans les années 1830, par les filles de J. Hodson et soutenue financièrement par leur oncle, J. Cockerill, et la *Banque de Belgique*, il n'y a pas de société anonyme dans le textile verviétois). Ce sont également des fervents adeptes du machinisme. Vers 1835-1840, ils délaissent la fabrication des draps pour celle des étoffes colorées, façonnées dites « nouveautés ». Dix ans plus tard, les patrons du textile verviétois se tournent vers la production et l'exportation du « filé ». Vers 1860, ils développent le secteur de la laine lavée, également destinée aux marchés étrangers. Au cours de la décennie suivante, ils se lancent dans la laine peignée. Les entrepreneurs verviétois pratiquent alors une économie spéculative, principalement axée sur le commerce d'exportation (de 11.000 kg en 1842, la fabrication de fils de laine cardée, destinés à l'exportation, passe à 25.000 kg en 1849, 5.000.000 kg en 1870 et 8.000.000 kg en 1880). A la veille du XX^e siècle, ils proposent peu de produits finis, ce qui handicape fortement l'industrie locale.

En introduisant et en multipliant les mécaniques au sein de ses usines, le patronat verviétois vise à accroître la production : 30.000 pièces de drap en 1780, 35.000 en 1809, 64.000 en 1852, 200.000 en 1859, 340.000 en 1873, 400.000 en 1880. Alors que le volume de production connaît une forte hausse, le nombre d'entrepreneurs chute, à la suite d'un puissant mouvement d'intégration verticale (une vingtaine d'entreprises importantes se maintient) ou de l'abandon des activités en raison de crises particulières.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, ce sont les établissements gérés par les familles Simonis et Biolley qui assurent un tiers de la production textile verviétoise, sans exercer cependant de véritable monopole. A l'inverse de la région gantoise par exemple, il n'y a pas un véritable empire industriel à Verviers. Se côtoient, en effet, de nombreux entrepreneurs, dont les noms sont évocateurs d'un passé lainier prospère pour la région : Jean-François Biolley, Iwan Simonis, Henri Lieutenant, Henri Peltzer, Hubert Sauvage, François Mullendorf, Jean Joseph Voos, Henri-François Grandjean, Grégoire Laoureux, François Sirtaine, Jules de Grand'Ry, Jean-Nicolas David, Otto Duesberg, Gérard Dubois, Pierre

Hauzeur et beaucoup d'autres ainsi que tous leurs descendants. A leurs côtés, se retrouvent des patrons mécaniciens : James Hodson (beau-fils de William Cockerill), Albert Snoeck, la famille Houget.

Outre le regroupement au sein des grandes unités de production urbaines, la classe patronale exerce son contrôle sur la main-d'œuvre, grâce à l'absence de législation sociale et à un paternalisme développé (habitude patronale de vivre à proximité des fabriques, construction de maisons ouvrières en 1808-1809 déjà, en 1833). Maintes dynasties patronales du textile verviétois sont, en outre, présentes sur la scène politique locale (Simonis, Biolley, Hauzeur, Laoureux, Peltzer, Grandjean, Duesberg, etc.) et nationale (David, Biolley, Laoureux, Ortmans-Hauzeur, Peltzer, Simonis, etc.). Elles en profitent pour soutenir les aménagements en faveur de la prospérité économique de Verviers (voirie, barrage de la Gileppe en 1870-1878) plutôt que de développer l'hygiène publique et d'améliorer la condition ouvrière. A l'exception de la famille Biolley, la plupart des patrons verviétois n'accordent aucune véritable attention à cette dernière. Mentionnons toutefois Pierre Hauzeur qui donne un terrain pour l'édification d'un hôpital ouvert en novembre 1891.

Alors que les ouvriers sont souvent accompagnés de leurs épouse et enfants dans les méandres de l'usine, les patrons associent également leur famille : certaines femmes assument la direction des affaires (outre la reprise de l'entreprise familiale, Marie-Anne Simonis, veuve de Jean-François Biolley, s'intéresse vivement aux progrès techniques pouvant être apportés dans les différentes opérations du textile et accorde des subsides aux inventeurs ; en 1822, elle crée, avec J. de Grand'Ry, la première filature de laine peignée de Belgique) ; d'autres s'occupent de bienfaisance (en 1822, l'épouse d'Iwan Simonis ouvre, avec Clary Biolley, un institut où les petites filles peuvent apprendre à lire, écrire, coudre, tricoter ; cinq ans plus tard, Raymond Biolley prend une initiative semblable pour les petits garçons ; en 1879, Cornélie Simonis, appelée la « grande demoiselle », ouvre un orphelinat pour filles). Le milieu patronal verviétois se caractérise, par ailleurs, par une politique développée d'alliances matrimoniales au sein du secteur textile local, ce qui permet de surveiller la concurrence, de faire circuler les compétences et de freiner la dispersion du capital.

Suzy PASLEAU et Isabelle SCHOPP

Orientation bibliographique

C. DESAMA, *Population et Révolution industrielle. Evolution des structures démographiques à Verviers pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1985

C. DESAMA et C. BAUWENS, *Une petite ville au cœur de la Révolution Industrielle : Verviers et le travail de la laine* in B. VAN DER HERTEN, M. ORIS et

- J. ROEGIERS (sous la dir. de), *La Belgique industrielle en 1850. Deux cents images d'un monde nouveau*, Bruxelles, 1995, p. 87-128
- Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1996
- C. EL KEFI-CLOCKERS, *La population féminine active de l'industrie textile verviétoise. Essai d'interprétation du recensement de 1856*, mémoire inédit de licence (Histoire), Université de Liège, 1976
- D. GODINAS, *Condition de la femme ouvrière dans l'industrie drapière verviétoise aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Tournai, 1980
- P. LEBRUN, *L'industrie de la laine pendant le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Contribution à l'étude des origines de la Révolution Industrielle*, Liège, 1948
- P. LEBRUN, *L'industrie lainière* in P. LEBRUN, M. BRUWIER, J. DHONDT et G. HANSOTTE, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique. 1770-1847*, Bruxelles, 1979, p. 164-260
- I. LONGTAIN, *Histoire de la machine textile verviétoise. Dictionnaire des constructeurs et fabricants d'accessoires*, Verviers, 1987
- J. MATHIEU, *Histoire sociale de l'industrie textile de Verviers*, Dison, 1946
- J.-S. RENIER, *Histoire de l'industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers, depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours*, Liège, 1881
- J. WYNANTS, *Ainsi naquit une industrie. La condition ouvrière à Verviers avant 1900*, Verviers, 1984

LES EPICIERS : ENTRE ASSOCIATIONS ET CONCURRENCE

Le petit commerce est un monde totalement hétérogène. On y distingue de multiples professions (boucher, boulanger, épicier, marchand de tabac, négociant en aunage...). Le commerce de l'épicerie se distingue des autres négoce parce qu'il ne nécessite pas un matériel coûteux ni de connaissances techniques approfondies. C'est pourquoi de nombreuses personnes se lancent dans le métier.

On retrouve trois types d'épiciers. Tout d'abord, l'épicier-boutiquier pour qui le commerce représente un complément et non la source principale de revenus. Ces petites boutiques se situent dans les quartiers populaires et la clientèle se limite à une partie des habitants de la rue où elles sont situées. Le stock de marchandises est réduit aux denrées alimentaires de première nécessité (café, sucre, chocolat...). Ensuite, les épiciers bien établis qui disposent d'une certaine expérience professionnelle. Souvent, ils ont appris leur métier en étant gérant d'une succursale, employé ou demoiselle de magasin. On retrouve leur commerce dans le centre ou les rues principales. Ils attirent une clientèle aisée et vendent des assortiments variés de denrées alimentaires.

Enfin, les marchands en gros approvisionnent les commerces de denrées coloniales et d'épices. L'expérience professionnelle de ces épiciers est basée sur la pratique puisque dans la majorité des cas, le fils succède au père. Leurs maisons sont disséminées dans plusieurs quartiers. A Verviers, dans le dernier quart du XIX^e siècle, il existe trois maisons de gros : celle des frères Charles et Félicien Remion qui fournissaient les détaillants des provinces de Liège et Luxembourg, de Nicolas Carabin (place du Marché) et de la veuve Dolphens-David (Thier Mère-Dieu). Mais les épiciers ne sont pas les seuls à vendre des denrées alimentaires. Ils doivent faire face à une triple concurrence souvent féroce.

La concurrence

Le colportage

Le colporteur est un marchand ambulant qui vend des produits surannés à des prix très bas. En ville, le colporteur rencontre une vaste clientèle dans un rayon restreint. Cela lui permet d'écouler des quantités importantes de denrées périssables. Il ne fait pas nécessairement du porte à porte et préfère parfois fréquenter les rues animées pour y crier ses produits. Le colporteur est le concurrent à l'égard duquel les commerçants sont les plus virulents. En effet, les marchands sédentaires estiment que les colporteurs trompent la clientèle et menacent le commerce local. Pour se défendre face à ces accusations, François Laden, colporteur verviétois, crée en 1903 l'*Association des colporteurs de Belgique* ainsi que le journal des colporteurs et des marchands forains de Belgique, *Le Camelot*. Mais la concurrence des colporteurs n'est rien par rapport à celle des coopératives et des grands magasins.

Les coopératives

La société coopérative est une association créée en vue d'acheter des marchandises en gros et de les revendre en détail aux affiliés. Malgré la présence d'une forte population ouvrière, les coopératives ne sont pas nombreuses et beaucoup de tentatives échouent. A Verviers, on recense, entre 1890 et 1914, sept sociétés de ce type. Les coopératives socialistes sont au nombre de trois (la Meunerie et Boulangerie, la Renaissance et l'Espérance) mais des dissensions internes expliquent leurs résultats assez moyens. De leur côté, les catholiques ne fondent qu'une seule société (l'Epargne) où les conditions d'admission sont sévères. Enfin, il existe également trois coopératives fondées en dehors de tout parti politique (l'Avenir, les Economes et l'Alliance économique).

Les magasins Delhaize

La grande distribution a totalement modifié les techniques de vente et dispose d'avantages sur les épiciers : l'assortiment proposé à la vente est important ; les approvisionnements sont renouvelés beaucoup plus fréquemment ; la publicité atteint directement les diverses couches de la population ; la rotation des stocks permet de vendre plus facilement les produits ; en cas de mévente d'un produit chez le gérant, la maison mère a la possibilité de l'écouler dans ses autres magasins. Les succursales permettent de rencontrer les besoins de l'acheteur et d'être à proximité du consommateur. Le succès de Delhaize est tel que pas moins de dix nouvelles succursales sont fondées à Verviers entre 1886 et 1910 (rue du Chêne, Marie-Henriette, Bruxelles, Progrès, Dison...) Cependant, les épiciers n'ont pas baissé les bras et ont réagi en s'inspirant des techniques de vente de ces magasins. De plus, les petits commerçants continuent à faire crédit et par là, ils disposent d'un avantage sur les coopératives et la grande distribution.

Les associations

A Verviers, la mobilisation pour la défense du petit commerce est extrêmement précoce. Verviers est, avec Liège, la ville où le mouvement associatif est le plus dynamique.

L'Union syndicale

Plusieurs Verviétois, dont l'imprimeur Ernest Gilon, fondent l'Union syndicale en 1877 pour tenter de mettre fin à la crise que traverse le commerce verviétois. L'Union syndicale organise des assemblées mensuelles afin de permettre aux négociants de discuter et de défendre leurs intérêts. Elle multiplie les démarches auprès du conseil communal afin de faciliter la vie des commerçants (taxe sur le colportage, prolongation des heures d'ouverture de la poste, etc.). L'Union syndicale publie un *Bulletin* de 1882 à 1914, qui est distribué gratuitement à tous les membres. On y retrouve le résumé des séances, des renseignements pratiques et des articles sur les problèmes rencontrés par les commerçants. L'augmentation du nombre de membres témoigne de son succès jusqu'à la première guerre mondiale.

L'Union des commerçants verviétois

Lors des élections communales du 29 octobre 1878, l'Union des commerçants verviétois, fondée la même année, présente une liste mais sans succès. Son objectif est d'envoyer des petits bourgeois au Conseil communal afin qu'ils puissent défendre de manière durable les intérêts des détaillants. Il ne sera pas réalisé mais constitue la première tentative électorale d'une association de petits bourgeois.

L'Union des propriétaires de Verviers et de l'arrondissement

Fondée en 1882, cette association réunit les propriétaires de Verviers et des environs dans le but d'améliorer le régime de la propriété et de sauvegarder les intérêts et les droits de ses membres. Elle proposera une liste aux élections communales de 1903 mais ce sera un échec. L'Union ne disparaîtra pas et subsistera au moins jusqu'en 1912.

L'Association du commerce et de la petite industrie de Verviers et de l'arrondissement (ACPI)

De toutes les associations verviétoises, l'ACPI est la plus importante et la plus dynamique. En mars 1905, sept commerçants se réunissent en vue de créer une association qui défendrait leurs intérêts et qui améliorerait le sort de la petite bourgeoisie commerçante et industrielle. L'Association du commerce et de la petite industrie de Verviers et de l'arrondissement voit officiellement le jour le 26 avril 1905.

De 1906 à 1931, l'ACPI publie un organe mensuel : *Le Commerçant*, qui est distribué gratuitement à tous les membres dont il défend les intérêts. En juillet 1905, ces derniers sont au nombre de 93, pour plus de 900 en 1909 et 1200 en 1910. En cinq ans, le nombre d'adhérents est multiplié par douze, ce qui témoigne d'un rapide succès. Celui-ci est probablement dû au large éventail de services proposés (création d'unions professionnelles et de syndicats d'achats, organisation de conférences et de cours de comptabilité, de chimie alimentaire, etc.) et à une rigoureuse neutralité politique. En 1913, l'ACPI connaît de profondes dissensions. Le comité organisateur démissionne mais continue toutefois à faire paraître *Le Commerçant*, tandis que le comité provisoire publie *Le petit Commerçant*. L'ACPI cesse d'exister en 1927 faute de membres.

Un cas particulier : *Le Journal de l'épicerie*

De 1882 à 1913, paraît le *Journal de l'épicerie*. C'est le premier organe propre aux petits commerçants, et plus particulièrement aux épiciers, créé en Belgique. Il est fondé par les frères Charles et Félicien Remion, négociants en denrées coloniales. Ils se justifient en expliquant que "le commerce de l'épicerie est de tous les commerces, le plus répandu, le plus important et le plus utile. Plus de 50.000 personnes s'en occupent en Belgique. Il pourrait donc paraître étrange qu'une branche aussi importante soit restée jusqu'à ce jour sans organe spécial en

Belgique. Nous avons donc la certitude en fondant le *Journal de l'épicerie*, de combler un vide et de répondre à un besoin sérieux."

Les frères Remion souhaitent être utiles aux épiciers en leur fournissant des renseignements pratiques destinés à améliorer le commerce (prix des denrées, conseil de conservation des aliments, lutte contre la falsification, etc.). Journal bimensuel, il n'est lié à aucune association mais est l'organe de la maison Remion. A partir de 1889, le journal sera d'ailleurs envoyé gratuitement à tous les clients réguliers. Trois fois par an (généralement en avril, octobre et à l'occasion des étrennes), il propose un supplément qui est le « prix-courant général » de la maison Remion frères.

Conclusion

Entre la création d'associations, la publication de journaux et la lutte contre la concurrence, les petits commerçants verviétois, et particulièrement les épiciers, révèlent un esprit d'initiative et un dynamisme à toute épreuve.

Anne-Catherine DELVAUX

Orientation bibliographique

Armand CARABIN, *Ce petit monde révolu. Cent ans de négoce alimentaire et industriel*, s.l., 1986

ID., *Verviers au passé simple. Commerces, industries et vieux coins disparus en trois quarts de siècle*, s.l., s.d.

ID., *Verviers vécu : activités disparues, souvenirs en vrac*, Verviers, s.l.

Ernest GILON, *Union syndicale de Verviers : le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie*, Verviers, E. Gilon, 1894

L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

L'organisation d'un enseignement officiel dans la Belgique indépendante ne s'est évidemment pas faite ex nihilo. A Verviers plus particulièrement, elle est le résultat de la conjonction des efforts de la municipalité et de quelques représentants de l'aristocratie lainière. Dans cette ville de quelque 18.000 habitants en 1830, les besoins de l'industrie textile en main-d'œuvre plus instruite qu'ailleurs favorisent la naissance et le développement de nombreuses écoles.

Durant l'ancien régime, l'enseignement est totalement privé ou presque. Mis à part une tentative de l'Empereur Joseph II d'étatiser l'instruction et de la rendre obligatoire, celle-ci est dispensée par des communautés religieuses et par des instituteurs indépendants, qui sont souvent des prêtres, rémunérés par les particuliers les plus aisés. Les écoles peuvent ainsi ne compter qu'une seule classe d'élèves d'âge différent. Le régime français, qui a chassé les communautés religieuses, charge les municipalités d'organiser des écoles, de les loger et de les surveiller. En vain : les « bonnes âmes » fuient les institutions laïques et républicaines. Le régime hollandais entreprend une ébauche de centralisation et limite le nombre des instituteurs à 1 par tranche de 1000 habitants. Est-il utile de rappeler que la plupart des instituteurs n'ont aucune formation spécifique ?

Le 12 octobre 1830, le Gouvernement provisoire proclame la liberté absolue de l'enseignement, proclamation reprise bien vite par la Constitution. Le résultat en est l'efflorescence de ces écoles privées. Verviers en compte 19 en 1831, fréquentées par 473 élèves. Beaucoup de ces écoles ne durent que deux à trois ans. Leur originalité consiste en leur mixité : dans ces écoles seulement, garçons et filles sont instruits ensemble. Elles diffèrent très fort l'une de l'autre tant par le contenu de l'enseignement que par le minerval perçu ou le nombre des élèves. Dans certaines, le programme atteint le niveau de l'enseignement moyen ; outre les rudiments de l'écriture et de la lecture, les élèves qui restent plusieurs années reçoivent des notions de physique, de mécanique, de latin ou de langue allemande.

De 2 à 6 francs par mois en général, le minerval peut atteindre la somme astronomique de 450 francs par mois dans un prestigieux pensionnat de jeunes filles (en contrepartie, ces demoiselles peuvent être accompagnées de leur servante). Le nombre et la fréquentation de ces écoles varient beaucoup : en 1840, par exemple, il n'y en a plus que 11 ; en 1846, elles ne comptent pas moins de 687 élèves répartis en 19 écoles. On constate qu'au cours de ces années, la population féminine l'emporte sur celle des garçons. Ces écoles finissent par disparaître ou par être « adoptées » par la Ville : ainsi en 1869, il en reste seulement 2, riches de 174 élèves.

L'Ecole primaire de garçons

Etant donné le caractère payant des écoles privées, le principal souci des autorités communales est d'organiser un enseignement accessible à tous, donc gratuit. C'est à l'instigation de Raymond Biolley que la première *école primaire communale gratuite pour garçons* voit le jour. Biolley fournit le local situé Thier

Mère-Dieu à condition que le gouvernement (hollandais) paye les instituteurs. Cet établissement s'ouvre le 6 mars 1828 : il compte 140 élèves mais seulement 2 maîtres d'école. Le changement de régime ne modifie pas le système : le budget communal de 1831 prévoit le logement des instituteurs et un supplément de traitement. Quand le bienfaiteur reprend son bien en 1832, la Régence décide dans l'urgence d'installer l'école au-dessus de la Halle aux viandes située rue du Collège.

Le programme d'enseignement comprend la lecture, l'écriture, la langue française, l'arithmétique, la géographie, le dessin linéaire, la morale et la religion. Pour y avoir accès, le garçon doit : habiter Verviers, être âgé d'au minimum sept ans (puis ce fut six) et au maximum de quatorze, avoir été vacciné contre la variole (ou l'avoir eue), certificat à l'appui ; ses parents doivent faire preuve d'indigence. Les leçons se donnent de 8h à 11h du matin (8h30 – 11h30 en hiver) et de 2h à 4h de l'après-midi. Il y a congé en septembre, du Jeudi-saint au mercredi de Pâques, les jours de fêtes et le jeudi après-midi. Les élèves sont répartis en six « divisions » correspondant à six niveaux d'études, mais ils travaillent dans la même salle de classe : en effet les subsides alloués par la Ville, parfois la Province et l'Etat jusqu'en 1851, ne permettent pas de payer les traitements d'autant d'instituteurs que nécessaire.

En 1840, 3 instituteurs « s'occupent » de 210 enfants ; en 1849, le rapport passe à 5 pour 419 élèves. Ce ratio de 80 élèves par instituteur et par local évidemment est constant pendant les vingt premières années. Le nombre d'élèves par division (soit par niveau d'études) va en diminuant : en 1843 il y a 108 élèves en première année et seulement 12 en sixième ; c'est qu'au fur et à mesure que les enfants grandissent, les parents des couches les plus pauvres ont tendance à les placer en apprentissage ou à l'usine. Car il ne faut pas perdre de vue que l'enseignement n'est rendu obligatoire qu'en 1914 !

La première loi sur l'enseignement primaire du 24 mars 1842 ne trouve que quatre opposants à la Chambre et fait l'unanimité au Sénat. Elle transige entre catholiques et libéraux accordant aux uns la garantie que le clergé surveillera l'enseignement du point de vue religieux et aux autres la satisfaction de voir l'Etat imposer à chaque commune l'obligation d'entretenir une ou plusieurs écoles. Cette école peut être une école privée « adoptée » c'est-à-dire en fait catholique. La Ville de Verviers adopte trois de ces écoles.

De 236 élèves en 1836 l'école primaire de garçons atteint son apogée en 1893 quand elle en compte 2064 ; la population de la ville est passée à 56000 habitants. Les locaux se multiplient en proportion : rue Hombiet en 1860, rue du Progrès (act. rue de Battice) en 1866, rue de Stembert en 1876, rue Fyon en 1877, rue du Gymnase en 1891 et rue de Liège en 1901. La vieille école de la rue du Collège est démolie en même temps que la Halle en 1892.

L'école primaire de filles

On ne peut pas vraiment dire que le développement de l'enseignement primaire communal pour les filles est parallèle. L'instruction des jeunes filles ne représente pas aux yeux des autorités communales autant d'urgence que celle des garçons.

Les demoiselles se dirigeaient déjà plus volontiers vers l'école catholique des Sœurs de Notre-Dame. Il faut attendre 1836 pour voir l'ouverture d'une école communale qui d'emblée est confiée par la Régence aux Sœurs. D'abord établie dans un local provisoire rue de Hodimont, l'école bénéficie d'une construction neuve en 1839 en Saucy. 80 jeunes filles suivent les cours la première année : lecture, orthographe, grammaire, arithmétique, religion et aussi couture, tricot et chant.

Le Conseil communal se montre beaucoup moins généreux envers son école de filles car le traitement des institutrices est, de nombreuses années durant, complété par la générosité de dames de la haute bourgeoisie (Simonis et Biolley). Le succès de l'école des filles n'est pas immédiat : en 1856, le nombre des élèves s'élève à 372 tandis que les écoles non-officielles en comptent 1566. La fréquentation de l'école des filles est toujours en retrait par rapport à celle des garçons et atteint son maximum en 1896 avec 1879 élèves. L'école de Saucy est complétée par celles de la rue des Hospices (1869), de la rue du Viaduc, de la rue de Dison (1877) et de la chaussée de Heusy (1876).

L'école du soir

Ce tableau de l'enseignement primaire ne sera complet qu'avec *l'école gratuite du soir pour les ouvriers*. Le souci des parents les moins aisés de placer leurs enfants au travail dès que possible couplé à la non-obligation scolaire entraîne une diminution sensible de la fréquentation des écoles primaires. Dans les villes à nombreuse population ouvrière comme Verviers, des cours du soir s'avèrent indispensables pour pallier les carences de l'instruction reçue dans l'enfance. Ces cours du soir existent déjà dès la période hollandaise et sont donnés dans les écoles privées et les écoles catholiques. Ils bénéficient d'un subside du gouvernement. C'est sans doute pour cette raison que le Conseil communal ne se soucie d'ouvrir une école du soir qu'à partir de 1837 et sous l'impulsion du chef de l'école primaire. Elle s'établit le 4 mai, à la Halle, dans les mêmes locaux que l'école des garçons.

Le programme est semblable avec en supplément les poids et mesures, la tenue des registres et des comptes, le dessin, la physique et l'hygiène. L'âge minimum est fixé à 12 ans et les cours se donnent de 8h à 9h30 du soir. 312 élèves sont inscrits la première année. L'école ne dispose que de 3 instituteurs. La fréquentation diminue très rapidement, l'absentéisme endémique et la possibilité de s'inscrire chaque mois expliquent ce fait. A titre d'exemple, en 1844, on compte 209 élèves dont 45 cordonniers, 15 ferblantiers, 27 haveteurs, 28 rattacheurs, 13 menuisiers, 13 tailleurs, 36 tisserands, 26 serruriers mais seulement 6 mécaniciens. Leur âge moyen est de 16 ans. L'école du soir se veut à l'origine une école dispensant un enseignement complémentaire à celle du jour : il faut se résoudre à un enseignement élémentaire. Ceux qui parviennent dans les classes supérieures reçoivent cependant des cours à orientation plus professionnelle : c'est pourquoi après l'ouverture de l'école de tissage, l'école du soir fusionne avec *l'école professionnelle* en 1861.

L'enseignement secondaire

En 1807 un décret impérial crée à Verviers un collège d'enseignement secondaire pour garçons et le loge dans l'ancien couvent des Sépulchrines (dans l'actuelle rue du Collège). A la fin du régime hollandais la diminution constante de la fréquentation de l'établissement et sa mauvaise réputation poussent la Régence à créer une nouvelle institution plus adaptée aux besoins de l'industrie et du commerce locaux. Le 25 avril 1831 s'ouvre l'école *industrielle et commerciale* avec 67 élèves. Les cours de mathématiques appliquées, de mécanique, de latin, de littérature française, d'histoire, de géographie et d'arithmétique sont entièrement subsidiés par la Ville. Le succès est rapide : 81 élèves en 1834, 127 en 1836, 190 en 1842.

L'Etat intervient, timidement, dans les coûts de l'établissement dès 1836 à hauteur de 600 francs (dans un budget de 13000 francs !). En 1842, l'école prend le nom d'école *industrielle et littéraire* : apparaissent les cours de physique, de chimie, de dessin industriel, de grec, d'allemand et d'anglais. A côté d'un tronc de cours communs, quatre sections répartissent les élèves : humanités, section spéciale à orientation mathématique, section industrielle et section commerciale.

La première loi sur l'enseignement moyen du 1^{er} juin 1850 prévoit l'ouverture de 10 athénées et de 50 écoles moyennes organisées par l'Etat. Le « Collège » comme l'appellent encore les Verviétois ouvre une section moyenne, mais en 1852 l'Etat n'intervient encore que dans 1/5 du budget. En 1855 la concurrence apparaît avec l'ouverture du collège des jésuites. A partir de 1865 la construction d'un nouveau bâtiment est à l'étude. L'incendie qui dévaste les locaux en 1873 précipite l'inauguration du nouveau bâtiment en octobre 1875. C'est en 1881 que le Conseil communal accepte la reprise du Collège communal par l'Etat sous le nom d'Athénée.

L'ouverture d'une école moyenne pour filles ne va pas de soi. Beaucoup ne voient pas d'utilité pour les jeunes filles à prolonger leurs études après l'école primaire et seules les jeunes filles aisées peuvent fréquenter les écoles privées. Les milieux catholiques y sont opposés. Ce n'est que le 9 octobre 1865 que cet établissement est ouvert ; il compte 91 élèves. La population scolaire augmente très vite, les premiers locaux rue Xhavée, puis leur annexe rue du Brou, s'avèrent rapidement trop petits. En 1875 une nouvelle école est bâtie dans le quartier des Boulevards, donnant son nom à la rue des Ecoles ; 390 jeunes filles fréquentent l'école moyenne qui est reprise en 1881 par l'Etat, la Ville intervenant toujours dans la nomination et le traitement du personnel, les frais d'entretien et le chauffage.

L'école normale

La deuxième loi sur l'enseignement primaire de 1879, la fameuse loi Van Humbeek, impose à chaque commune l'obligation d'ouvrir une école officielle, laïque et neutre. Plus question de « patronner » une école catholique. Pour y enseigner, l'Etat doit former de nouveaux instituteurs. Jusqu'alors en effet la plupart des instituteurs diplômés étaient formés dans des écoles normales catholiques. Six nouvelles écoles doivent être ouvertes. Verviers pose

immédiatement sa candidature et obtient l'établissement d'une école normale pour garçons le 24 septembre 1879.

La loi de 1879 inaugura ce qui a été appelé la « guerre scolaire » ; l'installation de l'école normale va l'alimenter car, pour parer au plus pressé, la Ville installe l'école dans une ancienne manufacture, place Sommeleville, dans des locaux auparavant prêtés aux Frères des Ecoles chrétiennes chassés d'Allemagne ; les Frères avaient aménagés les lieux et le dédommagement qui leur est accordé par la municipalité est jugé « scandaleusement ridicule » par la presse catholique. 91 élèves fréquentent l'école la première année. L'Etat s'est engagé à entreprendre une nouvelle construction dans les quatre ans. La nouvelle mouture de la loi en 1884 menace de supprimer ce tout nouvel établissement mais le Conseil communal parvient à le préserver. Il faut cependant attendre 1914 pour que l'Etat respecte ses engagements.

L'enseignement technique et professionnel

L'*Ecole des ouvriers et des artisans* est ouverte le 12 mai 1842. Sensée prolonger les études à l'école primaire du soir, c'est une première tentative d'école destinée à donner aux ouvriers une formation technique et professionnelle. Le programme est orienté vers le dessin industriel, la géométrie appliquée et la mécanique pratique. Cette école est entièrement indépendante de la ville ; subsidiée par le gouvernement par l'intermédiaire de la Chambre de commerce, elle est néanmoins administrée par l'école communale du soir et installée aux étages supérieurs de la Halle. De 30 élèves au départ, elle passe progressivement à 112 en 1856.

Une *Ecole de tissage et de dessin industriel* est ouverte le 29 juin 1856 dans les greniers de la Halle (encore !). Financée par l'Etat, la Ville, la commune de Hodimont et des industriels locaux, elle fusionne avec l'*Ecole des ouvriers et des artisans* et l'*Ecole du soir* en 1861 pour devenir l'*Ecole professionnelle*. En raison de l'étroitesse des locaux, l'école déménage dans les locaux de l'Athénée. Ceux-ci se révèlent insuffisants et ce problème de locaux ne sera résolu qu'en 1894. L'école professionnelle s'installera avec la toute nouvelle *Ecole supérieure des textiles* dans des bâtiments tout neufs rue de Séroule.

L'école de musique

La première *Ecole de musique* est créée par la Société d'Harmonie et reçoit ses premiers subsides en 1841. Jusqu'à 5 sociétés de musique sont subsidiées par la Ville à des rythmes divers. La création d'une école officielle est adoptée en 1873 ; elle s'installe rue Xhavée en 1875 jusqu'à ce que la construction de locaux destinés exclusivement à cet enseignement soit décidée et réalisée en 1899 rue Chapuis. 900 élèves y étaient inscrits à la fin du siècle.

Conclusion

Il faut attendre douze ans la première loi régissant l'enseignement primaire et vingt celle de l'enseignement moyen : les communes doivent donc pallier les carences du Pouvoir. Verviers, ville jeune, fait preuve de dynamisme : ses habitants ont un

besoin pressant d'un enseignement de qualité, si possible gratuit. Ses citoyens, par l'intermédiaire d'un conseil communal compétent, mettent rapidement en place les structures de base. Cependant l'inaction de l'Etat est encore plus patente en matière budgétaire : le nerf de la guerre ne suit pas. Est-on surpris de constater que les problèmes de surpopulation scolaire dans des locaux inadaptés et celui du manque d'enseignants dû à l'impossibilité de les payer ne datent pas d'hier mais d'avant-hier ? ...

Bernard JERUSALEM

Orientation bibliographique

Archives Communales de Verviers (ACV), fardes *Etablissements scolaires communaux*

H. DEMOULIN, *Aperçu sur les écoles officielles de la ville de Verviers*, 1933, manuscrit ACV

Exposé administratif, Verviers, Administration communale, à partir de 1836

1881-1981. L'Athénée royal de Verviers a 100 ans, Verviers, A.R. Verviers, 1982, 79 p.

C. BAUWENS, *le Patrimoine civil public de la région verviétoise*, Namur, Ministère de la Région wallonne, 1996, collection Portraits et Profils N°5, 207 p.

M.L., FANCHAMPS, *A propos du centenaire de l'Ecole normale primaire de l'Etat à Verviers. 1879-1979*, Verviers, 1979, 60 p.

E. GREYSON, *l'Enseignement public en Belgique*, Bruxelles, s.d., 3 vol.

E. HELIN et S. PASLEAU *Culture et pouvoirs publics. La gestion des beaux-arts et de l'instruction à Liège (1772-1976)*, Liège, Mardaga, 1994

Le Lycée royal de Verviers a 100 ans, Verviers, Lycée de Verviers, 1966, 77 p.

R. WARNOTTE, *l'Enseignement à Verviers de 1830 à 1855*, mémoire de licence, Louvain, Université catholique de Louvain, 1958 (inédit)

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Au cours du XIX^e siècle, l'enseignement primaire fut le moyen de socialisation du peuple et resta pour le plus grand nombre le stade ultime de leur formation de l'esprit. De plus en plus d'enfants de 6 à 14 ans fréquentèrent l'école dite fondamentale. Après cet âge limite, la « scolarisation » du peuple, de type paternaliste, pouvait se poursuivre par la fréquentation notamment de l'école des adultes. Cet enseignement destiné donc aux plus de 14 ans était aussi fréquenté par les enfants de 12 et 13 ans qui, en ce siècle d'industrialisation, étaient mis au travail à l'usine dès le plus jeune âge, ce qui les empêchait de suivre l'école fondamentale qui n'était pas encore obligatoire. Pas à pas, l'enseignement paternaliste moralisateur évoluera vers un enseignement des connaissances, mais il faudra attendre la fin du siècle pour que l'évolution soit marquante.

Le cadre historique

Avant les événements de 1789 modifiant le paysage politique à Verviers, l'enseignement dans notre cité était assuré par les pères Récollets, les Sœurs Récollectines et Sépulchrines. Le Magistrat avait demandé aux Pères Récollets d'ouvrir un collège pour jeunes gens. Ce collège fut édifié au Grand Wérixhas (actuellement place du Martyr) en 1653 et fut baptisé Collège Saint-Bonaventure, du nom du patron d'un des premiers responsables verviétois de l'ordre. On y enseignait le latin et le français, les langues étrangères (surtout l'allemand), l'arithmétique et le commerce. La philosophie et la théologie étaient enseignées aux religieux. La pédagogie était empirique et la mémoire l'élément qui permettait l'apprentissage. L'enseignement n'y était pas gratuit et donc réservé à quelques privilégiés parmi lesquels par exemple G.J. Chapuis. Avec la Révolution, ce collège fut désaffecté, transformé en fabrique de draps et incendié en 1810.

A Verviers, on trouve un autre enseignement secondaire de type « privé » : quelques enfants privilégiés recevaient d'un précepteur religieux ou laïc des leçons à domicile.

Après une mise en veilleuse d'une dizaine d'années sous le Régime français, l'enseignement catholique verviétois sera le réseau principal d'enseignement jusqu'à la fin du Régime hollandais. La Révolution de 1830 affirmera une liberté d'enseignement qui trouvera plus tard sa traduction légale dans la Constitution. Ce changement radical va inciter quelques personnalités ecclésiastiques et laïques verviétoises à développer un enseignement catholique, à créer des écoles primaires puis secondaires et à susciter également l'installation de communautés religieuses dans notre ville.

Le Régime français

L'arrivée du Régime français qui marquera la fin du XVIII^e siècle voit l'expulsion de tous les religieux de notre ville à l'exception des Sépulchrines et des Récollectines qui continuèrent à s'occuper d'enseignement. Ces expulsions mirent fin au fonctionnement du Collège Saint-Bonaventure des Pères Récollets. Le couvent

fut d'ailleurs revendu à un privé et d'autres couvents devinrent la propriété de la ville.

Quelques religieux « laïcisés » poursuivirent clandestinement leur magistère notamment en étant précepteurs pour des enfants privilégiés de la noblesse et de la bourgeoisie. Mais un arrêté du Directoire du 17 pluviôse de l'an VI (5 février 1798) place l'enseignement privé sous la surveillance de la municipalité et met de ce fait à l'arrêt ce qu'il restait de l'enseignement catholique. C'est à cette époque troublée que la municipalité de Verviers attribue les anciens couvents désaffectés à cinq nouvelles écoles primaires.

Le coup d'état du 18 Brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799) renverse le Directoire et instaure le Consulat en mettant fin à la persécution religieuse et en rendant les églises au culte. Par un décret impérial signé par Napoléon le 3 novembre 1807, Verviers est doté d'un établissement secondaire qui sera abrité dans l'ancien couvent des Sépulchrines, rue du Collège (derrière l'église Saint-Lambert). Cet établissement deviendra après l'Indépendance, le Collège communal.

Le Régime hollandais

C'est à l'abbé Dewez, ex-directeur du Collège de Malmedy que revint la charge de Principal de ce nouvel établissement secondaire. Les professeurs au début étaient tous prêtres; citons, entre autres, les abbés Deblon et Vittu. L'année scolaire commençait par la messe du Saint-Esprit célébrée dans la chapelle du couvent.

Durant la période hollandaise, le roi Guillaume, chrétien calviniste, toléra la présence des béguines au Collège. Elles habitaient toujours le premier étage de leur couvent et travaillèrent au Collège jusqu'en 1824, année où elles quittèrent définitivement la ville. Comme le Collège ne formait que des candidats aux séminaires ou à l'université, l'administration considéra que le programme suivi ne répondait plus aux besoins locaux et supprima purement et simplement le Collège en 1829. Il fut réouvert en 1831 sous le nom d'Ecole Industrielle et Commerciale et devint profondément laïc. Mais là nous quittons l'objet du chapitre.

Verviers reçut en 1819 un nouveau vicaire pour sa paroisse, l'abbé Hubert Neven, qui fut choisi comme nouveau curé l'année suivante, suite au décès du curé de la paroisse de Verviers, Toussaint Collette. Il constata directement la triste situation de la classe ouvrière du point de vue de l'enseignement notamment. Avec le concours de mademoiselle Marie-Claire de Biolley (1793-1862), fille de François de Sales Biolley, ainsi qu'avec le soutien de madame Isabelle de Biolley-Simonis, sa belle-sœur, et le concours des familles de Grand Ry-Simonis, Biolley-de Thier, Simonis-de Grand Ry, il ouvre en 1822 une école ménagère place Sommeleville dans un immeuble de la famille Biolley. Cette école reçoit les petites filles pauvres et on leur enseigne la couture, le tricot mais aussi les éléments du calcul et de l'écriture, de la lecture ainsi que des leçons de catéchisme.

Mademoiselle Clary de Biolley qui organise l'école, désire professionnaliser cette œuvre grandissante et se voit, par manque de place, obligée de transférer l'école rue Sécheval, maison de la famille et ancien couvent des Pères Carmes chaussés construit à l'emplacement de la tour Quentin (du nom du chef de la Municipalité qui l'occupait au début du XV^e siècle). Elle engage des pourparlers avec les autorités pour faire venir dans son établissement des religieuses françaises, mais le gouvernement hollandais s'y oppose en faisant valoir un arrêté royal refusant l'engagement d'instituteurs ou institutrices étrangers.

En 1826, Mademoiselle Clary de Biolley décide d'écrire une requête au roi Guillaume, afin d'obtenir une autorisation spéciale pour faire venir à Verviers trois ou quatre personnes qui, sous sa direction, seraient capables de l'aider à assumer les tâches de son établissement d'enseignement en pleine expansion. Pour assurer cette tâche, elle souhaitait avoir à ses côtés les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Namur, spécialisées dans l'enseignement.

Le 18 mai 1827, un arrêté royal permit à trois ou quatre religieuses de Namur de s'installer à Verviers pour une période de trois ans, autorisation renouvelée le 13 juillet 1830. Trois congrégations de religieuses enseignantes reprirent successivement cet établissement. C'est ainsi que s'ouvrit l'école dite « des Sœurs de Sécheval ». Clary de Biolley partagera la vie des Sœurs et se fera d'ailleurs appeler Sœur Claire, nom qui, par la suite, sera donné à cet institut que l'on connaît aujourd'hui. Raymond de Biolley rêvait d'une école similaire pour les garçons. En 1826, il fit la demande officielle au bourgmestre Rutten de Verviers qui refusa l'installation des Frères français dans la cité lainière.

La Belgique indépendante

Suite à la Révolution et l'indépendance de la Belgique par rapport à la Hollande qui s'ensuivit, le curé Neven, aidé des familles Biolley et principalement de madame Henri-Guillaume Simonis-de Grand Ry, fit appel librement au supérieur général des Frères pour obtenir que quelques religieux vinssent s'établir à Verviers, ce qui fut accepté, et le 30 mai 1831, trois frères ouvrirent une école primaire gratuite rue de la Paroisse n° 10 (numérotation actuelle) dans un immeuble de la famille Pollet qui deviendra d'ailleurs en 1842 un établissement d'enseignement privé tenu par mademoiselle Virginie Pollet, établissement qui trouvera ses aménagements définitifs rue Crapaurue.

L'arrivée des Frères fut accueillie par un charivari mémorable soutenu par la Franc-Maçonnerie, ce qui nécessita l'intervention du bourgmestre David pour calmer les perturbateurs. Tout cela n'altérera pas la volonté des Frères de servir, bien au contraire. Dès l'ouverture des premières classes, ils sont obligés de refuser des élèves. En 1832, ils ouvrent deux nouvelles classes rue Saucy et deux autres rue Coronmeuse. En 1834, la résidence des 8 frères et les classes sont transférées rue des Grandes-Rames dans un bâtiment appartenant toujours à Raymond de Biolley. On comptera à cette époque pas moins de 550 élèves. Quelle performance !

En 1839, le vicomte Raymond de Biolley consacre 60.000 F à la construction de 6 classes rue Saint-Remacle (salle actuelle du Carrefour). C'est alors que furent

inaugurées l'école d'adultes et l'école de dessin industriel, véritables écoles professionnelles destinées à préparer les élèves aux carrières industrielles. Cette école était dirigée par le frère Aunis, ingénieur et professeur, qui forma toute une pléiade d'architectes. C'est ensuite à l'école Saint-Antoine d'être portée sur les fonts baptismaux, d'abord rue de Hodimont, ensuite dans la toute nouvelle rue « La Planche » (actuellement rue de la Montagne) en 1868. En 1886, la Commission Administrative décide, faute de moyens, de remettre l'école aux mains de la paroisse.

Fin du siècle, la population allemande peut être évaluée à pas moins de 10.000 personnes. L'association créée en 1866 est aux mains du R.P. Wagner. Celui-ci dirigera l'école Saint-Lambert dite école allemande et s'installera dans les greniers aménagés de l'école Saint-Remacle. Elle sera peu après transférée rue de la Halle et enfin trouvera sa place définitive en 1890 derrière l'annexe de l'hôtel de ville.

C'est enfin l'école Saint-Joseph, chaussée de Heusy, qui voit le jour en 1867. Après un arrêt de 3 années pour permettre de nouvelles constructions, les Frères dirigèrent à nouveau cet établissement qu'ils laisseront à la paroisse en 1920.

Devant la réputation toujours grandissante de l'enseignement des Frères de Jean-Baptiste de La Salle, et face au manque de locaux tant pour la communauté que pour les classes, la Commission Administrative de l'école présidée par Adolphe Simonis acquiert en 1875, en rente viagère pour les sœurs Pirard, ce qui s'appelait à l'époque la cour Pirard. Après bien sûr les aménagements indispensables, ce nouvel établissement situé bien au centre est baptisé « Institut Saint-Michel » et ouvre ses portes le 11 décembre 1877. Aux classes d'enseignement primaire furent jointes des classes d'enseignement moyen ou section des Humanités modernes. Des agrandissements vers la rue du Gymnase furent entrepris sur le jardin de la communauté en 1897, ce qui dota l'institut d'un outil pédagogique de premier ordre. Toutes les écoles des frères, à l'exception de celle de Saint-Remacle, deviendront des écoles paroissiales.

Revenons en 1844 : les écoles primaires et secondaires catholiques se fondent un peu partout en Belgique. Deux jésuites de Liège sont contactés pour desservir la chapelle Saint-Lambert car le clergé manque dans cette ville profondément catholique pratiquante.

Cette seule éventualité provoque des affrontement entre les clans. Les articles dans le *Journal de Verviers* relatent cette guerre politicienne et partisane. La population manipulée crée des émeutes et le bourgmestre Warnotte prend position pour les émeutiers. Aussitôt un arrêté royal signé par Léopold Ier cassa la proclamation du bourgmestre. Des élections eurent lieu en 1845 et les résultats firent frémir les défenseurs des Jésuites. Le lendemain, débarquait malgré cela à Verviers le premier jésuite qui s'installa dans la maison jointive à la chapelle Saint-Lambert.

Dès l'installation des jésuites rue du Collège, on les pressa d'ouvrir un Collège. La maison qu'ils occupaient étant trop exigüe, la vicomtesse de Biolley avança les fonds nécessaires à l'achat de plusieurs maisons de la place Verte à l'angle de la

ruelle Manguay, l'une de ces maisons ayant appartenu au bourgmestre David. C'est donc ainsi que les Pères Jésuites prirent possession de ces immeubles et du terrain qui montait en pente douce le long de la ruelle et qui faisait la jonction avec la ligne de chemin de fer fraîchement inaugurée. Le temps d'aménager ces nouveaux locaux et deux classes préparatoires de 60 élèves prenaient leur première leçon dans les locaux de la rue du Collège. En 1856, on inaugura les nouveaux locaux de la place Verte.

De 1857 à 1858 fut édifiée une aile de nouveaux bâtiments. Quant à l'autre aile, elle fut construite en 1861. En 1862, les trois premiers élèves qui ont fait leurs humanités à Saint-François-Xavier présentent avec succès l'examen du graduat indispensable pour poursuivre des études universitaires. Ces trois verviétois sont Auguste Loslever qui deviendra parlementaire, Clément Lemaître qui deviendra curé d'Ensival, et Pierre Limbourg, publiciste.

Pierre Limbourg, dont la vie entière sera consacrée à son œuvre « La Société des Jeunes Ouvriers », créera en 1865 des cours du soir dont les classes se divisent en deux : une section élémentaire et une section supérieure. C'est Pierre Limbourg qui assure lui-même les cours à tous les membres de la Société qui sont empêchés de suivre une formation en cours du jour. En 1900, il fera appel aux salésiens qui, petit à petit, mettront sur pied une école professionnelle de menuiserie, de mécanique et du textile. Avec l'arrivée de ces deux premiers salésiens se termine le XIX^e siècle.

Louis BECKERS

Orientation bibliographique

Histoire de l'enseignement en Belgique, sous la direction de D. Grootaers, Crisp, 1998

Verviers « Bonne Ville », Administration Communale de Verviers, 1951

Centenaire de l'établissement des Frères des écoles chrétiennes à Verviers, 1951

Cinquantième anniversaire du Collège Saint-François-Xavier de Verviers, 1931

L'institut Sainte-Claire a 165 ans, 1981

L. BECKERS - L. GARDIER, *Une école, une rue, un siècle*, Ed. Pierre. de Lune, Dison, 2000

A. WEBER, *Verviers et environs*, coupures journalistiques

J. MEUNIER, *Verviers la bonne Ville*, 1932

HANN, *Les anciens Carmes Chaussés au XVII^e siècle*, 1896

J.S. RENIER, *Bulletin des Archives verviétoises*, tome XVI, réédition, 1987

Abbé MAQUINAY, *Histoire de la paroisse de Verviers*, 1947

LA DYNAMIQUE CHRETIENNE

Avec la signature du Concordat le 15 juillet 1801 entre la République française (la Belgique en fait partie depuis 1795) et le Saint-Siège s'ouvre la pacification religieuse, une ère nouvelle entre l'Eglise catholique et l'Etat. Bien sûr il ne rétablit pas l'Eglise dans sa position d'exception. Toutefois, il compense la confiscation de ses propriétés par le versement d'un traitement à ses ministres et par l'entretien des églises paroissiales. C'est aussi la création de nouvelles circonscriptions. Le diocèse de Liège comprend ainsi les départements de l'Ourthe et de la Meuse inférieure (le Limbourg).

Le régime français

L'exercice public du culte catholique étant rendu libre, les fidèles reprennent rapidement leurs anciennes coutumes : la célébration du dimanche et des fêtes des Saints. Ainsi, la procession de la Fête-Dieu si chère aux populations de nos villes et de nos villages est-elle restaurée et fixée au dimanche suivant la fête même. Elle fait sa première sortie à Verviers le 13 juin 1802, rehaussée par toutes les autorités locales. Le nouvel évêque, Monseigneur Jean-Evangéliste Zaepffel (1802-1808), sacré à Paris le 17 juin 1802, fait son entrée à Verviers le 14 octobre de la même année. Quant à la paroisse de Verviers, elle ne compte en 1802 qu'une seule église ouverte au culte, celle de St Remacle, très vétuste, pour près de 10.000 habitants. Dès 1803, on décide que, si l'église St-Remacle est paroissiale et de première classe, les chapelles des Sépuchrines (St Lambert), des Carmes (St Joseph), de l'hospice des vieillards et de l'hôpital de Bavière deviennent chapelles auxiliaires de St-Remacle. En 1808, on compte encore les chapelles auxiliaires de Notre-Dame (Récollets) et des Récollectines (rue de Hodimont).

Le régime hollandais

Avec le changement de régime, le culte continue comme avant. L'administration paroissiale reste confiée au conseil de fabrique qui a déjà été créé en septembre 1801. Bientôt on multiplie les processions et le 30 juillet 1825 le vicaire capitulaire Barrett dresse le programme des processions à Verviers : deux à St-Remacle, une à la chapelle des Carmes et une à la chapelle Notre-Dame. En plus, à la St Marc et les trois jours qui précèdent l'Ascension, se déroulent les processions des Rogations. C'est là le début de la reprise en main des masses populaires catholiques.

Mais dans notre pays comme dans notre région le rationalisme français a durant la période d'occupation fortement marqué une tranche de la bourgeoisie ainsi qu'une foule d'incrédules et d'indifférents. Toutefois, les griefs divers reprochés par les uns et les autres au Roi Guillaume de Hollande rapprochent les deux partis, catholiques et libéraux. Et la nouvelle Constitution belge de 1830 reconnaît à tous les Belges, sous la protection de l'Etat, la liberté de pratiquer leur religion. C'est donc dans cette ambiance de liberté qu'évêques, prêtres et laïcs catholiques vont travailler à la restauration de l'esprit chrétien.

Le curé Neven

Le curé Neven (1820-1835) met alors ses riches qualités au service de cette restauration malgré les difficultés issues d'un anticléricalisme agissant. Dès son arrivée à Verviers, l'abbé Neven veut d'abord remédier à l'état déplorable de l'instruction donnée aux classes ouvrières. Il fait alors part de ses projets aux familles Biolley et Simonis qui vont sans cesse collaborer avec le clergé en vue de restaurer le service évangélique à Verviers. Dès 1822, les dames de ces deux familles ouvrent dans un de leurs immeubles une école ménagère pour enseigner aux petites filles indigentes les premiers éléments scolaires. Enfin le 18 mai 1827 un arrêté royal permet à des Sœurs de Notre-Dame de Namur de s'installer à Verviers et de diriger cette école, qui deviendra en 1933 l'Institut Sainte-Claire en souvenir de Claire Biolley. Raymond Biolley rêve lui aussi d'une école similaire pour les garçons, mais l'administration communale s'oppose à l'installation des Frères de la Doctrine Chrétienne dans la ville. Enfin autorisation leur est accordée et en 1831 trois Frères ouvrent une école primaire gratuite en la rue de la Paroisse.

C'est aussi l'époque où se propagent les missions paroissiales, confiées surtout aux Pères Rédemptoristes. La mission de 1834 a un énorme succès malgré les agissements de certains patrons hostiles à la religion, patrons qui, à dessein d'empêcher les ouvriers d'assister aux exercices de la mission, prolongent la journée de travail jusqu'à neuf heures. Rien n'y fait, la mission est un triomphe complet. Alors, pour se venger, quelques vandales mutilent deux crucifix et une statue de la Vierge. Une de ces croix qui se trouvait sur l'ancien cimetière se trouve encore sur le parvis de l'église St-Remacle, avec l'inscription « 1834 - Mission - 1864 ».

En 1824, le curé Neven prend sur lui de pousser l'affaire de la construction d'une nouvelle église, l'autre étant délabrée depuis la fin du XVIII^e siècle. Il réunit un comité de souscripteurs, mais les discussions sont longues et les divergences fortes. Enfin les promesses généreuses du sénateur Raymond Biolley font décider la construction de la nouvelle église sur un terrain situé au bout de la rue des Raines, terrain que donne monsieur Biolley. La première pierre est posée le 22 septembre 1834 par le curé Neven et par Julien-Emmanuel, le fils de Raymond Biolley et d'Isabelle Simonis. Les travaux durent quatre ans et ne sont pas entièrement terminés lors de la consécration le 8 octobre 1838. Le centre religieux de Verviers s'est donc déplacé pour se rapprocher des nouveaux quartiers industriels, là où se trouvent les principaux foyers de population.

Nouvelles paroisses, nouvelles écoles

Mais la ville de Verviers qui en 1810 comptait environ 10.000 habitants, en compte environ 19.000 en 1830. Le curé Neven est alors conscient de la charge qui lui incombe et des nécessités spirituelles de ses paroissiens, car il n'y a toujours qu'une seule paroisse pour l'ensemble de la ville. Aussi appuie-t-il la demande des habitants des quartiers de l'ouest de la ville de voir l'église auxiliaire de Notre-Dame érigée en paroissiale. C'est ainsi que par ordonnance de l'évêque

Corneil Van Bommel (1829-1852) du 10 février 1833, l'église Notre-Dame est séparée de St-Remacle et devient paroisse.

Un autre démembrement s'impose très rapidement, par suite de l'éloignement trop à l'est de l'église St-Remacle. Il se fait par arrêté royal du 11 juillet 1842 en accord avec Mgr Van Bommel. C'est la création de la paroisse St-Joseph en l'ancienne église des Carmes.

Le mouvement est lancé et va suivre le développement extraordinaire de la ville vers des quartiers jadis presque inhabités. Aussi en 1843 est créée la paroisse St-Antoine de Padoue dans le quartier de Saucy-Hodimont. En 1861 est érigée la paroisse St-Hubert dans le quartier de Gérardchamps où se développe une population ouvrière dense, attirée par les nombreuses usines qu'on y construit. Créée le 1^{er} mars 1872 la paroisse St-Roch n'est reconnue par arrêté royal que le 14 octobre 1875, avec la particularité de se situer à cheval sur deux communes, Verviers et Andrimont. Enfin dernier démembrement de la paroisse primitive lors de la création le 16 septembre 1892 de la paroisse consacrée à Ste-Julienne de Cornillon dans le « quartier des Boulevards ».

Si la multiplication des paroisses est significative d'une activité intense dans la ville, il faut également envisager les exigences pastorales. En cette période, les évêques et le clergé local s'inquiètent de l'ignorance religieuse générale qu'ils rencontrent parmi les paroissiens, quelle que soit la condition sociale. A peine monté sur le trône épiscopal, Mgr Van Bommel invite son clergé à instruire les fidèles, si possible au cours du salut et systématiquement à travers les sermons obligatoires de la messe du dimanche. Dans la même logique, il préconise la création d'écoles primaires gratuites et insiste sur la place importante que la religion doit tenir dans les programmes à la fois comme matière et comme fondement de toute l'éducation.

A Verviers cela se marque particulièrement dans la multiplication des écoles secondaires. Certes, dès 1831, les Frères des écoles chrétiennes sont venus s'établir à Verviers et s'investir dans l'instruction primaire. Mgr Théodore de Montpellier (1852-1879) va alors inciter les Jésuites à ouvrir, en 1855, le collège Saint-François-Xavier.

L'installation des Jésuites en la Bonne Ville est d'ailleurs significative de l'ambiance qui régne alors à Verviers entre catholiques et certains libéraux rattachés à la franc-maçonnerie. Le *Journal de Verviers* écrit durant l'année 1844 articles sur articles contre l'arrivée des Jésuites. Le lundi 16 septembre éclate même une « émeute » qui au cri de « A bas les Jésuites » parcourt la ville, chahutant devant les calvaires et donnant un formidable charivari devant les maisons des familles Biolley et Simonis. Le bourgmestre et cinq conseillers communaux démissionnent, provoquant ainsi des élections qui sont remportées par les ennemis des Jésuites. Or, en ce même mercredi 22 janvier 1845, lendemain des élections, entre à Verviers un petit Jésuite, le Père Auguste Bellefroid, avec mission de s'y fixer. Et c'est le début de la communauté proche de la chapelle St-Lambert, communauté qui va créer le collège en la rue de Rome en octobre 1855. Le mouvement scolaire est bien lancé. On doit aussi compter avec

l'institut des Saints-Anges fondé en 1881 et consacré à l'instruction des jeunes filles.

La question sociale

A la même époque, Mgr Victor-Joseph Doutreloux (1879-1901) encourage l'initiative d'un petit groupe de diocésains qui désirent organiser des congrès destinés à réfléchir sur la « question sociale ». En 1883, il organise alors à Liège un des premiers grands congrès eucharistiques internationaux. Et dans son diocèse il porte une attention particulière sur l'enseignement technique et sur l'encadrement religieux des milieux sociaux. Il évoque la nécessité de prêtres « pour les ouvriers ». C'est dans cette perspective que viennent les Salésiens et que sont fondés les Aumôniers du Travail. A Verviers avec l'arrivée des premiers Pères Salésiens le 24 mai 1900, c'est le démarrage de l'école Don Bosco (Albert 1^{er}) consacrée au domaine technique.

L'industrialisation apporte des améliorations matérielles et des profits possibles pour le capital et même pour les travailleurs. Elle connaît cependant, au fil du temps, des crises particulières qui frappent avec violence et produisent la misère. Alors les relations sociales deviennent des problèmes moraux qui interpellent les chrétiens, qu'ils soient prêtres ou laïcs. On ne peut donc ignorer toute l'action caritative menée par ces personnes engagées.

Au cours du XIX^e siècle, la paroisse Saint-Remacle voit naître ou se développer un réseau très dense d'œuvres. Il y a bien sûr la Conférence de St-Vincent de Paul, créée à Verviers au milieu du siècle et dont les objectifs sont la réconciliation des classes sociales tout en dénonçant la pauvreté et la détresse du monde ouvrier. Puis notons les deux plus anciennes sociétés ouvrières chrétiennes de Verviers. Pendant trois quarts de siècle elles ont une énorme influence sur la classe ouvrière de la ville. La première est « Le patronage des Jeunes Ouvriers » créé en 1864 par Pierre Limbourg et Alfred Simonis, entourés de Joseph Duesberg et de M.de Jaer. Dans ce patronage les enfants des parents ouvriers indigents sont invités à prendre place, mais ils sont tenus de se mettre petit à petit à la hauteur des bienséances et de s'imprégner de l'esprit moral de l'œuvre.

Le patronage, dont la devise est « Travail et Foi », compte sept membres à son départ pour atteindre le nombre de trois cents dix ans plus tard. Pierre Limbourg va alors par sa plume (*La réforme du travail des enfants* en 1869 ; *Les grèves, leurs maux et leurs remèdes* en 1870 ; *L'économie politique du bonhomme La Fontaine* en 1877-78) , par sa parole et pas son action personnelle (Conseiller communal de 1895 à 1910) rester toute sa vie le défenseur de la classe ouvrière et un précurseur de la rénovation sociale. L'autre société est le « Cercle Saint-Joseph ». Ce cercle, jadis renommé pour ses représentations dramatiques, renfermait diverses sections destinées à aider la société ouvrière verviétoise.

L'encyclique « Rerum Novarum » (15 mai 1891) est alors perçue comme un document essentiel dans le diocèse de Liège. Les commentaires publiés par Mgr Doutreloux sont d'ailleurs jugés par le Pape Léon XIII comme étant la meilleure

interprétation du texte. L'« Ecole de Liège » comme l'appellent les contemporains va donc créer et soutenir la démocratie chrétienne. Celle-ci est particulièrement entreprenante et agissante dans la région de Liège et de Verviers par sa presse, ses associations et surtout par ses syndicats uniquement ouvriers. C'est ainsi qu'apparaît à Verviers l'hebdomadaire démocrate-chrétien *Le Démocrate* que les avocats Bolland et Maquinay publient de novembre 1892 jusqu'au début 1896. C'est ainsi qu'aux premières élections au suffrage plural de 1894 est présenté sur la liste de l'« Association catholique » de Verviers un candidat de l'« Union démocratique chrétienne » en la personne de l'Abbé Antoine Pottier, professeur au Grand Séminaire de Liège et figure de proue de la démocratie chrétienne naissante.

Si Mgr de Montpellier soutient les démarches entreprises par certains prêtres pour partir en mission, il se montre toutefois réticent aux vocations missionnaires parmi les membres de son clergé, en évoquant le manque de prêtres pour son diocèse. Quant à l'évêque Victor-Joseph Doutreloux, il préfère soutenir les missions religieuses en Orient plutôt que l'action coloniale de Léopold II au Congo. Il faut donc attendre Mgr Rutten (1902-1927) pour voir de plus en plus de diocésains s'engager dans l'action missionnaire. Nombreux seront les Verviétois à s'aventurer sur les routes du monde. On ne peut oublier que de la rencontre en la paroisse Ste-Julienne entre le Père Vincent Lebbe et l'Abbé verviétois André Boland (1891-1955) est née en 1926 la « Société des prêtres auxiliaires des missions » (S.A.M.) qui va mettre des prêtres séculiers européens au service des évêques en pays de mission.

La communauté protestante

Mais le monde chrétien est également marqué à Verviers par la présence d'une communauté protestante, active dans la région dès le XVI^e siècle. Nombreuses sont les tracasseries que doivent subir les communautés protestantes et en particulier celle de Hodimont-Rechain. La révolution française ne fait qu'accentuer les difficultés. En 1804, la vie du temple situé au coin de la rue de la Grappe et de la Montagne de l'Invasion est même menacée par le projet de créer un cimetière à cet endroit. Finalement le don d'une prairie par un habitant du lieu évite le malheur au temple de Hodimont. Une école est alors créée dans un local particulier et poursuit ses activités jusqu'en 1866, année durant laquelle l'instituteur meurt du choléra.

L'avènement de l'indépendance de la Belgique en 1830 secoue fortement les communautés protestantes dans les provinces méridionales de l'ancien royaume des Princes d'Orange. Ces Eglises se trouvent maintenant complètement isolées au milieu d'un pays fortement catholique. Et de fait l'instauration du nouveau régime provoque à partir d'octobre 1830 l'arrêt de la liquidation de tous les traitements ecclésiastiques protestants. En avril 1831 le pasteur de Verviers émet ses doléances : « Je souffre depuis longtemps avec toute ma famille, nous vivons dans la plus grande misère, faute de traitement. Voilà deux trimestres entiers échus et je ne reçois rien...Nous sommes tous malades d'inanition ».

En fait dans la province de Liège, il y a deux postes pastoraux, l'un à Liège, l'autre à Hodimont. Ce dernier desservant donne l'instruction religieuse à nonante neuf

personnes domiciliées dans la commune, non compris les habitants des différentes annexes (Olne, Spa et Dalhem) dont il s'occupe également.

Et ce sont ces deux pasteurs qui vont conjuguer leurs efforts pour lancer l'idée de la création d'un synode belge général. Le pasteur hodimontois se nomme Frédéric Jean Roediger, d'origine allemande. Après de brillantes études, il postule en 1815 la place vacante en la paroisse de Hodimont. Nommé à la veille de Noël 1816, il arrive à pied d'œuvre le 9 octobre 1817, accompagné d'une famille de sept personnes.

Le Liégeois et le Verviétois vont alors se dépenser pour mettre sur pied un lien organique entre la vingtaine de communautés protestantes subsistant après les événements de 1830. Mais le manque d'unanimité et l'interprétation de la proposition comme une démarche de l'ambition incitent les pasteurs Richard et Roediger à différer leur projet. Néanmoins sept ans plus tard, des circonstances plus favorables vont permettre de remettre le tout sur le métier. Ainsi, les 22 et 23 avril 1839 sept pasteurs et six anciens pasteurs fondent le Synode de l'Union des Eglises protestantes évangéliques de Belgique et ils choisissent Frédéric Jean Roediger, le pasteur de Hodimont, comme premier président.

Bientôt les fidèles deviennent de plus en plus nombreux et le modeste temple de Hodimont est abandonné pour acheter l'ancienne église Saint-Antoine de la rue Saucy, église désaffectée puisqu'on construit la nouvelle église, proche du pont du Chêne. Ainsi le 21 novembre 1886 les pratiquants de l'Eglise réformée quittent-ils leur ancien temple pour s'installer dans l'ancienne église de Saucy devenue temple. Il faut également noter qu'en 1888 le pasteur Lebeau fonde le « Cercle Franklin » qui va rendre de grands services à la petite communauté

Ainsi le « peuple de Dieu », fait de laïcs, de prêtres, de diacres, de religieux et de religieuses, soutenu par son évêque ou encouragé par son pasteur, a parcouru ce XIX^e siècle avec ses forces et ses faiblesses. Mais saint Augustin ne disait-il pas « L'architecte (divin) utilise des échafaudages provisoires pour construire une demeure destinée à durer »?

Thomas LAMBIET

Orientation bibliographique

L. BECKERS, L.GARDIER, *Une école, une rue, un siècle*, Dison, 2000

Th. LAMBIET, *Verviers. Naissance d'une ville*, Jalhay, 1999

A. MAQUINAY, *Histoire de la paroisse de Verviers depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Verviers, 1947

A. MINKE, P. GERIN, Liège. *Histoire d'une Eglise*, vol.4, Quart, s.d.

G. MEESEN, *Auguste Bellefroid s.j. et Verviers en 1843-45*, s.d., s.l.

P.-J. RENSONNET, *Documents d'art religieux. Doyenné de Verviers. 1^{ère} partie : ville de Verviers*, dans BSVAH, vol.57, Dison, 1973, pp. 5 à 141

J. WYNANTS, *Ainsi naquit une industrie. La condition ouvrière à Verviers avant 1900*, Verviers, 1984

Protestantisme aux frontières. La Réforme dans le duché de Limbourg et dans la principauté de Liège (XVI^e – XIX^e siècles), Aubel, 1985

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ET LAÏC

A la fin de l'Ancien Régime, deux personnalités règnent sur le pays de Vesdre et font exception dans la galerie des souverains : le prince-évêque Velbruck et l'empereur Joseph II, le « Premier Serviteur de l'Etat ». Ils sont plus que les autres conscients de leurs devoirs envers leur pays et leur peuple.

François-Charles de Velbruck

Le prince-évêque Velbruck a de la générosité d'esprit et le sens de l'état mais à la manière de son temps : en despote éclairé. Sa curiosité intellectuelle, sa foi dans le progrès, son désir de combattre la misère et l'ignorance le conduisent à créer divers types d'enseignement, à introduire la philosophie des Lumières et à favoriser les travaux des premières loges maçonniques en Principauté de Liège.

Dans ces sociétés de pensée, les adeptes prônent la liberté de conscience, cultivent l'esprit de tolérance et de justice. Ils se recrutent essentiellement dans la noblesse, dans l'armée, dans la bourgeoisie commerçante et... dans le clergé. Ainsi, plusieurs membres de « La Parfaite Intelligence » sont des hommes d'église proches de Velbruck. Pour le moins étonnante cette présence en loge de dignitaires ecclésiastiques alors que les bulles papales de Clément XII (1763) et de Benoît XIV (1751) ont jeté l'anathème sur la maçonnerie ! Mais certains prélats voient dans celle-ci non pas une contestation du dogme mais un bel idéal de perfectionnement moral et intellectuel, un idéal que l'orateur de « La Parfaite Intelligence », le chanoine tréfoncier Chevalier de Paix, a mis en vers dans un poème qui se termine ainsi :

*Amis de la vertu sans affectation,
Sans haine, sans ennui, sans soin, sans passion,
Justes, vrais, bienfaisants, voilà ce que nous sommes,
Et le Maçon parfait est le premier des hommes.*

Rien ne s'oppose donc à ce que tout honnête homme, fût-il prélat, fasse sien cet idéal. Ainsi, le Comte de Geloës, chanoine tréfoncier de Notre-Dame et Saint-Lambert, est membre de « La Constance » de Maastricht et Pierre-Henri de Thier, bourgmestre de Hodimont, de « La Discrète » de Verviers.

Autre phénomène sous le règne de Velbruck : la francophilie. Paris fascine les défenseurs de la pensée moderne et de nombreux Verviétois et Liégeois profitent de la communauté de langue et d'une certaine conformité de caractère pour multiplier les échanges avec la capitale française. C'est ainsi que le vénérable de la loge parisienne « L'Etoile polaire » n'est autre que le chanoine liégeois Pingré, par ailleurs Grand Orateur du Grand Orient de France. De même, la carrière politique de Velbruck est marquée par son attachement à la cause de la France. Il est pénétré de l'esprit des philosophes et il fait de *L'Esprit des Lois* de Montesquieu son livre de chevet. Louis XV ne manque pas de le doter et de le couvrir de sa protection.

L'esprit encyclopédique

Les inventaires conservés dans les archives notariales renseignent sur le contenu des bibliothèques privées verviétoises à la fin du XVIII^e siècle. À côté des œuvres de Voltaire et de Rousseau, trône *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, synthèse des connaissances techniques et scientifiques du temps. Cette œuvre collective, tout imprégnée de l'esprit philosophique, tout acquise à la raison et au progrès, croit à une humanité heureuse, affranchie du despotisme et de l'intolérance. Les collaborateurs de *L'Encyclopédie* soumettent à un libre examen la révélation, les dogmes et la morale du christianisme ainsi que les institutions politiques et sociales. La principale victime de leur esprit critique est la foi religieuse : face à l'esprit chrétien, l'esprit d'examen tend à fonder un nouvel humanisme. Les membres de la Société Littéraire qui deviendra, en 1803, le Cabinet Littéraire souscrivent à *L'Encyclopédie*, réimprimée par Plomteux, à Liège.

L'esprit encyclopédique emprunte aussi à la sagesse chinoise, que des missionnaires jésuites ont fait connaître en publiant des *Lettres Edifiantes et Curieuses*. Si la sagesse des Chinois émerveillait ces missionnaires, elle stimulait aussi la réflexion critique. Il fallait se rendre à l'évidence, les disciples de Confucius, pourtant privés de la révélation, avaient des mœurs pures et un état politique bien organisé : la morale n'était donc pas nécessairement subordonnée à la religion !

La Maçonnerie

Dès 1723, les *Constitutions* d'Anderson ont posé les fondements de l'action maçonnique : liberté, honneur et probité. Il incombe au maçon digne de ce nom de pratiquer la vertu et la bienfaisance, de promouvoir le progrès et la tolérance, de nouer des amitiés sincères entre gens de bonne compagnie, quelles que soient leurs convictions religieuses. Depuis cette époque, les maçons observent divers préceptes dont celui-ci : *Eclaire ta conscience par les lumières de la raison afin qu'elle ne te commande rien qui ne soit bon et juste*. Verviers se distingue par la création, dès 1760, de la loge « La Discrète » dont les activités durent une dizaine d'années.

Au cours des événements révolutionnaires puis sous le Directoire et le Consulat, les travaux maçonniques sont en sommeil mais ils reprennent en 1804 quand l'empereur Napoléon place à la tête du Grand Orient de France de hauts dignitaires de l'armée et du gouvernement. Ainsi, « L'Indivisible » de Spa, en 1803, « La Parfaite Intelligence », en 1805, et « L'Etoile » de Chaudfontaine, en 1807, reprennent leurs activités.

Les Philadelphes

Grâce aux travaux de recherche d'Armand de HAGEN, nous possédons le compte rendu de la première tenue de la loge « Les Philadelphes », le 30 juillet 1809. L'atelier travaille à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers et sous les auspices

du Grand Orient de France. Le Vénérable Maître est Ywan Simonis, le fabricant verviétois le plus fortuné de son temps. Tous les membres sont issus de « L'Indivisible ». Au cours de la cérémonie d'installation, en 1811, un long poème est dit, dont ces vers :

*Où le niveau paraît, l'intolérance n'est plus.
Qu'on habite Péckin, Constantinople ou Rome,
Qu'on adore Brama, Mohamed ou Jésus
On est digne de nous dès qu'on est honnête homme
Le culte du Maçon est celui des Vertus.*

L'un des premiers tableaux des Frères des « Philadelphes » a été présenté, grâce à l'amabilité de l'abbé Hubert de Thier, lors de l'exposition « Les Lumières à Verviers », organisée par le Centre Touristique de la Laine et de la Mode, en septembre 2001. On y relève les noms de presque tous les principaux fabricants, négociants et mécaniciens verviétois, à l'exception des Peltzer. Il convient de noter la présence de Pierre-Henri de Thier qui est honoré pour ses cinquante années de maçonnerie. Tous les protagonistes des débuts de la révolution industrielle sont maçons: Henri Mali, les Simonis, Jacques GrandRy, François Angenot, Paul Vandembruch, Aubin Sauvage, Guillaume Godart, James Hodson et Raymond Biolley. Les archives conservées à la Bibliothèque Nationale à Paris (FM² 416) révèlent même la présence de William Cockerill sur les colonnes de « La Famille Unie » de Sedan, en 1810.

Le premier cachet de la loge représente deux hommes se tenant par l'épaule. En effet, le « philadelphe » est l'ami de son frère, l'hôte qui accueille un invité privilégié. Presque tous les membres fréquentaient aussi le Cabinet Littéraire. Ils connaissaient donc les circonstances de la création, par William Penn, de Philadelphie et de la colonie Pennsylvanie. Celle-ci possédait une constitution et des lois d'un état démocratique et libéral qui devait inspirer en partie la législation des Etats-Unis.

A partir de 1814, au sein des loges, l'influence française cède le pas à l'influence des armées de la coalition, très imprégnées de l'idéal maçonnique qu'honore Guillaume I^{er} des Pays-Bas, le prince héritier Guillaume d'Orange, initié à Bruxelles en 1817 et le prince Frédéric de Nassau, reconnu Grand Maître.

Les tracés des travaux de 1811 à 1830 nous renseignent sur les préoccupations et activités de l'atelier. Initiations, affiliations, fêtes solsticiales alternent tandis que les discussions, pour le moins éclectiques et animées, n'abordent toutefois ni la politique ni la religion. C'est que certains membres de la loge sont des catholiques pratiquants mais plus fidèles à leur conscience morale qu'au dogme religieux ! Pendant la Révolution belge et les premiers temps de l'indépendance, les activités sont suspendues avant de reprendre, en 1833, avec l'inauguration d'un nouveau temple quai... des Maçons.

Notre propos n'étant pas de retracer l'historique de la maçonnerie verviétoise mais de dégager quelques traits essentiels du mouvement philosophique et laïc du XIX^e siècle, nous nous bornerons à souligner l'indépendance d'esprit des maçons verviétois vis à vis du Grand Maître d'alors : Théodore Verhaegen. Il nous paraît intéressant, par contre, de noter une série de travaux qui s'inscrivent dans la

perspective de la planche d'instruction aux Frères apprentis prononcée par le Frère orateur, en 1837 : *Perfectionner l'état moral de l'homme, le rendre meilleur, amener le corps social à faire des progrès dans la civilisation, c'est là le sujet de nos méditations.*

L'anathème de l'Eglise

En janvier 1838, les curés de l'Eglise catholique apostolique et romaine lisent en chaire une lettre pastorale de l'Archevêque et des Evêques de Belgique condamnant formellement la Franc-Maçonnerie. Quelques catholiques, dont les de Biolley, quittent leur loge. A partir de ce moment, la Maçonnerie devient non pas antireligieuse mais anticléricale, prônant le rationalisme et le libre examen. L'esprit qui anime les « Philadelphes » se transforme petit à petit et les discussions politiques deviennent un des principaux objets des travaux. Cet extrait d'un discours du Frère orateur, en 1842, est significatif : *On ne peut se dissimuler que les principes libéraux , par la seule force de la conviction, envahissent irrésistiblement l'esprit de la partie éclairée de nos populations. (...) Vouloir arrêter la marche de ces idées, c'est s'opposer à la volonté de Dieu, c'est créer un abîme ! Que la Maçonnerie oppose donc son veto, qu'elle continue à venir, avec un redoublement de zèle, en aide aux idées libérales.*

La loge s'intéresse de plus en plus aux questions politiques et à leur application au moment des élections. Elle s'identifie avec le libéralisme et c'est donc le parti libéral, seul organe bien structuré face à l'Eglise, qui propage les idéaux de progrès social et de solidarité ouvrière. A la suite des révolutions européennes de 1848, qui favorisent l'accès au pouvoir d'hommes nouveaux imprégnés des conceptions du libéralisme, l'idéologie du progrès social constitue une bonne part des travaux. La question sociale prend le pas sur la question religieuse mais un clivage, identique à celui qui divise la parti libéral, s'opère en loge entre progressistes et doctrinaires.

Joseph Goffin

A milieu du XIX^e siècle, un homme d'exception marque la maçonnerie verviétoise : Joseph Goffin, imprimeur et journaliste. Initié aux « Philadelphes » à l'âge de 27 ans, ce polémiste ardent et généreux réclame une maçonnerie progressiste, favorable à toutes les analyses politiques et réceptive à toutes les réformes sociales. En 1854, lors de l'installation de la nouvelle commission des officiers dignitaires, il félicite l'atelier et se réjouit de la *sage décision du Grand Orient de rayer des statuts fondamentaux de l'Ordre l'article qui défendait de s'occuper de politique et de religion. Tout prétexte à une honteuse inaction est ainsi évanoui, et si nous voulons que l'humanité profite de notre présence ici, il faut que l'étude et la discussion soient le but principal de nos réunions.*

En 1856, un discours maçonnique prononcé par Joseph Goffin provoque de vives polémiques qui sont amplifiées par les journaux. Il y expose le programme de ce qu'une Franc-Maçonnerie progressiste devrait envisager : poursuivre des réformes sociales. Entre autres, il prône l'organisation du travail par la création d'associations d'ouvriers. Sans doute Joseph Goffin n'est-il pas tout à fait étranger

aux turbulences des « Philadelphes » qui connaissent trois scissions, entre 1854 et 1869 !

Le Suffrage universel

Depuis la Constitution de 1831, la propriété foncière est le fondement du vote censitaire. Certains membres craignent d'admettre comme électeurs les ouvriers alphabétisés. Les plus grands établissements industriels appartiennent à des sociétés catholiques. Si les ouvriers de ces entreprises, qui savent lire et écrire, recevaient le droit de vote, l'élément catholique dominerait le pays. D'autres membres se prononcent en faveur du suffrage universel mais désirent atteindre cet objectif en accordant ce droit d'abord aux élections communales et provinciales à tous les citoyens capables de lire et écrire. Pour eux, le suffrage universel peut seul éteindre le paupérisme en donnant à la classe ouvrière le droit de participer à la confection des lois d'une façon directe par des représentants connaissant ses besoins et voulant les satisfaire. Ce débat, initié dès 1850, se poursuivra jusqu'au début du XX^e siècle.

Il en va de même en ce qui concerne l'éducation de la femme. Les frères sont tous d'accord pour reconnaître l'origine de l'infériorité de la femme sur l'homme dans la différence d'éducation qu'on lui donne. Chacun naît avec une égale dose d'intelligence. Néanmoins, l'homme jouit de la liberté d'apprendre mais la femme ne dispose que de l'Eglise où elle puisse aller librement. Ainsi, elle voit presque toujours son intelligence viciée par les doctrines qu'elle va y puiser. Les membres constatent que les institutions, telles qu'elles existent, sont plus dangereuses qu'utiles par l'influence qu'y possède le clergé. Ils entendent substituer des principes de saine morale aux préjugés.

Le rapport triennal de 1867

Le rapport triennal du Frère secrétaire énumère les nombreuses questions morales, sociales, politiques et humanitaires qui sont abordées. Il constitue une sorte de programme résumant les réformes souhaitées par les « Philadelphes » : le droit de suffrage aux citoyens sachant lire et écrire pour les élections provinciales et communales. La séparation radicale de l'Etat et de l'Eglise. Le retrait des subsides publics aux ministres du culte laissant aux fidèles le soin de pourvoir aux frais de fonctionnement des églises. La création d'écoles en quantité suffisante pour pouvoir rendre l'instruction obligatoire. Le remplacement des divers impôts par une contribution unique et directe. L'abolition de la peine de mort. L'abrogation de la loi sur les coalitions d'ouvriers. L'amélioration du sort des travailleurs. La création de bibliothèques publiques. Parmi les réformes proposées, on trouve aussi la construction d'habitations ouvrières avec faculté de devenir propriétaire par paiements successifs d'amortissement, et la création par le gouvernement d'une caisse de prévoyance des travailleurs. Plusieurs de ces questions sont portées à la connaissance du public par des pétitions.

Ce rapport constitue en quelque sorte la pierre maçonnerie à l'amélioration de la société en général et du prolétariat en particulier. Comment s'étonner alors des paroles de gratitude prononcées par la loge, systématiquement depuis 1866, sur la tombe des frères décédés ?

Le Travail

En 1869, la création de la loge « Le Travail » constitue la troisième scission des « Philadelphes ». Auparavant, les membres de l'« Association Libérale » s'étaient radicalement divisés en doctrinaires et progressistes. Ces derniers s'attachent désormais à miner politiquement les doctrinaires qu'ils accusent d'enrayer toute réforme, tout progrès, toute liberté. Ils veulent les renverser à tout prix.

Après quelques années, toute animosité entre la loge progressiste « Le Travail », dans laquelle on relève les noms de nombreux Disonais, et sa loge mère disparaît. Les deux ateliers continuent à travailler au progrès de l'humanité avec quelques nuances. « Le Travail » se montre plus dynamique et plus revendicatif socialement. « Les Philadelphes » s'intéressent plus aux idées pures et aux problèmes économiques généraux.

La guerre scolaire

Entre 1879 et 1884, les divergences politiques en matière scolaire suscitent de nombreux débats relatifs aux lois organiques sur l'enseignement primaire. Les deux loges estiment qu'il faut rejeter les cléricaux de l'enseignement en sécularisant celui-ci à tous les degrés et défendre avec énergie les principes maçonniques contre les ultramontains. La première guerre scolaire a éclaté, bien perceptible dans le mandement des évêques belges de janvier 1879 et la prière recommandée aux fidèles : *Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous Seigneur !*

Ce sont des maçons verviétois qui sont à l'origine d'une série d'heureuses initiatives prises dans leur ville : les Soirées Populaires (1867), l'Extension Universitaire, l'Ecole Industrielle devenue Ecole industrielle et commerciale, Ecole industrielle et littéraire, Collège puis Athénée.

Parallèlement, les travaux de réflexion des laïcs verviétois se nourrissent de divers textes, entre autres de l'*Esquisse d'un Tableau des progrès de l'esprit humain* de Condorcet, convaincu du développement des sciences et du progrès intellectuel et moral de l'humanité qui passe par l'égalité entre les hommes et entre les nations.

En 1883, Verviers, comme Bruxelles, Anvers et Gand, compte deux loges regroupant trois cent deux membres tandis que Liège en recense cent septante-huit dans une seule loge.

La Libre Pensée

A partir du milieu du siècle, grâce à une minorité de francs-maçons et de libres-penseurs, la société connaît un lent et difficile processus de laïcisation. L'objectif, c'est d'organiser la vie nationale en dehors des pressions d'un clergé omnipotent. Soucieux de neutralité politique et religieuse aussi bien à l'école que dans la cité, les laïcs s'efforcent de démocratiser le savoir et de promouvoir une instruction publique accessible à tous.

Les historiens font référence à un « désert bibliographique » au sujet de la Libre Pensée, à la fin du XIX^e s. Néanmoins, il est avéré qu'à partir de 1863 apparaissent des sociétés rationalistes. La « Libre Pensée » de Bruxelles, présidée par Nicolas Goffin, frère de Joseph, se divise en sous-sections dans plusieurs villes comme à Dison sous le nom de « La Raison » et à Verviers sous la dénomination « L'Athéisme » dont, malheureusement, nous n'avons retrouvé aucune archive. En 1873, les « Ouvriers Solidaires » dont Pierre Fluche est le secrétaire, appelle avec force un congrès national de toutes les sociétés rationalistes pour débattre la question de l'affranchissement politique et social du prolétariat.

A l'aube du XX^e siècle, une « prière du libre penseur » est adoptée : *Science ! Toi qui aspires à régenter le monde, que ton nom soit sanctifié, que ton règne arrive, que ta royauté s'établisse sur la terre, dans les astres et parmi l'univers; donne-nous tous les jours notre pain intellectuel et ne nous laisse pas aveugler par les vieilles traditions religieuses et autoritaires, mais délivre-nous du mal répandu par les prêtres, ainsi soit-il !*

En 1990, lors de l'inauguration de l'exposition « 200 ans de Libre Pensée », Paul Willot, échevin de l'Instruction publique de Verviers, déclarait, en synthèse, dans une remarquable allocution : *La pensée libre a été essentiellement une pensée contestataire, ennemie des contraintes les plus fréquentes, celles imposées par les religions ou les systèmes politiques.*

Conclusion

La profonde évolution économique, qui intervient tout au long du siècle, entraîne de graves problèmes sociaux car l'extrême richesse s'oppose de plus en plus à l'extrême misère. Pour y remédier, les francs-maçons et les laïcs ont formulé diverses propositions qui, à terme, ont pris force de loi. Pour eux, les conséquences de la révolution industrielle devaient être appréciées sous l'angle de la marche inéluctable du progrès mais aussi à partir de la prise en compte de ceux qui en étaient les victimes.

L'analyse du mouvement philosophique et laïc en pays de Vesdre montre combien l'esprit progressiste a été de tout temps cultivé et la place importante qu'il a pris dans l'affirmation de ses idéaux. Au XIX^e siècle, comme aujourd'hui, c'est dans les pays où la Franc-Maçonnerie est interdite et où la laïcité ne peut s'exercer que règnent l'autoritarisme et la dictature. Les francs-maçons verviétois se sont courageusement opposés à tout ce qui freinait l'épanouissement de l'Homme. Ils ont vite compris les dangers que lui font courir l'intolérance et l'obscurantisme. C'est la leçon essentielle que nous en retiendrons.

Henri LEBOUTTE

Orientation bibliographie

G. DE FROIDCOURT, *François Charles, comte de Velbruck Prince Evêque de Liège Franc Maçon*, Liège, Ed. Protin et Vuidar, 1936

A. DE HAGEN, *Maçonnerie et politique au XIX^e siècle : La Loge verviétoise des « Philadelphes »*, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1986

H. DE THIER, *L'Eglise et le Temple*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 1976

Fr. DE JAEGHER, *La Loge des Philadelphes à Verviers*, Bulletin des Archives Verviétoises, 1970

J. BARTIER, *Laïcité et Franc-Maçonnerie*, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1981

Un siècle de Franc-Maçonnerie dans nos régions 1740-1840, ouvrage collectif édité par la CGER, Bruxelles, 1983

1789-1989, 200 ans de Libre pensée en Belgique, ouvrage collectif édité par le Centre d'Action Laïque de Charleroi, 1989

150 ans de présence libérale à Verviers, Ed. Maison Libérale, Verviers, 1997

IV . VIE POLITIQUE ET LUTTES SOCIALES

VERVIERS DANS LA REVOLUTION LIEGEOISE DE 1789

Dès 1785, l’Affaire des Jeux de Spa, prélude à la Révolution, nous conduit déjà dans le marquisat de Franchimont, si actif sur le terrain révolutionnaire à partir de l’été 1789. Tout est toujours une question d’échelle. Si Liège fut la capitale et Verviers la ville de province, ses élites révolutionnaires ont agi sur la première comme un aiguillon, et l’on peut d’emblée considérer que le mouvement révolutionnaire franchimontois et ses personnalités ont constitué l’aile radicale de la Révolution liégeoise, en développant avec les Liégeois des relations de solidarité ou d’hostilité selon les circonstances.

L’aide radicale de la Révolution liégeoise

Pierre Recht, dans *1789 en Wallonie. Considérations sur la Révolution liégeoise*, Liège, 1933, p.75, a pu résumer : « *Les Franchimontois étaient pour le Gouvernement de la Cité ce que les Catalans sont aujourd’hui pour le Gouvernement de Madrid. Ils voulaient bien marcher avec Liège, mais à la condition que les Liégeois se missent à leur diapason démocratique* ». En un mot, les Franchimontois ne furent pas des alliés faciles pour les révolutionnaires liégeois, et cette perspective prend corps si l’on se penche, très brièvement ici, sur les différentes étapes de la Révolution de 1789 et ses conséquences chez nous.

La Révolution liégeoise peut se subdiviser en quatre phases distinctes mais complémentaires si l’on considère l’évolution d’un phénomène révolutionnaire comme un ensemble. Une première phase est préparatoire. Elle se présente d’une part comme une longue dégradation des rapports institutionnels entre les différents corps sociaux, et d’autre part comme une récession sociale au sein d’une société pourtant en expansion industrielle dans le bassin mosan, ou la cité lainière de Verviers ; et dans les campagnes qui ne subissent pas le joug de grands propriétaires mais où la fiscalité est très mal répartie. On assiste aussi à une meilleure diffusion des idées par la presse et le livre, qui touchent déjà plus qu’un cercle étroit d’intellectuels privilégiés. C’est le voyageur allemand Forster qui, en visite à Liège, évoqua ces gazettes jonchant les tables des tavernes.

Une deuxième phase de la Révolution liégeoise s’identifie à une rébellion ouverte, non pas directement contre le pouvoir, mais en réaction à son fonctionnement défectueux. Elle commence le 18 août 1789, le jour où une émeute populaire renverse la magistrature en place, et s’achève en novembre 1792 lors de l’arrivée des troupes républicaines françaises de Dumouriez à Liège. A priori, durant cette période, les Liégeois axent leur révolution sur une dimension politique et culturelle différente de celle sur laquelle reposent les principes de la Révolution française. Liège se tourne vers son passé et ses traditions, elle souhaite purger ses institutions et non les détruire ; à la limite, il s’agit moins d’une révolution que d’une rénovation. Lorsque le 18 août à Liège, un nouveau conseil est établi avec deux bourgmestres patriotes, Jacques-Joseph Fabry et Jean-Remy de Chestret, les mesures prises sont ratifiées le soir même par le prince-évêque Hoensbroech. Les jours suivants, un mouvement similaire s’opère dans l’ensemble de la

principauté et, le 26 août, Hoensbroech s'enfuit pour se réfugier à Trèves. En quelque sorte, il déclare la guerre à son peuple.

Le Congrès de Polleur

La Révolution liégeoise, condamnée par le tribunal d'Empire de Wetzlar, emprunte un premier tournant marqué par une scission au sein des patriotes en modérés et radicaux, mise en évidence lors des émeutes de la faim qui se sont déroulées à Liège en octobre 1789. C'est dans ce contexte que le mouvement révolutionnaire franchimontois, dont le cœur est Verviers, mais aussi Theux et Spa, prend des initiatives qui ne passeront pas inaperçues. Le Congrès de Polleur en fait partie, il demeure l'un des grands événements de cette époque. En effet, les représentants du peuple franchimontois se sont réunis dès août 1789 en un congrès dans une prairie du petit village de Polleur, pour adopter les articles d'une Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais aussi pour réclamer le droit pour les députés des campagnes de faire partie du Tiers-Etat, uniquement représenté par les représentants des Bonnes Villes. Il faut s'arrêter un instant sur ce Congrès de Polleur qui eut un impact historique, mais qui laissa aussi des traces dans la mémoire collective.

Remarquons d'emblée que la Déclaration franchimontoise s'inspire de manière avouée des travaux des révolutionnaires français. Néanmoins des différences apparaissent, au profit d'une définition plus poussée de la démocratie. Avant de les souligner, il faut savoir que ce congrès rassemblait les représentants des communautés des bans de Franchimont (Verviers, Theux, Jalhay, Spa et Sart) dans le but d'ériger une Libre Assemblée Nationale Franchimontoise. La première séance (il y en aura 25) se tint le 26 août, et aborda les problèmes de fiscalité, de l'exportation des grains, et de la non-représentativité des campagnes aux Etats, le pouvoir législatif de la Principauté de Liège. C'est lors de la cinquième séance qu'une Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, rédigée par Laurent-François Dethier, fut approuvée par l'assemblée. Dethier (Spixhe 1757-Theux 1843) était avocat, bourgmestre de Theux, et participa à tous les épisodes de la Révolution. Plus tard, il fut membre du Conseil des Cinq cents, et député du Congrès national belge en 1830. Un autre acteur important du Congrès de Polleur fut l'avocat Jean-Guillaume Brixhe (Spa, 1758-Liège, 1807), bourgmestre de Spa et très engagé dans le mouvement révolutionnaire.

Il n'est pas inutile d'énumérer brièvement les différences avec la Déclaration française :

- 1) Art. III. Selon Dethier, la souveraineté réside dans le peuple, plutôt que dans la nation. C'est important dans la définition de la citoyenneté ;
- 2) Art. VI. Dethier ajoute que la loi « *ne doit jamais s'écarter des règles éternelles de la vérité et de la justice* » ;
- 3) Art. X. Dethier n'insiste pas sur la question du trouble public provoqué par d'éventuels débordements de la liberté de pensée ;
- 4) Art. XII. C'est sous la forme d'une hypothèse que Dethier envisage la nécessité d'une force publique ;
- 5) Art. XIII. Pour Dethier, la contribution publique doit être « *rigoureusement proportionnelle entre tous les citoyens* » ;

- 6) Art. XIV. Selon Dethier, ce sont les citoyens, pris chacun en particulier, qui ont le droit de regard sur l'usage de la contribution publique ;
- 7) Dethier supprime purement et simplement l'article XVII de la Déclaration française, relatif à la propriété privée.

Les premiers signes d'une volonté d'être réuni à la France apparaissent dès 1790 chez Pierre Lebrun, journaliste établi à Liège, futur ministre des Affaires étrangères de la République, lié avec Dumouriez et la Gironde, et qui rédigeait le *Journal Général de l'Europe* ; mais aussi chez les Franchimontois, lors d'une séance du Congrès de Polleur le 16 décembre 1790.

Les révolutionnaires franchimontois ne se doutaient pas que deux siècles plus tard, se créerait l'association « 1789-1989 Congrès de Polleur » qui s'était donné pour objectif « *la recherche ou l'éducation historique et philosophique en matière des Droits de l'Homme à Polleur en 1789, et dans un but de promotion régionale* ». Elle organisa en septembre 1989 un congrès sur les Droits de l'Homme et diverses manifestations, dont l'érection d'une statue commémorative, le seul monument en dur laissé par le Bicentenaire de la Révolution en Belgique. Enfin, dans un ovale placé au-dessus de la maison communale de Polleur, à côté du pré Cornesse, on peut lire « *L'Union fait la force* », bien sûr, mais aussi « *Droits de l'Homme* ». C'est la seule commune de Belgique à présenter cette originalité ; elle rappelle combien un si petit village fut un jour très proche de la grande République.

Fyon et Jardon

Mais revenons à la période révolutionnaire. Condamnés par la Chambre impériale, les patriotes liégeois s'exercèrent alors à un jeu diplomatique long de plusieurs mois en tentant vainement de convaincre un prince-évêque irascible de retrouver son siège épiscopal et en cherchant l'appui de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui est alors hostile à l'empereur d'Autriche. Les troupes prussiennes occupèrent pacifiquement Liège jusqu'en avril 1790, et puis s'en allèrent, laissant les Liégeois seuls face au Saint-Empire. Contraints au raidissement et à la guerre, les Liégeois se radicalisent et leur petite armée résistera trois fois dans des circonstances épiques aux offensives des troupes des Cercles.

Les Franchimontois ne furent pas les derniers à monter au feu. Parmi eux se distingue l'une des belles figures verviétoises de la Révolution, Jean-Joseph Fyon (Verviers 1747-Liège 1816). Bourgmestre de Verviers dès 1772, il reprit sa charge en 1789, lorsque le peuple verviétois, à l'image de celui de Liège, mit un terme à l'ancienne magistrature le 18 août également. Mais c'est son rôle de colonel dans les rangs des troupes révolutionnaires en lutte contre les Impériaux qui retiendra ensuite l'attention. Réfugié à Paris, ses biens confisqués lors de la restauration épiscopale, il fut néanmoins arrêté comme suspect sous la Terreur en avril 1794. Après la réunion du Pays de Liège à la France, il fut accusé de faire partie de la conspiration de Babeuf, et fut définitivement écarté de la politique. Pire, suspecté d'avoir participé à l'attentat à la bombe de la rue Saint-Nicaise le 24 décembre 1800, qui visait le consul Bonaparte, il fut considéré comme un jacobin dangereux à déporter. Il vécut caché, et mourut dans le dénuement, sa vie sacrifiée à la

cause révolutionnaire, mais que les Verviétois n'oublieraient pas, comme en témoigne la littérature populaire du XIX^e siècle.

Un autre soldat verviétois se distingua pendant cette période, il s'agit d'Henri-Antoine Jardon, qui naquit en 1768, et s'engagea dans les rangs des volontaires franchimontois pendant la Révolution. Après la bataille de Zutendael, il fut nommé lieutenant par Fyon. C'était le début d'une remarquable carrière militaire dans l'armée française, et ses faits d'arme lui valurent le grade de général. Il fut tué d'une balle dans la tête au combat de Negrellos au Portugal. Son nom est lisible sur l'Arc-de-Triomphe à Paris.

Ces valeureux soldats de la Révolution s'efforcèrent de défendre le territoire de la Principauté tant bien que mal, mais isolée et épuisée, et n'ayant pas obtenu de la France un soutien officiellement sollicité, Liège ouvrit ses portes aux troupes autrichiennes en janvier 1791. Le prince-évêque Hoensbroech est alors restauré et applique sur tout le territoire de la Principauté une politique de répression assez rude à l'égard des Liégeois réfractaires à son pouvoir, bien qu'une partie des patriotes ait pris la fuite et se soit réfugiée à l'étranger, notamment en France. C'est durant leur premier exil parisien que les Belges et les Liégeois vont se rapprocher ; il en ressortira *Le Manifeste des Belges et Liégeois unis* au début de l'année 1792, où l'esquisse d'une république fédérative belgo-liégeoise est nettement appuyée. Pourtant, le contact français, et plus précisément parisien, fut prépondérant quant à la métamorphose des attitudes révolutionnaires liégeoises. Déjà en juillet 1791, Fabry écrivait : « *Mon parti est pris, je ne rentrerai pas dans ma patrie pour capituler avec la tyrannie épiscopale et si j'y rentre d'une autre façon, ce ne sera que dans l'espoir de l'unir à l'empire français, tous nos vrais patriotes pensent de même* ».

Grégoire-Joseph Chapuis

La France déclara la guerre le 20 avril 1792 au roi de Bohême et de Hongrie, et ce conflit se solda par la victoire de Jemappes le 6 novembre 1792 et l'entrée triomphale des Français à Liège le 28 novembre 1792. C'est la troisième phase de la Révolution liégeoise. A partir de décembre 1792 jusqu'en juillet 1794, Liège vit au rythme de la France, de ses victoires et de ses défaites, et connaît, plus précisément entre décembre 1792 et mars 1793, qui marque le retour des Autrichiens et la restauration épiscopale, une crise de croissance doublée d'une effervescence révolutionnaire généralisée.

A ce moment-là, il n'est plus question du passé, si ce n'est pour rompre avec lui. La Révolution liégeoise se calque sur la Révolution française et perd en originalité ce qu'elle gagne en principes modernes. Les trois Etats sont supprimés, une Convention nationale liégeoise est élue au suffrage universel masculin, et le peuple liégeois vote la réunion du pays de Liège à la République française, alors que la décision est prise de démolir la cathédrale Saint-Lambert. C'est la poussée idéologique la plus forte de la Révolution liégeoise, juste avant le second exil des Liégeois et leur expérience de la Terreur. On notera que entre le 23 décembre et le 7 janvier 1793, c'est-à-dire avant la capitale le 20 janvier, Verviers, Spa et Theux décrétèrent déjà leur réunion à la France.

Pendant cette période s'illustra l'une des grandes figures de la Révolution à Verviers, et qui deviendra un symbole laïque au XIX^e siècle. Il s'agit de Grégoire-Joseph Chapuis, qui mérite d'être présenté ici. Né le 12 avril 1761, ce médecin fut sensible aux idées des Lumières, et à l'arrivée des Français en 1792, il devint officier municipal dans la nouvelle administration. Après la restauration du prince-évêque de Méan, il fut arrêté, et son procès se conclut par une condamnation à mort. Il fut décapité à la hache le 2 janvier 1794. À partir de là, sa tête décollée deviendra l'enjeu de bien des partis. Le premier anniversaire de sa mort sera déjà l'occasion d'une cérémonie orchestrée par son frère, où Grégoire-Joseph recevra l'auréole de martyr de la Révolution. Mais le mythe sera étoffé à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle par les libéraux, qui lui érigèrent une statue en 1880, dans un contexte de lutte entre catholiques et anticléricaux. On notera qu'il est le seul révolutionnaire de 1789 à avoir sa statue en Wallonie, et c'est à Verviers, place du Martyr.

Les Franchimontois à Paris

Dans leur second exil parisien au printemps 1793, les réfugiés liégeois et franchimontois vont connaître une rupture, révélatrice des tensions qui secouaient Paris à cette époque. C'est un épisode peu connu qui vaut la peine d'être évoqué ici. C'est le 10 avril 1793 que les Liégeois se regroupèrent à Paris, où ils reçurent un local dans le palais Cardinal pour y déposer leurs archives et poursuivre leurs séances de travail. Le 14 avril eut lieu la fête de l'Hospitalité, où les Liégeois défilèrent en cortège dans les rues de Paris, jusqu'à la Municipalité, « *tels les anciens Troyens, obligés de fuir leur patrie, ils étaient munis de leurs archives, plus respectables que l'effigie des faux dieux* » ; et désormais le 10 avril, dans le « *Calendrier des hommes libres* », fut désigné comme « *le jour de l'Hospitalité* ».

Les réfugiés liégeois vont alors vivre le quotidien du Paris révolutionnaire. À leur échelle, ils connaîtront leurs propres dissensions, la plus éclatante étant celle entre Girondins et Montagnards, où la division fut nette entre les Liégeois modérés et les Franchimontois radicaux, qui réclamèrent d'ailleurs un local pour siéger indépendamment des Liégeois. Ce sont des Franchimontois qui, au nombre de 23, présentèrent une pétition à la Convention, pour que leur marquisat devienne le « Département des Eaux minérales ».

Les radicaux vont l'emporter, et une réconciliation entre Liégeois et Franchimontois prit forme au début de l'été 1793. L'idée de réunir ces frères ennemis fut alors à l'ordre du jour, et le 15 juillet 1793, l'abbé Jehin devint président de l'*Assemblée générale populaire des ci-devants pays de Liège, Franchimont, Stavelot et Logne*. D'emblée, cette assemblée régénérée jeta l'anathème sur les quelques réfugiés modérés, et formula six principes de base, qui constituent un véritable manifeste politique :

- 1) Réunion pure et simple de la Principauté de Liège à la République française ;
- 2) Adhésion aux principes de la Montagne, de la Convention et de la Société des Jacobins ;
- 3) Adhésion à la Révolution des 31 mai, 1, 2 et 3 juin 1793 ;
- 4) Soumission aux décrets de la Convention nationale ;

- 5) Ralliement à cette assemblée, comme vrai centre de la réunion, de tous les vrais patriotes français ;
- 6) Acceptation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et de l'Acte constitutionnel présenté le 24 juin 1793, par la Convention au peuple français.

La fin de la Révolution

Enfin, depuis la libération de Liège en juillet 1794, après la victoire de Fleurus, jusqu'à l'absorption définitive de la Principauté par la France, le 1^{er} octobre 1795, s'étend la quatrième et, selon nous, l'ultime phase de la Révolution liégeoise qui précède en fait le règne des notables. Ici, la réaction thermidorienne donne un coup fatal à la politique révolutionnaire et porte l'esprit de conquête jusque sur les terres de ses plus ardents alliés. La Principauté de Liège fut démembrée, pour faire place au département de l'Ourthe, le personnel révolutionnaire le plus engagé fut écarté, en somme la révolution était terminée.

La Révolution liégeoise fut une révolution pleinement originale qui s'est intégrée dans un grand mouvement de dimension atlantique dont le phare reste français. Verviers fut à la pointe du combat liégeois dans ce contexte-là, et la mémoire des événements de cette époque est demeurée vivace dans la cité de la laine, comme un témoignage de l'impact d'une histoire internationale sur une histoire locale, en aucun cas dénuée d'intérêt, au contraire. L'éclairage verviétois de l'épisode révolutionnaire contribue largement à la richesse de l'événement fondateur de l'époque contemporaine.

Philippe RAXHON

Orientation bibliographique

P. HARSIN, *La Révolution liégeoise de 1789*, Bruxelles, 1954

A. DOMS, *Les 25 séances du Congrès de Polleur*, Theux, 1964

Ph. RAXHON, *La mémoire de la Révolution française. Entre Liège et Wallonie*, Bruxelles, 1996

Ph. RAXHON, *Les réfugiés liégeois à Paris, un état de la question*, dans *Paris et la Révolution*, Paris, 1989, p. 213-224

VERVIERS RÉPUBLICAINE PUIS IMPÉRIALE

A l'entrée dans le XIX^e siècle, la population verviétoise vit sous l'administration française. Déjà le 11 décembre 1792, des troupes de la toute jeune république, en marche vers l'est, s'emparent de la ville. Dans les jours qui suivent, une municipalité pléthorique se reforme autour des citoyens déjà élus le 18 août 1789, lors du renversement du Magistrat de Verviers par Fyon et ses partisans. Face au malaise entretenu par l'arrogance des "Cocardes noires" au service des riches fabricants, la municipalité ne parviendra jamais à faire appliquer les décrets de la Convention publiés le 15 décembre. Adressés aux citoyens des territoires récemment libérés, ceux-ci proclament la souveraineté du peuple, la suppression des anciennes autorités, de la féodalité et de tous les impôts y attachés, l'abolition des privilèges et des corporations.

Début février, l'offensive française, qui n'avait jamais pu dépasser Düren, s'essouffle. Sous la poussée des Autrichiens, Verviers est abandonné, le 4 mars 1793, par les troupes républicaines, accompagnées de 700 personnes, mauvais sujets pour les uns, patriotes pour les autres. Les plus engagés d'entre eux chercheront refuge jusqu'à Paris. Sur la défensive depuis la retraite de Dumouriez, les Français ont bien du mal à se remettre de cette défaite. Il leur faudra pour cela un an, la levée de 1.200.000 soldats, l'émission d'un emprunt forcé d'un milliard et la maîtrise de l'inflation provoquée par l'abondance des assignats, en imposant la loi du maximum. En juin 1794, les trois victoires de Fleurus leur ouvrent les portes de la Belgique.

La liberté... dans le malheur

Après le combat de Sprimont du 17 septembre, Verviers est à la merci des armées françaises. Des gens ont intérêt à fuir la ville : les émigrés français, nobles pour la plupart, les responsables de l'autorité locale, certains prêtres et religieux ... Même si la nouvelle de l'exécution de Robespierre et de la fin de la Terreur est parvenue les jours derniers, les nantis, et parmi eux, la majorité des fabricants, jugent prudent de prendre le chemin de l'exode.

Par un arrêté du 18 juillet, le Comité de Salut public avait attribué l'exercice du pouvoir dans les pays conquis aux représentants du peuple délégués auprès des armées. Ceux-ci avaient reçu comme première mission de rétablir au plus tôt une autorité civile, tant régionale que locale, dévouée à la France. Pendant tout le temps de l'émigration des patriotes à Paris, des opinions divergentes avaient souvent opposé Liégeois et Franchimontois. Ces derniers avaient réclamé pour leur région une administration distincte et déjà en août, la décision était tombée de réunir le Franchimont, la principauté de Stavelot- Malmedy et le comté de Logne sous l'autorité d'une administration provisoire dont le siège serait à Spa.

Le 20 novembre, l'arrêté du représentant du peuple Frécine en désigne les 16 administrateurs, parmi lesquels les Verviétois Petitbois et Thiriard, et le médecin Dupont d'Ensival. Dès le lendemain, ceux-ci invitent les membres des municipalités dissoutes lors de l'arrivée des Autrichiens en mars 1793, à reprendre

provisoirement leurs fonctions. C'est ainsi que le 27 mai au matin, s'ouvre la première séance de la commune de Verviers en présence de 16 municipaux. Progressivement, avec l'assentiment des Français qui en fait appartiennent à la mouvance thermidorienne, le ventre mou de la révolution, les envoyés de la Convention vont éliminer des administrations les patriotes, parfois incompetents, pour les remplacer par des hommes plus expérimentés, mais dont les intentions n'ont rien en commun avec l'idéal républicain. Cela se vérifie surtout après la création de l'administration centrale des pays d'entre Meuse et Rhin installée à Aix-la-Chapelle et où siègent des nostalgiques de l'Ancien Régime. Deux Verviétois, désignés au départ, sont rapidement écartés.

Dès l'émigration des fabricants, le marasme économique prive les ouvriers de travail, précipitant les familles dans la misère. La situation est aggravée par une importante disette alimentaire. La pénurie de grains est particulièrement sévère : les réquisitions militaires détournent la majorité des vivres, tandis que l'application du maximum et l'usage des assignats bloquent les transactions. La faim jette les gens sur les chemins des campagnes environnantes, à la recherche de nourriture. Ils ne trouvent souvent que des déchets qu'ils ne peuvent se permettre de délaissier. Ces Verviétois méritent bien le sobriquet que leur donnent les paysans des alentours, "magneus d'pêlotes", qui leur collera longtemps à la peau.

Pour les treize ou quatorze mois qui suivent l'arrivée des Français à Verviers, - mais comment le vérifier avec précision ? – on parle de 3.000 et même 4.000 morts de faim et de froid. Ce qui est certain, c'est que le chiffre de la population qui approchait les 14.000 personnes est tombé sous les 9.000. La différence ne comprend toutefois pas que les décès, mais aussi les absences pour émigration. On gardera longtemps le souvenir de cette "Mâle annèye" !

Les Verviétois n'ont plus qu'un seul espoir : le rattachement à la France qui pourrait adoucir leur sort. Encore faudrait-il que la Convention estime que les pays conquis ont été suffisamment rançonnés et que continuer à les considérer comme tels n'a plus aucun intérêt. L'attente est longue et la décision n'est prise que le 1er octobre 1795. La nouvelle parvient à Verviers le 8 : lecture du décret au peuple du haut des escaliers de l'hôtel de ville, volées de cloches, Te Deum auquel les municipaux assistent en corps. La ville fera désormais partie du département de l'Ourthe - chef-lieu Liège - placé sous la responsabilité de cinq administrateurs. Les lois qui concernent les émigrés s'adoucissent progressivement et ceux-ci rentrent chez eux à partir du printemps 1795. L'activité industrielle va pouvoir reprendre et la misère s'atténuer.

Sous le Directoire

La Convention, qui s'est dissoute le 26 octobre 1795, laisse la place au Directoire. Les habitants des neuf départements ne sont encore que des Français de seconde zone aux yeux des nouveaux dirigeants. Ceux-ci ne leur accorderont le droit de vote qu'au scrutin du 21 mars 1797. Au niveau local, les électeurs choisissent directement leurs mandataires et les électeurs pour l'assemblée départementale. Ces derniers, convoqués à Liège, désigneront les membres du département appelés à siéger au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des

Anciens, les membres de l'administration centrale du département, les juges, des fonctionnaires ...

Le citoyen admis au vote est obligatoirement de nationalité française, majeur et de sexe masculin. Il doit, de plus, s'acquitter annuellement d'un impôt d'au moins 3 francs et 15 sols. La population ouvrière est ainsi tenue à l'écart du scrutin. Seuls 381 électeurs sont autorisés à voter. C'est peu pour une commune de 9000 habitants.

Pendant trois ans, la municipalité de Verviers va connaître des tensions fréquentes, témoins de l'opposition entre les exaltés, Hayebin et Chapuis, le frère aîné de Grégoire, qui parlent encore d'échafaud et de guillotine et ceux qui cherchent d'abord le bien-être de leurs concitoyens, entre les incapables et ceux qui émergent par leurs qualités et l'étendue de leurs connaissances, comme Grayet, David et Hauzeur. La situation est telle que la municipalité est suspendue et remplacée par une commission administrative nommée par les autorités départementales.

Par le scrutin de l'an VII, 29 mars 1799, les électeurs locaux désignent pourtant des citoyens responsables. La présidence de la municipalité revient à Jean-D. Grayet qui hérite en plus des finances. On y retrouve également Pierre David et le notaire Louis Damseaux. Mais cela ne suffira pas. Jusqu'à la fin de 1799, les différents niveaux de responsabilité, local, départemental et national, connaissent encore des désaccords nombreux, provoqués par des intérêts divergents. Il en résulte des ressentiments, des démissions, des mises à l'écart autoritaires qui nuisent à une bonne gestion. A Verviers, comme ailleurs, la principale difficulté est de convaincre des gens capables d'accepter et de conserver les charges municipales. Ces désordres devaient, tôt ou tard, mener à une réaction : ce fut le coup d'Etat du 18 brumaire, induit par un certain Napoléon Bonaparte.

Sous le Consulat et l'Empire

Après ce coup d'Etat et la dissolution du Directoire, la nouvelle Constitution taille un pouvoir à la mesure de son instigateur. Les bouleversements apparaissent rapidement. L'administration du département disparaît, laissant la place à un préfet, Desmousseaux, assisté d'un Conseil de préfecture, 4 membres, et d'un Conseil général, 20 membres. Les départements sont divisés en arrondissements dont le nombre est fonction de l'importance de la population. Ils seront trois dans le département de l'Ourthe. Verviers nourrit un espoir légitime d'être désigné comme chef-lieu de la partie orientale, et la déception des autorités locales est vive à l'annonce du choix de Malmedy par la loi du 17 février 1800.

Il s'agit là d'un choix totalement contre-indiqué. Pour les gens de Verviers et des autres localités du Franchimont, pour ceux d'Eupen et de l'ex-duché de Limbourg où se concentre la grosse majorité de la population et des activités industrielles, les communications avec Malmedy, à travers les Fagnes, présentent, à la mauvaise saison surtout, de sérieuses difficultés. Les problèmes judiciaires se compliquent singulièrement: les cinq tribunaux de police correctionnelle, dont celui de Verviers, sont remplacés par trois tribunaux de première instance, Liège, Huy

et Malmedy; la prison, établie au couvent des Carmes, déménage également dans cette dernière ville.

L'organisation communale est aussi modifiée. L'administration municipale du canton est dissoute. A l'avenir, chaque commune sera administrée par un maire, secondé par un ou plusieurs adjoints et assisté d'un Conseil municipal. L'importance de la commune de Verviers lui assure les services d'un maire, de 2 adjoints et de 30 conseillers. Après une période transitoire de trois mois pendant laquelle fonctionnent un maire et deux adjoints provisoires, le préfet nomme Pierre David et ses deux adjoints, François Beyne et Hubert Collette. D'une liste de 36 notables établie par David parmi les 100 citoyens, sinon les plus riches, du moins les plus taxés de la commune, Desmousseaux désignera, le 21 octobre 1800, les 30 conseillers.

Dans les années qui ont précédé, on trouvait, parmi les dirigeants locaux et régionaux, à côté des inévitables opportunistes, des citoyens qui avaient un certain idéal de Liberté et un dévouement certain à la chose publique. Désormais, on leur demande d'abord d'être riches, ce qui n'exclut pas nécessairement la compétence, ni même le dévouement. Ils ont aussi changé de profession. Les avocats, les chirurgiens, les instituteurs ont pratiquement disparu pour céder la place aux fabricants, aux négociants et aux rentiers. La bourgeoisie occupe le terrain, trop heureuse de soutenir le pouvoir fort qui s'est installé à Paris.

Sous la précédente Constitution, les citoyens désignaient directement les fonctionnaires publics jusqu'au niveau du canton et déléguaient à certains d'entre eux le pouvoir de choisir les fonctionnaires des niveaux supérieurs et les législateurs. Dorénavant, ils ne nomment à aucune fonction. Ils se contentent de désigner des candidats parmi lesquels, suivant l'importance de la fonction, le préfet ou le Premier consul choisira les personnes de son choix. Nommé Consul à vie après le référendum de prairial an X, fin mai 1802, Napoléon est proclamé Empereur par le Sénat le 18 mai 1804.

A l'été 1806, Pierre David envisage d'abandonner la mairie, une charge qui lui pèse de plus en plus. Les heurts fréquents qu'il a avec le sous-préfet Périgny en sont le motif principal. Le ministre de l'Intérieur, informé des qualités de gestion du maire de Verviers, refuse "de mettre sous les yeux de l'Empereur" la lettre de démission. Voilà David forcé de continuer ses fonctions contre son gré. A l'été 1808, suite à une promesse du préfet Micoud d'Umons, il peut enfin envoyer sa démission qui est alors acceptée.

Micoud d'Umons a la ferme intention d'offrir la mairie de Verviers à Yvan Simonis. Celui-ci refuse, mais recommande vivement le docteur en médecine Jean-Toussaint Rutten. Etabli à Theux en 1789, ce dernier s'installe à Verviers en 1806 où il devient médecin des hospices civils. Tout au long de son mandat, Rutten fera montre de bonnes qualités de gestion. Quant aux Français, et en l'occurrence Périgny, ils trouveront en lui un fonctionnaire plus souple que David.

La conscription

S'il est une mesure détestée, c'est assurément la conscription, une mesure qu'aucun roi, aucun gouvernement n'avait encore osé prendre. Les autorités nationales, départementales et locales, conscientes de son impopularité, jouent la carte du patriotisme, mais derrière cette imagerie d'Epinal se cache une froide détermination. La loi donne de solides moyens à la répression des conscrits défaillants, s'attaquant même aux parents et à leurs biens.

Le premier contingent, 74 conscrits désignés par le sort et 29 volontaires du canton de Verviers, prend la route de Paris le 5 janvier 1799. Les années passent et le peu d'enthousiasme également. Réfractaires et déserteurs sont de plus en plus nombreux. Pendant une période de 15 ans, on relève, sur des listes partielles, les noms de 82 Verviétois capturés par l'ennemi. Le nombre des morts est bien plus élevé. Fairoen en recense 166, tout en reconnaissant que ses sources sont largement incomplètes. On n'y trouve notamment aucun soldat mort pendant la campagne de Russie qui a duré six mois et qui a vu fondre les effectifs de la Grande Armée. Il n'est pas insensé d'imaginer que ce nombre dépasse, et peut-être de beaucoup, les 200 morts.

Le général Henri Jardon

Peu de Verviétois ont reçu le grade d'officier dans l'armée française. Si l'on excepte Jean-Joseph Fyon dont la carrière a été aussi discrète qu'éphémère, Henri Jardon est le seul à atteindre le grade de général de brigade qu'il a conservé pendant 16 ans, jusqu'à son décès, lors du franchissement de la rivière Ave, dans le nord du Portugal.

Il ne faut toutefois pas s'illusionner, Jardon ne fut jamais un stratège de valeur. Un capitaine des voltigeurs servant sous ses ordres, Fantin des Odoards, plus tard général de division, nous révèle : "On cite de Jardon des traits de bravoure qui tiennent du fabuleux. L'armée française avait des chefs plus distingués, mais non de plus intrépides." Pourtant Fantin, brillant officier d'origine noble, a du mal à comprendre la conduite de son supérieur : "Il était sans éducation, bourru, sale ... parlant français comme une vivandière ... Il était grand buveur et ses soldats l'avaient surnommé Bacchus ... Ignorant en manoeuvre, il ne savait qu'aborder l'ennemi ... On l'appelait le général des voltigeurs ; il marchait à pied, toujours avec l'avant-garde de la division, mangeant et bivouaquant avec nous ..."

Ce tableau quelque peu méprisant est incomplet. Jardon est humain envers l'ennemi. Il est de plus désintéressé ; lorsque le ravitaillement ne parvient plus, il n'hésite pas à dépenser sa solde en nourriture pour la troupe. Mais avant tout, il est honnête homme, ne tolérant pas que ses hommes se livrent au pillage. Contrairement à nombre de ses collègues, généraux et maréchaux de l'Empire qui se sont honteusement enrichis, Jardon est mort sans le sou.

La conjoncture industrielle

Le commerce des draps de Verviers était traditionnellement tourné vers l'Allemagne et les pays de l'est de l'Europe et jusqu'à ceux du Levant. Dans un premier temps, le rattachement à la France a pour conséquence importante d'ouvrir ce pays à la production locale. Bien plus tard, les conquêtes de l'empereur et les accords qui en découlent, permettent l'expulsion des draps anglais concurrents de plusieurs pays. Par contre, d'autres conflits et le blocus britannique perturbent l'acheminement vers les pays en guerre ou à travers ceux-ci.

La condition ouvrière

Le sort de l'ouvrier, déjà peu enviable, s'est détérioré encore sous le Consulat. La loi du 22 germinal an XI supprime les droits de grève et de coalition. Un arrêté du 9 frimaire an XII impose l'usage des carnets ouvriers. L'appréciation défavorable d'un fabricant sur ce carnet peut priver un ouvrier de travail, le condamnant, de l'avis même du préfet, à périr de misère ou à se livrer à des excès coupables pour se procurer des moyens d'existence. Si on se souvient qu'en 1789, les tisserands et les tondeurs avaient obtenu du patronat ce qu'on appelle aujourd'hui une convention collective, on peut mesurer l'ampleur de la régression.

L'introduction des mécaniques destinées au triage, cardage et filage de la laine ne provoque guère de remous parmi la population concernée. Pour la plupart dispersés à la campagne, les fileurs et les fileuses ont d'autres revenus, notamment l'élevage du bétail. Plus tard toutefois, lorsque du nouveau matériel mécanise la tonte et le lainage des draps, on s'attaque à des ouvriers qui travaillent en ateliers, obéissant à des réflexes corporatistes et dont l'histoire sociale a déjà connu des périodes tumultueuses.

Mais la contrainte des lois françaises est telle que toute grève, tout geste inconsidéré, toute provocation seraient rapidement réprimés. Il n'y a dès lors d'autre issue que des actions anonymes, comme la destruction des usines par le feu. En 1807, 1810 et 1811, chaque fois un dimanche, trois parmi les plus importantes fabriques sont incendiées, pendant que le peuple manifeste sa joie et refuse d'apporter son aide aux pompiers.

Conclusions

La souveraineté française prend fin à Verviers à la mi-janvier 1814, lorsque les habitants assistent à la fuite des employés de l'octroi, puis à l'arrivée des troupes russes et prussiennes. Que retenir de cette vingtaine d'années?

Les Français ne nous ont jamais accordé leur confiance. Lorsqu'en septembre 1794, le peuple et les bourgeois patriotes de Verviers attendaient des libérateurs, les vainqueurs se sont conduits en occupants. A deux exceptions près, les représentants du peuple ont multiplié les attitudes arrogantes et abusé d'un pouvoir sans réplique. Ils ont imposé à nos pays des réquisitions militaires et des contributions financières disproportionnées pour soutenir l'effort de guerre et, davantage encore, pour contraindre les habitants à une plus grande soumission.

Après la réunion à la France et le rappel des représentants du peuple, l'autorité départementale est exercée dès le début par des Français, Desmousseaux puis Micoud d'Umons. Au départ de Bassenge, appelé à siéger au Corps législatif à Paris, l'arrondissement de Malmedy est confié à un autre Français, Périgny. La méfiance a perduré jusqu'à la fin, alors que le gouvernement impérial s'efforçait d'enrôler dans les "Gardes d'Honneur" les héritiers des familles influentes. Le but poursuivi était de les surveiller de près et, si la situation l'exigeait, de les retenir en otages.

Il serait toutefois malhonnête de ne considérer que les aspects négatifs de la gestion des autorités françaises. On peut citer à leur crédit :

- l'avènement d'un pouvoir laïc que les habitants de la principauté de Liège n'avaient jamais connu ;
- l'introduction du système décimal, même si son application fut longtemps entravée par l'usage des anciennes monnaies ;
- la laïcisation de l'Etat civil et de la bienfaisance ;
- l'organisation d'élections plus ou moins démocratiques, même si elles se révélèrent fort imparfaites et limitées dans le temps ;
- une profonde modification de l'organisation judiciaire et la mise en application d'un code moderne pour l'époque, le code Napoléon ;
- la création d'une gendarmerie nationale et, sur le plan local, d'un corps de pompiers dont la première mission est de maintenir l'ordre public, en assurant le service des patrouilles de nuit ;
- l'instauration d'un tribunal de Commerce et, pour promouvoir l'activité industrielle et commerciale, d'une Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers ;
- l'obligation, à partir de l'an VIII, de présenter un budget communal que l'Empereur se réserve le droit d'approuver ou de modifier.

Pierre ISRAËL

Orientation bibliographique

Winand AERTS et Pierre GROSFILS-BERGER, *Un enfant de Verviers, le général Jardon, 1768-1809*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire* (= B.S.V.A.H.), tome 27, Dison, 1935, 277 p.

Pierre ISRAËL, *Verviers, vingt ans sous la République et l'Empire*, dans B.S.V.A.H., tome 69, Dison, 1996, 344 p.

Jean LEJEAR, *Histoire de la ville de Verviers, période française, 1794-1814*, dans B.S.V.A.H., tome 4, Verviers, 1903, 271 p.

L'OCCUPATION ALLIEE ET LA PERIODE HOLLANDAISE

Le 21 janvier 1814 arrivèrent à Verviers les premiers Cosaques; cinq jours auparavant, dernière manifestation de la présence française, les employés de l'octroi s'en étaient allés, évitant ainsi la capture. Pendant ce bref intervalle, le Conseil municipal prit des mesures pour garantir les habitants contre d'éventuels pillards ou émeutiers. Une *Garde de sûreté* fut mise sur pied. La prudence s'imposant, il fut toutefois convenu d'aller au devant des troupes alliées pour les avertir de cette situation afin d'éviter toute tragique méprise.

L'occupation alliée

Contrairement à ce qui se passa à Bruxelles, à l'arrivée des Alliés, la population ne fit montre d'aucun sentiment anti-français, malgré les souvenirs cuisants de la conscription et des dizaines de milliers de morts d'origine belge dans les rangs de la *Grande Armée*. De leur côté, les nostalgiques de l'Ancien Régime avaient perdu leurs illusions quant à un rétablissement des Habsbourg. L'empereur d'Autriche François Ier, ex-François II, empereur d'Allemagne, se désintéressait de nos régions. Les principautés de Liège et de Stavelot appartenaient bien à un passé révolu. Les vingt années qui venaient de s'écouler avaient assisté à de tels bouleversements dans les idées, les institutions et la manière de vivre qu'un retour aux traditions du passé était exclu. Les souverainetés qui allaient suivre, hollandaise et belge, allaient maintenir la plupart des innovations du régime français.

La route de l'invasion passait par Herve, où s'installa, le 19 janvier 1814, la *Commission impériale* russe, première autorité d'occupation. De nombreux corps d'armées traversèrent Verviers et certains y stationnèrent. Réquisitions, cantonnements, charrois, la ville et ses environs en connurent plus que pendant n'importe quelle période de leur histoire. On rapporte que les passages de troupes ne cessèrent que le 13 janvier 1816. Ils reprirent ensuite en 1818, lorsque cessa l'occupation des places fortes françaises: Russes, du 22 au 29 novembre, Prussiens les 2 et 3 décembre, traversèrent Verviers, de retour chez eux.

Dès le 1^{er} février 1814, le général russe Wintzingerode mit en place une administration civile des territoires conquis. Une *Commission centrale* remplaça l'administration départementale; elle se composait de cinq membres. Les sous-préfectures firent place à une *Commission d'arrondissement*, forte de trois membres. Dans les communes, les maires, leurs adjoints et les commissaires de police furent maintenus dans leurs fonctions. Les contacts avec les armées d'occupation étaient plus spécialement au centre des préoccupations de ces autorités, qui ne furent qu'éphémères.

Le département de l'Ourthe comptait trois arrondissements; il les conserva, mais c'est à cette époque que le chef-lieu du troisième fut transféré de Malmedy à Verviers. Il n'en fut pas de même au point de vue judiciaire. Lorsque, le 9 mai 1815, le Congrès de Vienne décida de répartir les cantons de l'ancien arrondissement de Malmedy entre la Prusse et les Pays-Bas, Liège sera le siège du tribunal de première instance. Ce n'est que le 6 juillet 1830 qu'un arrêté royal accordera à

Verviers ce siège tant souhaité; l'activité du tribunal débutera le 25 octobre suivant, sous le Gouvernement provisoire de la Belgique.

Les trois membres de la *Commission d'arrondissement* de Verviers furent nommés par la *Commission centrale* de Liège, sous l'approbation de l'autorité militaire. Le 8 février 1814, Jean-Toussaint Rutten, maire de Verviers, installa Joseph Simonis, Louis Damseaux et l'ancien maire Pierre David. A la fin de la période française, le Conseil municipal de Verviers se composait de 33 membres, dont le maire et ses deux adjoints.

La marche des Alliés vers Paris ne se ralentit pas et, très tôt, l'organisation provisoire décrétée par Wintzingerode s'effaça devant les décisions d'une convention conclue à Bâle le 12 janvier 1814 entre les Alliés. Quatre Gouvernements généraux furent institués. Celui du Bas-Rhin comprenait les anciens départements de l'Ourthe, de la Roer et de la Meuse inférieure; il eut son siège à Aix-la-Chapelle. Le département de l'Ourthe fut dirigé par une *Commission du gouvernement*. Le 19 mars 1814, elle mit fin à la *Commission générale* ainsi qu'à celles *d'arrondissement*. Ces derniers devinrent des *Cercles*; celui de Verviers eut pour *directeur* Léonard Nicolaï, maire d'Aubel. Innovation de cette époque, la création d'une députation permanente, composée de cinq membres par ancien département. Le Verviétois Iwan Simonis en fit partie.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 ramena la France à ses frontières du 1^{er} janvier 1792. Les Alliés projetèrent de créer un "état-tampon" en accroissant le territoire de la Hollande. Les deux *Gouvernements généraux* du Bas-Rhin et du Rhin-Moyen furent réunis en un seul et, le 14 juin 1814, le conseiller d'état Sack, qui allait diriger ce nouveau *Gouvernement général*, faisait savoir qu'en attendant la répartition des territoires attribués à la Hollande, les troupes prussiennes occuperaient provisoirement la région. La Prusse convoitait les territoires situés sur la rive droite de la Meuse. Lorsque le prince-souverain Guillaume d'Orange s'autoproclama roi des Pays-Bas et duc de Luxembourg le 16 mars 1815, il lui fallut patienter jusqu'à la conclusion du Congrès de Vienne pour pouvoir étendre ses possessions au-delà du fleuve. C'est avec une certaine solennité que les Verviétois entendirent, le 18 mai 1815, la proclamation officielle des décisions du Congrès. La Prusse obtenait les cantons d'Eupen, Saint-Vith, Malmedy, Schleiden, Kronembourg et une partie de celui d'Aubel. Ce qui subsistait du département de l'Ourthe devint la province de Liège ; les cercles redevinrent des arrondissements.

La période hollandaise

On sait par quel subterfuge Guillaume I^{er} s'assura d'une majorité pour approuver la nouvelle constitution. Il est à remarquer que les onze notables verviétois, dont Pierre David, Jean-Toussaint Rutten et Iwan Simonis, émirent un vote positif. Le roi assumait seul le pouvoir exécutif, nommant et révoquant les membres d'un *Conseil d'Etat*, qui n'avait qu'un rôle consultatif. Le roi et les *Etats Généraux* exerçaient le pouvoir législatif. Une première chambre comprenait 40 à 60 membres, âgés d'au moins 40 ans, nommés à vie par le roi. La seconde chambre, forte de 110 membres, répartis par moitié entre Hollandais et Belges, âgés d'au moins 30 ans, était renouvelée par tiers chaque année. Le mandat des conseillers était de 3 ans, leur nomination appartenait aux *Etats provinciaux*. Les Etats provinciaux de Liège

pouvaient désigner 6 députés. Iwan Simonis, son frère Joseph-Antoine et Jacques Collet firent partie de la seconde chambre.

Les Etats provinciaux de Liège totalisaient 63 membres, répartis par tiers entre les nobles (ordre équestre), les régences des villes et les campagnes. Verviers avait droit à 4 conseillers et aucun Verviétois n'appartenait à l'ordre équestre. Le renouvellement des mandats avait lieu par tiers, chaque année. En 1826, la durée du mandat des conseillers passa de 3 à 6 ans; le vote eut désormais lieu tous les deux ans. Les premiers conseillers furent nommés par le roi le 18 juin 1816, à savoir Frédéric Brugmann, Pierre David, Pierre-Samuel Neef et Iwan Simonis. Les nominations suivantes le furent par la régence de la ville. Une députation permanente fut constituée par le roi le 10 août 1816; elles se composait de 9 membres, répartis par tiers entre les trois ordres. Les renouvellements ultérieurs se firent par les *Etats provinciaux*.

Dès son installation, le gouverneur général du Bas-Rhin avait réinstallé les membres du Conseil municipal de Verviers, sous réserve de l'engagement de ne rien entreprendre contre les armées alliées et de continuer leurs activités en se conformant aux ordres du Gouvernement général. Rutten demanda, en vain, à être remplacé dans ses fonctions de maire. C'est ce Conseil municipal, réduit à 27 membres en 1815, qui fut continué provisoirement par la Loi fondamentale.

Le 9 juillet 1816, le roi nomma les membres d'une commission chargée d'élaborer un règlement pour la ville de Verviers. Les cinq membres qui la composaient, Jean-François-Alexandre Cornet, Louis Damseaux, Pierre David, Jean-Toussaint Rutten et Iwan Simonis, mirent au point ce document, qui reçut l'approbation royale le 12 mai 1817 et aboutit à une première nomination par Guillaume I^{er} du premier Conseil communal de la période hollandaise, installé le 28 février suivant par le gouverneur de la province.

Le processus électoral

Les membres du Conseil devaient être majeurs, domiciliés depuis 2 ans à Verviers et "choisis parmi les habitants les plus éclairés et les plus aisés". Le bourgmestre devait être âgé de plus de 30 ans. Ce Conseil se composait de 9 membres, déjà en fonctions sous le régime français: Jacques Collet, J.F.A. Cornet, Louis Damseaux, Pierre David, Jean-Joseph Flagonthier, Jean-Jacques. Lejeune, Lambert Nantulle, Jean-Toussaint Rutten, Iwan Simonis. Trois d'entre eux, Cornet, Rutten et Simonis, furent bourgmestres, les autres conseillers. L'idée de nommer trois bourgmestres avait déjà été soulevée sous le régime français et l'Ancien Régime en connaissait deux. Un des trois bourgmestres était bourgmestre-président; les deux autres devaient, en principe, lui succéder. Il leur était toutefois loisible de se désister en sa faveur. C'est d'ailleurs ce qu'ils firent. Jean-Toussaint Rutten fut bourgmestre de Verviers jusqu'à l'indépendance de la Belgique. La durée du mandat des membres du Conseil était de 6 ans, le Conseil étant renouvelable tous les 2 ans, suivant un processus assez compliqué.

Une première élection avait lieu pour désigner les membres d'un collège électoral. Le cens exigé était de 12 florins. Une seconde phase, l'élection proprement dite, suivait;

les candidats devaient cette fois figurer dans la liste des électeurs acquittant un cens de 24 florins. En juillet 1819, les deux listes totalisaient respectivement 514 et 293 noms; elles furent soumises à l'examen du public. Le 2 septembre, les personnes inscrites sur la liste des 514 votants reçurent un billet qui les invitait à inscrire les noms des 24 personnes qu'ils avaient choisies dans la seconde liste. Quatre jours plus tard, les bulletins, signés et cachetés, étaient repris au domicile des votants et dépouillés en séance publique. Les 349 bulletins rentrés dégagèrent les noms des 24 les plus favorisés. Ces 24 candidats électeurs devaient se retrouver le 1^{er} octobre; ils ne furent que 22, dont un tirage au sort en retint 11. Le collège électoral ainsi constitué réélit simplement les membres sortants du Conseil. Un tirage au sort avait préalablement désigné les conseillers sortants et rééligibles; d'autres électeurs avaient fait acte de candidature. Ce processus resta inchangé pour le renouvellement de 1822.

Un nouveau règlement électoral pour Verviers reçut l'approbation royale le 22 janvier 1824; il différait assez bien du précédent. Neuf membres, âgés d'au moins 25 ans, domiciliés à Verviers depuis plus de 3 ans et bénéficiant du droit de vote étaient élus par le collège électoral et nommés à vie. Ils se répartissaient entre 6 conseillers, 2 échevins et 1 bourgmestre, les 3 derniers étant nommés par le roi, qui se réservait de choisir le bourgmestre en dehors du Conseil. Les nominations des membres du Conseil élus en 1824 furent faites par le roi. Le Collège des bourgmestre et échevins était renouvelable tous les deux ans par tiers. Les membres du Conseil étant désormais nommés à vie, le collège électoral ne se réunissait plus qu'à l'occasion d'une vacance. Le cens électoral était passé de 12 à 20 et de 24 à 40 florins. Les électeurs appelés à voter pour la constitution du collège électoral, composé de 18 membres, devaient avoir atteint l'âge de 23 ans et être domiciliés à Verviers depuis au moins un an. Ce régime électoral fut mal ressenti par la population; elle en demanda la modification dans une pétition adressée le 23 novembre 1829 aux Etats généraux.

En principe, le Conseil se réunissait quatre fois l'an; parfois, sur convocation du bourgmestre, il pouvait s'assembler extraordinairement. Pendant la quinzaine d'années qui précédèrent l'indépendance de la Belgique, Verviers connut un seul bourgmestre. Des conseillers nommés en 1817, 7 sur 9 siégeaient encore quand éclata la Révolution.

Le développement de la cité

Le Verviers de 1814 groupait 9.857 habitants; la progression du chiffre de la population ne débuta qu'en 1822 avec 12.041 pour atteindre 19.592 au 1^{er} janvier 1830. La ville attendit jusqu'en 1843 pour dépasser les 20.000 habitants. En 1830, les 4.243 familles verviétoises se logeaient dans 1.422 maisons. Bien sûr, il y avait les hôtels de maîtres, tels ceux de la rue des Raines; la Ville possédait depuis quelque 35 ans un hôtel de ville remarquable. A côté de ce luxe, nombreuses étaient les maisons modestes, revêtues d'un toit de chaume, qu'il fallut, en 1826 et 1827, remplacer par des ardoises ou des tuiles. De nombreuses façades furent restaurées ou transformées de 1814 à 1830, tandis que disparaissaient deux des anciennes portes de la ville. Des aménagements furent apportés aux ponts, de nouveaux furent construits. Les rues étaient éclairées, d'octobre à mars, parfois à avril, par des lampes à huile. L'hygiène laissait à désirer. Le canal des usines coula à ciel ouvert

jusqu'en 1906. Les égouts étaient inexistants; des rigoles y suppléaient. La distribution d'eau était sommaire: quelques pompes et fontaines.

C'est pendant la période hollandaise que l'initiative privée fut à la base de la construction, en 1820-1821, du théâtre de la place Verte et que la philanthropie dota Verviers de la chapelle Sainte-Anne, annexe de l'hôpital, et, près du même hôpital, de l'établissement des bains, construits en 1818, apportant également d'utiles améliorations aux hospices civils. La Ville, quant à elle, concrétisant un projet élaboré sous le régime français, ouvrit le Mont de Piété en 1819. En mai 1830, rue du Collège, elle installa la halle aux viandes et l'abattoir.

Des projets furent conçus, qui ne se réalisèrent qu'après l'indépendance: la construction de la nouvelle église Saint-Remacle, inaugurée en 1838; celle du local de la *Société d'Harmonie*, créée en 1829; de la Loge des *Philadelphes*, inaugurée en 1833. De nouvelles rues furent envisagées, telle la rue Sainte-Anne et la rue de l'Harmonie; un nouveau cimetière également, l'actuel, qui connut sa première inhumation le 3 novembre 1831. Une nouvelle route de grande communication permit, en 1826, de joindre Verviers à Liège par la vallée de la Vesdre. Son importance fut capitale, bien qu'en 1843, la ligne de chemin de fer lui enleva beaucoup de son intérêt auprès des industriels.

L'industrie textile, après avoir connu un ralentissement, avait repris de l'extension du fait du machinisme: l'installation, de 1816 à 1818, des premières machines à vapeur; les perfectionnements de l'outillage, qui privèrent de travail les ouvriers à domicile, provoquèrent l'exode rural à un moment où sévissait, comme en 1816, la famine due aux réquisitions de trop nombreuses troupes de passage. Le progrès n'allait pas sans heurts; déjà, en 1819, une émeute avait été évitée à l'occasion du montage d'une tondeuse. Les nouvelles tondeuses à rasoirs, causes de suppressions d'emploi, furent un des moteurs de l'insurrection populaire des 28 et 29 août 1830. La cherté des vivres, l'impôt sur l'abattage, celui sur la mouture, de 1822 à 1829, s'ajoutaient à cette situation. Aucun espoir n'était permis à la classe ouvrière, rivée à son sort quel que fût le régime en place.

Les autres classes sociales étaient plus motivées par la liberté de la presse, le monopole de l'enseignement, le rétablissement du jury, la responsabilité ministérielle, la réforme des institutions municipales et d'autres griefs. Le *Journal de Verviers* répercutait cet état d'esprit et publiait encore, le 11 septembre 1830, une adresse au roi du Conseil de régence, souhaitant une prompte pacification et une séparation de la Belgique et de la Hollande sous la dynastie de Nassau. Le 29 octobre suivant, ce Conseil de régence cédait la place au premier Conseil communal de la Belgique indépendante. Trois membres de l'ancienne Régence en firent partie; Pierre David devint bourgmestre.

Guillaume I^{er}, qui avait reçu un accueil assez chaleureux en juin 1829, lors de son voyage dans nos régions, s'en était trouvé conforté dans son bon droit. Son caractère autoritaire et entêté accentuait le contraste entre la Hollande, commerçante, et la Belgique, industrielle et agricole. En 1814, les Alliés avaient agi arbitrairement, sans se soucier des différences linguistiques et religieuses ni de l'animosité séculaire qui régnait entre les deux composantes du royaume des Pays-Bas. Tout ne fut cependant pas négatif pendant la période de la réunion à la

Hollande: ouverture du marché hollandais, progrès de l'enseignement, création de colonies de bienfaisance et lutte contre la mendicité, sociétés de "charité maternelle", venant en aide aux jeunes mères, caisse d'épargne, etc. La scission devenait hélas inévitable.

Les événements des 28 et 29 août 1830, nés d'un mécontentement général de la foule, furent exploités par des malfaiteurs, ceux que la première version de la *Brabançonne* stigmatisait vigoureusement; des pillages eurent lieu, qui trouvèrent leur épilogue devant la Cour d'assises de Liège en mai 1831. D'autres Verviétois, plus patriotes, rejoignirent les volontaires franchimontois : neuf d'entre eux trouvèrent la mort au combat de Rocour, le 30 septembre 1830.

Georges-Xavier CORNET

Orientation bibliographique

J.S. RENIER, *Historique de l'Administration communale de la Ville de Verviers*, Imp. populaire, Verviers, 1898

Dr Jean LEJEAR, *Histoire de la Ville de Verviers, période hollandaise et Révolution belge de 1830, 1814-1830*, in *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 7, 1906, pp. 5-264

Jean FOHAL, *Verviers et son industrie il y a 85 ans, 1843*, G. Leens, Verviers, 1928

Frans VAN KALKEN, *Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale*, Office de publicité, Bruxelles, 1964

Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie, sous la direction d'Anne MORELLI, Editions Vie ouvrière, Bruxelles, 1995

LUTTES ELECTORALES, PARTIS ET PROGRAMMES POLITIQUES

La révolution de 1830 ne prit pas les Verviétois au dépourvu. S'il existait au sein de la fraction "éclairée" de la population des tempéraments antagonistes (cléricaux/anticléricaux), l'unionisme antihollandais s'était réalisé d'autant plus aisément qu'un seul journal "d'idées" paraissait alors à Verviers : le *Journal de Verviers*. Il était généralement qualifié de libéral à une époque où cet adjectif pouvait s'appliquer à, et était souvent revendiqué par des personnalités qui, ultérieurement, s'affronteront sans concession les uns aux autres.

La Révolution de 1830

Dans un premier temps, à l'annonce des événements de Bruxelles, le souci principal des Verviétois se limita au maintien de l'ordre. Une *Commission de sûreté publique* fut constituée dès le 28 août, composée en majorité d'industriels évidemment. Quant au Conseil de Régence, il formule dès le 9 septembre une adresse au Roi réclamant une séparation en deux parties du royaume des Pays-Bas au point de vue administratif, judiciaire et législatif, tout en demeurant unies sous la dynastie des Nassau pour le commerce, les colonies et la défense de l'Etat.

Si dès le 28 août, des émeutes se multiplièrent à Verviers, on ne peut leur attribuer aucune portée politique. L'ordre fut d'ailleurs rapidement rétabli à Verviers, les émeutiers s'en prenant dès lors aux communes campagnardes avoisinantes. Fin septembre, des volontaires verviétois s'engagèrent afin de défendre Liège. Toutefois on peut considérer que la révolution ne gagna Verviers que dans la nuit du 28 au 29 septembre. Un drapeau tricolore français fut arboré au Perron. Il ne s'agit pas là d'un geste isolé. Les Verviétois semblent unanimes : les industriels qui - selon F.Hauzeur - "se rappellent toujours ainsi que leurs braves ouvriers, que pendant les années passées sous le régime français, les affaires n'ont cessé d'avoir une marche prospère pour les diverses classes" ne voient d'issue à la séparation d'avec la Hollande que dans une réunion à la France. Et le *Journal de Verviers* abonde dans ce sens.

Le district de Verviers (le futur arrondissement) envoie néanmoins cinq représentants au Congrès national réuni à Bruxelles depuis le 10 novembre. Mais le 18 novembre, jour de la proclamation de l'indépendance du peuple belge, l'un d'eux, l'industriel verviétois Lardinois, se prononça en faveur de la réunion à la France. De son côté, le Conseil de Régence (futur Conseil communal) de Verviers élu les 26, 27 et 28 octobre envoie le 29 décembre une adresse votée à l'unanimité, au Congrès national pour demander la réunion de la Belgique à la France. La veille, une pétition en ce sens, couverte par environ 3.000 signatures de Verviétois avait d'ailleurs été envoyée au Congrès. Le *Journal de Verviers* publiera la liste des signataires et le 31 mars 1831 encore, n'hésite pas à proclamer : "Si à Bruxelles, à Gand et à Liège, on était tous unis de sentiments comme à Verviers, l'on n'y verrait pas plus de désordres que dans notre ville. Ici,

nous sommes tous Français de corps et d'âme ; aussi les orangistes se gardent-ils bien de tramer parmi nous. Ils savent qu'ils y perdraient leur temps".

Ce texte laisse toutefois apparaître une certaine déception qui gagne les députés verviétois et le *Journal* évolue de concessions en concessions. Dans un discours au Congrès national, Lardinois considère "la réunion *pour le moment* impossible" mais il croit que néanmoins la chose reste réalisable "par l'accomplissement d'événements" que l'on ne peut "encore calculer ni prévoir".

Cette position en retrait n'est évidemment pas adoptée de cœur joyeux. Les proclamations réunionistes s'espacent pour faire place à une série d'articles violemment antiléopoldistes. Au Congrès, les Verviétois avaient voté en faveur du duc de Nemours et, quatre mois plus tard, avaient voté contre l'élection de Léopold de Saxe-Cobourg. Mais, placés de nouveau devant un état de fait, le journal et les mandataires verviétois se rallient finalement à la personne de Léopold. Cette adhésion ne se fait d'ailleurs pas sans réserves.

Le cadre légal de la vie politique de 1831 à 1893

Il faut s'entendre sur ce que recouvre le terme de "vie politique" au XIX^e siècle. Si l'on désire estimer mathématiquement l'importance des forces en présence, les résultats des élections communales apparaissent comme le principal facteur d'appréciation. Mais avec aussitôt cette restriction : ces élections sont réduites à un suffrage censitaire.

La loi communale de 1836 adopte le principe du cens différencié à dix degrés. Verviers qui compte à cette époque une population de 19.000 à 20.000 habitants se situe dans la 5^{ème} classe où le cens est de 50 francs, puis dès 1845, à 60 francs, la population de Verviers ayant dépassé les 21.000 habitants. La loi du 31 mars 1848 ayant ramené le cens électoral à 42,32 francs n'entraîna guère de changement dans le corps électoral communal de Verviers qui représente environ 2,5% de la population jusqu'à ce que la loi du 12 juin 1871 mît fin au système gradué en fixant l'électorat communal au taux uniforme de 10 francs : 3,8% puis 4,7% de la population verviétoise accèdent alors à l'électorat. Enfin, lorsqu'en 1883 viendront s'y ajouter les capacitaires, 6,4% puis 7% de la population sont électeurs.

Mais il ne s'agit là que d'électeurs inscrits. Le vote n'est, en effet, pas obligatoire et les abstentions sont nombreuses. De 1853 à 1890, vingt-sept élections communales ont lieu à Verviers. Une seule enregistre moins de 10% d'abstentions (8,6%). En revanche, neuf d'entre elles comptabilisent plus de 50% d'abstentions (dont 2 plus de 75%). Jusque 1869, le taux de participation aux élections n'atteignit qu'une fois 2,3% (majoritairement inférieur à 2% ; son maximum était de 57% en 1890). Précisons enfin que le scrutin de liste est majoritaire et que le panachage est admis, voire même fréquent.

La faible proportion de la fraction politiquement active de la population verviétoise (moins de 2% avant 1869) ne peut cependant être négligée si l'on songe que c'est elle qui désigne les responsables d'un des principaux centres industriels du pays. De 1831 à 1890, cent dix-neuf conseillers furent ainsi élus au prix de luttes

souvent passionnées. Parmi eux, on relève les noms de cinquante-six industriels (47,1%), vingt négociants et commis-négociants (16,8%), sept propriétaires-rentiers, dont d'anciens industriels (5,9%), trois meuniers (2,5%), trois architectes (2,5%), dix-huit juristes dont onze avocats-avoués, deux magistrats et cinq notaires (15,1%), sept médecins et deux pharmaciens (7,6%), un banquier, un comptable et seulement un seul artisan (un plombier). Et évidemment aucun agriculteur.

Parmi les 119 conseillers on trouve quasi majoritairement des représentants des grandes familles industrielles ou appartenant au grand commerce, dont les alliances matrimoniales viennent renforcer l'influence: les David, Grosfils, Dardenne, Hauzeur, Davignon, Biolley, Simonis, Poswick, Ortmans, Laoureux, Müllendorff, Peltzer, Sirtaine, Sagehomme, Fettweis, Pirenne, Grandjean, Pollet, Dubois, Vandermaesen, Zurstrassen, Duesberg....

Pour certains d'ailleurs, le mandat communal n'est considéré que comme un marchepied favorisant l'accès à un mandat national ou provincial. Sur 119 conseillers élus entre 1830 et 1893, onze (dont deux après 1893) accèdent à la Chambre des représentants, (soit neuf sur les vingt députés élus dans l'arrondissement entre 1831 et 1893) et trois (dont un ayant déjà siégé comme député) accèdent au Sénat (soit trois sur les huit sénateurs élus dans l'arrondissement). Dix-neuf conseillers (dont un après 1893) accèdent au Conseil provincial (soit dix-huit sur les trente-trois conseillers provinciaux élus par le canton de Verviers entre 1836 et 1893). L'un d'eux devint député permanent.

On ne peut donc nier le rôle primordial joué par la ville de Verviers dans la vie politique de l'arrondissement. Cette fonction dominatrice se confirme d'ailleurs au-delà des mandats nationaux et provinciaux. Pour ne citer qu'un exemple, les comités des six associations libérales, à l'existence souvent éphémère, qui se succédèrent avant la création de l'Association libérale en 1863 et qui avaient pour objectif de récolter les adhésions de tous les libéraux qui dans l'arrondissement s'intéressent à la chose publique, furent monopolisés par des Verviétois appuyés de mandataires locaux de la proche banlieue. Ne citons que les dates de leur création :

- en 1836 : sur 7 membres du comité, 6 sont domiciliés à Verviers ;
- en 1842 : sur 9 membres du comité, 9 Verviétois ;
- en 1847 : sur 9 membres, 4 Verviétois et 4 habitants de la proche banlieue ;
- en 1848 : sur 15 membres, 10 Verviétois et 4 de la proche banlieue ;
- en 1852 : sur 12 membres, 8 Verviétois et 3 de la proche banlieue ;
- en 1857 : sur 6 membres, 6 Verviétois.

Enfin en 1863, lorsque fut créée l'Association libérale, ses statuts précisaient que la ville de Verviers aurait droit à 15 membres sur 30. Mais, ce qui n'était pas précisé dans les statuts, le président, le secrétaire et le trésorier furent choisis parmi les Verviétois.

Les premières luttes électorales

A l'occasion des premières élections générales portant sur le choix des parlementaires verviétois, le libéral *Journal de Verviers* fixe ses critères de

sélection: le choix des électeurs ne peut "tomber que sur des industriels". Doivent donc être rejetés les fonctionnaires "agents du gouvernement" et surtout les agriculteurs. Ce qui lui vaudra la réprobation du libéral *Journal de la province de Liège* et évidemment l'animosité du monde agricole acquis majoritairement désormais à la cause catholique. Quoique les questions politico-religieuses ne soient pas encore posées.

Les premières élections communales de la ville de Verviers ne sont pas influencées par ces exigences libérales, l'électorat agricole y étant quasi inexistant. Les votes des électeurs se portent sur des personnalités bien connues parmi lesquelles les industriels et les commerçants sont majoritaires mais dont ne sont exclus ni les juristes, ni les médecins et pharmaciens.

Le 1^{er} avril 1835 paraît le premier numéro du *Nouvelliste* de Verviers financé par les Biolley et Simonis, les plus puissants industriels verviétois à cette époque. Le nouveau journal qui deviendra bientôt le porte-parole de la cause catholique, ne s'avoue pas alors comme tel. Il se proclame "constitutionnel avant tout".

A l'occasion de la première élection selon la loi communale de 1836, un point de divergence apparaît cependant entre les deux journaux : le *Nouvelliste* désapprouve les réunions préparatoires destinées à éviter l'éparpillement des votes le jour de l'élection, encouragées par le *Journal de Verviers* et qui d'ailleurs ne connaîtront aucun succès. Il s'agit cependant de la part des catholiques, de leur première manifestation d'hostilité à toute forme d'organisation. Une allergie qui leur vaudra bien des insuccès et qu'ils ne parviendront à vaincre qu'au cours des années soixante.

Les élections de 1836 et 1839, présentées par le *Journal de Verviers* comme une victoire des candidats libéraux, ne reflétaient aucune lutte partisane opposant des clans antagonistes, les deux journaux désormais rivaux présentant un certain nombre de candidats communs.

En vertu de la loi de 1842 (dans les communes de 12.000 habitants, les élections communales se font par sections), Verviers est divisé en cinq sections. Cette politique de proximité ne permet cependant pas d'évaluer l'importance des forces en présence. Une association libérale s'est bien créée en 1842 mais est rapidement tombée en léthargie au point que - de son aveu même - la loge maçonnique s'est discrètement substituée à elle dans le choix des candidats. Sans grand succès cependant. Certains candidats restent toujours soutenus par des journaux opposés. Les divers scrutins sont encore relativement peu politisés et les abstentions nombreuses (38,4% en 1842). Une répartition socio-politique par quartier s'esquisse cependant timidement mais c'est loin d'être une règle générale.

En 1845, lors du renouvellement de la moitié du Conseil communal, une fraction "avancée" du libéralisme appartenant à la loge parvient à faire élire au Conseil communal deux de ses membres les plus extrémistes.

Le système du fractionnement qui sera supprimé en 1848 aura eu au moins un mérite : celui de situer géographiquement les divers milieux sociaux qui se

disputent le corps électoral communal de Verviers : la petite bourgeoisie démocrate et anticléricale des boutiquiers, la grande bourgeoisie doctrinaire, le clan aristocratique.

Un fait nouveau va quelque peu bouleverser cet état de chose. En avril 1848 se crée à Verviers un club républicain dont le comité se recrute dans le milieu artisanal et petit-bourgeois, mais dont les adhérents issus des classes populaires sont très nombreux. L'affolement gagne les libéraux modérés qui créent aussitôt une Union libérale antirépublicaine à laquelle adhèrent sans hésiter les représentants les plus notoires des grandes familles catholiques.

Le 22 août 1848, la liste antirépublicaine l'emporte aisément sur celle des "avancés" par 58,6% contre 41,4%. Tous ses candidats sont donc élus. Grâce évidemment à l'appoint des suffrages des catholiques-politiques. Ce qui permet de supposer qu'au sein de la famille libérale, les "radicaux", qui sont loin d'être tous républicains, sont à cette époque majoritaires. Pour ne citer qu'un chiffre à titre d'exemple, Hector Mottet, président du club républicain, non officiellement présenté et non élu, recueille sur son nom 38,3% des suffrages, ce qui est loin d'être négligeable et se confirmera trois ans plus tard.

En 1851, le catholique *Nouvelliste de Verviers* ne soutient que mollement les conseillers sortants. La liste de l'Union libérale l'emporte au premier tour par 53% contre 47% aux progressistes. Toutefois certains de ses candidats n'ont pas obtenu la majorité des suffrages. Un ballottage a donc lieu de même qu'un deuxième scrutin destiné à remplacer un conseiller décédé. Finalement sur les huit élus, on compte quatre progressistes dont le redoutable Hector Mottet qui obtient lors du ballottage les suffrages de 47,4% des inscrits.

L'idylle entre libéraux et catholiques qui s'était traduite entre autres par l'abandon de toute polémique entre le quotidien doctrinaire, *L'Union libérale*, et le catholique *Nouvelliste*, prend fin en septembre 1851. Désormais les problèmes politico-religieux reprendront toute leur importance dans *L'Union libérale*. Quant à l'association du même nom - la qualification d'antirépublicaine ayant disparu depuis 1849 - elle cesse petit à petit d'exister.

Une élection partielle a lieu le 21 février 1853. Le catholique *Nouvelliste* s'abstient de tout commentaire avant comme après le scrutin. Les deux candidats libéraux que doctrinaires et progressistes réclament comme étant de leur bord, sont donc élus sans lutte.

Il n'en sera pas de même le 4 juillet suivant. La rupture est cette fois totale entre les deux tendances libérales. Le candidat doctrinaire l'emporte sur le candidat progressiste par 58,6% des votes émis contre 41,4%. *L'Union libérale* reconnaît toutefois que le succès de son candidat est dû en partie à l'appoint catholique (14,6% des électeurs inscrits seulement s'étaient abstenus).

La situation politique à Verviers est, à cette époque, confuse. S'il fallait s'en remettre à *La Réforme*, journal "démocrate", le conseil communal serait composé de deux partis : une minorité de sept conseillers que *La Réforme* qualifie de Parti libéral populaire et une majorité de neuf conseillers, dont "six catholiques bien

prononcés, un conseiller sans opinion, un doctrinaire tantôt blanc, tantôt noir" et, enfin, "un renégat de tous les partis" (il s'agit du bourgmestre Edouard Herla). Si la qualification des sept "démocrates" minoritaires paraît justifiée, les étiquettes attribuées aux neuf majoritaires sont sujettes à caution. Une élection partielle le 3 août 1853, vient toutefois confirmer la nette supériorité des "modérés" sur les démocrates.

Lors des élections du 31 octobre 1854, il n'existe plus d'association politique à Verviers. Les journaux prennent la relève : *L'Union libérale* présente une liste de neuf libéraux indiscutables. Le catholique *Nouvelliste* présente une liste composée de cinq "sortants" (candidats déjà portés par *L'Union libérale*) et de quatre catholiques avérés. Quant au démocrate *La Réforme*, il ne propose aucun nom mais le jour de l'élection son propriétaire rédacteur, Joseph Goffin, récolte les voix de 20,3% des votants. En faisant abstraction de ce vote marginal et des cinq candidats communs et en ne tenant compte que des votes libéraux et catholiques, les premiers l'emportent sur les seconds par 52% des voix contre 48%. Les cinq sortants soutenus par les deux journaux rivaux sont évidemment réélus dès le 1^{er} tour. Le ballottage consacrera l'élection de deux libéraux et deux catholiques-politiques.

Deux jours plus tard a lieu une élection partielle destinée à remplacer trois démissionnaires. Le catholique *Nouvelliste* présente trois candidats, *La Réforme* fait de même. Quant à *L'Union libérale*, elle s'abstient mais soutient *in extremis* deux des candidats démocrates. Ces derniers sont élus dès le 1^{er} tour mais au scrutin de ballottage le catholique Edouard Pollet-Dubois l'emporte sur le démocrate Joseph Goffin par 55,5% des votes émis contre 44,5%. Cette fois 60 à 70 électeurs doctrinaires ont manifestement contribué à faire échouer le candidat démocrate.

De ces nombreuses élections, un fait semble acquis : Verviers possède un électorat majoritairement libéral mais sans cesse divisé en deux clans de tendances opposées. Quant aux catholiques, toujours inorganisés mais à l'électorat non négligeable, ils s'abstiennent de présenter des candidats pendant une dizaine d'années, ce qui ne les empêche pas d'intervenir indirectement dans le jeu électoral local.

Le tableau des résultats électoraux suivant permet une appréciation approximative des forces politiques en présence à Verviers au cours de la période 1857-1890.

	Libéraux		Catholiques		Libéraux dissidents
27.10.1857		63,2	-		32,1
30.11.1857	57,2		-		42,8
27.06.1864	1/51,2		48,8		-
	2/53,6		46,4		-
25.06.1867	1/34		40,2		25,8
	2/33		37,5		29,5
Ballottage	1/43,6		56,4		-
	2/45,1		54,9		-
26.10.1869	48,2		-		-
Ballottage	45,8		54,2		-

	Libéraux et progressistes		Catholiques
01.09.1872	43,5 (des inscrits)		41,3 (des inscrits)
Ballottage	44,2 (des inscrits)		47,2 (des inscrits)
26.10.1875	46,6 (des inscrits)		30,9 (des inscrits)
29.10.1878	1/51,2 (des votants)		48,8 (des votants)
	2/51 (des votants)		49,0 (des votants)
25.10.1881	57,4		42,6
31.10.1882	51,5		48,5
07.11.1882	47,5		52,5
(ballottage)			

	Libéraux et progressistes	Catholiques	Radicaux et socialistes
19.10.1884	48,2 (des inscrits)	35,9 (id.)	10,3 (id.)
16.10.1887	42,0 (des inscrits)	33,7 (id.)	-
			Capacitaires et censitaires
			Socialistes (La Ruche)
19.10.1890	33,2 (des inscrits)	35,1 (id.)	30,9 (id.)
26.10.1890	39,3 (des inscrits)	38,7 (id.)	31,5 (id.)
(ballottage)			

Les chiffres ci-dessus doivent être utilisés avec prudence. On ne doit jamais perdre de vue en effet :

1. que le vote n'est pas obligatoire et que les abstentions sont très variables; d'où la préférence accordée aux résultats en fonction des votants sauf dans les cas - toujours précisés - où ceux-ci sont inutilisables;
2. que le panachage est admis, ce qui rend l'interprétation des résultats moins rigoureuse ;
3. que les suppléances n'existent pas, ce qui multiplie le nombre des joutes électorales (en cas de décès, de démissions), celles-ci pouvant se réduire à un affrontement entre deux candidats. Il en va parfois de même des ballottages. La personnalité des candidats en présence joue dans ce cas un rôle plus important ;
4. enfin, que dans le cas d'élections triangulaires voire quadrangulaires mettant en compétition des listes complètes et incomplètes, le comptage par voix émises n'aurait pas de sens. Quant au comptage par inscrits, son total peut excéder 100% à cause du panachage. Il fournit néanmoins une estimation approximative des partis en présence.

Mais il importe maintenant de définir avec précision ce que recouvre chaque étiquette politique.

Les associations électorales libérales

Ayant dû renoncer à leur rêve irrédentiste, les libéraux verviétois, n'ayant d'autre moyen d'expression que le *Journal de Verviers*, se fixent comme objectif principal la défense de l'industrie et du commerce verviétois. Leur programme agricole s'inspire de l'antiprotectionnisme le plus intransigeant, appuyé d'ailleurs sur ce point par les grands industriels catholiques. Le 26 juin 1834, la Régence de Verviers envoie à la représentation nationale une adresse contre le projet de loi sur les céréales. En fait, cette prise de position repose sur une logique irréfutable : garantir des débouchés à leurs fabricats tout en leur réservant le marché intérieur et, dans ce but, pratiquer une politique de bas salaires en s'opposant au renchérissement des denrées de première nécessité.

Cela ne témoigne certes pas chez les libéraux "modérés" d'un vif souci de la misère ouvrière qu'ils attribuent à l'imprévoyance de l'ouvrier lui-même. Mieux encore : selon le *Journal de Verviers* cette misère est pour lui source de bonheur : l'ouvrier "trouve dans son état de gêne même un soulagement : l'impuissance où il se trouve de donner à ses enfants une position sociale autre que la sienne, l'impossibilité de s'élever lui-même le distrait des rêves de l'ambition. Il sait que ses enfants ont, comme lui, des bras pour gagner leur pain, aussi ne se préoccupe-t-il guère de leur sort à venir ; exempt de tout désir d'élévation pour ses enfants comme pour lui-même, il se contente de vivre et meurt sans avoir connu les déceptions".

Cette analyse cynique de la condition ouvrière ne suscite cependant aucune réaction dans les colonnes du catholique *Nouvelliste*. Elle semble bien refléter

l'état d'esprit de la grande bourgeoisie industrielle en 1840 et ne se modifiera guère au cours des décennies suivantes.

L'anticléricalisme constituera désormais le dénominateur commun du libéralisme verviétois au sein duquel il faut compter nombre de catholiques libéraux se qualifiant eux-mêmes simplement de libéraux, et qui en 1842, créent *L'Industriel*. Trois Biolley, un Simonis et un Grand'Ry sont les principaux bailleurs de fonds du nouveau journal. Le principal rédacteur n'est toutefois pas catholique. Si l'anticléricalisme de *L'Industriel* se manifeste avec plus de modération que celui du *Journal de Verviers*, il n'en est pas moins apparent. C'est avec complaisance qu'il emprunte à ses confrères libéraux des articles contre les missions des rédemptoristes et il applaudit chaleureusement une représentation de Tartuffe à l'issue de laquelle un acteur entonne *les Missionnaires* de Béranger, repris en chœur par le public verviétois.

A l'instigation de trois hommes politiques liégeois, une première association libérale se crée à Verviers le 15 mai 1842 sous l'appellation d'Union constitutionnelle. Elle ambitionne de regrouper les libéraux de toutes tendances y compris des non-électeurs à des conditions - il est vrai - fort restrictives.

Pendant un court moment, le libéralisme verviétois peut donc compter sur l'appui de deux journaux et d'une association. Cette dernière ne se manifesterait plus dès 1843, la loge maçonnique se substituant à elle pendant quatre ans. Ce qui ne contribuera certes pas à atténuer les manifestations anticléricales du libéralisme verviétois. La présence de non-électeurs au sein de la loge et de l'éphémère Union constitutionnelle se traduit cependant par l'apparition au sein du libéralisme, de deux clans hostiles, l'un émanant de l'aristocratie industrielle et l'autre de la petite bourgeoisie.

Accusé de cryptocléricalisme par le *Journal de Verviers* et d'anticléricalisme par le *Nouvelliste*, *L'Industriel* se sent obligé de définir son attitude vis-à-vis de l'Eglise et du catholicisme politique. Le bouc émissaire est facilement trouvé au XIX^e siècle : c'est le jésuite. Certes il n'y en a pas à Verviers. Mais 1844 verra la situation évoluer rapidement. Une équipe de huit radicaux francs-maçons, membres de l'Union constitutionnelle, vient offrir ses services rédactionnels au directeur du *Journal de Verviers*. Offre acceptée : les huit radicaux assureront, sous forme de lettre, une chronique, du 14 juillet 1844 au 1^{er} novembre 1846, sous un pseudonyme commun : Gilles Potaie, dont il sera question plus loin. Leurs articles, quoique bien rédigés, se livrent souvent et grossièrement à des attaques personnelles. Leur but, par la voie de l'anticléricalisme, est de sensibiliser la petite bourgeoisie contre les "grandes familles aristocratiques".

L'occasion va leur être fournie par un incident à première vue mineur. Quelques femmes qualifiées d'"orgueilleuses et capricieuses" appartenant à ce que les radicaux appellent "l'aristocratie métallique", c'est-à-dire les Biolley et les Simonis, bailleurs de fonds de *L'Industriel*, auraient souhaité qu'un ou deux jésuites viennent s'installer à Verviers afin de desservir une chapelle. Gilles Potaie se déchaîne alors et provoquera, trois soirées de suite, de violentes manifestations dans les rues de Verviers, auxquelles participeront plusieurs milliers de Verviétois aux cris d' "A bas la calotte" et "A bas les jésuites" et chantant la Marseillaise et

des refrains de Béranger. Les Biolley et Simonis, commanditaires de *L'Industriel*, parviendront à déterminer leurs épouses à renoncer à leur "funeste projet".

En revanche, *L'Industriel* ne cessera de combattre les jésuites mais se dit persuadé que la "sagesse du bon sens", les armes de la raison et de la loyauté suffisent pour anéantir leur influence. La rupture est désormais consacrée entre les deux tendances du libéralisme verviétois : se situant face à l'anticléricalisme démagogique des radicaux mais néanmoins à l'opposé de la neutralité vigilante des "catholiques purs", les libéraux modérés. Modérés et radicaux sont évidemment censés se côtoyer au sein de la virtuelle *Union constitutionnelle* entrée en léthargie depuis 1843.

Un petit fait révélateur illustre bien la position inconfortable des modérés. *L'Industriel* - comme beaucoup de journaux libéraux - publiait quotidiennement sous forme de feuilleton, *Le juif errant* d'Eugène Sue dont le fanatisme anticlérical - et particulièrement antijésuite - était connu de tous et ne semblait pas incommoder *L'Industriel*. Ni le *Journal de Verviers* non plus évidemment. Or des surprises désagréables attendent le journal libéral modéré : les idées sociales d'Eugène Sue sont diamétralement opposées aux siennes. Cette fois le conservatisme social l'emporte sur l'anticléricalisme. Devant les tendances socialisantes du roman, *L'Industriel* adopte une de ces solutions boiteuses dont il est depuis quelque temps familier. Il fait disparaître le feuilleton de sa première page et le publie en feuillet séparé qui n'est plus livré qu'à des abonnés soigneusement sélectionnés.

Moins anecdotique mais plus révélateur encore : en mai 1846, la société libérale de Bruxelles, l'Alliance, prend l'initiative de réunir un vaste Congrès libéral national et elle délègue à Verviers deux de ses membres afin d'inviter les libéraux verviétois à s'y faire représenter. Les délégués bruxellois ne trouvent comme seul organisme libéral existant à Verviers que la loge maçonnique. La structure de celle-ci étant par essence même discrète, il importe donc "d'établir une société politique profane". La loge rappelle alors à la vie l'Union constitutionnelle qui ne compte plus à ce moment qu'une cinquantaine de membres et dont elle détient les leviers de commande. Sa délégation - huit membres - au Congrès libéral de Bruxelles sera majoritairement maçonnique et votera les six articles de ce qui constituera désormais le programme de ce qu'on appelle un peu abusivement le parti libéral.

Au début de 1847, au sein de l'Union constitutionnelle, radicaux et libéraux doctrinaires rivalisent encore d'influence. Mais depuis fin janvier, le *Journal de Verviers* a mis fin à la collaboration potayenne. Les ex-potayens créent alors un journal radical auquel ils donnent pour titre *L'Union constitutionnelle*. Certains membres de la société Union constitutionnelle quittent alors celle-ci et créent le 14 avril 1847, une nouvelle société de tendance libérale modérée, l'Association libérale, sous le prétexte que l'Union constitutionnelle accepte en son sein "des non-électeurs pris dans une classe de la société où la connaissance des affaires publiques ne pénètre qu'exceptionnellement".

Une précision s'impose cependant. Gilles Potaie s'est, dès le départ, démarqué de ce qu'il nomme l'aristocratie métallique, ce qui est dans l'ordre des choses. Mais le

contenu de ses textes révèle un désintérêt certain pour les classes indigentes : ouvriers, employés modestes, domestiques, etc. Il n'ignore cependant pas la misère ouvrière qu'il attribue à l'absence d'instruction qui fait de l'ouvrier "un ivrogne et un dissipateur". La chasse gardée des démocrates, comme ils se qualifient à cette époque, s'en trouve dès lors limitée. C'est la petite bourgeoisie (commerçants, artisans, etc) composée de non-électeurs, tout au moins en ce qui concerne l'électorat général.

En 1847 - c'est-à-dire après le Congrès libéral de 1846 et peu avant les élections générales de juin 1847 - le paysage politique de Verviers se révèle sans équivoque. A Liège, les deux sociétés libérales existant alors, "jeunes libéraux" (=progressistes) et "vieux libéraux" (=modérés), décident de fusionner sous le nom d'Association de l'Union libérale. Quoique cette appellation reposant sur un pléonasme ne soit guère attrayante, elle a le mérite de dire clairement ce qu'elle veut dire et se maintiendra au cours du XIX^e siècle. En revanche à Verviers la rupture entre les deux sociétés libérales qui s'affronteront d'ailleurs lors des élections générales de juin 1847 consacrée par la victoire des candidats démocrates, est totale et se reproduira maintes fois au cours du XIX^e siècle. Détail cocasse, les deux sociétés rivales se réclament du même programme : les six points du Congrès libéral de 1846.

1848 verra les Verviétois se singulariser davantage encore de leurs voisins liégeois. Les journées révolutionnaires en France et la création d'un club républicain à Verviers, entraînent la dissolution de l'Association libérale et son remplacement par une Union libérale antirépublicaine à laquelle vont aussitôt adhérer les représentants des grandes familles catholiques (Biolley, Simonis, de Grand'Ry, de Pinto, Del Marmol, etc.) ainsi qu'un certain nombre de démissionnaires de l'Union constitutionnelle qui subsiste néanmoins. Le programme de la nouvelle société est évidemment celui du Congrès libéral de 1846.

Quant aux deux journaux libéraux modérés - *L'Industriel* et le *Journal de Verviers* - ils se sabordent, cédant la place à un nouveau journal, *L'Union libérale*, financé par 166 souscripteurs parmi lesquels on relève les noms des grandes familles catholiques.

Cette situation va durer trois ans pendant lesquels sera, entre autres, votée au Parlement, la loi de 1850 sur l'enseignement moyen qui se verra condamnée par l'épiscopat sans que cela paraisse troubler les catholiques membres de l'Union libérale. Ces derniers ne rompent avec elle qu'en 1851, marquant leur désaccord sur une question on ne peut plus profane : le projet Frère-Orban d'un impôt sur les successions en ligne directe.

Abandonnée par les catholiques mais rejetant les républicains démocrates socialistes, L'Union libérale, qui depuis 1849 a abandonné la qualification d'antirépublicaine, va encore vivoter un an et cessera officiellement d'exister le 16 mai 1852. Il en va d'ailleurs de même de la progressiste Union constitutionnelle.

L'absence de toute société libérale est cependant regrettée par certains. Trois tentatives de rapprochement entre les membres des deux sociétés ont d'ailleurs

échoué, de nombreux membres de L'Union libérale voulant en écarter les ex-républicains. Ces tractations aboutissent néanmoins, et une nouvelle société se crée sous l'appellation d'Alliance nationale et libérale dont les membres - républicains compris - se proclament pour la Constitution, toute la Constitution y compris la forme monarchique du régime. Quant au quotidien *L'Union libérale*, il déclare adopter une attitude "expectante" se méfiant des non-électeurs membres des deux anciennes sociétés et admis sans réserve dans la nouvelle. Celle-ci, créée le 20 mai 1852, ne connaîtra qu'une existence éphémère : treize mois au cours desquels elle ne se réunira que six fois (les deux séances de création comprises).

Cette expérience rapidement avortée ne manque cependant pas d'intérêt. En effet, jusque là, toutes les réunions des associations politiques verviétoises, exception faite de quelques réunions de l'Union constitutionnelle en 1848, n'avaient d'autre but qu'électoral: il s'agissait exclusivement de se mettre d'accord sur le choix des candidats aux élections communales, provinciales ou générales. L'Alliance innove en ce point et, le 14 novembre 1852, elle se réunit à la demande de 22 membres afin de mettre au point une pétition contre le projet de loi du gouvernement libéral visant à restreindre la liberté de la presse. Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents. Et à laquelle - fait étonnant - *L'Union libérale* (journal) rend un hommage discret.

Le 13 mars 1853, l'Alliance récidive. Elle se réunit afin de rédiger une pétition à adresser aux Chambres contre la loi du recrutement de l'armée. Cette fois, pour *L'Union libérale* (journal), c'en est trop : "les associations électorales, selon nous, affirme-t-elle, doivent avoir pour unique but le choix des candidats aux fonctions électives, ... Ces associations n'étaient pas destinées à devenir des assemblées délibérantes.... Il ne fallait pas en faire des parlements au petit pied, des comités dirigeants, des fabriques à mandats impératifs."

Cette prise de position sans nuances, rend compte de la complexité de la vie politique verviétoise. Les diverses sociétés libérales à l'existence éphémère ne se voient accorder aucun pouvoir de décision. Leur rôle ne peut être qu'électoral faute de se voir rappeler à l'ordre. Pendant dix ans, de 1853 à 1863, Verviers sera privée d'une société susceptible de regrouper l'électorat libéral. Un Comité électoral de l'arrondissement de Verviers sera bien constitué le 30 novembre 1857. Son appellation limite strictement son objectif. Il ne recrute d'ailleurs pas d'adhérents et fonctionne occasionnellement tant bien que mal. Il faudra attendre 1864 pour voir se créer enfin une Association libérale digne de ce nom.

Les principes des libéraux verviétois

L'anticléricalisme

Si, de 1848 à 1851, *L'Union libérale* (journal) s'était abstenue de tout article pouvant heurter ses commanditaires catholiques, le départ de ces derniers met fin à cette attitude de réserve. Certes elle se proclame encore respectueuse de la religion et souhaite même "voir les préceptes divins du christianisme servir de règle à la conduite de tous les hommes". Elle voit même dans les principes

religieux "des garanties d'ordre et de moralité des peuples". Mais elle ridiculise les "moines gras et vermeils qui se lavent fort peu, se baignent moins encore", elle tourne en dérision les miracles, le bigotisme, les superstitions, les scapulaires, le rosaire, l'abus des prières et des pratiques religieuses, la vie ascétique substituée à la vie laborieuse, elle s'en prend au culte des saints, aux dogmes du péché originel, de l'Immaculée Conception, aux retraites et confessions, aux confréries et congrégations religieuses, toutes pratiques qualifiées par elle de "mômeries". Les mandements de carême sont critiqués. Enfin les jésuites réapparaissent dans l'arsenal anticlérical de *l'Union libérale*. Ce qui ne l'empêche évidemment pas d'embrigader Dieu au service de l'ordre établi.

L'anticléricalisme se manifeste aussi dans le cadre du Conseil communal. En 1857, le gouvernement de Decker a eu l'intention de légaliser définitivement les dérogations qui étaient appliquées à une législation datant du Régime français qui stipulait que les biens des pauvres étaient exclusivement administrés par les institutions de bienfaisance publique. Qualifiée de "loi des couvents" par les libéraux, le projet gouvernemental déclenche dans le pays de violentes émeutes et Verviers n'y échappe pas. L'ajournement des Chambres est décrété par Arrêté royal et le projet de loi est enterré. Le Conseil communal de Verviers se réunit aussitôt en séance extraordinaire afin de voter une adresse au Roi et le remercier de la mesure qu'il a prise.

La question scolaire constitue cependant le champ d'affrontement le plus fréquenté entre libéraux et catholiques. Elle est d'ailleurs un des six articles du programme libéral de 1846 dont se réclament les éphémères sociétés libérales verviétoises. L'article 3 préconisait "l'organisation d'un enseignement public, à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile, en donnant à celle-ci les moyens constitutionnels de soutenir la concurrence contre les établissements privés, et en repoussant l'intervention des ministres des cultes, à titre d'autorité dans l'enseignement organisé par le pouvoir civil". Cet article interpellait évidemment les libéraux verviétois et, plus particulièrement leurs représentants au Conseil communal où ils ne cesseront jamais d'être largement majoritaires.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, l'anticléricalisme de cette majorité ne se manifeste que d'une manière progressive. Le vœu du Congrès libéral reste d'abord lettre morte. Il est vrai que les libéralités des grandes familles catholiques aux écoles allègent leurs dépenses budgétaires. En 1847, les institutions Biolley-Simonis donnaient gratuitement l'instruction à 2.214 élèves (1.074 garçons et 1.140 filles); les écoles communales gratuites à 818 élèves seulement. Les écoles gratuites des Frères et celle de Notre-Dame coûtaient annuellement plus de dix-huit mille francs aux Biolley-Simonis. Les Verviétois se vantaient alors de posséder l'un des réseaux d'écoles primaires et gratuites les plus complets du pays et c'est un fait dont la majorité libérale du Conseil doit tenir compte mais qui leur sera vivement reproché par les radicaux.

Les libéraux s'en justifient : ils n'admettraient pas cette intervention catholique s'il s'agissait d'un établissement d'instruction moyenne dirigé par le clergé "parce que la population des collèges constitue la partie intelligente de la société qui pénètre dans toutes les administrations publiques". Mais, "quant à l'instruction primaire gratuite, elle s'adresse aux basses classes de la société, aux prolétaires; son

cercle est tellement limité sous le rapport des matières qui font l'objet de l'enseignement qu'ils ne souffrent pas de voir se multiplier les congrégations qui donnent gratuitement l'instruction primaire, aux filles surtout"(!!!) Le souci de ménager la bourgeoisie prévaudra encore longtemps chez les libéraux.

Est-ce dû à l'accession à l'échevinat de l'instruction publique de l'avocat Vander Maesen, franc-maçon notoire, mais cette attitude modérée et quelque peu intéressée va se modifier radicalement. Le 19 juillet 1861, le Conseil communal prend une décision importante. Il dénonce la convention faite en 1855 avec les sœurs de Notre-Dame qui desservaient l'école communale des filles et décide que celle-ci ne recevra désormais plus que des institutrices munies du diplôme exigé par la loi sur l'enseignement primaire. Le catholique *Nouvelliste* proteste mais la rentrée des classes sous le nouveau régime s'effectue dans le calme. Une messe du Saint-Esprit est célébrée à cette occasion et le curé de la paroisse est présent à l'installation du nouveau personnel enseignant.

En 1864, le Conseil communal décide la création de nouvelles écoles primaires mais loin de les situer dans les quartiers qui en sont dépourvus, il les établit dans deux quartiers desservis par des Écoles des Frères. Cette fois, si le *Nouvelliste* proteste, *L'Union libérale* félicite le Conseil d'enlever les enfants pauvres aux "doctrines crétinisantes" des Frères. Cette orientation nouvelle de la politique scolaire ne cessera de s'aggraver pour atteindre son point culminant au cours de la guerre scolaire de 1879 à 1884.

Un fait important mérite cependant d'être signalé. La nouvelle Association libérale créée en 1864 se réclame évidemment du programme libéral de 1846 mais les membres le jugent "pâle et décoloré" et exigent un programme propre à l'Association. Or celui-ci réclame entre autres "la création d'écoles moyennes pour les filles comme pour les garçons". Jusqu'à cette époque, l'instruction moyenne des filles était le monopole exclusif des couvents religieux. L'école moyenne créée en 1864 à l'initiative de M^{elle} Gatti de Gamond par la ville de Bruxelles constitue alors la seule exception en Belgique.

Aussitôt *L'Union libérale* suggère au Conseil communal de Verviers la création d'une école moyenne afin "d'émanciper la femme". On ne peut, précise-t-elle, refuser à la jeune fille l'enseignement "des dragonnades, du massacre des Albigeois, de la St Barthélemy, de Philippe II et de l'Inquisition". Le souhait du quotidien libéral sera rapidement exaucé. Le 2 juin 1865, le Conseil communal propose un plan d'organisation pour une école moyenne payante de filles. Le 9 octobre, celle-ci ouvre ses portes et, en août 1866, lors de la première distribution des prix, l'échevin Vander Maesen prononce un discours tout à la fois triomphaliste pour la nouvelle école et agressif à l'égard des écoles catholiques.

Il va sans dire que la loi organique du ministre libéral Van Humbeeck en 1879, qui se substituait à celle de 1842, bénéficiera du soutien de *L'Union libérale* et de l'Association libérale. La lutte contre ce qu'on appelle alors le parti clérical s'intensifie et redoublera encore d'intensité cinq ans plus tard lorsque les catholiques ayant remporté les élections législatives, la loi Jacobs, la "loi maudite", comme la qualifient libéraux et progressistes unis sur ce plan, remplacera la loi Van Humbeeck. Mais ceci ne distingue en rien le libéralisme verviétois du

libéralisme des autres arrondissements belges. Il faut souligner toutefois que la "guerre scolaire" ne tourna pas à l'avantage des catholiques dans la ville de Verviers. Les élections communales de 1881, 1882 et 1884 se soldèrent par de confortables victoires libérales. Seul un ballottage, le 7 novembre 1882, permit l'élection de deux catholiques. Mais de 1884 à 1887, un seul catholique siège au Conseil face à 24 libéraux et progressistes.

L'anticléricalisme verviétois ne s'alimente pas seulement de la prose de *L'Union libérale* et des prises de position du groupe libéral du Conseil communal. En 1862, à l'initiative de deux libéraux notoires, se créent à Verviers les Conférences publiques et gratuites. Ces conférences - selon leurs promoteurs - s'assignent pour but "de combattre dans les masses certains préjugés, d'y semer quelques idées généreuses et en élevant le niveau intellectuel de leurs auditeurs, de leur inspirer le goût des lectures sérieuses". A raison de 17 à 21 par saison, ces conférences peuvent compter sur le concours bénévole d'orateurs verviétois certes, mais aussi de maîtres du barreau de Liège, de professeurs de Liège, de Bruxelles et d'Anvers, et surtout, attirant les auditoires les plus nombreux, d'émigrés français. L'objet des conférences concerne aussi bien la science que l'histoire et la littérature. Mais quelque innocent que soit en apparence le sujet traité, l'orateur en profite pour critiquer l'un ou l'autre aspect de la religion ou de l'Église catholique.

De son côté, la loge maçonnique, si elle constitue sans conteste un foyer d'anticléricalisme, ne peut être considérée comme un soutien du libéralisme conservateur. Elle connut au cours du XIX^e siècle des crises sérieuses et des ruptures fréquentes. *L'Union libérale* (journal) ne s'y trompe d'ailleurs pas en se montrant discrète à son sujet et en se limitant à prendre sa défense lorsque celle-ci est mise en cause dans la presse catholique.

La réforme électorale

L'article premier du Congrès libéral réclamant l'abaissement du cens jusqu'aux limites fixées par la Constitution pour les élections générales (42,32 francs), voit sa réalisation effective en 1848 - sans grande opposition d'ailleurs. En revanche les mesures d'application immédiate - l'adjonction de certains capacitaires et un abaissement du cens des villes - étant demeurées lettre morte, cela ne provoque aucune manifestation de réprobation dans le clan doctrinaire.

Par contre, en décembre 1851, *L'Union libérale* (journal) rejette la proposition Dumortier visant à abandonner aux conseils communaux la nomination des bourgmestres et échevins, l'intervention du clergé lui apparaissant dans ce cas inévitable. Cette même crainte l'incite à rejeter le vote à la commune lors des élections générales souhaité par l'opinion catholique.

L'opinion libérale ne constitue pas toujours un bloc idéologique homogène. Fin 1865, un député bruxellois, Guillery, dépose une proposition de loi visant à élargir les corps électoraux provinciaux et communaux : le droit de suffrage serait accordé à tous les citoyens sachant lire et écrire et payant un cens minimum de 15 francs d'impôt direct, les centimes additionnels compris. Le correspondant bruxellois de *L'Union libérale* est hostile à cette proposition qu'il considère comme

un "acheminement hypocrite vers le suffrage universel" et parce que "des élections démocratiques font des élections aristocratiques". Le journal doctrinaire ne partage pas cet avis. Il irait même au-delà en adjoignant des capacitaires aux censitaires. Ce qui l'amène à défendre la "gent fonctionnaire" considérée comme servile vis-à-vis du gouvernement par les catholiques et certains radicaux et libéraux. Il est vrai qu'à cette époque le gouvernement est libéral homogène. Mais il va de soi que les libéraux conservateurs demeurent inébranlablement hostiles au suffrage universel.

Il faut préciser toutefois qu'à ce moment, les libéraux conservateurs peuvent adhérer depuis 1864 à une Association libérale dotée d'un programme ambitionnant de remplacer celui du Congrès libéral de 1846 jugé "pâle et décoloré". Or la moitié des membres du Comité de cette association ainsi que les président, secrétaire et trésorier sont verviétois. Et l'article 1^{er} de leur programme préconise "le rabaissement prochain et successif du cens en vue d'arriver à un taux uniforme pour les élections provinciales et communales et comme mesure d'application immédiate : l'adjonction en qualité d'électeurs provinciaux et communaux de tous les citoyens majeurs, sachant lire et écrire et jouissant des droits civils ; computation des impositions communales et provinciales et des centimes additionnels perçus sur les contributions directes au profit des provinces et des communes pour la formation du cens électoral général, provincial et communal." Ceci plus d'un an avant le dépôt de la proposition Guillery...

Mais à la suite du *Manifeste des ouvriers* réclamant le suffrage universel, rendu public à Bruxelles en janvier 1866, le 18 février suivant un premier meeting en faveur du suffrage universel est organisé à Verviers par le cercle d'ouvriers La réforme par l'action. Figurant parmi les auditeurs, deux libéraux doctrinaires notoires prennent la parole. L'un cite complaisamment les écoles, cités ouvrières et hôpitaux créés par la bourgeoisie, l'autre défend la proposition du député Guillery. Sans succès d'ailleurs. Quant à *L'Union libérale* - un second meeting ayant eu lieu peu après - elle met en garde contre la "vile multitude ignorante".

Les idées évoluent cependant. En 1876, l'Association libérale réclame l'instauration du vote par ordre alphabétique. En 1883, l'introduction du suffrage capacitaire pour les élections provinciales et communales est saluée comme une victoire dont les libéraux peuvent être fiers. En novembre 1885, l'Association libérale s'occupe pour la première fois d'une éventuelle révision de l'article 47 de la Constitution. Douze membres de l'Association appartenant au Cercle des capacitaires déposent une proposition de révision adjoignant la capacité au cens. Cette proposition est rejetée par 111 voix contre 106, 3 abstentions et un nul ; les opposants estimant que tous les efforts des libéraux doivent se concentrer sur le seul combat anticlérical. Enfin le 15 mai 1892, lors de l'assemblée générale de l'Association libérale, le principe de la révision de l'article 47 est acquis mais tous les orateurs sauf un se prononcent contre le suffrage universel pur et simple toujours qualifié de "suffrage universel ignorant".

La condition ouvrière

Le programme social des libéraux est essentiellement conservateur. Les ultramontains et Montalembert - dont une des propositions tend à prescrire

l'observation des dimanches et jours fériés - se voient pour cette seule raison, qualifiés de socialistes. Le droit au travail n'est qu'un "mot trompeur", l'organisation du travail qu'une atteinte à la liberté, les ateliers de Louis Blanc qu'une aberration sociale. C'est en fin de compte dans l'instruction et dans l'épargne que le prolétaire trouvera son salut. C'est grâce à elles seules qu'il aura accès à la bourgeoisie.

Lorsqu'il se risque timidement à ne pas rejeter une éventuelle législation réglant le travail des femmes et des enfants, le libéral précise qu'en ce domaine "il ne faut pas aller trop loin". Mais c'est sans réserve, qu'il rejette toute éventuelle loi déterminant la durée de la journée de travail de l'ouvrier adulte car elle heurterait le principe de la liberté du travail. Même rejet en ce qui concerne le droit de coalition réclamé par les démocrates : cela lui paraît "une absurdité". Il se méfie même des établissements de charité - bureaux de bienfaisance, hôpitaux, etc. dont il reconnaît cependant l'utilité - car ils font croire aux pauvres qu'ils ont un droit positif aux secours et que l'Etat est leur soutien obligé.

Ces prises de position sont parmi celles qui sont fréquemment développées dans *L'Union libérale* (journal). Mais dès qu'apparaît en 1864 l'Association libérale, celle-ci se dote d'un programme dont l'article 8 préconise "l'amélioration du sort des classes ouvrières par la suppression des entraves à la liberté du travail et au droit d'association et comme application : A. Suppression de la loi contre les coalitions; B. Révision des lois sur la milice", *L'Union libérale* se doit alors d'atténuer quelque peu son conservatisme social. Elle se prononce, entre autres, en faveur du projet de loi portant sur l'abrogation de l'article 1781 du Code civil ("Le maître est cru sur son affirmation, pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue et pour les acomptes donnés pour l'année courante"). Mais elle se distancie toutefois de l'Association lorsque celle-ci dès 1884, souhaite voir se concrétiser le projet relatif à l'instruction obligatoire et à la limitation du travail des enfants dans les usines et les manufactures.

L'Union libérale est d'autre part tenue à moins de réserve que l'Association. L'anticléricalisme même le plus primaire reprenant toujours le dessus, elle multiplie les articles tendant à établir que l'anarchie et le socialisme sont issus du christianisme et plus précisément du catholicisme. Elle dénonce le socialisme chrétien des évangiles. Selon le journal libéral, "l'Eglise a toujours enseigné le communisme et entre les opinions de ses papes et de ses docteurs au sujet du droit de propriété et celles de Cabet, Louis Blanc et Proudhon, il n'y a pas la moindre différence" et elle n'hésite pas à affirmer : "Bakounine, le père du collectivisme n'a certainement pas été plus loin dans ses anathèmes à la propriété individuelle que les Pères de l'Eglise". Enfin, Mgr Doutreloux, évêque de Liège, est lui aussi rangé parmi "les plus fougueux des collectivistes".

Il faut signaler toutefois que le problème de la condition ouvrière n'est jamais abordé au cours des assemblées générales de l'Association libérale.

Le problème militaire

On ne peut passer sous silence ce problème qui constituera souvent une pomme de discorde entre doctrinaires et progressistes. La question militaire a

généralement plongé *L'Union libérale* dans l'embarras, soucieuse de concilier la sécurité et l'économie. Sur un point elle ne transige pas : elle préconise l'abolition du remplacement et considère que tous les citoyens doivent concourir à la défense du pays. En 1853, elle se rallie même au double accroissement de l'effectif et du budget de la guerre voté sur proposition du gouvernement mixte de Decker qu'elle ne cesse de combattre par ailleurs et contre lesquels les trois députés libéraux verviétois ont voté.

En 1858, nouvelle source d'embarras pour *L'Union libérale* : ses amis libre-échangistes de *l'Economiste belge* pétitionnent en faveur de l'abolition de la conscription militaire et l'adoption du système de recrutement volontaire. Bravant l'impopularité, le quotidien libéral verviétois prend position contre les pétitions.

En 1864, l'article 11 du programme de la nouvelle Association libérale préconise "la réduction du budget de la guerre". *L'Union libérale* ne commente pas et le service personnel garde ses préférences. Enfin lorsque les catholiques revenus au pouvoir en 1884, envisagent de construire des fortifications le long de la Meuse, les libéraux considèrent ces dernières comme inefficaces, inutiles et dangereuses.

La question flamande

Bien qu'il en soit peu question avant la suppression du suffrage censitaire, il n'est pas inutile de connaître les premières réactions libérales dans ce domaine. En 1855, trois députés flamands ayant revendiqué une aide en faveur de la littérature flamande comme cela se faisait en faveur de la littérature d'expression française, *L'Union libérale* ne veut y voir qu'une manœuvre politique du "parti clérical" destinée à "abrutir" et à "crétiniser" la société flamande.

Puis, en dix ans, elle ne consacre plus qu'un seul article à ce sujet. "Le flamand se meurt - affirme-t-elle - il n'est plus parlé que par les classes populaires. Chassé des salons, il s'est réfugié dans la cuisine et le cabaret". Et le quotidien libéral conclut en exprimant sa crainte de voir les discours flamingants servir "d'arguments aux théories que la presse française a exposées sur les nationalités dérivant de la similitude de langage et qui en reviennent à prêcher l'annexion des provinces wallonnes à la France".

Enfin, lorsque, dans les années soixante-dix, la question flamande prend une dimension nationale, *L'Union libérale* manifeste une hostilité absolue aux revendications flamandes. En 1886, elle envisage même le moment où un "parlement wallon s'imposera comme une nécessité politique de premier ordre, comme un acte de justice suprême pour préserver les provinces wallonnes de l'écrasement".

Les dissidences progressistes

Si l'anticléricalisme du libéralisme doctrinaire ne pouvait que lui aliéner l'adhésion de l'électorat catholique, son élitisme social devait éloigner de lui une autre fraction de l'électorat généralement aussi anticléricale, voire même davantage, mais qui se sentait mise à l'écart par les représentants des grandes familles industrielles. La petite bourgeoisie des commerçants, artisans, employés,

enseignants, ... en majorité non-électeurs, admise déjà dans la loge maçonnique, l'est aussi au sein de l'Union constitutionnelle, première association libérale créée à Verviers en 1842. C'est là qu'elle trouverait à se manifester si celle-ci n'était entrée en léthargie de 1843 à 1846. C'est au cours de cette période que se situe l'épisode potayen dont il a été question plus haut et dans lequel se retrouve une fraction extrémiste de cette petite bourgeoisie.

Rappelée à la vie en 1846, l'Union constitutionnelle se dotera d'un journal du même nom. S'il faut en croire ce dernier, la société aurait compté en 1847, 200 membres dont 140 électeurs généraux, 35 électeurs communaux, 11 capacitaires et seulement 20 non-électeurs. Ce qui n'a pas empêché un grand nombre de "modérés" de quitter l'Union constitutionnelle et de créer une société de tendance libérale modérée, l'Association libérale, qui ne connaîtra qu'une existence éphémère. Les ex-potayens font alors montre d'une modération inhabituelle mais qui se révèle payante lors des élections générales de 1847, leurs candidats l'emportant sur ceux de l'Association et sur les candidats catholiques.

Cette embellie radicale sera sans lendemain. La création à Verviers en 1848 d'un Club républicain à la tête duquel on retrouve certains ex-potayens, avait entraîné la création de l'Union libérale antirépublicaine regroupant libéraux doctrinaires et catholiques-politiques. Face à ce bloc conservateur, les radicaux ne font évidemment pas le poids bien que probablement majoritaires au sein de la famille libérale. Si leurs candidats aux élections communales de 1848 échouent tous, Hector Mottet, président du club républicain et non officiellement présenté, obtient les voix de 38,3% des votants.

Progressistes et démocrates-socialistes cohabitent au sein de l'Union constitutionnelle (société et journal). Cohabitation qui sous-entend de sérieuses divergences de vue. Les uns et les autres réclament une réforme électorale : le cens communal ramené à 15 francs et l'adjonction de capacitaires. Ils souhaitent l'expulsion des étrangers faisant partie des corporations religieuses ainsi que la diminution des traitements des hauts fonctionnaires et des membres de l'épiscopat, et la diminution du budget de la guerre. Mais c'est à l'aile progressiste que l'on doit certainement la condamnation de la République rouge de Blanqui, Proudhon et Louis Blanc. C'est elle aussi qui applaudit à la sauvage répression du général Cavaignac. Et elle ne cesse de s'affirmer constitutionnelle.

En revanche, l'ex-professeur révoqué de l'Ecole industrielle et littéraire de Verviers à cause de ses idées républicaines, le démocrate-socialiste Joseph Goffin - le seul à signer ses articles - est le premier à Verviers à mettre en question la Constitution de 1831 et à se prononcer en faveur du suffrage universel. C'est probablement sous son influence que *l'Union constitutionnelle* (journal) réclame un enseignement gratuit à tous les degrés et un enseignement primaire obligatoire.

L'Union constitutionnelle (société) ne s'est plus réunie après les élections du 13 juin 1848. Quant au journal, il cesse sa publication le 31 décembre 1849. Les progressistes se trouvent dès lors privés de journal et d'organisation. Et il en sera ainsi jusqu'en 1859. Entretemps certains progressistes se sont rapprochés des doctrinaires au sein de l'éphémère Alliance nationale et libérale qui ne vivra que treize mois (1852-1853).

Par contre, les démocrates-socialistes ne restent pas inactifs. Ils ne créent ni un parti ni une organisation structurée mais se regroupent autour d'un journal, *La Réforme*, créé et en grande partie rédigé par Joseph Goffin avec l'ambition d'éduquer politiquement ses lecteurs en diffusant une doctrine politique basée sur un programme précis. Celui-ci est énoncé quotidiennement en tête de la première page du journal : "Suffrage universel direct. Le pouvoir législatif représenté par une seule Chambre. Abolition des octrois communaux et de tous les impôts de consommation remplacés par l'impôt progressif sagement établi. Liberté agricole, industrielle et commerciale. Abolition de l'impôt du timbre. Réduction des frais de justice, d'enregistrement et d'hypothèque. Simplification des rouages administratifs. Révision des pensions. Réduction du budget de la guerre par la réorganisation totale de l'armée. L'Etat seul propriétaire et exploitant des chemins de fer. Instruction primaire et professionnelle gratuite et obligatoire. Et toutes autres réformes que le temps et l'expérience indiqueront".

L'ex-professeur va, dans les colonnes de *La Réforme*, entreprendre un véritable cours de formation sociale et économique. Précisons toutefois que si *La Réforme* s'avoue socialiste, elle rejette tous les systèmes proposés par Fourier, Cabet, Owen, Proudhon et Louis Blanc et ne prend aucune initiative pour encourager une association de travailleurs à caractère revendicatif.

La Réforme est anticléricale mais son anticléricisme évolue vite vers le rationalisme agressif. L'un des griefs les plus graves adressés par *La Réforme* à l'Église catholique, c'est d'avoir permis aux mythes judaïques de polluer le "christianisme réel". Le journal démocrate-socialiste ne cherche en effet pas à dissimuler un certain antisémitisme dont les Rothschild font plusieurs fois les frais. Ni même une certaine xénophobie visant plus précisément les "*Fransquillons*" qui s'efforcent d' "*introduire en Belgique les lois ignares, honteuses et barbares*" dont la France est gratifiée à cette époque.

Mais la cible préférée de *La Réforme* reste évidemment les libéraux doctrinaires - fussent-ils même francs-maçons - à qui elle ne cesse de reprocher leurs tiédeurs et leurs multiples trahisons. Cependant, lorsque en 1852 une fusion - éphémère - entre les deux tendances du libéralisme fut réalisée, l'équipe de *La Réforme* espéra un moment y être comprise. Joseph Goffin alla même jusqu'à supprimer de la première page du journal le programme cité plus haut. Mais si même, au cours de cette courte trêve, deux démocrates se firent élire au Conseil communal, la nouvelle Alliance se refusa toujours d'admettre les républicains les plus notables dont Joseph Goffin évidemment. Celui-ci se déchaîne alors, multipliant les attaques personnelles contre ceux qu'il qualifie de "saltimbanques" et d'"eunuques politiques". Son espoir de voir les démocrates conquérir la majorité du Conseil communal devra être abandonné, et les condamnations pour diffamation encourues par *La Réforme* entraîneront la disparition de celle-ci le 31 janvier 1855.

Le 10 février suivant, Joseph Goffin lance *Le Courrier de Verviers*; on y retrouve les mêmes idées que dans *La Réforme* mais exprimées avec plus de sectarisme. "Décatholiser la Belgique (...) tel doit être le mot d'ordre de tous les libres-penseurs, tel doit être le point de ralliement de tous les amis de l'intelligence

et de la raison", n'hésite-t-il pas à écrire. Dès lors, s'il faut "que la Belgique soit partagée en deux camps, celui des crétins et des libres-penseurs", le vieux parti doctrinaire doit céder sa place à un "tiers-parti" qui repoussera le programme de 1846 "comme une friperie usée". Traîné en Cour d'Assises par le Collège des bourgmestre et échevins et par la gendarmerie, Joseph Goffin se verra condamner à une peine d'un mois de prison et 50 francs d'amende, ce qui entraîne la disparition du *Courrier* le 2 janvier 1858.

On jugera peut-être excessive la place consacrée dans ce chapitre à Joseph Goffin qui n'exerça aucun mandat politique. Il occupa cependant le devant de la scène politique verviétoise pendant plus de huit ans et sa popularité fut considérable. En témoignent les résultats qu'il obtint les trois fois où il affronta le corps électoral communal : 20,3% des votants le 31 octobre 1854 et 44,5% lors du ballottage; 32,1% des votants le 27 octobre 1857; 42,8% des votants le 30 novembre 1857.

On s'attardera moins au *Journal de Verviers et de l'arrondissement* qui ne paraîtra que du 12 février 1859 au 7 janvier 1860. Jean-Joseph Humblet qui fit partie de l'équipe de *La Réforme* et de celle du *Courrier* en est le rédacteur en chef. En fait son programme est semblable à celui de ses deux prédécesseurs quoiqu'on ne s'affirme plus républicain et que le style s'est considérablement modifié. J.J. Humblet évite les outrances de langage et les attaques personnelles auxquelles cédait complaisamment Joseph Goffin. La ligne politique du journal demeure néanmoins fermement anticléricale et antidoctrinaire et la gestion communale de la majorité doctrinaire de Verviers est vivement critiquée. Rejetant les "écarts" et les "erreurs subversives" du socialisme, le *Journal de Verviers* peut être qualifié de progressiste. Mais il cesse de paraître en janvier 1860.

Quatre ans plus tard paraît *L'Écho* dont le rédacteur en chef est Edouard Barlet qui avait déjà exercé cette fonction à la tête du défunt *Journal de Verviers* au cours du dernier mois et demi de la parution de ce dernier. On ne s'étonnera donc pas de lui voir adopter une ligne politique proche de celle de son prédécesseur : réforme électorale (suffrage universel à la commune et à la province puis, dès octobre 1865, acheminement vers le suffrage universel pour la Chambre), autonomie plus large pour les communes, réduction du budget de la guerre, enseignement primaire laïque obligatoire et gratuit, abolition de la loi sur les coalitions, etc....

Bien que l'anticléricisme ne se manifeste que discrètement, il n'en est pas moins présent. Toutefois si l'on s'en tient à l'importance numérique de ses articles polémiques, les articles antidoctrinaires l'emportent de loin. Le 27 juin 1864, deux élections communales ont lieu. *L'Écho* et le catholique *Nouvelliste* opposent quatre candidats communs à ceux de l'Association libérale. *L'Union libérale* dénonce la coalition monstrueuse des progressistes et des catholiques qui cependant échoue de peu (48,8% et 46,4% des votants).

L'Écho cesse de paraître fin 1866, cédant la place à un nouveau journal, *Le Progrès*, dont le rédacteur-gérant n'est autre qu'Edouard Barlet. Mais peu avant cette mutation, le 30 mai 1866, une scission s'était produite au sein de l'Association libérale : une soixantaine de membres avaient fait dissidence et jeté

les bases d'une nouvelle association qui portera provisoirement le nom de Réunion électorale progressiste. On ne sait s'il y eut un rapport entre ces deux initiatives. Par contre ce que l'on sait c'est que parmi les 28 actionnaires du journal, on relève les noms de dix-sept industriels, quatre négociants, un commissionnaire en draperie, trois architectes, un avocat, un agent d'assurances et le rédacteur-gérant du *Progrès*. Celui-ci se présente comme "l'oeuvre d'un parti politique", crée à son tour un Cercle progressiste et se dote d'un programme détaillé dans lequel on trouve tous les thèmes progressistes énumérés précédemment.

Lors des élections communales du 26 octobre 1869, les doctrinaires présentent une liste commune aux progressistes, qui refusent et tiennent à préciser que trois points principaux de leur programme les séparent des doctrinaires : leur programme électoral (droit électoral à la province et à la commune pour tous les citoyens sachant lire et écrire), leur programme militaire (suppression de la conscription et forte réduction du budget de la guerre) et leur programme d'autonomie communale (nomination des bourgmestres et échevins par les conseils communaux et dans le sein de ces conseils). Enfin si jusqu'environ 1873, le nombre d'articles antidoctrinaires l'emporte nettement sur les articles anticatholiques, l'anticléricalisme du journal deviendra ensuite plus agressif. Ce virage politico-religieux est peut-être dû à la collaboration rédactionnelle de Jean Joseph Humblet.

Les élections communales de 1872 verront doctrinaires et progressistes se présenter sur une liste commune et il en sera désormais ainsi, ce qui permettra aux libéraux réunis de conserver la majorité au Conseil communal. Le journal *Le Progrès* a cessé de paraître fin 1877. Quant au Cercle progressiste on ne sait ce qu'il est devenu ultérieurement.

Les progressistes qui ont réintégré l'Association libérale ou tout au moins une partie d'entre eux, tiennent à s'exprimer par la voix d'un bimensuel *La Gazette de Verviers*, dont le n° 1 paraît le 1^{er} mai 1881 (on ignore la date de sa disparition mais il paraissait encore en 1886). C'est avant tout un journal anticlérical, antireligieux et athée. Les autres thèmes progressistes sont dès lors peu développés. Ecartés du comité de l'Association libérale et des listes des candidats aux élections, cette fraction progressiste crée, au sein de l'Association, un groupe de pression sous le nom de Cercle libéral en 1882 puis de Cercle progressiste en 1884. Lors des élections communales du 19 octobre 1884, ils présentent une liste incomplète de candidats avec la ligue socialiste "En Avant" (deux progressistes et deux socialistes): 10,3% des électeurs inscrits seulement leur accordent leur voix...

Enfin en 1890, les progressistes se regroupent au sein du Cercle de propagande progressiste qui lancera le 8 mai 1892 un hebdomadaire *La Liberté*. Celle-ci cessera de paraître le 23 décembre 1894. En tête de ses revendications figure évidemment la réforme électorale (suffrage universel, représentation proportionnelle, référendum, réforme du Sénat). Vis-à-vis du mouvement ouvrier, *La Liberté* ne manifeste aucune hostilité. Elle est même convaincue que "ouvriers progressistes et modérés sont ou seront probablement d'accord sur un certain nombre de questions". Par contre, les collaborateurs du journal ont sur les

problèmes religieux et scolaires des conceptions souvent étonnamment divergentes.

Les catholiques-politiques

On peut - à leur sujet - se permettre d'être plus bref. Contrairement aux libéraux, les catholiques se déclarent, pendant près de trente ans, hostiles à toute organisation, à tout embrigadement dans des associations structurées. Ce dont on ne peut déduire l'inexistence d'une opinion. Celle-ci existe et elle s'exprime par la voie d'un quotidien catholique, le *Nouvelliste de Verviers* qui paraîtra sans interruption jusque 1904, et qui ne connaîtra aucune dissidence avant 1892. Quant à son apparition épisodique dans les luttes électorales, elle se voit désignée jusque 1857 sous les appellations aussi nombreuses que variées : Amis de l'ordre et de la Constitution, Amis de l'ordre et du progrès, Hommes du parti modéré, Indépendants voire Libéraux.

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies du régime censitaire que s'est précisé le profil du "catholique-politique". Jusque 1856, en effet, le programme de celui-ci se borne, presque exclusivement à l'attachement à la Constitution de 1831, une Constitution qui lui est - il faut le reconnaître - favorable en plus d'un point. Les gouvernements unionistes ont sa préférence. Tout au plus ne manifeste-t-il pas vis-à-vis des agriculteurs, des fonctionnaires, des avocats, la méfiance que leur témoignent les libéraux. Ce qui lui fournit une clientèle électorale toute acquise.

La défense des valeurs religieuses se situe au premier plan des préoccupations des catholiques verviétois. Tous condamnent la promiscuité des cimetières, tous font l'éloge des pèlerinages, des couvents et des ordres religieux, tous condamnent la franc-maçonnerie et la libre-pensée, tous évidemment manifestent leur préférence pour l'enseignement catholique.

Il faut toutefois signaler que tous les catholiques-politiques verviétois ne se situent pas sur la même longueur d'onde. Les uns, regroupés autour du *Nouvelliste*, se réclament d'un certain catholicisme libéral et invoquent volontiers Montalembert, le père Gratry et Mgr Dupanloup. Ce qui n'étonnera point lorsque l'on sait que les plus notables d'entre eux - les Simonis et les Biolley - figurent parmi les fondateurs et dignitaires de la loge maçonnique sous le Régime français et financeront ensuite à la fois le catholique *Nouvelliste* et le libéral *Industriel de Verviers*. Ces catholiques libéraux s'associeront d'ailleurs, sans état d'âme, aux libéraux de 1848 à 1851, dans l'Union libérale antirépublicaine et figureront parmi les actionnaires du quotidien *L'Union libérale*.

En revanche, d'autres catholiques que l'on peut qualifier d'ultramontains, se retrouvent, dès le 3 janvier 1864, en communion d'idées avec le *Courrier de la Vesdre*, un hebdomadaire qui ne s'embarrasse guère de nuances dans sa critique du libéralisme et insiste sur sa stricte observance des directives papales.

Toutefois ces deux tendances du catholicisme-politique ne se combattent pas et soutiennent les mêmes candidats lors des élections. Les uns et les autres professent un moralisme intransigeant condamnant mauvais livres et théâtre

contemporain. La défense des intérêts religieux ne constitue cependant pas le seul caractère distinctif des catholiques verviétois. S'ils se révèlent plus audacieux que les doctrinaires lorsqu'il s'agit de réformer les lois électorales communales et provinciales, ils restent toujours hostiles à l'instauration du suffrage universel pur et simple et du référendum d'initiative royale.

Ils s'affirment clairement antimilitaristes. Le mot ne leur fait pas peur. Ils réclament l'abolition de la conscription et du tirage au sort. Ils souhaitent la création d'une armée de volontaires, la réduction des dépenses militaires et sont hostiles au service personnel. C'est cet antimilitarisme n'hésitant même pas à mettre en question la personne du Roi qui les rapprochera épisodiquement des progressistes voire même des membres de l'Association Internationale des Travailleurs. Ces prises de position seront toutefois mises en sourdine à l'époque de la guerre franco-allemande.

Les catholiques verviétois sont fréquemment présentés par leurs adversaires politiques comme des personnages d'Ancien Régime. En réalité les catholiques libéraux ne rejettent pas 1789 mais regrettent que le "jacobinisme maçonnique" et l'"athéisme voltairien" aient dévié le mouvement de réformes au profit de la "secte antireligieuse". Quant aux catholiques ultramontains, ils condamnent l'Ancien Régime non au nom des principes de 1789 mais parce qu'ils y voient l'antipode du régime catholique du moyen âge.

Les catholiques verviétois sont plus ouverts que les libéraux aux revendications flamandes. Leur antisémitisme est, par contre, plus ambigu. Ils admirent les œuvres d'Edouard Drumont mais ils défendent les juifs en tant que "témoins séculaires de la divinité du christianisme".

Les catholiques verviétois affrontent les problèmes sociaux avec plus de générosité que les doctrinaires, ce qui les rapproche quelque peu des progressistes. Certes leur générosité reste empreinte de paternalisme et ils partagent avec les doctrinaires la même méfiance à l'égard de l'intervention de l'Etat en matière de législation sociale. Mais à plusieurs reprises, si on les voit réticents - à propos de l'article 1781 du Code pénal et à propos des grèves par exemple - ils tranchent finalement en faveur de l'ouvrier. Néanmoins, leurs orientations restent prudentes et ils donnent de "Rerum novarum" une interprétation conforme à leurs propres convictions.

A défaut d'une organisation, ces options politiques sont et resteront véhiculées par le *Nouvelliste de Verviers*. Ce vide structurel est cependant de plus en plus déploré par certains au point que, quelques jours avant les élections générales du 19 décembre 1857, se crée, à l'initiative des grandes familles catholiques verviétoises, l'Association constitutionnelle de l'arrondissement de Verviers. En réalité, celle-ci ne regroupe qu'une vingtaine de personnes dont le programme est "de maintenir la Constitution de 1831 avec toutes les libertés et tous les droits qu'elle consacre". Mais les candidats qu'elle présente aux élections générales essuient une défaite telle qu'elle ne les encourage guère à persévérer (35,1% des suffrages émis ; 30,8% des électeurs inscrits).

Cependant le Congrès catholique de Malines de 1863 émet le vœu de voir se créer des cercles catholiques comme il en existe déjà quelques uns. Huit jours

plus tard, six Verviétois ayant participé au Congrès, créent à Verviers un Cercle catholique qui se présente comme ne poursuivant pas d'objectif politique. Des conférences y sont organisées dès 1865. Mais en période électorale, l'Association constitutionnelle conservatrice qui ne témoigne d'aucune activité en dehors de ces périodes, utilise les locaux du Cercle pour y organiser ses réunions préparatoires. De l'aveu même du *Nouvelliste*, le Cercle et l'Association ne comptent à cette époque que peu d'adhérents et le journal catholique s'en plaint amèrement.

D'autre part lorsqu'il s'agit de proclamer les candidats pour les élections communales, les membres électeurs du Cercle sont convoqués à l'égal de ceux de l'Association et la séance est présidée par le président du Cercle et non par celui de l'Association.

Les catholiques-politiques affirment vouloir dépolitiser autant que faire se peut les élections communales. Ils considèrent d'ailleurs comme un fait irréversible que Verviers soit une ville libérale. Résignation étonnante de la part d'un parti, minoritaire certes, mais qui réunit parfois sur ses candidats les suffrages de près de 50% des votants et qui peut parfois compter sur l'appui des dissidents libéraux. Mais ils insistent sur la nécessité d'une opposition au sein d'un conseil majoritairement libéral. Aussi présentent-ils souvent une liste restreinte qui, en cas de victoire, ne leur permettrait pas de détenir la majorité au sein du Conseil.

Enfin, il n'est pas inutile de préciser que les bureaux de l'Association conservatrice sont en écrasante majorité composés d'industriels ou de rentiers, anciens industriels, et que leurs membres se recrutent quasi exclusivement dans deux groupes de familles dont les membres sont unis par de multiples alliances matrimoniales : les Simonis, Biolley, de Grand'Ry, del Marmol, les Pollet, Dubois-de Thier, Duesberg, Fettweis.

Les catholiques attendront jusqu'en 1892 pour connaître leur première dissidence : une Union démocratique chrétienne. Ce ne sont toutefois pas des prêtres ni des ouvriers qui prennent la tête de ce nouveau mouvement, mais des juristes qui rédigeront un hebdomadaire, *Le Démocrate*. L'U.D.C. reconnaît comme "principes fondamentaux de l'ordre social, la religion, la famille, l'autorité et la propriété privée". Elle adopte comme base de son action les enseignements de Léon XIII. Jusqu'à la fin du régime censitaire, ses effectifs qui s'élèvent à trois ou quatre cents membres, en immense majorité non-électeurs, n'ont évidemment pas participé à la vie politique de la ville.

Les élections communales sous le régime du suffrage plural

L'adoption du suffrage plural en 1893 constitue une demi-victoire pour les partisans d'une réforme électorale. Une demi-victoire seulement : l'octroi d'une ou deux voix supplémentaires favorisait l'électorat bourgeois et endiguait efficacement toute poussée de l'électorat ouvrier cependant majoritaire dans les régions industrielles. La loi de 1895 sur les élections communales aggrave encore la situation : l'âge de l'électorat est élevé à 30 ans; ne peut en outre y accéder que le citoyen domicilié dans la commune depuis trois ans (or la classe ouvrière se caractérisait par son extrême mobilité); une quatrième voix est accordée au propriétaire d'un immeuble d'un revenu cadastral de 150 francs au moins ; dans

les villes de plus de 20.000 habitants, un certain nombre de conseillers (4 dans le cas de Verviers) doivent être désignés sur base paritaire par les patrons et par les ouvriers.

Le 17 novembre 1895, les Verviétois doivent élire 25 conseillers : une 1^{ère} série de 12 élus pour quatre ans et une deuxième série de 13 élus pour huit ans auxquels il faudra ajouter les quatre conseillers élus par les patrons et les ouvriers (2+2). Trois listes s'affrontent pour la 1^{ère} série : libéraux, catholiques et concentration démocratique (c'est-à-dire socialistes et membres du Cercle progressiste). Il en va de même pour la 2^{ème} série mais, dans ce cas, les démocrates-chrétiens déposent une liste.

Les résultats donnent pour la 1^{ère} série : Libéraux, 32,71%; catholiques, 30,18%; socialistes + progressistes 37,11% ; et pour la 2^{ème} série : Libéraux, 31,67%; catholiques : 25,82%; socialistes + progressistes, 35,69%; Démocrates-chrétiens, 6,82%. Le Conseil communal (y compris les 4 conseillers "corporatistes") se compose dès lors de 11 socialistes et progressistes, 9 libéraux et 9 catholiques.

Les libéraux perdent donc la majorité sans partage qu'ils détenaient jusqu'alors au Conseil. Les socialistes, tout en effectuant une percée non négligeable, sont sous-représentés par rapport à leur importance réelle dans l'électorat. Quant aux catholiques, ils sont affaiblis dans la 2^{ème} série par la présence d'une liste démocrate-chrétienne qui n'obtient aucun élu.

Les élections de 1899 pour le renouvellement de la moitié du Conseil communal (les mandats de quatre ans attribués en 1895) confirment les résultats des scrutins de 1895. Sur les quatre élus de la concentration démocratique, les socialistes en avaient obtenu trois. Bien qu'en 1899 les progressistes aient rejoint le clan libéral, les socialistes obtiennent à nouveau trois sièges (28,32%) tandis que les libéraux réunifiés en gagnent un (37,27%) et que les catholiques conservent leurs quatre sièges malgré une progression en suffrages obtenus (34,41%).

Il est important toutefois de souligner que si la loi électorale instaurant la représentation proportionnelle pour les élections législatives ne fut votée que fin 1899, la loi communale de 1895 l'imposait déjà dans les communes où aucune liste n'obtenait la majorité absolue, ce qui était le cas à Verviers.

La loi de 1899 ne pouvait donc bouleverser fondamentalement la composition du Conseil communal de Verviers. Le 18 octobre 1903 (renouvellement de la moitié du Conseil : les 13 élus pour huit ans en 1895), une liste de "Propriétaires" vient jouer les trouble-fête. Recueillant 9,48%, elle n'obtient aucun élu mais elle affaiblit les libéraux (30,83%) et les catholiques (29,83%) qui conservent cependant les uns quatre et les autres cinq sièges. Quant aux socialistes, ils enregistrent une légère progression. Le Conseil communal se compose alors de dix libéraux, dix socialistes et neuf catholiques.

André ZUMKIR

Orientation bibliographique

André ZUMKIR, *La genèse des partis politiques dans l'arrondissement de Verviers à l'époque du suffrage censitaire (1831-1893)*, Verviers, 1997

UN MOUVEMENT OUVRIER DYNAMIQUE

Tout au long du XIX^e siècle, Verviers a été à la pointe du combat démocratique et social, et les militants ouvriers verviétois furent souvent des précurseurs ou des meneurs pour tout le pays à chaque génération et dans chaque courant de pensée et d'action : radicaux des années 1840, présocialistes de la première Internationale, pionniers du Parti Ouvrier, animateurs de la démocratie chrétienne, militants anarchistes, artisans de la puissance syndicale enfin.

Les pionniers

Les idées démocratiques et présocialistes ont commencé à germer en bord de Vesdre au printemps 1848, sous l'influence de courageux précurseurs, fondateurs d'un club républicain et démocratique, la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme. Le chef de file de ceux que l'on appelle à l'époque les radicaux est un teinturier de trente-trois ans, Hector Mottet, patron d'une petite entreprise. Il préside la Société, dont le vice-président est Hyppolite de Steiger, un jeune rentier ensivalois, baron de surcroît. Aux côtés de Mottet et de de Steiger, on trouve encore deux enseignants de l'Ecole industrielle et commerciale (ancêtre du Collège communal qui deviendra plus tard l'Athénée royal), Jean Humblet et Joseph Goffin.

Quatre ans plus tôt, en 1844, certains de ces hommes avaient déjà attaqué de manière frontale les deux grandes familles de patrons, Biolley et Simonis, qui faisaient alors la pluie et le beau temps non seulement dans l'industrie locale mais aussi dans la vie politique verviétoise. Les radicaux avaient alors pris prétexte de l'arrivée des Jésuites à Verviers, appelés par les épouses des deux plus grands fabricants locaux. Les 15, 16 et 17 septembre 1844, à l'instigation des radicaux, des manifestations populaires avaient éclaté dans les rues de Verviers. Ces émeutes ouvrières, les premières du genre dans la cité lainière, furent relativement graves puisqu'on en parla jusque dans les journaux anglais et russes.

Durant les années qui suivirent, les radicaux évoqueront souvent au Conseil communal la question sociale et la situation particulièrement difficile de la classe ouvrière. Ainsi, une poignée de précurseurs, après avoir orchestré les premières émeutes ouvrières antipatronales dans la cité lainière, développa pour la première fois également des idées socialisantes dans la presse locale et contribua grandement à leur diffusion dans une population verviétoise plus sensible que d'autres à l'époque aux appels démocratiques.

Comment en effet les Verviétois ne seraient-ils pas conscients du problème social ? Leur ville a certes bénéficié sur le plan économique et démographique d'une croissance inimaginable depuis le début du siècle, mais elle s'est accompagnée d'un nombre incroyable de tares et d'injustices qui expliquent qu'au milieu du XIX^e siècle, Verviers sera, et de loin, le premier foyer socialiste en Belgique et un des principaux pôles d'agitation en Europe.

D'un bout à l'autre de l'agglomération verviétoise, la surpopulation ouvrière est manifeste, avec plus de douze habitants par maison en 1846, soit le taux le plus

élevé de toute la province. La ville manque non seulement de maisons ouvrières mais aussi d'égouts, de collecte des immondices, de pompes publiques en nombre suffisant : l'insalubrité est manifeste. Le canal des usines, qui traverse la cité d'est en ouest et qui apporte aux établissements qui le bordent la force motrice nécessaire, est un égout à ciel ouvert, gorgé de résidus et colonisé par les rats. Des fosses situées à proximité des maisons font fonction d'égout et, bien souvent, elles polluent l'eau des puits et des dix pompes publiques que se partagent les quelque 25.000 habitants de l'agglomération !

Des milliers de familles ouvrières dans la cité lainière sont, comme l'écrira plus tard l'historien Pierre Lebrun, « des individus bien plus proches de la mort que de la vie » : ainsi que le démontre une enquête en 1846, des milliers de travailleurs souffrent d'une situation sanitaire pire que dans toutes les autres industries à l'époque, sont les proies faciles de multiples maladies et soumis à des risques d'accidents de travail croissants, pendant leurs douze heures et demie de baignade quotidienne, et cela jour après jour, année après année, jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Faut-il s'étonner que l'alcoolisme fasse des ravages dans la cité lainière ?

Si on ajoute au tableau le travail des enfants, les abus sexuels pratiqués par les contremaîtres dans les ateliers sur les jeunes ouvrières, l'illettrisme de la majorité des travailleurs, leur absence totale de droits politiques et syndicaux, on commence à mesurer l'immense océan de misère physique et morale dans lequel la classe ouvrière verviétoise est abandonnée au milieu du XIX^e siècle, exploitée par les magnats du textile verviétois qui accroissent leur fortune colossale sur le dos de toute une ville. C'est notamment contre cette situation que s'élèvent, en 1848, les radicaux verviétois.

La Société des Droits et des Devoirs de l'Homme prit très vite de l'extension et trouva une assise réellement populaire : en mars 1849, la police du Royaume estimait que « Verviers est toujours le point où les Républicains sont le plus à craindre » alors que l'on était plus d'un an après le début du processus révolutionnaire qui avait secoué l'Europe au printemps 1848.

La ville était restée pourtant fort calme tout au long de cette période d'intense agitation des esprits : tout au plus signale-t-on en juin 1848, durant deux soirées, des manifestations ouvrières à Ensival. Mais ce fut suffisant pour que les quelques privilégiés qui bénéficiaient alors du droit de vote écrasent les radicaux lors d'élections législative, provinciale et communale qui se succédèrent en juin, juillet et août 1848. L'arrestation des principaux leaders républicains belges en mars 1849 entraîna quelques mois plus tard la disparition de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme.

On retrouve un ancien de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme au milieu des années 1860 à la tête d'une nouvelle tentative de création d'un mouvement ouvrier verviétois. Ecrivain public, poète, bohème, auteur en 1872 de la « Barcarolle » qui deviendra l'hymne local verviétois, Corneil Gomzé avait à peine dix-neuf ans lors des événements de 1848. Il s'enflamme alors pour le « printemps des peuples », d'une flamme qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort en 1901. Membre actif de la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme, il prit

régulièrement la parole au club républicain. Or une quinzaine d'années après la disparition du club et le recul des idées républicaines dans toute l'Europe, un nouveau frémissement démocratique est perceptible lorsqu'à Londres l'Association Internationale des Travailleurs est créée en 1864, Association qui essaimera à Bruxelles dès l'année suivante.

A la même époque, Gomzé est à l'origine d'un essai de relance du mouvement démocratique verviétois. Il crée d'abord en 1864 une Fédération ouvrière dont le but est d'accorder des pensions aux invalides du travail puis en 1865, il prend la tête d'une association ouvrière politique cette fois, dont le but est la conquête du suffrage universel : « La Réforme par l'Action ». Mis à part Gomzé, tous les dirigeants de ce cercle sont des ouvriers tisserands.

Le cercle de Corneil Gomzé organise plusieurs meetings de juin 1865 à mai 1866, dont un rassemble six cent personnes au Manège. Ce sera le dernier meeting mis sur pied par « La Réforme par l'Action ». En effet, le cercle ouvrier se voit ensuite refuser par les autorités communales la possibilité de donner chaque samedi soir des conférences publiques dans la salle de l'école gardienne des Grandes Rames. Gomzé est particulièrement amer. Il écrit une lettre ouverte où transparaît la fin prochaine des activités de son groupe, une lettre qui se termine par un cri de rage : « Les Gris-Chevris ne sont pas loin. Un jour viendra où nous aurons l'occasion de protester à la tribune libre contre ce nouvel acte d'oppression. Vive la liberté ! ». Les Gris-Chevris, c'était le lieu où Grégoire Joseph Chapuis expliquait en 1789 à la population les principes révolutionnaires ...

Parmi les ouvriers qui fréquentèrent les réunions et les meetings du cercle « La Réforme par l'Action », se trouvait Pierre Fluche, futur animateur de la première Internationale à Verviers et futur leader des socialistes verviétois. Ainsi, de Mottet à Gomzé et de Gomzé à Fluche, le chemin est clair qui va des quarante-huitards verviétois, ces pré-socialistes précoces, au leader de l'Internationale en bord de Vesdre deux décennies plus tard.

Verviers, boulevard de l'Internationale

C'est d'un Disonais qu'est venue à l'automne 1867 l'étincelle qui donna définitivement naissance au mouvement ouvrier dans l'agglomération verviétoise : l'ouvrier tisserand Frédéric-Joseph Thiry publie, en octobre, un pamphlet d'une trentaine de pages sous le titre *L'Avenir des Travailleurs*. Dans la foulée, plusieurs ouvriers, dont Thiry, fondent en novembre 1867 à Verviers la Société des Francs-Ouvriers et décident la publication d'un mensuel, *Le Mirabeau* – dont le titre a été suggéré par l'animateur des meetings de 1865-66, Corneil Gomzé. Pierre Fluche figure parmi les premiers affiliés voire parmi les membres fondateurs des Francs-Ouvriers et il en devient le secrétaire lorsque ceux-ci rejoignent l'Internationale au printemps 1868.

Devenus section verviétoise de l'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.), les Francs-Ouvriers se révèlent particulièrement énergiques, multipliant les meetings où parlent leurs orateurs. Les efforts des Verviétois seront couronnés de succès : à l'été 1868, ils comptent quelque quatre-cent affiliés sur

Dison et Verviers et ils ont suscité la création d'autres sections de l'A.I.T. à Ensival, Pepinster et Polleur. Leur campagne intense de propagande suscite l'admiration d'un des dirigeants bruxellois de l'Internationale en Belgique, Eugène Hins : « Si nous rencontrions partout la même intelligence et le même courage que chez les Francs-Ouvriers de Verviers ! », écrit-il.

Toutes les autorités de l'époque le confirment : *Le Mirabeau*, qui devient hebdomadaire à partir de mars 1870, connaît une diffusion considérable dans la région verviétoise et il a une influence décisive, avec les meetings, sur l'essor du mouvement ouvrier naissant, au point de paraître à quatre mille exemplaires, ce qui est exceptionnel pour un journal ouvrier à l'époque. En quelques mois, l'Internationale crée des sections à Stembert, Juslenville, Nessonvaux, Cornesse, Wegnez, Dison et Petit-Rechain, en plus de celles de Verviers, Ensival, Pepinster et Polleur. Il existe en outre une section regroupant des ouvriers de la très importante colonie allemande qui vit à Verviers, ainsi qu'une section de femmes, la première et d'ailleurs la seule du genre en Belgique.

La grève déclenchée en décembre 1868 aux établissements Garot à Hodimont pour protester contre le licenciement d'un ouvrier qui n'est autre qu'André Larondelle, l'éditeur du *Mirabeau*, va contribuer à la multiplication des affiliations. Cette grève est accompagnée pendant plusieurs jours de vifs incidents dans les rues de l'agglomération : pour la première fois à Verviers depuis les émeutes de septembre 1844, des manifestations de masse ont lieu, émaillées de heurts avec les forces de l'ordre.

Les Francs-Ouvriers prennent ensuite l'initiative de contacter toutes les sections de la région pour créer une Fédération de la Vallée de la Vesdre : elle est constituée en août 1869 et regroupe les sections locales et les premiers syndicats. C'est également Verviers qui a donné le ton à cet égard puisque les premières « caisses de résistance » en Belgique sont apparues dans la cité lainière dans les derniers jours de 1868, d'abord chez les ouvriers de la métallurgie en décembre, ensuite chez les ouvriers du textile puis chez les menuisiers.

Les Francs-Ouvriers ont donc réussi, en un an et demi environ, à susciter la création d'une dizaine de sections locales de l'Internationale et d'une douzaine de syndicats professionnels, sans parler de nombreux autres groupes d'étude, de coopératives, etc : la Fédération verviétoise de l'A.I.T. va s'affirmer pendant longtemps comme une des fractions les plus dynamiques et certainement la plus remuante de toute l'Internationale en Belgique et même en Europe, combattant sur tous les fronts, diffusant partout son *Mirabeau* et organisant sans relâche réunions et meetings.

A l'occasion d'un de ces meetings, le 19 juin 1870 à Verviers, de vifs incidents ont lieu sur la place du Marché, au pied de l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, alors que l'armée occupe les endroits stratégiques de la cité, un ouvrier d'Ensival est abattu par une sentinelle : Lambert Gillis sera le seul travailleur tué lors de troubles occasionnés par le mouvement ouvrier à Verviers. A cet égard, l'histoire sociale de la cité lainière contraste singulièrement et heureusement avec les fusillades meurtrières répétées qui jalonnent celle des grands bassins houillers wallons.

Sur le plan social, les grèves se multiplient après le conflit chez Garot à la Noël 1868 : après des décennies de soumission, les deux années suivantes verront plusieurs autres conflits éclater...mais tous aboutissent à des échecs vu leur impréparation. En 1871, les Internationalistes verviétois recueillent enfin les premiers fruits de leur opiniâtreté en obtenant pour les ouvriers mécaniciens la journée de 10 heures, au terme d'un mouvement qui fera tâche d'huile dans le Hainaut et à Bruxelles puis même à Newcastle en Angleterre et à Chemnitz en Prusse. Pour la première fois, et ce ne sera pas la dernière si l'on songe aux grands conflits de 1906, les militants ouvriers verviétois donnent ainsi l'exemple au pays de la conquête pacifique d'un avantage social par la force du nombre et surtout de l'organisation.

Parallèlement à la propagande et aux actions revendicatrices, les ouvriers du bassin de la Vesdre, ou du moins plusieurs de leurs militants les plus en vue, prennent également une autre initiative originale dans les années 1870-1871 : ils organisent des réunions publiques pour discuter, dans une sorte de « café politique » avant la lettre, des grands problèmes de société. Cette initiative débouchera même sur une amorce tout à fait précoce (et prématurée) de dialogue organisé avec le patronat ! Mais cette tentative - démontrant surtout le caractère inconciliable des positions en présence – ne sera plus de mise une fois que la Commune de Paris, après avoir suscité un immense espoir chez les ouvriers organisés de toute l'Europe, aura été écrasée dans le sang en mars 1871. Un courant radical va alors l'emporter au sein d'un mouvement ouvrier verviétois déjà fort enclin à se montrer particulièrement combatif.

Divisions et radicalisation

L'Association Internationale des Travailleurs va se diviser après la Commune de Paris, au terme d'un processus de scission entamé lors d'une Conférence de l'Internationale à Londres en 1871, et consommé au Congrès international de l'A.I.T. à La Haye en 1872. Compte tenu de son poids en Belgique, liée à son emprise sur le mouvement ouvrier, le Verviétois Pierre Fluche prit part à ces deux réunions historiques. Il faut dire que la section verviétoise représentait une force non négligeable dans l'Internationale en Belgique puisqu'au printemps 1872, elle fournissait 63 % du montant des cotisations perçues par la direction belge de l'A.I.T. ! Forts de leur journal *Le Mirabeau*, les Verviétois disposent également à partir de juin 1872 d'un local permanent au fond de la cour Sauvage (place du Martyr, au bout d'un étroit passage situé au milieu de la place côté sud).

Les Belges s'opposent en vain, au Congrès de La Haye, à l'expulsion de Bakounine et des anarchistes par les partisans de Marx qui prennent alors le dessus dans l'A.I.T. et imposent que celle-ci s'investisse en priorité dans le combat politique classique (c'est-à-dire, en Belgique, la conquête du droit de vote) et adopte une structure très centralisée que rejettent les partisans de Bakounine. En grande partie sous la pression des Verviétois, la section belge de l'Internationale va aller, elle, presque jusqu'au bout de la logique anarchiste dans les mois qui suivent en démantelant ses propres organes de direction. Pour la première fois en avril 1873, le Congrès belge de l'Internationale abandonne Bruxelles et se tient à Verviers, dans le local de la cour Sauvage, puis à la fin de la même année, la section belge de l'A.I.T. décide de transférer son siège et par

conséquent sa direction à Verviers et aux mains des Verviétois. La cité lainière et ses militants abritent donc pour un an la direction du mouvement ouvrier en Belgique.

Parmi les courageux qui se trouvent à la pointe du combat à cette époque, on trouve en énorme majorité des travailleurs occupés dans le textile, suivis d'ouvriers de la métallurgie principalement. En regard de leurs populations respectives, ce sont les communes d'Ensival, Andrimont et surtout Dison qui abritent les contingents proportionnellement les plus importants de militants actifs dans les rangs de l'Internationale. Et de toute l'agglomération, c'est le quartier dit des « Six-cent – Fabriques » qui apparaît incontestablement comme le quartier « rouge » de l'agglomération industrielle. Situé aux confins des communes de Verviers, Hodimont, Andrimont et Dison et s'étalant sur chacune de celles-ci, de création récente (il n'a pas dix ans d'existence en 1873), ce quartier pauvre restera pendant des décennies le plus important « vivier » du mouvement ouvrier local.

Les Verviétois prennent la direction de la section belge de l'Internationale au moment où celle-ci connaît un très net reflux, à l'exemple de ce qui se passe dans d'autres pays. La décentralisation sans frein voulue par la section belge a laissé les groupes livrés à eux-mêmes : beaucoup, pauvres en militants de valeur, s'épuisent rapidement et disparaissent, désertés par des travailleurs découragés. Il n'y a finalement que dans le foyer anarchiste qu'est alors Verviers et dans quelques localités du Centre que l'Internationale développe encore une certaine activité. Mais, même sur ce plan, les ouvriers vont être de plus en plus déçus par leurs chefs : à Verviers, la Fédération locale va jusqu'à remettre en question le syndicalisme, en rejetant non seulement l'action politique mais aussi, désormais, les grèves partielles, pour ne prôner que la grève générale révolutionnaire, le « Grand soir » !

Pendant qu'à Verviers on continue à se gargariser de discours révolutionnaires sans effet immédiat, des militants bruxellois et gantois convaincus de la nécessité pour la classe ouvrière de passer à l'action politique si elle veut obtenir des résultats tangibles, commencent à réorganiser le mouvement ouvrier en dehors de l'Internationale. A l'inverse, la cité lainière restera encore longtemps l'endroit du pays où s'exprimera avec le plus de force l'opposition aux tendances plus pragmatiques qui sont en train de l'emporter à Bruxelles et en Flandre.

Une rupture se produit pourtant parmi les Verviétois en 1876 lorsque le militant révolutionnaire Emile Piette et quelques-uns de ses amis quittent l'Internationale pour fonder en dehors d'elle un cercle anarchiste dénommé « L'Etincelle » : désormais et pendant plusieurs décennies, jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, les socialistes verviétois devront tenir compte de l'existence d'un groupuscule anarchiste essentiellement hodimontois qui se caractérisera, dans l'histoire du mouvement anarchiste en Belgique, par sa longévité exceptionnelle et son incontestable dynamisme.

Le retrait des animateurs de « L'Etincelle » ne signifie pas que l'Internationale à Verviers est désormais aux mains d'adversaires déterminés des thèses anarchistes. Longtemps imprégné par celle-ci, Fluche, qui revient à l'avant-plan,

ne s'en débarrasse pas totalement : il semble plutôt chercher pendant plusieurs années une voie médiane entre socialisme et anarchisme – suivant en quelque sorte l'exemple du leader bruxellois César de Paepe. Il faut dire que Fluche sera longtemps resté sous l'influence des principaux chefs anarchistes européens et notamment du prince russe Pierre Kropotkine, qui avait visité les ouvriers verviétois en mars 1872, au moment où ceux-ci étaient au sommet de leurs actions revendicatrices. Leur exemple avait renforcé les convictions du prince anarchiste : « Ces tisserands étaient l'une des populations les plus sympathiques que j'aie jamais rencontrées dans l'ouest de l'Europe », écrira Kropotkine plus tard.

C'est à Verviers enfin qu'aura lieu le dernier acte de la Première Internationale : dix ans après la fondation des Francs-Ouvriers et du *Mirabeau*, les militants verviétois organisent pour la première fois, du 6 au 8 septembre 1877, un Congrès international de l'A.I.T. Ils en ignorent un des aspects historiques : ce neuvième congrès général de la Première Internationale, d'ailleurs peu connu, sera aussi le dernier. On est loin des grands congrès des premières années de l'A.I.T : les étrangers présents cour Sauvage sont à peine dix...mais c'est toute la fine fleur anarchiste européenne de l'époque. Outre ceux-ci, dont Kropotkine, la liste des délégués comprend en tout et pour tout treize Belges, parmi lesquels douze Verviétois et un délégué de Liège ! Il est clair que l'Internationale révolutionnaire ne fait plus recette en dehors de la cité lainière ! Même si l'appellation subsistera encore quelques années, l'Internationale, telle qu'elle avait survécu à Verviers au moins depuis La Haye en 1872, expire bel et bien en septembre 1877 après son dernier congrès tenu sur les bords de la Vesdre.

De la révolte à l'organisation

Les efforts des socialistes bruxellois et gantois, entamés en 1875, mettront dix ans à aboutir à la création d'un Parti Ouvrier Belge, ancêtre des actuels PS et SP.A. A la réunion des 5 et 6 avril 1885 donnant naissance au P.O.B., les cinquante-neuf groupes présents sont en écrasante majorité bruxellois et flamands. Seuls dix groupes proviennent de Wallonie et, parmi ceux-ci, quatre sont originaires de Verviers : un cercle politique « En Avant » animé par Pierre Fluche, un syndicat de tisserands, un autre de métallurgistes et enfin une boulangerie coopérative. C'est à la fois peu et beaucoup, car la présence verviétoise à ce Congrès devenu historique est relativement forte compte tenu du peu de Wallons présents à cette réunion décisive.

Si les Verviétois sont parmi ceux qui jettent les bases d'un Parti Ouvrier qui s'étendra à l'ensemble du pays (au contraire d'un éphémère Parti Socialiste Belge fondé en 1879 par les seuls militants flamands et bruxellois qui en avaient assez d'attendre le ralliement des Wallons à l'action politique), on le doit au travail accompli depuis le début de la décennie par quelques anciens de l'Internationale et à quelques nouvelles figures dont Adolphe Gierkens et Grégoire Plumhans. Ceux-ci avaient tenté de redresser le mouvement ouvrier verviétois après la disparition du *Mirabeau* en mai 1880 : au terme de douze années et cinq mois de parution ininterrompue, longévité tout à fait exceptionnelle pour un journal socialiste dans le contexte de l'époque, l'hebdomadaire ouvrier verviétois avait alors été réduit au silence après un lent déclin amorcé en 1874.

Alors que le mouvement ouvrier était quasi réduit à néant dans la vallée de la Vesdre, Fluche et ses amis avaient créé à la fin de l'année 1881 un cercle politique, sous le nom de « En Avant ». Quelques semaines plus tard, ils lanceront un nouveau journal, *La Sentinelle*, qui paraîtra jusqu'en 1884. Sans nécessairement renier leurs convictions antérieures et notamment, pour certains d'entre eux, leur réticence pour l'action politique, cette poignée d'hommes va rechercher désormais, par delà certaines nuances d'opinion, les conditions d'une nouvelle mobilisation des travailleurs verviétois.

Les chemins de cette relance seront multiples. Outre le cercle de propagande politique et la participation aux luttes électorales dès octobre 1884, les militants socialistes recréent des organisations syndicales de tisserands et de métallos. Ils investissent aussi un autre champ d'action tout à fait dans la ligne du socialisme plutôt que dans la conception anarchiste du combat : la coopération, avec la création d'une coopérative ouvrière en novembre 1884.

Paradoxalement, les grandes manifestations de mars 1886 épargneront la cité lainière alors que partout ailleurs dans le sillon industriel wallon, les grèves et les émeutes incendiaires tirèrent les travailleurs d'un incontestable assoupissement sur le plan militant. Est-ce parce que la classe ouvrière verviétoise, elle, était régulièrement conscientisée et organisée en groupes les plus divers depuis près de vingt ans, que Verviers resta à l'écart de cette bourrasque sociale ? Sans doute. Plus que tout autre bassin industriel wallon manifestement, Verviers, en avance en matière de lutte sociale depuis le début du siècle sur le reste de la Wallonie et du pays, avait pu expérimenter depuis deux décennies les vertus tout comme les faiblesses des diverses formes d'action ouvrière et, parmi ses travailleurs, il y avait quelques années déjà que les leaders les plus écoutés prônaient désormais l'organisation méthodique plutôt que la révolte brutale.

Le P.O.B. lutte pour la première fois en tant que tel aux élections communales d'octobre 1887 dans plusieurs communes industrielles. Alors que le suffrage universel n'est pas encore de mise, il obtient deux élus à Ensival, rate de peu une victoire à Dison, mais ne se présente pas à Verviers, où une querelle interne est apparue et va déchirer le P.O.B. en deux factions rivales sur le territoire verviétois, jusqu'à la fin du siècle.

Cette querelle – autant « guerre des chefs » que friction idéologique – divise le mouvement socialiste verviétois durant une dizaine d'années et retarde d'autant l'émergence d'une véritable Fédération socialiste de l'arrondissement de Verviers englobant tous les groupes de celui-ci, puisqu'au contraire deux Fédérations rivales coexisteront. Pire, lors des élections communales d'octobre 1890, on retrouvera des socialistes sur deux listes différentes à Verviers ! Lutte fratricide, dispersion des forces : c'est l'échec assuré. Au total, aucun candidat ouvrier ne sera élu, alors que dans le même temps à Ensival, les socialistes obtiendront 55% des suffrages, renforçant leur présence au Conseil communal par quatre Conseillers supplémentaires et obtenant ainsi la première majorité socialiste dans l'arrondissement – avant même l'obtention du suffrage universel !

Après la conquête du droit de vote en 1893, au terme d'une grève générale durant laquelle près des six dixièmes des travailleurs verviétois se croisèrent les bras pour faire pression sur les parlementaires, la perspective des premières élections législatives au suffrage universel amène les deux tendances socialistes verviétoises à effectuer un premier rapprochement en décembre 1893. C'est le début d'un très lent processus de réunification qui durera cinq ans, avec des hauts et des bas. Mais d'ici là, le P.O.B. connaît deux grands succès durant l'année 1894.

C'est d'abord, le 13 mars, l'inauguration d'une vaste Maison du Peuple construite rue du Gymnase, au cours de laquelle le leader socialiste Emile Vandervelde déclare : « Il y a quelques jours, je me trouvais à Londres chez Frédéric Engels, le compagnon de Karl Marx. Il me demanda ce que nous devenions en Belgique et me parlant de Verviers, boulevard de l'ancienne Internationale, il voulait savoir si le mouvement n'y avait pas faibli ? Je lui ai répondu que nous inaugurons aujourd'hui un palais dans cette ville où l'Internationale avait été si forte ».

C'est ensuite et surtout, le 14 octobre 1894, le premier tour de scrutin au suffrage universel qui mobilise pour les élections législatives près de 36.000 électeurs dans l'arrondissement, dont 13.000 disposant de deux ou de trois voix : cette minorité totalise à elle seule plus de 32.000 voix, soit près de 60 % des votes face aux 22.700 suffrages des électeurs à une voix ! Malgré cela, les socialistes arrivent en deuxième position, derrière les catholiques certes, mais devant les libéraux et les progressistes. Au second tour, grâce à l'appui des voix libérales, les quatre candidats socialistes l'emportent haut la main le dimanche suivant. Au soir du 21 octobre 1894, alors que 28 députés socialistes ont été élus en Wallonie (dont plusieurs Flamands et Bruxellois), c'est l'euphorie à la Maison du Peuple : deux tisserands (Jean Malempré et Jean Dauvister), un cafetier (Adolphe Gierkens) et un ouvrier agricole (Thomas Niezette) vont occuper à la Chambre les sièges jusqu'ici monopolisés par les grands industriels de la place.

Démocrates chrétiens, anarchistes et socialistes

Les socialistes n'ont pourtant pas fait le plein des voix de la gauche ouvrière aux élections, car deux tendances – d'ailleurs aux antipodes l'une de l'autre – leur font alors une rude concurrence : les chemins du combat démocratique restent multiples.

Deux avocats, Henri Maquinay et Henri Boland, sont les chevilles ouvrières d'une Union Démocratique Chrétienne (UDC) de l'arrondissement de Verviers, créée en 1892 suivant les préceptes de l'encyclique « Rerum Novarum » publiée l'année précédente par le pape Léon XIII. Ce sont de sincères partisans du suffrage universel et de fougueux pourfendeurs des conservateurs de tous poils. A leurs côtés, à l'exemple de l'abbé Daens à Alost et de l'abbé Pottier à Liège, de jeunes prêtres prennent le risque d'enfin engager l'Eglise dans le combat pour la justice sociale, au risque de déplaire à leurs instances.

L'UDC anime un journal, *Le Démocrate*, et prend part à la lutte pour l'extension du droit de vote. Elle agit aussi sur le terrain syndical et crée des corporations de métiers chez les peintres, les cordonniers, les tailleurs, des syndicats agricoles et

des syndicats ouvriers chez les laveurs et surtout les tisserands. L'UDC est aussi fort active sur le terrain de la coopération, puisqu'elle crée une coopérative de consommation dès janvier 1893.

Comme les Francs-Ouvriers verviétois vingt ans plus tôt au sein de la Première Internationale, les démocrates chrétiens de la cité lainière font rapidement figure d'avant-garde sinon d'extrémistes dans les rangs de la toute jeune démocratie chrétienne belge. Faute de figure aussi marquante que celle de l'abbé Daens affrontant le leader conservateur Charles Woeste à Alost, les positions en flèche des démocrates chrétiens verviétois et leur front commun avec les socialistes locaux dans la lutte pour le droit de vote n'ont pas eu le même retentissement, et cependant plus tard le même Woeste évoquera dans un seul opprobre « les abus d'Alost et de Verviers », cependant qu'un observateur note à l'époque que *Le Démocrate* est le journal démocrate chrétien le plus « violent » du pays.

Mais l'attitude de la démocratie chrétienne à l'occasion des premières élections législatives au suffrage universel va anéantir pour longtemps les efforts de ses animateurs : les démocrates chrétiens acceptent en effet, sous diverses pressions, de faire alliance avec les catholiques conservateurs ! Aux côtés d'Armand Simonis, représentant on ne peut mieux le grand patronat verviétois, c'est l'abbé Pottier en personne, la figure de proue de la démocratie chrétienne en Wallonie, qui tentera d'attirer les voix ouvrières au nom de l'UDC. Funeste erreur. Les socialistes auront beau jeu de dénoncer la « trahison » des démocrates chrétiens, et ils redoubleront d'énergie contre Pottier durant la campagne électorale.

Chez les démocrates chrétiens, la défaite électorale du 28 octobre 1894 sera lourde de conséquences, et l'on s'y mordra les doigts d'avoir accepté l'alliance avec les conservateurs à la suite d'une intervention épiscopale. Les hommes de l'UDC sont pour longtemps discrédités. Le curé-doyen de Verviers se range alors du côté des catholiques conservateurs qui combattent désormais ouvertement l'UDC et son journal. Des mesures sont prises : prêtres déplacés, blâmes, interdits. Exténués, Boland et Maquinay mettent un terme à la carrière du *Démocrate* à la fin de 1895 et la démocratie chrétienne, espoir déçu, s'endort pour plusieurs années en bord de Vesdre.

En revanche, les anarchistes verviétois gardent le moral, eux ! Faut-il dire que, partisans d'une troisième voie dans le combat démocratique, autant éloignés des démocrates chrétiens que des socialistes, mais aussi sinon plus dynamiques qu'eux encore, ils sont restés à l'écart de ce qu'ils qualifient de duperie électorale ? Au contraire, les années '92-95 sont celles des premiers attentats anarchistes : au printemps 1892, presque en même temps que Paris où frappe alors Ravachol, la ville de Liège connaît une série d'attentats à la bombe. Leurs auteurs sont lourdement condamnés, la surveillance policière devient extrêmement étroite. Il n'y aura pas de bombes à Verviers, certes, mais dans ce contexte difficile pour les révolutionnaires, les Verviétois vont encore s'affirmer parmi les plus opiniâtres pour poursuivre en Belgique la propagande écrite et parmi les plus radicaux pour approuver ouvertement les actes terroristes !

De 1894 à 1896, les anarchistes verviétois publient un nouveau bimensuel de combat, *Le Plébéen* ; ce sera alors la plus importante tribune anarchiste en Belgique, la seule paraissant dans le pays, dans laquelle les auteurs s'expriment avec une rare violence. Accueillant des textes de Kropotkine, Louise Michel ou encore Jean Grave, *Le Plébéen*, que relaie en 1896 *La Débauche sociale*, aura une diffusion nationale et même internationale comme jadis *Le Mirabeau*. De lourdes condamnations mettront un terme à la publication et c'en sera fini ensuite pour près de dix ans de la dynamique presse anarchiste verviétoise.

Sur le plan social, l'année 1895 est marquée par plusieurs grands conflits à Verviers, grève des tisserands contre la généralisation du tissage à deux métiers, grève des rattacheurs, lock-out des filatures, grève des ouvriers du peigné : c'est donc dans un climat social particulièrement tendu que les socialistes s'attellent à partir de l'été à la préparation des premières élections communales au vote plural, qui sont prévues pour novembre 1895.

Une liste rassemblant non seulement les deux tendances du P.O.B. mais les libéraux progressistes et une association de petits commerçants, est constituée sous le nom de Concentration démocratique, une concentration que les démocrates chrétiens n'ont pas voulu rejoindre, préférant lutter seuls.

Malgré cette défection des démocrates chrétiens, malgré leurs propres divisions étalées au grand jour depuis des années, malgré l'intensité de la propagande anarchiste et l'iniquité du système électoral, les socialistes verviétois sont convaincus que la Concentration peut emporter la majorité absolue au Conseil communal et c'est pour cela que Pierre Fluche a accepté de conduire la liste, mais la désillusion sera amère : alors qu'à Ensival et à Dison la majorité absolue est acquise, à Verviers, on est loin du compte et ce n'est que grâce à une erreur de vote d'un libéral que la Concentration parviendra à faire élire un échevin progressiste, qui sera remplacé par Pierre Fluche à la fin de 1896. Libéraux et catholiques ont voté comme un bloc pour le maintien du pouvoir communal à droite : l'alliance des coffres-forts par delà les divergences philosophiques n'est pas qu'une image.

Nouvel échec enfin lorsqu'en mai 1898, l'appui libéral lors du second tour des législatives ira cette fois aux catholiques, renvoyant Gierkens à son café et Dauvister et Malempré à leur usine. Cette défaite précipitera la recherche d'une entente définitive entre socialistes verviétois, qui sera effective en 1900.

L'avènement du régime syndical

Après la réunification socialiste, les premières années du XX^e siècle seront capitales, elles, pour une relance décisive du mouvement syndical à Verviers, qui était complètement désorganisé depuis 1896 suite aux échecs de plusieurs grèves. Le renouveau syndical sera identifié à un homme, le socialiste disonais Jean Roggeman, à une idée, la neutralité syndicale, et à un journal créé en 1900, *Le Tisserand*, qui deviendra *Le Travail* en 1901. Un réveil du syndicalisme va s'effectuer sous son impulsion avec la création de multiples syndicats d'usines puis d'une toute nouvelle Association générale des tisserands, dont les statuts contiennent le principe fondamental de la neutralité syndicale, autrement dit le

refus de s'affilier au P.O.B. en tant que syndicat même si la plupart des animateurs du mouvement sont aussi militants socialistes. Et lorsqu'en mai 1902, neuf Fédérations de syndicats d'usines fondent ensemble la Confédération syndicale de Verviers, les statuts de celle-ci interdisent même expressément toute discussion politique ou philosophique dans les réunions.

Le redressement syndical prend rapidement de l'ampleur : les effectifs de la Confédération passent de 2.000 membres en 1902 à 7.000 en 1905. A côté des caisses de grève et de chômage, des caisses de secours en cas d'invalidité se sont multipliées dans tous les secteurs. Les conflits sociaux sont devenus plus fréquents également, et souvent à l'avantage des grévistes. Salaires en hausse, réduction du temps de travail, répartition de l'ouvrage disponible entre équipes, suppression du travail de nuit, telles sont les avancées sociales arrachées (dans un contexte économique favorable) par les tisserands ou les ouvriers du peigné.

Le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métier durant les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs ; à l'automne, un maximum est atteint avec 16.275 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers verviétois ! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100 %, dans la métallurgie également.

Certains syndicats obtenant d'importants avantages à l'occasion des conflits qu'ils déclenchent, le nombre d'arrêts de travail ne cesse d'augmenter. L'agitation sociale atteint son point culminant en 1906 : vingt-neuf conflits dans le textile et plus de 63.000 journées de grève (en ce compris le grand lock-out), vingt-cinq conflits dans les autres secteurs. Le climat social régnant alors en bord de Vesdre peut se résumer comme suit : il ne se passe pas un mois sans que trois ou quatre secteurs de l'économie verviétoise ne soient simultanément sinon paralysés en tout cas affectés par un conflit social important.

Les patrons de l'agglomération réagissent, bien entendu. D'une part, au printemps 1906, ils se regroupent au sein d'une Fédération de l'Industrie textile pour mieux résister eux aussi collectivement. D'autre part, pour pratiquer le cas échéant cette résistance, ils décident d'introduire entre eux la clause du lock-out, par laquelle ils s'engagent à défendre, par la fermeture de toutes les usines d'un secteur, celui de leurs membres qui serait menacé ou victime d'une grève.

Tout au long d'un printemps social particulièrement agité, les Verviétois sont aussi confrontés à trois mouvements qui affectent leur vie quotidienne durant plusieurs semaines : la grève des conducteurs de trams, celle des allumeurs de réverbères chargés de l'éclairage public, et celle des employés de magasins luttant pour la fermeture des commerces de détail à 20 heures !

Le cortège du 1^{er} mai 1906 est placé sous le thème de l'abrogation de l'article 310 du Code pénal, qui réprime les atteintes à la liberté du travail. Grâce à la mobilisation massive des syndicats, la manifestation remporte malgré la pluie un succès jusque-là jamais atteint à Verviers, avec 14 à 15.000 participants.

En réaction à une nouvelle grève dans une usine textile, la bataille décisive sera lancée le 19 septembre par la Fédération patronale du textile qui décrète un lock-out général : toutes les usines textiles de l'agglomération sont fermées, et près de 16.000 hommes et femmes, soit les trois-quarts des ouvriers de l'industrie verviétoise, sont privés de travail – du jamais vu dans l'histoire sociale du pays !

Forts de leur pacte, les patrons engagent la bataille avec assurance, persuadés que les ouvriers, encore insuffisamment unis, ne tiendront que quelques jours. Mais les organisations syndicales organisent la résistance et un extraordinaire mouvement de solidarité se produit : les dons affluent de tout le pays et, à Verviers même, les ouvriers reçoivent l'aide, par exemple, des milieux commerçants.

On imagine aussi d'accueillir les enfants des grévistes au sein des familles de syndiqués dans les autres villes du pays, ce qui ne s'est jamais produit jusque-là : mis à exécution avec un maximum de mise en scène et de médiatisation, l'exode des enfants frappe considérablement l'opinion publique, mais il n'impressionne pas les patrons.

Ce n'est que le 30 octobre, après six semaines d'arrêt de travail et quinze jours de négociations, qu'un accord est conclu entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière. Un accord historique qui marque à Verviers, et pour la première fois en Belgique pour un secteur industriel important, l'avènement du régime de la convention collective. Par ce compromis, le patronat réaffirme son autorité exclusive dans les ateliers et se met à l'abri des grèves répétées; en échange, la Fédération syndicale obtient sa reconnaissance par les industriels, le droit pour ses militants d'exercer leur action, la création d'un organisme permanent de conciliation et la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région.

Comme l'écrivait Claude Desama, « à l'échelle de la Belgique, la convention collective signée dans le textile verviétois a une valeur historique réelle, car c'est la première qui ait engagé un secteur industriel entier dans l'ensemble d'une région, le tout impliquant plusieurs milliers de personnes (...). A ce titre, la déclaration de principes conçue par les syndicats ouvriers et patronaux du textile verviétois eut un grand retentissement. Les premiers analystes des rapports sociaux en Belgique la considèrent d'ailleurs comme l'annonciatrice de relations nouvelles entre le Capital et le Travail. » Depuis les premières émeutes ouvrières de 1844 et les premiers meetings en 1848, soixante années s'étaient écoulées...

Freddy JORIS

Orientation bibliographique

Freddy Joris, *Histoire des métallurgistes verviétois*, Liège, Fondation André Renard, 1982, 242 p.

Freddy JORIS, *Pierre Fluche et le mouvement ouvrier verviétois sous Léopold II*, Bruxelles, Gamma Press, 1997, 404 p.

Jan MOULAERT, *Le mouvement anarchiste en Belgique 1870-1914*, Bruxelles, Quorum, 415 p.

Jacques WYNANTS, *Les origines de la démocratie chrétienne à Verviers*, Bruxelles, Office général du livre, 1960, 60 p.

LES DEBUTS DU MOUVEMENT WALLON

La naissance du mouvement wallon, compris comme un mouvement d'affirmation politique de la Wallonie, remonte aux alentours de l'année 1886, date à laquelle le poète Albert Mockel lance la revue symboliste *La Wallonie*. C'est de cette époque que date la création des premières ligues wallonnes à Bruxelles, à Liège et à Charleroi, dont l'existence est souvent éphémère. Le mouvement wallon a du mal à se structurer. Ses objectifs sont divers. Il veut lutter contre les revendications flamingantes dans le domaine linguistique, défendre la langue française et les emplois publics qui sont à la clé et enfin défendre la langue wallonne. Les premiers congrès wallons organisés à Bruxelles en 1890, à Namur en 1891, à Liège en 1892, à Mons en 1893 se consacrent essentiellement à ces problématiques.

Le dépôt en 1897 d'un nouveau projet de loi jugé favorable aux Flamands – la loi Coremans - De Vriendt sur la promulgation bilingue des textes légaux – réactive le mouvement. Une importante ligue wallonne est créée à Liège. C'est en son sein qu'est étudié à partir de juillet 1898 un projet de séparation administrative, première forme de revendication fédéraliste avant la lettre.

Le Sillon

A Verviers, c'est en 1895, à l'initiative de Jules Keybets, que se constitue un cercle dont l'objectif est clairement *la propagande wallonne par l'action et la philanthropie*. *Le Sillon* naît d'une scission au sein de la société *Les Jeunes Amis* que Jules Keybets avait fondée une quinzaine d'années auparavant et qui avait pour objet l'art dramatique et la charité. *Le Sillon* qui entend mener campagne contre les revendications flamingantes, organise une série de causeries au lendemain du vote de la loi Coremans – De Vriendt ainsi qu'une pétition qui aurait rassemblé plusieurs dizaines de milliers de signatures. Jean-Simon Renier, Corneil Gomzé et Jules Keybets sont à la base de ces manifestations. *Le Sillon* qui conserve aussi son caractère de cercle dramatique sera associé à l'ensemble des manifestations politiques du mouvement wallon naissant. Son président Jules Keybets sera d'ailleurs l'un des vice-présidents du comité d'organisation du Congrès wallon de Liège en 1905.

Ce Congrès wallon de 1905 peut être considéré comme le réel point de départ du mouvement wallon. Julien Delaite, père du projet de séparation administrative de 1898, y défend l'installation de trois régions (provinces wallonnes, provinces flamandes et la province du Brabant), gérées par trois conseils régionaux. Vingt-deux rapports sont présentés aux congressistes parmi lesquels on trouve une forte proportion d'industriels, dont des Verviétois. Les communications consacrées principalement à l'art, à l'ethnologie, à la littérature, au folklore, concluent à l'existence d'une Wallonie bien différenciée, ayant ses caractéristiques propres à bien des égards et soulignent ainsi l'originalité wallonne. Parmi ces rapports, deux évoquent pour la première fois des problématiques économiques dont le projet de détournement vers le Limbourg des grands express internationaux transitant par Liège et Verviers, projet particulièrement nuisibles aux intérêts industriels et commerciaux wallons et verviétois en particulier.

Parmi les experts économiques de ce congrès wallon de 1905, il faut noter la présence du Verviétois Laurent Dechesne, auteur bien connu d'études sur le mouvement syndical à Verviers et sur l'histoire de l'industrie de la laine. Lors du congrès de 1905, Laurent Dechesne, professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales de Liège, va imposer sa rigueur scientifique à l'ensemble des débats. Partisan d'une meilleure connaissance de l'histoire de la Wallonie, il met en évidence, en scientifique, que les différences existant entre les provinces belges sont essentiellement économiques. Comparant les provinces wallonnes et flamandes, il conclut que la Wallonie est plus favorisée que la Flandre en raison de ses richesses considérables en combustibles et en minerais, ainsi que grâce à des industries de transformation performantes. Cependant, il attire l'attention sur les dangers du futur : la Campine dispose de ressources non exploitées, les ports maritimes seront des atouts pour la Flandre alors que les ressources naturelles wallonnes s'épuiseront...

Les années 1910-1914 vont constituer un tournant important pour le mouvement wallon. En effet, les progrès et les exigences nouvelles des flamingants en 1910 (flamandisation de l'enseignement moyen de l'Etat en Flandre, loi sur l'emploi des langues au Conseil des Prud'hommes et surtout dépôt d'une loi de flamandisation de l'Université de Gand) provoquent un sursaut wallon qui aboutira au congrès de 1912 qui prendra une option sur le fédéralisme et donnera naissance à l'Assemblée wallonne, sorte de Parlement informel wallon.

L'Assemblée wallonne tient sa réunion constitutive à Charleroi le 20 octobre 1912. Tous les parlementaires des arrondissements wallons ont été convoqués *ainsi qu'un certain nombre de personnes s'étant déjà occupées de la question wallonne*. L'Assemblée se choisit Jules Destrée comme président et adopte son programme. Elle se définit comme un *Organisme d'étude et de défense des intérêts wallons*, elle affirme sa volonté de maintenir une nationalité belge qu'elle conçoit comme *l'union des deux peuples qui la composent, union basée sur une indépendance réciproque, et forte d'une entente loyale et cordiale*. C'est lors de sa réunion du 13 mars 1913 à Mons que l'Assemblée choisit un emblème pour la Wallonie - le coq hardi réalisé par le peintre Pierre Paulus -, ainsi que le dernier dimanche de septembre comme fête nationale wallonne.

A Verviers, aux activités wallonnes que continue de déployer le cercle *Le Sillon*, viennent s'adjoindre les prises de position du journal *Verviers-Chronique* fondé en 1912 par Jean Wisimus. Cet hebdomadaire qui avait pour objets *théâtre, arts, littérature et idées* mène dès ses débuts campagne contre le flamingantisme et le pangermanisme. Prévoyant l'agression allemande ; il réclame l'armement du pays, la fortification de Verviers. La campagne de *Verviers-Chronique* contribua largement à la création de la Ligue wallonne de Verviers en septembre 1913.

La Ligue wallonne de Verviers

C'est à l'initiative de la Fédération dramatique et littéraire de l'arrondissement de Verviers présidée par Gui Kaiser qu'est organisée le 9 août 1913 une séance extraordinaire consacrée à la défense de la Wallonie contre les exigences flamingantes. L'ordre du jour de cette séance prévoyait deux points principaux :

nécessité d'organiser une manifestation wallonne (lieu, date, comité d'organisation), nécessité de créer un groupement wallon.

Cette séance constitutive allait remplir pleinement ses buts. Après des exposés d'Edmond Schoonbroodt, secrétaire de la Ligue wallonne de Liège, sur l'historique du mouvement flamingant, de Léon Lobet sur la question du détournement des grands express et de Jean Roger sur la question wallonne au point de vue politique, l'assemblée et son bureau (qui rassemble les promoteurs du mouvement wallon à Verviers que sont Gui Kaiser, Jean Wisimus, Jules Keybets, Guillaume Doutrepont, Léon Lobet aux côtés desquels ont été invités l'échevin Joseph Melen, l'avocat Gustave Andelbrouck et l'ancien conseiller communal Henri Bonjean), décident d'une part de créer une ligue wallonne à Verviers – d'abord appelée Ligue wallonne antiflamingante, puis Ligue wallonne de Verviers - et d'autre part d'organiser une grande manifestation wallonne dont la date est fixée aux alentours des Fêtes de septembre comme l'a suggéré l'Assemblée wallonne.

Un bureau provisoire est désigné qui se réunit deux jours plus tard et se constitue en comité définitif. Celui-ci regroupe : président, Joseph Melen, vice-présidents, Gustave Andelbrouck, Gui Kaiser, Léon Lobet, secrétaire général, Jules Keybets, secrétaire adjoint, Emile Wiek, trésorier, Guillaume Doutrepont, archiviste, Jacques Lejeune, membres, Martin Adam, Adolphe Adolphy, Eugène Bilstein, Nicolas Crutzen, Lucien Christophe, Jacques Demoulin, Jules Feller, Nestor Ponthier, Nicolas Grosjean, Henri Hurard, Honoré Lejeune, Victor Massay, Georges Poncelet, Pierre Wilbroodt et Jean Wisimus.

La première activité marquante de la Ligue wallonne de Verviers sera, comme prévu lors de la séance du 9 août, l'organisation, le 21 septembre 1913 d'une grande journée wallonne à Verviers. Il s'agit en fait de la toute première organisation de la Fête de Wallonie, tant pour les Verviétois que pour l'ensemble des Wallons. Après un cortège rassemblant plus de quatre-vingts sociétés, cercles et associations et plus de 2.000 personnes, se déroule, au Manège, un meeting wallon où prendront successivement la parole le baron Van Beneden, Emile Jennissen et Jules Destrée.

Un intense travail de propagande est entamé. Séances d'information, conférences sont organisées à Welkenraedt, Dolhain, Herve, Pepinster, Spa, Stavelot. Des bureaux cantonaux sont formés dans ces communes qui désignent leurs représentants à la ligue : MM. Botterman et Faniel pour Welkenraedt, L. Barzin pour Spa, M. Wathelet et M. Lavergne pour Herve, H. Lamberty pour Dolhain. Forte de 500 membres en août 1913, la Ligue en compte 1500 en décembre et 2500 en mai de l'année suivante.

Dès novembre 1913, la Ligue se dote d'un périodique, *Le Moniteur officiel de la Ligue wallonne de l'arrondissement de Verviers*. Cette publication irrégulière vient ainsi épauler le journal hebdomadaire *Verviers – Chronique*.

Le Congrès de Verviers et ses suites

A côté de protestations diverses auprès de l'administration des chemins de fer et des postes, d'appels à la vigilance des mandataires wallons à la veille du débat sur la loi scolaire, la préoccupation essentielle de la Ligue wallonne de Verviers à partir de novembre 1913 sera l'organisation d'un congrès des ligues wallonnes ayant pour but d'unifier les moyens d'action et de propagande. Le congrès de Verviers, organisé le 1^{er} mars 1914 se positionnera sur ce point, souhaitant voir l'Assemblée wallonne activer la formation des Comités d'Action wallonne en vue d'organiser et d'unifier la propagande et les manifestations de la politique wallonne.

La Ligue wallonne de Verviers va ensuite s'attacher à concrétiser au mieux les vœux émis par le Congrès wallon qu'elle a organisé et les suites qui leur seront données lors de la cinquième session de l'Assemblée wallonne réunie à Namur le 29 mars 1914. Ainsi dès le 5 mars 1914, est constitué un Comité d'Action wallonne composé des délégués de Verviers à l'Assemblée wallonne et des membres du Comité exécutif de la ligue.

La Ligue wallonne de Verviers est la première à adresser aux candidats députés de son arrondissement aux élections du 24 mai 1914 le questionnaire préparé par l'Assemblée wallonne pour évaluer l'intérêt des candidats pour la question wallonne. Par ses soins, 150 affiches reprenant le résultat du questionnaire sont placardées dans tout l'arrondissement. Des affiches roulantes font également la navette entre les bureaux de vote. Imprimées en lettres rouges sur fond jaune, elles sont ainsi rédigées « *Elections législatives du 24 mai 1914 – Ligue wallonne de Verviers et de l'arrondissement. Wallons, ont accepté de défendre vos droits : Andelbrouck, Crutzen, Dauvister, Franquet, Hoen, Iserentant, James, Lejeune, Maisier, Müllendorf, Peltzer, Pirard, Thonard* ».

On retrouve dans cette liste, les dix candidats de l'Alliance libérale – progressiste, deux candidats socialistes (Jules Hoen et Louis Pirard) et un seul candidat catholique (M. Iserentant, bourgmestre de Herve). Les autres candidats catholiques, bien que souscrivant aux idées de la Ligue, n'ayant pas renvoyé leur questionnaire dans les délais, ne purent figurer sur les affiches. Ce contretemps semble avoir eu quelque incidence sur le résultat des élections puisqu'un deuxième siège convoité par les catholiques et les socialistes revint finalement à ces derniers.

La question de la composition de l'Assemblée wallonne et par-là de sa représentativité et de sa légitimité, ainsi que celle, corollaire, de la création d'une fédération des ligues wallonnes va continuer à animer et même à diviser les fondateurs de la Ligue wallonne de Verviers. L'absence d'unanimité au sein de la ligue sur cette problématique explique sans doute que *Le Moniteur officiel de la Ligue wallonne de l'Arrondissement de Verviers* n'en fait pas état. Verviers –

Chronique, par contre, que dirige Jean Wisimus, y fait largement écho principalement après le Congrès du 1^{er} mars 1914.

La Ligue wallonne de Verviers se réunit une dernière fois le 2 août 1914, estimant qu'en présence des bruits alarmants, il n'y a plus en Belgique ni Wallons ni Flamands mais uniquement des Belges décidés à défendre héroïquement la neutralité belge. Durant le conflit, son secrétariat n'en reste pas moins actif, il proteste auprès de von Bissing contre la flamandisation de l'Université de Gand et adresse une plainte au commissaire civil de la ville de Verviers contre les agissements de la police allemande des mœurs à l'égard des citoyennes verviétoises.

Jean-François POTELLE

Orientation bibliographique

Verviers – Chronique « Théâtre, arts, littératures, idées », 1912-1914

Le Moniteur officiel de la Ligue wallonne de Verviers, 1914-1919

Paul DELFORGE, Philippe DESTATTE, Micheline LIBON (dir), *Encyclopédie du Mouvement wallon*, 3 tomes, Institut Jules-Destrée, Namur, 2000 – 2001

UNE FIN DE SIECLE EN FORME DE SEISME

La première guerre mondiale qui, selon l'historien Eric Hobsbawm, "marque l'effondrement de la civilisation (occidentale) et du XIX^e siècle" est aussi, pour lui, le début d'une époque de catastrophes. On peut certainement s'accorder sur cette analyse. Ce qui est vrai pour le monde entier, pour l'Europe, pour la Belgique, l'est aussi, de façon plus particulière, pour Verviers. L'attaque du 4 août 1914 et ses suites provoquent dans la cité lainière une rupture, une fracture irrémédiable, un choc incroyable. C'est la fin d'une époque, d'une façon de penser, de réagir, de considérer ses voisins germaniques, d'envisager l'industrie et le commerce.

La colonie allemande

Dire que Verviers avait vécu une grande histoire d'amour avec l'Allemagne serait peut-être exagéré, mais il n'en reste pas moins que des liens très étroits s'étaient tissés entre les bords de Vesdre et la proche province allemande. Verviers, en ce temps, est véritablement une ville frontière, avec Eupen, localité allemande industrielle textile, à 17 Km seulement. Aix-la-Chapelle n'est pas loin, Montjoie non plus : la Rhénanie est à nos portes. L'attraction d'une ville en pleine expansion économique est indubitable. Une importante colonie allemande, dont on a trop peu étudié l'histoire, s'est installée à Verviers dès les années 1840 au moins, atteignant par la suite environ 12.000 âmes au moment où Verviers plafonne à 50.000 habitants.

Population essentiellement ouvrière, bien que la même attraction se retrouve dans les autres classes de la société et notamment dans les milieux liés à l'industrie et au négoce. Population ouvrière, mais encadrée, structurée, avec sa paroisse et ses prêtres, ses écoles, ses associations culturelles, ses bannières, ses notables, ses locaux. Population qui s'intègre dans le milieu verviétois, parfaitement acceptée alors même qu'elle cultive une certaine spécificité. Nous autres Verviétois, n'avons-nous pas presque tous du sang allemand dans nos veines ?

Quelques exemples au fil d'une généalogie comme tant d'autres: Wilhelm Breuer naît à Rötgen en 1827, se marie à Kornelimünster en 1853 et meurt à Verviers en 1908. Son fils Arnold naît à Forst (Aix-la-Chapelle) en 1861 et meurt à Stembert en 1935. Arrivé à Dison à l'âge de trois ans, marié à Verviers en 1882, manoeuvre dans la construction, il parle wallon et allemand. Martin Offermann naît à Eischerscheidt en 1826 et sa fille voit le jour à Verviers en 1861. Beaucoup de familles verviétoises pourraient fournir de semblables données.

Le 4 août 1914

Les reproches des Verviétois aux hommes du Kaiser sont nombreux, graves et variés. Tout d'abord, il y a, en violation des traités, l'invasion, avec le passage des troupes dès 11 h du matin le 4 août, avec les proclamations arrogantes, les ordres et interdictions multiples, puis, à Verviers même, les sept victimes d'une mitraillade folle le 8 août. Ajoutons-y les massacres dans les communes proches: Baelen, Olne, Soumagne, Fêcher, Micheroux, Herve, Battice, Soiron, Cornesse, Wegnez,

Hockai ..., massacres dont le bruit se répandra vite et au sujet desquels les explications allemandes refléteront une extrême mauvaise foi.

Ensuite, c'est l'occupation qui frappe les esprits, avec son cortège de maux. En 1914, de nombreux notables se relaient à l'Harmonie comme otages tandis que dans les bureaux de l'occupant siège Carl Trimborn, ingénieur de Cologne, époux de la Verviétoise Jeanne Mali, Zivilkommissar et donc numéro deux de l'autorité d'occupation: nos industriels s'imagineront peut-être avoir ainsi un protecteur, les ouvriers penseront que la connivence des capitalistes n'a pas de frontières ...

L'occupation

Bientôt, les difficultés se multiplieront, de tous ordres et atteignant toutes les couches de la population. Faut-il rappeler la pénurie, le chiche ravitaillement venu de l'étranger, c'est-à-dire la farine américaine, les pains de Hollande, la faim lancinante, l'incontournable marché noir malgré les efforts des autorités qui organisent par exemple une boucherie communale? Finalement, la plupart des Verviétois, de toutes classes, deviendront de véritables assistés sociaux.

Le chômage frappe vite les travailleurs car les industries sont bien forcées de s'arrêter, à cause d'une double rupture, celle des approvisionnements et celle des communications. L'occupant s'efforcera alors de recruter de la main-d'oeuvre, d'obtenir la signature de contrats, puis, étant donné l'échec de cette politique, il recourra sans scrupule au travail forcé, internant les récalcitrants et provoquant en ville un émoi considérable et une rancune vivace.

Des résistants, qui ne portent pas encore ce nom, sont très actifs dans le domaine du renseignement, de la presse clandestine et du passage des frontières. Les tracasseries policières sont monnaie courante, trop souvent ponctuées par les exécutions de patriotes (voir la plaque sur l'escalier au sommet de la rue des Martyrs).

Tout cela complète le tableau : époque de misère noire, époque de contrainte où Guillaume II et ses hommes sont la cible de chansonnettes et d'autres armes d'une modeste guerre psychologique qui aide à se défouler. "Gloria, Gloria, les Allemands magnèt des rats, des cropires bolawes, del'choucroute tot crawe", souvenir de 14-18 que nous chantaient encore nos grands-pères trente ans plus tard.

Pendant ce temps, les fournisseurs lointains de l'industrie verviétoise, souvent inspirés par des Verviétois expatriés, comme le rappelle Jean Barbière, prennent l'habitude de se débrouiller autrement, apprennent à se passer de Verviers. Et les clients de la cité verte et vieille font de même. C'est bien logique, mais embarrassant pour nous et laisse entrevoir un après-guerre économiquement problématique. N'ayons pas la prétention de dater de cette époque le déclin du textile à Verviers, mais admettons au moins que cela n'a pas amélioré les choses et que, a posteriori, on peut joindre cet indice à un certain nombre d'autres...

Après le choc d'août 1914, après les brutalités de la soldatesque prussienne, puisque c'est un adjectif souvent employé et pas du tout neutre (peut-être pense-t-on que les Rhénans ne sont pas des "Prussiens"), après l'imposition d'une

occupation de quatre ans, avec l'inquiétude pour les quelque mille treize mobilisés auxquels s'ajouteront au fil des mois près de quinze cents volontaires, après les brimades, les interdictions, la faim, l'assistance publique généralisée, comment penser que les Verviétois fermeraient la parenthèse ? Toutes les conditions étaient remplies pour voir dans ces tragiques années la fin d'une époque, voire la fin d'un monde. Ainsi fut fait.

Jacques WYNANTS

Orientation bibliographique

Jean BARBIERE, Claude DESAMA, Freddy JORIS, André ZUMKIR et Jacques WYNANTS dans *Un jour, un siècle, La mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, 1994

V. CULTURE ET LOISIRS

LE SIECLE D'OR DE LA PRESSE

Il serait trop long et fastidieux de retracer ici par le menu près d'un siècle d'existence d'une presse régionale qui fut particulièrement riche, le XIX^e siècle étant, aux yeux des historiens, "l'âge d'or de la presse" et Verviers se distinguant à cette époque par le dynamisme, l'audace et l'énergie de ses pionniers dans le domaine du journalisme comme en d'autres.

La presse d'opinion

Dès 1818, un quotidien d'inspiration libérale vit le jour sous le titre de *Journal de Verviers*. Les premières années de l'indépendance nationale, après la révolution de 1830 à laquelle les rédacteurs du *Journal de Verviers* avaient apporté par la plume une courageuse contribution, virent l'affirmation des tendances libérales de ce *Journal* et, en réaction, la création dès 1835 d'un organe catholique destiné à l'opinion opposée, le *Nouvelliste de Verviers*.

A partir de 1838 et pendant un demi-siècle environ, la presse verviétoise comptera trois journaux représentant chacun des grands courants politiques qui s'affrontent dans la Cité lainière : outre un quotidien libéral et son homologue catholique, un organe libéral progressiste paraîtra en effet par intermittence, son degré de périodicité voire tout simplement son existence évoluant au gré des succès et des revers de cette troisième tendance de l'opinion publique.

Autant les partis catholique et libéral doctrinaire correspondaient à des tendances dominantes dans la bourgeoisie locale et de ce fait trouvaient des soutiens financiers suffisants pour maintenir en permanence un quotidien (malgré tous les frais que cela représentait pour bien peu de recettes compte tenu du caractère extrêmement limité des tirages), autant par contre les libéraux progressistes parvenaient difficilement à publier un quotidien à certaines époques, pendant lesquelles ils devaient soit se rabattre sur un périodique paraissant moins fréquemment (bihebdomadaire, hebdomadaire ou mensuel) soit encore ne plus disposer d'organe de presse du tout.

C'est ainsi que le *Journal de Verviers* paraîtra sans interruption jusqu'en 1850 et sera remplacé à cette date par *L'Union libérale* qui subsistera jusqu'en 1926. De même, *Le Nouvelliste* paraîtra jusqu'en 1904 pour être remplacé à ce moment par un journal plus moderne dans la même inspiration idéologique, *Le Courrier du Soir* qui devint plus tard *Le Courrier*.

Mais la presse de tendance libérale progressiste vit se succéder, elle, pas moins de onze titres différents entre 1838 et 1894.

La presse progressiste verviétoise disparut en 1894, en raison notamment de l'irruption sur la scène politique d'un nouvel acteur appelé à des succès incontestables dans les communes de l'agglomération verviétoise lors des premières élections au suffrage universel (biaisé par le vote plural et l'exclusion de l'électorat féminin), le Parti ouvrier belge. Au moment de ses premiers combats électoraux, le mouvement ouvrier verviétois d'inspiration socialiste avait déjà plus d'un quart de siècle d'existence. De la création du *Mirabeau* en 1867 à la

fondation du *Travail* en 1901, dix titres différents se succédèrent à intervalles irréguliers pour diffuser la pensée socialiste locale.

Les autres tendances du mouvement ouvrier verviétois disposèrent également, mais de temps à autre seulement, de leurs propres journaux. C'est ainsi que durant toute la période qu'il est convenu d'appeler – à tort pour le plus grand nombre de nos concitoyens de jadis – "la Belle Epoque", Verviers demeura un foyer anarchiste et révolutionnaire relativement important, les militants locaux parvenant à publier pas moins de huit titres successifs s'échelonnant sur trois périodes, 1886-1887, 1894-1897 et 1906-1910, journaux dont le but avoué était de "créer des révoltés". Quel contraste avec le message (tout aussi courageux pourtant dans le contexte catholique de l'époque) de l'hebdomadaire démocrate-chrétien *Le Démocrate*, que les avocats Bolland et Maquinay publièrent de novembre 1892 jusqu'au début 1896.

A la fin du XIX^e siècle, quelles que soient ses opinions politiques ou philosophiques, des plus modérées aux plus exaltées en passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel de la pensée, chaque Verviétois peut trouver ce qui lui convient sur le marché de la presse d'opinion : un quotidien catholique conservateur, doyen de la presse locale (*Le Nouvelliste*), un quotidien libéral âgé de près d'un demi-siècle mais dont la filiation remonte bien au-delà (*L'Union libérale*), un hebdomadaire progressiste (*La Liberté*), un hebdomadaire socialiste (*L'Organe ouvrier*), un hebdomadaire démocrate-chrétien et enfin un bimensuel anarchiste animé par l'Ensivalois Hubert Sevrin.

Cette abondance de titres politiquement orientés rendait peut-être indispensable, en tous cas possible, l'existence d'un quotidien d'information pure : ce fut *Le Jour*, créé en 1894 sur le modèle du *Soir* de Bruxelles. Pour concurrencer efficacement les deux autres quotidiens locaux, *Le Jour* insista sur l'impartialité et la neutralité de son information, privilégia le caractère local de celle-ci, mit en œuvre très rapidement les techniques les plus modernes en matière rédactionnelle comme en matière d'illustration, et enfin prit soin de se vendre à un prix nettement moins élevé que ses concurrents. Tous les ingrédients du succès étaient au rendez-vous.

L'extraordinaire diversité de la presse spécialisée

La concurrence était également bien réelle sur les divers fronts de l'information spécialisée : Verviers était alors caractérisée par une presse exceptionnellement riche et diversifiée, et cela de manière croissante depuis le milieu du XIX^e siècle. A cette époque, l'abolition de l'impôt du timbre qui freinait la diffusion de la presse (jusqu'en 1848, une taxe sur chaque feuille imprimée grevait considérablement le prix des journaux) avait permis une multiplication des périodiques que l'accroissement progressif du bien-être et de la scolarité favorisa de plus en plus au fil des décennies.

La maison Nautet-Hans avait fait œuvre de pionnier, au milieu du siècle, en publiant la première *Feuille d'Annonces* de l'arrondissement, un *Journal agricole* et dès février 1850 une *Feuille dominicale* visant le public ouvrier.

L'exemple de la diversification entreprise par la maison Nautet-Hans fit rapidement des émules. Un éditeur offrit aux colombophiles de toute la Belgique leur premier journal spécialisé en 1854 (*Le Pigeon*). C'est aussi à Verviers que naquit, en 1856, le premier bimensuel consacré aux problèmes de l'enseignement, les *Annales de l'Enseignement public*.

Un organe exclusivement théâtral vit le jour dès l'année suivante sous le titre *Le Parterre*, qui parut jusqu'en 1859. Il resurgit en 1874 puis en septembre 1877, baptisé cette fois *Le Nouveau Programme*, mais ce titre ne put sans doute vivre qu'une seule saison. Une certaine permanence ne fut acquise qu'avec *Le Programme*, créé en octobre 1883, concurrencé à partir de 1893 par *Verviers-Artistes*, qui parut au moins jusqu'en 1939.

Le premier organe verviétois exclusivement littéraire s'appelait *La Lampe honnête*, fondée en novembre 1885. A la même époque vécurent diverses revues consacrées à la vie artistique, intellectuelle et culturelle verviétoise, parmi lesquelles il faut citer pour rendre hommage à leur auteur *La Gazette illustrée* (1883) et *Verviers-Moderne* (1885) de François Funcken.

Les années 1890 virent notamment les débuts de deux revues littéraires de tendance catholique, *La Revue littéraire* (1894-1910) et *Le Farfadet* (1895-1914). Cinq autres revues littéraires virent le jour dans la Cité lainière durant la décennie 1890-1899, ce qui est la manifestation évidente d'une intense activité dans ce domaine. Nous citerons seulement, pour sa longévité, *Le Bulletin du Caveau verviétois*, bimensuel qui parut à partir de 1894.

Des gymnastes amateurs verviétois publièrent à partir de janvier 1884 *Le Gymnaste*. En revanche, il n'y eut pas de presse sportive régionale proprement dite avant 1897 et la création cette année-là de *Verviers Sports*.

Dans un tout autre registre, on signalera que le directeur du Collège communal (devenu Athénée royal en 1881) Thill Lorrain publia de 1875 à 1886 *La Mosaïque littéraire*. A destination des cercles d'enseignement mutuel qui étaient nombreux à Verviers, le futur bibliothécaire communal Henri Angenot anima en 1885-1886 *L'Autographe*. Mais il faut faire une mention toute particulière au *Bulletin des Soirées populaires de Verviers*, fondé en 1871 par Ernest Gilon, qui poursuivit une œuvre d'enseignement populaire jusqu'à la fin du siècle par la publication d'articles instructifs sur des sujets variés.

Le plus ancien hebdomadaire d'information économique et financière qui parut à Verviers fut *L'Echo industriel, commercial et financier* publié à partir de 1883, et la Chambre de commerce de Verviers édita à partir de 1881 un *Journal* qui fut le premier organe s'intéressant à l'activité commerciale et industrielle locale en général. L'Union syndicale des commerçants verviétois fit paraître un *Bulletin* mensuel à partir de 1882. A destination des détaillants, les frères Rémion publièrent à partir de 1892 le *Journal de l'Épicerie*. Tout aussi spécialisé et visant un public encore plus particulièrement ciblé fut, en 1891, *Le Moniteur de la Laiterie*.

Une presse remarquablement dynamique

Nous n'avons cité que quelques titres pour évoquer l'extraordinaire abondance et la diversité de la presse verviétoise au XIX^e siècle. Au total, de 1818 à 1914, pas moins de 400 titres ont été créés à Verviers, dont largement plus de la moitié dans les années 1890 et suivantes.

Si l'on ne peut qu'être frappé par la richesse et l'importance numérique de la presse verviétoise du XIX^e siècle, il faut aussi souligner le caractère extraordinairement vivant de cette production dont l'audience dépasse pourtant rarement les limites de l'arrondissement. Ce dynamisme saute aux yeux pour qui prend le temps, à l'occasion, de feuilleter les journaux politiques, notamment en période électorale où l'intensité des engagements et la violence des polémiques laissent parfois pantois. A partir de 1894 heureusement, le journal satirique wallon (premier du genre) *Le Pont de Polleur* viendra apporter une touche humoristique bienvenue lors de chaque période électorale par des articles piquants et des caricatures mordantes.

Enfin, il faut souligner en revanche la modestie des moyens humains consentis à l'époque pour faire vivre cette presse. Si l'entreprise de presse verviétoise du XIX^e siècle apparaît bien modeste, c'est par le nombre de journalistes rétribués auxquels elle recourt. C'est ainsi que durant la première moitié du XIX^e siècle, à une époque où le tirage des quotidiens verviétois tourne en moyenne entre 100 et 200 exemplaires seulement et où par conséquent un journal ne peut subsister que grâce aux subsides qui lui sont versés par des protecteurs puissants (industriels catholiques et libéraux), presque tous les rédacteurs des quotidiens verviétois sont bénévoles.

Il n'est pas encore question à ce moment de journalisme à temps plein, loin de là. L'éditeur-gérant d'un journal ne néglige pas, au contraire, ses autres travaux d'imprimerie. De même les rédacteurs des quotidiens verviétois cumulent tous leur fonction avec une autre activité professionnelle.

Le tournant décisif sera accompli au milieu des années 1890, époque où la rédaction de chaque quotidien verviétois comprendra enfin un rédacteur en chef et un reporter attitrés, attachés l'un et l'autre à temps plein au journal et payés comme tels. Avec trois rédacteurs en chef (Guillaume Lonneux au *Nouvelliste*, Désiré Vinche à *L'Union libérale* et Jacques Demoulin au *Jour*) et trois reporters permanents (Joseph Bronckart pour le quotidien catholique, Hubert Couthay pour le journal libéral et Marcel Bonhomme pour *Le Jour*), la presse verviétoise était ainsi devenue à la fin du siècle une sorte d'institution.

Les journalistes enfin professionnels, et quoique nullement écolés à un métier qu'ils apprenaient sur "le tas", commençaient alors à ressentir leur appartenance à une confrérie commune, dans laquelle l'esprit de collaboration cordiale pouvait transcender de temps en temps les oppositions politiques et la course à la clientèle. La preuve en fut donnée en décembre 1896, lorsque les journalistes verviétois fondèrent une "Association des arts et de la presse" pour promouvoir les manifestations artistiques verviétoises.

Si cette association ne survécut guère à de brillants débuts, elle n'en constitua pas moins la première action collective des journalistes verviétois en faveur de la vie culturelle de leur région, et elle ne fut pas la dernière.

Freddy JORIS

Orientation bibliographique

Freddy JORIS, *La presse verviétoise de 1818 à 1850 et de 1850 à 1914*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, Cahiers 87 et 92 du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 1978 et 1982, 348 et 546 p.

LE PETIT MONDE DE L'ÉDITION

Si Verviers fut un centre industriel important dès le XVIII^e siècle, le monde de l'édition mit pas mal de temps avant de s'y implanter. Au lendemain de la révolution belge de 1830, l'édition verviétoise n'en était encore qu'à ses débuts. Cependant, durant la suite de ce siècle, de nombreux éditeurs et ateliers d'imprimerie s'installèrent à Verviers. En un demi-siècle, la cité lainière compta plus d'une trentaine de maisons d'éditions. Cinq d'entre elles peuvent être considérées comme les plus importantes de Verviers : il s'agit des imprimeries Remacle, Nautet-Hans, Crouquet, Vinche et Gilon.

Personne ne domina réellement l'édition verviétoise de 1830 à 1900 mais, durant la seconde moitié de ce siècle, la production de brochures s'accrut d'une manière assez importante et elle coïncida avec la création des ateliers typographiques de Vinche et Gilon.

Le développement de l'imprimerie entraîna l'essor du métier d'ouvrier typographe. L'association des typographes verviétois fut le premier groupement ouvrier organisé qui se manifesta comme tel dans cette ville et, même si son action n'a pas abouti, elle a eu le mérite d'être une des premières à avoir fait entendre la voix des ouvriers. Le nombre de typographes travaillant dans les ateliers était assez réduit : quatre à cinq ouvriers par atelier. Le matériel utilisé pour l'impression était assez rudimentaire jusqu'en 1870 : les brochures étaient imprimées sur une presse mécanique. Durant la fin de ce siècle, de nouveaux procédés permirent à l'imprimerie verviétoise de se doter de techniques plus élaborées notamment au niveau des couleurs.

Aperçu général des publications non périodiques

Durant le demi-siècle qui a suivi la révolution belge de 1830, plus de 800 brochures ont été publiées par les ateliers d'imprimeurs verviétois. La production de publications non périodiques durant ce siècle démontre à quel point, à l'image de l'économie, le domaine de l'édition a connu une expansion assez frappante. L'analyse des thèmes répertoriés dans ces brochures prouve la présence quasi permanente du pouvoir politico-économique dans tous les domaines de la vie verviétoise. Le fait que, seuls, cinq imprimeurs aient assuré l'édition montre la mainmise qui était exercée par certains sur le domaine livresque. C'est pourquoi certains aspects de la vie de la cité lainière ont été méconnus ou très peu développés dans les brochures. La condition ouvrière n'a commencé à être mise en lumière que vers 1860. De même, les préoccupations littéraires ne se sont-elles manifestées qu'à partir de 1870. Le livre, à partir de cette date, constitua un élément de propagande et de manipulation des masses. Au fur et à mesure que les gens apprirent à lire et à écrire, il allait prendre une place de choix dans les relations entre les personnes et les institutions, qui se voit confirmée par l'extraordinaire croissance de la production qui décupla en un demi-siècle.

Antoine et Alfred Remacle

Antoine Remacle, Liégeois d'origine, s'était installé à Verviers en 1834 et il fonda l'année suivante le *Nouvelliste de Verviers et de l'arrondissement*, journal de tendance catholique. Son fils Alfred lui succéda après 1870 à la tête de l'atelier de typographie. La maison Remacle publia des brochures qu'elle vendait dans sa librairie installée place du Marché. L'orientation doctrinale des ouvrages publiés était en harmonie avec la pensée catholique et le message ne pouvait en rien critiquer les milieux industriels et financiers verviétois. La publication d'un livre de P.J. Fassin sur le libre examen et le devoir des catholiques constitua un véritable réquisitoire anti-maçonnique et l'imprimerie Remacle apparut comme un bastion de défense de la religion vis-à-vis des francs-maçons.

Gilles Nautet

Né à Verviers en 1802, Gilles Nautet travailla dès son jeune âge dans l'industrie drapière. Il quitta Verviers pour enseigner à Ferrières, un village ardennais. Il revint à Verviers en 1825 et fut engagé en tant que compositeur dans le seul atelier typographique verviétois de cette époque, celui qui imprimait le *Journal de Verviers*. En 1837, il s'établit comme libraire et installa sa propre imprimerie. Il créa en 1850 la *Feuille dominicale*, hebdomadaire destiné à instruire et moraliser la classe ouvrière. A partir de 1850, la maison Nautet, qui prit le nom Nautet-Hans du nom de l'épouse de Gilles Nautet, publia un nombre assez important de brochures.

Les liens entre Gilles Nautet et certains industriels étaient assez étroits : ces derniers offrirent à l'imprimeur un appui moral mais surtout financier qu'il leur rendit en éditant leurs publications (par exemple les brochures de la Chambre de Commerce).

Près de 30 % des ouvrages imprimés par G. Nautet furent des romans, des poèmes et des chansons. On y retrouve entre autre le nom du poète Corneil Gomzé. Gilles Nautet écrivit et publia lui-même des *Notices historiques sur le pays de Liège*, ouvrage d'abord paru dans la *feuille dominicale* et fort critique pour les idées de la Révolution française.

Léonard-Joseph Crouquet

Léonard-Joseph Crouquet entra comme ouvrier typographe au journal *Le Nouvelliste de Verviers* en 1837. Treize ans plus tard, il ouvrit une imprimerie et une librairie au centre de la ville. Homme de presse, Crouquet imprima également des publications non périodiques le plus souvent consacrées à la religion, à l'enseignement et à la littérature. Son imprimerie était assez moderne pour l'époque. Il utilisait une presse en fer, présentant une grande variété de caractères, des fleurons à combinaisons et des traits de plume imitant le plus fidèlement la lithographie.

Charles Vinche

Originaire de Tournai, Charles Vinche entra comme typographe dans les ateliers du journal *L'Union libérale* dont il devint le directeur et l'imprimeur dès 1854.

Franç-maçon, Vinche s'attacha à répandre la pensée libérale dans les publications de l'arrondissement. Il imprima essentiellement des brochures traitant de littérature, d'éducation et d'économie.

Ernest Gilon

Né en 1846 dans une famille aisée, Ernest Gilon installa un atelier typographique à l'âge de 23 ans. Contrairement aux autres éditeurs qui exerçaient une influence prépondérante dans le domaine de la presse, Gilon fut avant tout un éditeur de publications non périodiques. Dès 1877, son imprimerie entreprit la publication de la « Bibliothèque Gilon », dont les premiers volumes s'échelonnèrent sur le dernier quart du XIX^e siècle ; un total de 224 titres.

La rédaction de ces volumes était confiée à des auteurs spécialisés : romanciers, historiens, médecins, ... écrivirent des romans, des biographies, des ouvrages de vulgarisation scientifique. La plupart des auteurs étaient Belges et Français, le point commun entre eux étant leur appartenance directe ou indirecte au libéralisme progressiste.

Ernest Gilon apporta un souffle nouveau à l'édition verviétoise avec cette collection d'ouvrages populaires destinés à la classe ouvrière.

Les autres imprimeurs

Le monopole que Remacle, Crouquet, Nautet, Vinche et Gilon exercèrent sur l'édition verviétoise des publications non périodiques du XIX^e siècle est manifeste. Cependant, un quart des brochures furent publiées par des imprimeurs plus modestes. On peut citer Thomas Joseph Angenot, Philippe Berger, Eugène et Louis Coumont, Louis et Jean-Pierre Massin, Emile Nadrin, J.M. Thoumsin et Jean-Guillaume Wéber, et plusieurs imprimeurs issus du mouvement ouvrier comme Emile Counard, L. Maréchal, Emile Piette, et Xhardez fils, à l'époque de la Première Internationale.

Conclusion

L'édition verviétoise a elle aussi été marquée par l'opposition entre catholiques et libéraux. D'abord dominée par des imprimeurs favorables aux idées catholiques, l'édition laissa la place dans la seconde moitié du XIX^e siècle aux brochures tendant à soutenir les thèses des libres penseurs. Comme les industriels, les grands éditeurs verviétois du XIX^e siècle ont plus visé à moraliser dans le cadre d'un système économique et social qu'à adapter les institutions politiques et sociales aux profonds changements survenus dans la vie des citoyens depuis le début du siècle.

Jean-Louis SCHREUER

Orientation bibliographique

Jean-Louis SCHREUER, *Un demi siècle de publications non périodiques en milieu industriel. L'édition verviétoise de 1830 à 1880*, Mémoire de licence, Liège, 1980

Geneviève BEBRONNE, *Analyse d'un projet éditorial : la Bibliothèque Gilon*, Mémoire de licence, Liège, 2000

LES GENS DE LETTRES

Quatre ans après la Société libre d'Emulation, créée à Liège en 1771 par le prince-évêque éclairé Velbrück, et dans le même esprit de promotion des activités littéraires et artistiques, Verviers vit naître en 1775 la Société du Cabinet littéraire. Forte de vingt-cinq membres à sa création, elle en comptait septante-cinq en 1800 et se fit construire, en 1820, un vaste local au fond de la place du Martyr (sur les plans de l'architecte Dumont, qui signa aussi le Palais de Justice) dont Charles Thirion modifia le rez-de-chaussée en magasin en 1881. « Le Littéraire » fit donc partie du paysage verviétois durant tout le XIX^e siècle, mais son existence pas plus que son appellation ne doivent induire en erreur : le Cabinet littéraire est d'abord une société d'agrément, dont les membres – et c'est significatif – obtiennent en 1840, dans le cadre d'un accord de réciprocité, l'autorisation de fréquenter l'été le petit casino qui abrite la Société du Val Sainte-Anne au bord de la Vesdre.

Un « somnolent désert »

En fait, ainsi que le relèvent des observateurs étrangers décrivant Verviers en 1827 puis en 1842, il semble que le goût des livres ne soit pas très répandu dans la bourgeoisie avant tout industrielle et commerciale de la Cité lainière. En dehors des colonnes des journaux qui accueillent volontiers la prose de rédacteurs bénévoles, le milieu verviétois n'est donc guère propice à l'éclosion de vocations littéraires bien affirmées, et la présence d'exilés français à Spa, réfugiés dans la ville d'eau au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre 1851, n'y change rien : leur action se limite aux journaux une fois encore, aux conférences aussi, mais elle influence peu les orientations littéraires. A Verviers, on peut donc parler d'une certaine apathie littéraire pendant une bonne part du XIX^e siècle, un « encroûtement lugubre » dira plus tard Albert Mockel. Dans ce domaine au moins, la ville ne se distingue en rien, bien au contraire, du reste du pays où, selon l'expression de Marcel Thiry, « la littérature française était encore vers 1880 un somnolent désert, d'où l'on n'avait vu se lever que des œuvres exceptionnelles, celles de De Coster ou d'Octave Pirmez ».

Portant un jugement moins sévère sur les années 1850-1870, Joseph Hanse voulait bien épingler également, aux côtés par exemple des noms du Namurois Paul Reider, du Liégeois Joseph Demoulin ou encore du conteur de l'Ardenne Marcellin La Garde, celui du Verviétois Paul Heusy, pseudonyme d'Alfred Guinotte (1834-1915), dont le premier roman, publié à Paris en 1878 sous le titre *Un coin de la vie de misère*, évoquait avec force la désolation des quartiers pauvres de Liège. Mais c'est principalement dans la capitale française que vécut Paul Heusy à partir de la quarantaine et c'est à la presse parisienne qu'il donna plus de deux cents contes et nouvelles.

Le Caveau verviétois

Alors que Paul Heusy quittait Verviers, une partie de ses concitoyens avait entrepris depuis quelques années de tenter de sortir la ville de sa torpeur littéraire en créant un cercle littéraire et en organisant dès les années 1860 un concours annuel ouvert aux écrivains, nouvellistes et poètes de l'arrondissement. L'Oeuvre des Soirées Populaires, société d'éducation populaire de tendance libérale créée à l'initiative de l'éditeur et publiciste Ernest Gilon (1846-1902) en 1866, reprit l'idée en mettant sur pied à son tour, à partir de 1872, un concours annuel de littérature, qui prit de plus en plus d'ampleur et aboutit à la création en 1878 de la Société du Caveau verviétois, qui se donnait comme but d'éveiller les talents et d'améliorer l'écriture. Le Caveau verviétois publia dès 1878 un *Annuaire* reprenant les productions de ses membres et les œuvres primées au concours.

A partir de 1880 et jusqu'au milieu de la décennie, les principaux animateurs du Caveau entreprirent de faire de *La Feuille du Dimanche* un véritable hebdomadaire artistique et littéraire. Nous reviendrons plus loin sur Albert Bonjean, mais on doit citer parmi cette pléiade de littérateurs locaux les noms du président du Caveau, Karl Grün (1843-1890, dont un recueil posthume, *Les Esprits élémentaires*, fut publié en 1891), de Thill-Lorrain, pseudonyme de Michel Materne (1826-1893, directeur du futur Athénée royal, qui se dispersa trop pour laisser une œuvre durable en dehors peut-être de ses deux volumes consacrés à Chapuis en 1876), d'Armand Weber (1844-1918), de Mathieu Beaupain (1852-1920) de Jules Lacroix (1842-1895), de Pierre-Ernest Gauthier (1847- ?) ou encore de Joseph Soubre (1845-1920) : exceptés les deux premiers dont des rues de la cité commémorent la mémoire, c'est peu dire que ces écrivains amateurs n'ont guère laissé de traces à ce titre.

Le Do mi sol et ses successeurs

« Les plumassiers qui rééditent les idées les plus routinières, tous ces innombrables demi-dieux de certains clans littéraires verviétois » offrant en pâture à leurs lecteurs « bêtises sur bêtises, rengaines sur rengaines », voilà ce qu'était « l'œuvre stérile » du Caveau verviétois aux yeux d'une brochette de jeunes amateurs qui fondèrent en 1880 *Le Do Mi Sol* pour tenter de secouer, et avec quelle vigueur, le landerneau littéraire local : Gustave Andelbrouck (1859-1916), Henri Schipperges (1855- ?), Oscar Cerf (1856- ?), tous libéraux convaincus, entreprirent durant trois ans une guerre ouverte contre leurs aînés (qui le leur rendaient bien), sous la conduite de Francis Nautet (1855-1896), le fils de Gilles Nautet-Hans qui éditait, entre autres... *La Feuille du Dimanche* !

Journaliste et critique littéraire, le jeune fondateur du *Do Mi Sol* fut aussi – et surtout – un des collaborateurs de la revue *La Jeune Belgique* (aux côtés des frères Destrée, de Célestin Demblon ou d'Hector Chainaye), qui symbolisa une première révolution littéraire en Belgique avant d'être à son tour rapidement contestée par de plus jeunes qu'elle. Ayant gagné Paris, Nautet y collabora au *Figaro* et se fit l'historien des lettres françaises de son pays natal, en publiant en 1892 la première tentative de synthèse véritable en ce domaine sous le titre *Histoire des lettres belges de langue française*.

Les années 1890 virent éclore à Verviers pas moins de sept périodiques purement littéraires. Le recueil annuel du Caveau verviétois prit la forme d'un *Bulletin* bimensuel en 1894, année où le père jésuite Théophile Charlier (mort en 1918) lançait lui aussi un *Bulletin* (mensuel) pour le Cercle littéraire de tendance catholique qu'il avait fondé l'année précédente. Catholique également, *Le Farfadet* de Robert Cardol (1868-1944) accueillit de 1895 à 1914 la prose des François Remacle (1852-1912), Henri Raxhon (1843-1908), du tout jeune Disonais Luc Hommel (1896-1960), entre autres auteurs régionaux parmi lesquels Adolphe Hardy sur lequel nous reviendrons.

Du côté libéral, Arthur Detry (1871- ?), Auguste Gurdal (1869-1954) ou encore Alfred Molinghen (1869-1895) animèrent *Le Coin du feu* durant trois ans à partir de 1890. *L'Art wallon* en 1895, dirigé par Maurice Xhoffer et auquel succéda pour quatre mois *L'Art libre* en 1898, puis *Le Journal littéraire* de Léopold Juncker et Camille Feller de 1896 à 1898, tentèrent à leur tour mais en vain de se faire une petite place au pâle soleil de la république des lettres verviétoises de la fin du XIX^e siècle.

Figures de proue

Parmi les nombreux écrivains amateurs verviétois de l'époque, on retiendra – comme la ville elle-même le fit en lui consacrant un square – le nom du bâtonnier Albert Bonjean (1858-1939), déjà vice-président du Caveau verviétois dans les années 1880, chantre de la Fagne, dont la production abondante empruntera les chemins du régionalisme. Le Disonais Adolphe Hardy (1868-1954), dont la dynamique Fondation du même nom commémore le souvenir, collabora au *Farfadet*, au *Journal littéraire* et à *l'Art libre* à la fin du siècle, avant de publier sa *Route enchantée* en 1904 et de mener la suite de sa carrière de journaliste et de poète à Bruxelles à partir de 1908.

C'est également à Bruxelles que Christian Beck (1879-1916) publie en 1898 *Ce qui a été sera*, crée la revue *La Vie nouvelle* en 1900, puis anime à partir de 1905 la revue littéraire de niveau international *Antée*. Il poursuivra ensuite une carrière d'écrivain qui lui vaudra l'amitié d'André Gide - en ne conservant de ses origines verviétoises que le pseudonyme Joseph Bossi dont il signa occasionnellement certains de ses écrits. Dans un autre registre, plus politique que littéraire, on signalera au passage pour l'anecdote, que sous le pseudonyme de Joseph Solwaster, le pacifiste français Henri Guilbeaux (1884-1938) publia un roman contenant de savoureuses descriptions du Verviers de la fin du XIX^e siècle - où il était né et avait vécu son enfance (et notamment sa scolarité chez les pères jésuites) avant de mener, plus tard, une vie agitée d'écrivain révolutionnaire qui le conduisit au Kremlin aux côtés de Lénine.

Paul Heusy, Francis Nautet, Christian Beck... : c'est loin de leur ville natale que les plus talentueux écrivains d'origine verviétoise ont pu accomplir leur carrière littéraire. L'observation vaut aussi dans le monde scientifique pour Henri Pirenne (1862-1935), professeur à l'Université de Gand dont la monumentale *Histoire de Belgique* en sept tomes, publiée à partir de 1899, resta longtemps incontournable

pour des générations d'historiens dans tout le pays - faisant peut-être de Pirenne le plus lu des auteurs verviétois.

Les auteurs wallons

Nous ne pouvons pas terminer cette tentative d'approche des gens de lettres verviétois du XIX^e siècle sans rappeler l'importance numérique de la littérature wallonne, et la prolifération de poésies et de chansons dialectales à partir des années 1860 surtout, sous forme de brochures ou dans les colonnes de la presse locale. A partir de 1898 avec *Le Pont de Polleur*, suivi la même année par *Lu Trô d'Sottais* puis *Fré Cougnou* (1899), *Lu Cyrano* (1902), *L'Airdiet* (1903) et *L'Afronté* (1908), les cercles wallons eurent épisodiquement leurs propres organes littéraires.

Outre Henri Hurard (1876-1943), talentueux auteur d'une cinquantaine de pièces de théâtre, bien d'autres écrivains amateurs pourraient être cités ici, tels Léon Brasseur (1874-1949), Guillaume Doutrepont père (1872- ?) et fils (1892-1933), Joseph Fournal (1876- ?), Henri Honhon (1867-1935), Octave Huberty (1874- ?), Jean Mahwin (1885- ?), Maurice Noël (1877-1955), Alphonse Ramet (1873-1916), et enfin Jean Wisimus (1868-1953) et Jules Feller (1859-1940) qui se firent plus tard les historiens du mouvement littéraire wallon à Verviers.

Déjà cité ailleurs pour son rôle de pionnier dans le combat démocratique et social, le nom de Corneil Gomzé clôturera cette évocation : né en 1829, l'auteur de la *Barcarolle verviétoise* (O por mi ju so fîre...) occupa en effet une place de choix dans la production wallonne locale durant tout le XIX^e siècle jusqu'à son décès en 1901, et c'est à ce titre que la Ville honora sa mémoire à l'instar des Bonjean, Grün, Lorrain et Hurard...

Freddy JORIS

Orientation bibliographique

Jules FELLER et Jean WISIMUS, *Anthologie des poètes wallons verviétois*, Verviers, 1928

Freddy JORIS, *La presse verviétoise de 1850 à 1914*, Paris, Nauwelaert, 1982

Paul LEON, *Dictionnaire des rues de Verviers*, tomes I à III, Verviers, Lelotte, 1976, 1979 et 1982

La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, arts, culture, tome II, Bruxelles, Renaissance du livre, 1978 (contributions de Joseph HANSE et Marcel THIRY)

LES BOTANISTES

La botanique a connu un grand développement à Verviers durant le XIX^e siècle. C'est là sans doute une conséquence directe de la grande diversité de la flore de la région, diversité elle-même due à une géologie variée. C'est aussi la présence d'un personnage remarquable, A. Lejeune, qui né sous le régime principautaire connut la Révolution, l'Empire, le régime hollandais et compléta en 1836 la première flore de Belgique qu'il avait entamée huit ans plutôt en collaboration avec son disciple, autre célèbre botaniste verviétois, R. Courtois.

Les botanistes verviétois ont même fait l'objet d'une publication (*Nos anciens botanistes* par G. Grondal, 1952) ce qui n'est pas le cas dans d'autres villes comme Liège ou Bruxelles. S'il est de ce fait difficile d'aborder le sujet de manière originale, l'on peut par contre renvoyer à cette publication pour des notices détaillées concernant 38 personnes, dont la plupart se consacrèrent à cette discipline au cours du XIX^e siècle.

Les personnalités que l'on ne peut passer sous silence sont évidemment en premier Alexandre Louis Simon Lejeune et Richard Courtois.

Alexandre Lejeune

Né à Verviers en 1779, Lejeune commença ses études de médecine à Paris et dut les interrompre pour participer aux campagnes napoléoniennes en tant qu'officier de santé au treizième régiment de dragons. Ceci lui permit d'herboriser à travers le nord de l'Europe de 1801 à 1804, année où il revient s'établir définitivement dans sa ville natale. Sa réputation de botaniste est déjà bien établie puisque c'est à lui que le préfet du département de l'Ourt(h)e, Desmousseaux, confie de réaliser la "statistique végétale du département" et qu'en 1810 elle lui vaut la visite du célèbre botaniste genevois Augustin Pyrame De Candolle, alors professeur de botanique à Montpellier. Celui-ci avait reçu de Napoléon la mission de parcourir l'empire en établissant des rapports sur la végétation et l'agriculture des différents départements afin de préparer la flore de France qu'il rédigea en collaboration avec Lamarck.

Ses recherches sur la flore du département de l'Ourt(h)e permirent à Lejeune de publier de 1811 à 1813 une *Flore des environs de Spa*, environs qui s'étendent à une grande partie de l'actuelle province de Liège, et qui sera la base du *Compendium Florae belgicae*, qu'il publia avec la collaboration de R. Courtois de 1828 à 1836. Ce compendium sera la base de toutes les flores de Belgique ultérieures et justifie que Fr. Crépin dans son *Guide du Botaniste en Belgique* de 1878, écrive que l'on peut considérer Lejeune comme le père de la flore belge.

Son activité botanique ne doit pas faire oublier que la profession de Lejeune était la médecine et qu'il compléta ses études commencées à Paris près de vingt ans plus tôt par une thèse présentée en 1820 à la jeune Université de Liège, thèse comme il se doit consacrée aux plantes médicinales indigènes. Médecin en chef des hospices, ce fut un scientifique internationalement respecté et, grande figure

du libéralisme local, un notable honoré qui s'éteignit paisiblement en 1858. Son herbier est l'une des collections importantes préservées au Jardin Botanique de Meise et l'on peut donc craindre de voir un jour ce patrimoine wallon servir le prestige de la Flandre.

Richard Courtois

L'histoire de Richard Courtois montre que les mélodrames du XIX^e siècle étaient bien souvent proches de la réalité. Pour la connaître il faut lire la biographie que lui a consacrée Ch. Morren, son successeur à l'Université de Liège, biographie largement reprise par A. Leroy dans le *Liber Memorialis* de l'Université de Liège de 1869. En effet Grondal passe sous silence "les nombreux déboires qu'eut R. Courtois". Marcel Florkin par contre ne manque pas, avec la verve qui était la sienne, de commenter les démêlés qu'il eut avec son peu glorieux prédécesseur Gaëde.

R. Courtois naquit à Verviers en 1806, l'aîné d'une famille peu aisée de treize enfants. Tout jeune il avait été intrigué par le comportement de l'officier de santé Lejeune qui lors de ses tournées à cheval s'arrêtait souvent pour examiner les plantes. Courtois lui proposa de tenir la bride du cheval et ainsi en profita pour mieux comprendre ce qui l'intéressait tant. Lejeune le prit alors sous sa protection et lui donna l'occasion d'étudier au collège puis à l'université. Pour ce faire, il obtint la collaboration du généreux marchand de laines Génin, qui fut également le mécène du violoniste Vieuxtemps. Proclamé médecin avec la plus grande distinction à l'âge de 19 ans, il se consacra surtout à sa passion de la botanique. Néanmoins il avait intégré dans sa thèse sur la topographie physico-médicale de la province de Liège des données sur la géologie, la flore et la santé qui devraient être relues dans l'optique actuelle de l'interaction entre la santé et l'environnement.

Dès 1820, Courtois travaille au jardin Botanique récemment fondé et dirigé par H. Gaëde, "Naturphilosopher" dont Florkin écrit qu'il s'était distingué par quelques travaux d'anatomie des invertébrés « qui semblent avoir épuisé son activité ». En 1828 il en devient sous-directeur et crut à la faveur de la révolution de 1830 être émancipé de la tutelle stérilisante de Gaëde. Malheureusement celui-ci ne s'exila que brièvement et Courtois ne lui succéda qu'à sa mort en 1834, avant de s'éteindre lui-même, tuberculeux, surmené et aigri en 1835 à l'âge de 29 ans.

Malgré la brièveté de sa carrière, la production de Courtois est très importante surtout par sa contribution au *Compendium* que Lejeune ne continua que difficilement après son décès. Son herbier est conservé au Jardin Botanique de l'Université de Liège, qui frappé par les restrictions ne l'a pas encore mis en valeur comme il le mérite.

Libon, Cogniaux et Gilkinet

Si Lejeune et Courtois furent les pionniers de l'étude de la flore de nos régions, Joseph Libon, né à Verviers en 1821, fut un de ces botanistes qui au péril de leur vie parcoururent le monde pour ramener en Europe les plantes nouvelles qui feraient l'émerveillement des botanistes mais aussi la fortune des horticulteurs.

L'introduction de plantes exotiques fut effectivement une importante activité dans la Belgique du XIX^e siècle et est notamment associée aux noms de L. Jacob-Makoy à Liège et J. Linden, luxembourgeois d'origine, qui développa une colossale activité scientifique et commerciale à Bruxelles et à Gand. Libon, dont le premier voyage au Brésil date de 1842, travailla comme récolteur pour ces deux horticulteurs. Il retourna dans ce pays à plusieurs reprises et y décéda en 1860. Si Libon ne semble pas avoir publié, son nom est passé à la postérité dans celui de nombreuses plantes qu'il avait récoltées et que les botanistes qui les étudièrent lui ont dédié, notamment parmi les orchidées et les broméliacées.

Au contraire de Libon, Alfred Cogniaux (1841-1916) ne voyagea guère mais durant les dix-sept années qu'il passa à Heusy de 1888 à 1901 il fut l'un des botanistes belges qui contribua le plus à l'étude de la flore tropicale. Cogniaux ne passa que quelques années au Jardin Botanique de l'Etat avant de devenir professeur d'histoire naturelle à l'école normale de Jodoigne puis à celle de Verviers. S'il n'était pas natif de cette ville, mais de la région de Chimay et se retira à Nivelles, les Verviétois se doivent de savoir qu'il fit connaître leur ville dans le monde de la botanique. Les plus grands noms de la botanique de la fin du XIX^e siècle comme Engler et Alphonse De Candolle ont sollicité de lui des contributions et il y a sans doute peu d'autres domaines que la botanique où une activité d'une telle renommée internationale s'est développée dans une ville n'abritant pas d'Université ou d'autres institutions de recherche.

Enfin Alfred Gilkinet, né à Ensival en 1845, est bien connu comme le fondateur de l'Institut de pharmacie de l'Université de Liège mais sa production botanique n'est pas négligeable. Il fut d'ailleurs chargé de cours de paléontologie végétale en même temps que de pharmacie et fut tout au long de sa carrière l'auteur de plusieurs publications dans ce domaine comme dans celui de la mycologie. Si son nom est surtout associé à l'histoire de l'Université de Liège, il est peut-être intéressant de terminer cette brève revue en rappelant cette facette de sa personnalité, peut-être liée à une jeunesse passée dans la ville de Lejeune et Courtois.

Vincent DEMOULIN

Orientation bibliographique

François CREPIN, *Guide du botaniste en Belgique*, Bruxelles et Paris, 1878

Marcel FLORKIN, *Dossin, Lejeune, Courtois et les débuts de la floristique du Pays de Liège*, *Revue Médicale de Liège* XI(4), pp. 65-75, 1956

Guillaume GRONDAL, *Nos anciens botanistes*, Verviers, 1952 (extrait de la *Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle*)

Alphonse LE ROY, *L'université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869

Charles MORREN, Notice sur R. Courtois, *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, année 1838, pp. 105-129 et année 1839, pp. 91-95

Frans A. STAFLEU and Richard S. COWAN, *Taxonomic literature*, notice sur Cogniaux dans le vol.I (1976), pp.517-518 et le Supplement IV (auteurs Frans A. STAFLEU et Erik A. MENNEGA, 1997), pp.248-254, notice sur Courtois dans ce même supplément p. 425, notice sur Lejeune dans le vol. II (1979), pp. 830-831

UNE FLORE EXOTIQUE DANS LA VESDRE

A la fin du XIX^e siècle, les graviers de la Vesdre offraient le spectacle d'une grande diversité de plantes adventices en provenance d'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Afrique du Sud, d'Uruguay, du Brésil, du Pérou, d'Algérie, du Maroc, d'Argentine (Rio de la Plata), tous pays éleveurs de moutons. Les graines de cette flore exotique arrivaient à Verviers dans les ballots de laine en suint. La graine, c'est tout simplement la vie en conserve ! C'est la faculté d'attendre, parfois des années, les conditions favorables pour donner naissance à la plante.

Au cours des opérations de lavage, les graines se détachent, sont évacuées avec les eaux de lavage et vont se déposer au hasard sur les bords de Vesdre. Là, si les conditions sont favorables, si la température est assez chaude, si l'ensoleillement leur est suffisant, bref si les conditions sont adéquates et si une crue subite ne les emporte pas, elles vont germer et se développer en plantes matures.

Plus de deux cents espèces adventices différentes ont été identifiées et récoltées pendant que de nombreux lavoirs travaillaient à plein rendement et que les eaux usées étaient déversées directement dans la Vesdre puisque le canal collecteur des eaux usées n'existait pas encore. C'est la création de ce canal qui a conduit rapidement à la disparition quasi totale de cette flore adventice lainière qui figure maintenant comme souvenir dans les herbiers des Sociétés Botaniques.

En 2000, deux espèces de plantes introduites par le lavage des laines sont encore visibles. L'une, à proximité du pont Parotte, la **Balsamine de l'Himalaya** (*Impatiens glandulifera*) attire encore notre attention par la couleur de ses grandes fleurs, en éperon. Cette plante est originaire des forêts du pied de l'Himalaya. C'est une espèce d'ombre ou de demi ombre, poussant sur sols frais et riches en éléments nutritifs. Cette grande plante annuelle vigoureuse peut atteindre deux mètres. La compétitivité de cette espèce introduite est si forte qu'elle fait sensiblement reculer la végétation indigène, de même habitat. Elle se reconnaît à ses grandes fleurs rose et pourpre visibles de juillet à septembre, dont les formes épanouies rappellent celles de la corne d'abondance.

L'implantation sur le territoire verviétois du **Séneçon sud-africain** (*Sénecio inaequidens*) est spectaculairement visible à la fin de l'été quand nos pas nous conduisent vers la promenade des Récollets. Les graines de cette plante ont débarqué clandestinement enfouies dans les toisons de moutons importées d'Afrique du Sud, son pays d'origine, et se sont trouvées libérées par le lavage de la laine. De là, elles ont gagné les différents cours d'eau, routes et chemin de fer, s'acclimatant et conquérant, saisons après saisons, de nouveaux territoires. Ce Séneçon se propage avec rapidité et c'est lui qui souligne de jaune le bord de nos routes, en fin d'été.

La famille des *Sénecio* se caractérise par ses fruits porteur de poils blancs: ce sont des graines comparables à celles du pissenlit, nombreuses et très légères. C'est cette touffe blanche qui lui a valu le nom de séneçon (du latin *senex*: vieillard) . Les fruits du Séneçon forment une tête blanche, ébouriffée comme un crâne de vieillard. Les escaliers qui permettent l'accès à la promenade des Récollets accueillent encore plusieurs plantes de **Séneçon inaequidens** qui se caractérisent par leurs étroites feuilles linéaires toutes simples, contrairement à la majorité des séneçons dont les feuilles sont "découpées". Les séneçons sont prolifiques, rudes de tempérament et peu exigeants quant au sol. Ils résistent au chaud comme au froid, s'accommodent des bords de route pollués, et supplantent les plantes indigènes qui ne peuvent empêcher cette incontrôlable progression!

Joëlle GENERET

CRAYON, PLUME, LITHO, PINCEAUX...

L'identité verviétoise dans les arts picturaux est assez malaisée à définir au XIX^e siècle si l'on se pose, comme ce sera le cas au XX^e, la question de savoir qui on peut considérer comme « artiste verviétois » : celui qui est né à Verviers, qui y a vécu une partie de sa vie et laquelle, celui qui s'y est domicilié, celui qui y a eu son atelier, qui y a enseigné tout en habitant ne serait-ce qu'à la périphérie, en tenant compte que Hodimont, Lambermont, Ensival, Heusy et Stembert étaient alors, comme aujourd'hui encore Dison avec Andrimont, des communes indépendantes de Verviers proprement dit ? Autant de questions vaines qui s'accommodent mal du rayonnement que la cité lainière exerçait au XIX^e siècle en raison de sa prospérité économique.

L'image de Verviers

Cette prospérité attirait les regards et, comme le paysage naturel n'était jamais très éloigné des bâtiments industriels – qui ne l'avaient pas trop déformé, contrairement à d'autres régions marquées par l'industrie lourde – les paysagistes y ont trouvé largement de quoi les satisfaire. Nombre de ces artistes, souvent dessinateurs, pratiquaient la gravure ou virent leurs œuvres transposées sur cuivre, sur bois ou sur pierre, ce qui n'est pas sans importance, car la vogue de la lithographie, technique mise au point par Senefelder en 1796, a permis une large diffusion des paysages urbains ou champêtres de la région verviétoise, que ce soit en tirages isolés ou en guise d'illustrations – incluses dans le texte ou en hors-texte – dans des ouvrages ou des revues.

Succédant à Mathieu Xhrouet (1672-1747) ou à Remacle (1708-1746 ?) et Antoine (1730-1802 ?) Le Loup, dessinateurs spadois qui, au XVIII^e siècle déjà, avaient montré un Verviers dont l'essor dans le textile commençait à assurer la réputation, des artistes qui ont pour nom Jean-Nicolas Ponsart (1788-1870), Auguste Dukers (1792-1831), Ignace Van Regemorter (1785-1873), Paul Lauters (1806-1875), Joseph Hoolans, Guillaume Van der Hecht (1817-1891), Edwin Toovey, Michel Karl, L. Glénan, P.J. Kirsch, Jean-Simon Renier (1818-1907), Fussel (1818-1912), A. Pecquereau, Armand Heins (1856-1938), Louis Titz (1859-1932), entre autres, vont diffuser sur le continent et en Angleterre leurs vues de la région.

Si Renier est le seul verviétois de cet ensemble, quelques-uns d'entre eux sont originaires des environs, tels le malmédien Ponsart ou le liégeois Dukers, mais la grande majorité est totalement étrangère à la région, voire au pays, après 1830. Tout au long de la période qui nous occupe ici et au travers des techniques utilisées – dessin, lithographie teintée ou non, gravure sur cuivre, sur bois, eau-forte – on va voir se développer, en accord avec la sensibilité propre à chacun, les grands courants qui ont scandé le siècle : néoclassicisme, romantisme, réalisme, symbolisme, dans la mesure où ces tendances peuvent s'incarner dans l'évocation du paysage.

Toutefois, le dessin et la gravure ne sont pas les seuls moyens d'interpréter l'image de Verviers et de ses environs. La peinture reste évidemment une

discipline jouissant d'une grande considération et le paysage va y prendre un rôle propre sans lequel il serait, par exemple, difficile de concevoir la place que prendra l'impressionnisme à la fin du siècle. Relégué souvent, jusque là, à jouer les utilités à l'arrière-plan d'une anecdote – fût-elle historique – ou d'un portrait, le paysage devient un genre en soi. Sans doute le romantisme n'est-il pas étranger à cette évolution. Le liégeois Charles Soubre (1821-1895), élève de Vieillevoye, travailla sur le motif dans cette vallée de la Vesdre qui avait séduit Victor Hugo. Il n'était pas le premier à avoir rendu au paysage des lettres de noblesse : né à Verviers en 1766 et mort à Paris en 1834, le portraitiste Remacle Laurenty, qui pratiquait l'aquarelle et le pastel, s'était acquis, dès avant l'époque romantique, une solide réputation en travaillant le paysage à la plume.

Faut-il s'expatrier ?

C'est un trait assez wallon, mais certainement très verviétois que de pratiquer l'inverse même du chauvinisme : en général, pour qu'un artiste verviétois – dans quelque discipline que ce soit – puisse être reconnu dans sa ville, il faut qu'il ait fait ses preuves ailleurs. Peintre sans doute le plus renommé parmi ses concitoyens artistes du XIX^e siècle, mais aussi dessinateur sachant se défaire du moule de l'école, Joseph-Barthélemy Vieillevoye (1798-1855) se fixa à Liège en 1837, lorsqu'il y devint le premier directeur de l'Académie en même temps que conservateur du Musée des Beaux-Arts. Il avait été formé à l'Académie d'Anvers, séjourna à Paris et reçut les conseils de Louis David exilé à Bruxelles. Il s'est distingué par des talents multiples dans une carrière qui fait alterner les genres et les tendances, l'amenant du romantisme au réalisme. Portraitiste, il a notamment fixé la physionomie d'*Une vieille dame* tout comme celle du *Jeune Henri Vieuxtemps* ; dans une autre perspective, il a réalisé un *Notger* qui s'écarte des clichés pour proposer un dignitaire jeune mais posé. On lui doit aussi au moins deux autoportraits, l'un à 21 ans, l'autre à la fin de sa vie. Il a également pratiqué la peinture de genre (*Botteresses agaçant un braconnier*, *Le Remords de Caïn*) et le tableau historique (*Un épisode du sac de Liège par Charles le Téméraire*, *L'assassinat de Sébastien Laruelle, bourgmestre de Liège*).

Un regard global sur l'œuvre de Vieillevoye permet de saisir les courants qui coexistent dans sa carrière sans nécessairement s'y succéder chronologiquement. L'héritage de Léonard Defrance, l'influence de David, un « métier » très sûr, le familier et le monumental se mêlent dans ses œuvres plus qu'ils ne s'y opposent : le réalisme des descriptions picturales – dans *Le sac de Liège* autant que dans son dernier autoportrait – s'accommode d'une vision romantique qui fait fi des anachronismes pour s'emporter dans des sentiments ou dans les émotions puissantes que sont la colère, l'ironie ou l'émerveillement devant un jeune prodige.

Le rôle important joué par Barthélemy Vieillevoye en tant qu'artiste et directeur de l'Académie de Liège, fonction qu'il assumait pendant dix-huit ans, eut certainement pour conséquence de créer un engouement pour le portrait, la peinture de genre et le tableau d'histoire dans la génération de ses élèves.

Nous ne nous attarderons pas sur le cas malheureux de Henri-François Hansay (1804-1866), dit Jean la Mâle Heure, défiguré lors des combats de 1830 et dont, après sa mort, la presque totalité des œuvres partirent en fumée dans un

incendie, ne nous laissant – ironie du sort – qu'un autoportrait intense et romantique datant de l'époque où il suivait les cours de l'Académie d'Anvers (1833-1835), avant de se consacrer plutôt à la philologie.

Portraits aussi, dessinés ou peints dans la ligne de ceux de Vieillevoye, chez Victor Lejeune (1812-1863), c'est-à-dire d'une manière personnelle qui allie la fougue romantique à une délicate sensibilité. Choissant aussi le crayon plutôt que le pinceau, Léon Le Pas (1824-1888), élève en Russie d'un paysagiste allemand, cultivera un réalisme discret, fondé sur l'observation d'une nature qu'il ressent et exprime avec l'émotion d'un romantique. C'est également l'observation qui caractérisera les dessins et aquarelles de Jean-Simon Renier (1818-1907) qui, boursier de la Fondation Darchis à Rome puis auditeur attentif des conseils d'Eugène Delacroix à Paris, se consacrera essentiellement à l'archéologie et à la recherche de documents et d'objets concernant le passé de la région verviétoise.

Verviétois exilé à Bruxelles, Émile Fabry (1865-1966) se rattache au symbolisme. Condisciple de Xavier Mellery et de Georges Le Brun dans l'atelier de Jean Portaels, il n'est pas rebuté par la peinture monumentale : il réalisera des fresques au Théâtre royal de la Monnaie et dans d'autres bâtiments officiels tels que les Hôtels de Ville de Saint-Gilles et de Woluwe. Sa réputation s'étendra au-delà des frontières et il gardera, au travers de paysages aux crayons de couleurs comme d'huiles à la composition très recherchée, le sens du dessin expressif que lui légua son maître.

Destins particuliers

Mieux connu sous la signature « Mars », Maurice Bonvoisin (1849-1812) pratiqua le dessin dès l'enfance, mais travailla aussi l'aquarelle et l'eau-forte. Spirituel caricaturiste, il collabore au *Journal amusant* et au *Charivari*. Sur le conseil de Félicien Rops, il s'installe à Paris en 1880 et ne tarde pas à y être recruté par la rédaction de divers périodiques. Il influence de cette manière les débuts de jeunes collègues aussi célèbres que Caran d'Ache. Le milieu évoqué par Mars est celui d'une classe mondaine qui se presse aux expositions, aux courses et aux spectacles. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de le retrouver également à Spa ou à Ostende.

Armand Wéber (1844-1918) est une véritable mémoire verviétoise du XIX^e siècle, la preuve en est le Fonds Wéber qui constitue un département spécifique de la Bibliothèque centrale de Verviers. Au crayon ou à l'aquarelle, il a laissé de nombreuses illustrations qui viennent enrichir ses travaux de documentation. C'est ainsi que l'on n'a pas complètement perdu le souvenir de nombreuses cours et impasses aujourd'hui disparues, mais aussi la physionomie qu'avaient encore dans son enfance des lieux que les exigences de la vie quotidienne ont abondamment transformés au fil des années.

François Funcken (1849-1916) exerça de nombreux métiers, dont celui d'imprimeur, voyagea beaucoup à travers l'Europe, rencontra, dit-on, Toulouse-Lautrec à Paris, mais est resté dans les annales verviétoises comme le peintre attiré de la Société des Fous et, d'une manière générale, comme le peintre forain par excellence. Son fils Armand (1875-1940), peintre d'enseignes et de chevalet,

et son petit-fils Fred (1921), caricaturiste et auteur de BD, hériteront, chacun à sa façon, de ses talents. La carrière fantasque de François Funcken est riche d'expériences multiples dans la peinture, la caricature, l'édition de revues et gazettes satiriques, mais surtout, comme l'estime Georges Schmits, elle constitue le passage entre un art populaire – la décoration-réclame pour cirques et carrousels, notamment – et l'art naïf où son fils Armand signera de mémorables tableaux de la vie régionale.

En 1889, Joseph Deru et Jules Spinhayer fondèrent la Société des Beaux-Arts, qui réunissait les forces de trois cercles préexistants. C'est dans les locaux de cette société, dont Jean-Simon Renier fut président d'honneur, qu'exposeront en 1901, dans un salon d'ensemble, Philippe Derchain (1873-1947), Georges Le Brun (1873-1914) et Maurice Pirenne (1872-1968), trois amis qui avaient été élèves de Constant Simon, professeur de dessin à l'Athénée et directeur de l'École des Arts décoratifs de Verviers. Avec Joseph Gérard (1873-1946), ils constitueront de manière informelle le noyau de ce que la critique a appelé parfois « l'École de Verviers » ou, plus spécifiquement, « les Intimistes verviétois ». Mais ceci est une autre histoire...

Expressionniste, Charles Counhaye (1884-1971) fut peintre, dessinateur, créateur de vitraux, muraliste, cartonnier de tapisserie, professeur d'art monumental avec, notamment, Edmond Dubrunfaut et Roger Somville pour élèves. À Paris, il fréquenta Romain Rolland, Henri Barbusse, Philippe Soupault et donna des dessins à plusieurs journaux. Si cet artiste fougueux et sensible, dont la carrière appartient au XX^e siècle, figure ici, c'est parce que, élève de Rensonnet à l'École des Beaux-Arts de Verviers, c'est à quatorze ans, donc en 1898, qu'il exposa son premier dessin.

À l'ombre des jeunes filles en fleurs

Il est un pan de l'activité artistique qui n'apparaît guère dans les livres et les musées, peut-être parce qu'elle manque parfois d'intérêt, mais surtout parce qu'elle est restée essentiellement privée. L'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie comportait souvent, en effet, une initiation à des pratiques artistiques. On pouvait donc y trouver la peinture. Les sujets proposés n'y étaient pas d'une hardiesse extrême : on ne sortait guère du jardin, sauf pour aller en famille à la campagne. Fleurs et paysages, parfois le portrait, étaient donc les genres les plus habituels. Mais ces tableaux restaient dans la maison, il n'était pas question de les exposer ailleurs. On peut voir, au Musée de la Ville d'Eaux, à Spa, des motifs floraux peints dans le même esprit par la reine Marie-Henriette dont c'était alors la villa. Nous évoquerons ici le cas d'une jeune verviétoise, Eugénie Graulich (1879-1954), qui peignit des paysages, mais aussi, d'une main très sûre, des compositions florales qui décorèrent joliment sa maison de jeune mère de famille. Les circonstances de la vie l'amènèrent à remiser ses pinceaux. Elle n'était pas la seule dans ce cas. La génération suivante verra les jeunes femmes oser peindre les sous-bois sur le motif. Leurs filles seront familières de l'abstraction.

Albert MOXHET

Orientation bibliographique

Paul BERTHOLET, *Verviers et sa région en gravures*, Liège, Éditions Desoer-Gamma, 1981

Freddy JORIS, *Wallonie, atouts et références d'une Région*, Namur, Région wallonne, 1995

Rita LEJEUNE et Jacques STIENNON (sld), *La Wallonie : le pays et les hommes*, tome II, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1978

Philippe ROBERTS-JONES (sld), *Le dictionnaire des peintres belges du XIV^e siècle à nos jours*, Tournai, La Renaissance du Livre, coll. « Références », 1995

Philippe ROBERTS-JONES (sld), *Histoire de la peinture en Belgique du XIV^e siècle à nos jours*, Tournai, La Renaissance du Livre, coll. « Références », 1998

Liliane SABATINI-Martine FERRANTE-HOLLENFELTZ (coord.), *Un double regard sur 2000 ans d'art wallon*, Tournai, La Renaissance du Livre/Crédit Communal, coll. « Références », 2000

Georges SCHMITS, *François et Armand Funcken*, Verviers, Éditions La Dérive, 1988

Georges SCHMITS, *Les Intimistes verviétois*, Verviers, Éditions La Dérive, 1997

Alain VIRAY, *Charles Counhaye*, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée, coll. « Nos Artistes », 1991

LA MUSIQUE ET LE THEATRE LYRIQUE

L'époque où Verviers produisait ses propres spectacles lyriques et concerts symphoniques n'est pas si lointaine. Ils font désormais partie de nos souvenirs. S'il est impossible de discuter ici des causes de leur disparition, il est pourtant intéressant de constater comment cette production s'est développée au cours du dix-neuvième siècle pour culminer juste avant la Grande Guerre, qui clôt de fait l'âge d'or musical de notre cité. Cette ascension souhaitée par une bourgeoisie ouverte aux spectacles et désireuse de se donner une vie musicale propre, s'articule sur quelques pivots : de fortes personnalités, un théâtre, des sociétés musicales actives et une école de musique de qualité. Que deux des compositeurs belges les plus célèbres, Vieuxtemps et Lekeu, soient verviétois, qu'un bon nombre de musiciens qui ont joué un rôle national majeur soient issus de notre cité, n'est pas le fruit du hasard.

L'héritage du XVIII^e siècle : la salle Fauconnier

En 1774, le Prince-Evêque de Liège autorise l'édification du premier théâtre verviétois près du Pont des Récollets, la salle Fauconnier. A partir de 1789, la troupe de Liège y présente des spectacles lyriques, dont plusieurs premières. La période de 1813 à 1822 se révèle assez faste. L'opéra-comique est à la mode : les oeuvres de Grétry, Cherubini, Boieldieu, Nicolo, créées à Paris au théâtre Feydeau ou à l'Opéra-Comique sont particulièrement goûtées. Pendant les quatre dernières saisons régulières de la salle Fauconnier, les directions présentent trente-sept premières lyriques. Ajoutez à cela une activité dramatique importante, et on comprend pourquoi bien vite les amateurs s'y sentent à l'étroit et souhaitent voir construire un nouveau et vrai théâtre. La salle Fauconnier, qui continuera toutefois à accueillir des concerts, principalement de sociétés locales, sera détruite dans un incendie en 1922.

Le Théâtre de la place Verte et le culte de l'art lyrique

En 1819, une société d'actionnaires se constitue et demande à la Régence de donner un terrain, en s'engageant à céder le Théâtre à la Ville après trente ans, temps nécessaire au remboursement des actions émises. Tout va très vite : choix de la place Verte, délimitation du terrain nécessaire, pose de la première pierre en juillet 1820, couverture pour affronter les intempéries de l'hiver. En mars 1821, le gros oeuvre de la salle et du foyer est terminé. Suivent les machineries de scène, les peintures, le mobilier, les décorations extérieures, la pose et l'essai du lustre. Le 27 décembre, lors de l'ouverture officielle, on joue *Françoise de Foix*, opéra-comique de Berton. L'inauguration a lieu en février 1822. Début avril, la commission établit le règlement visant à la distribution des vingt-deux loges... et des cent vingt-deux places dans ces loges.

A l'époque, le règlement fixe les spectacles entre 17h30 et 21h30 car les rues sont peu sûres le soir, faute d'éclairage. Weber rapporte que les Verviétois allaient au théâtre munis *d'une bonne branche de néflier pendue au poing à l'aide d'une solide martingale*. Les premières saisons tiennent leurs promesses. Dès 1824, Fiévez propose une troupe dramatique, capable de tenir aussi les seconds rôles

d'opéra, trois chanteuses, un premier et un second ténor, un baryton et une basse. Le répertoire comprend trente-neuf pièces de théâtre et quarante-sept opéras, dont trente-cinq premières parmi lesquelles *Le Barbier de Séville* de Rossini. L'abonnement mensuel du parquet et du parterre propose douze représentations, et les spectacles se succèdent à un rythme fou : les dimanches, lundis, mercredis et jeudis, d'octobre à avril.

Le Théâtre ouvre aussi ses portes, le plus souvent en dehors de cette période, à toute une série de spectacles allant du pantomime au dressage d'animaux. Magiciens et illusionnistes semblent particulièrement goûtés. D'autres troupes lyriques ou dramatiques passent également en représentation; la troupe du Théâtre de Gand donne la première du *Freischütz* de Weber en 1826. Alors que l'opéra commence à s'imposer comme spectacle de prédilection, les directeurs ne peuvent plus soutenir régulièrement des troupes lyriques, trop chères. En conséquence, les salles se vident.

En 1830, on crée *Saint-Phar*, opéra-comique du verviétois Raymond Dodémont, alors âgé de 17 ans. Pianiste remarquable et organiste à l'Eglise Saint-Remacle, ce musicien bohème et provocateur n'hésitait pas à interrompre de trop longs sermons par de violents accords. Son opéra, écrit sous l'emprise des idées libérales, attaquait sans vergogne l'administration hollandaise. A la reprise de l'oeuvre, une bagarre se déclencha entre partisans de l'ancien régime, qui vociféraient et sifflaient la pièce, et les spectateurs du parterre, qui, exaspérés, *arrachèrent les cinq bancs qui leur servaient de siège, s'en firent des armes et se ruèrent sur les aristos siffleurs qui, prudemment, s'esquivèrent* (Weber).

Cet épisode éclaire un des points du règlement qui nous apparaît des plus insolites : *les dames ne seront pas admises au parterre*. A l'époque, le parterre est un espace privilégié entre le théâtre, entendez la scène, et l'amphithéâtre, entendez la salle. Debout ou assis sur des bancs de bois, seuls les spectateurs du parterre avaient le droit de jeter des billets sur la scène afin d'interpeller les acteurs ou le directeur. Ce rôle «politique» était forcément réservé aux hommes. Lorsque le parterre perdra cette prérogative, il sera intégré à la salle mais le peu de déclivité du plancher y interdira le port du chapeau, et donc les dames. Quand cet usage s'est-il éteint ? Certainement avant celui du port du chapeau, qui fera encore couler beaucoup d'encre !

Presque désert depuis la révolution, le Théâtre revient à de meilleurs jours. On y joue évidemment *La Muette de Portici* devant une salle, calme malgré les craintes du directeur. A partir d'octobre 1834, les représentations se régularisent avec une bonne fréquentation des spectacles. Selon Weber, *le goût des plaisirs a pris un grand développement à Verviers*.

Pourtant, jusqu'en 1850, les saisons sont plutôt chaotiques. Et si les concerts de Henri Vieuxtemps, les apparitions de la Cholet, prima donna de seize ans, la reprise de *Robert le Diable* et des grandes premières - *Tancrède* de Rossini, *Le Postillon de Longjumeau*, *La Juive*, *Lucie de Lammermoor*, *La Favorite*, ... – font salle comble, la poisse semble tombée sur le théâtre: des acteurs se blessent en scène, la grippe frappe et l'Eglise se raidit face au monde du spectacle. Ajoutez-y les événements politiques, des chanteurs insuffisants et un théâtre vieillot, qui

n'est pas encore éclairé au gaz...décidément, il n'y a pas assez de monde dans la salle pour que l'activité soit rentable.

Devant cette situation, une commission théâtrale de sept membres représentant toutes les parties intéressées est alors mise sur pied. Malgré cela, les directeurs doivent abandonner la troupe lyrique. Dès lors, les représentations chutent de moitié et la critique désabusée parle alors de *la boîte de la place Verte*...

En 1850, le directeur Lebel amène avec lui une troupe d'opéra qui suscite enfin l'enthousiasme. La critique estime que *c'est un peu à son initiative que nous sommes redevables du développement extraordinaire de l'art dramatique dont est animée notre population* (Weber). Le Théâtre se révèle bien trop petit, les gens sans place sont debout dans les couloirs et leur vacarme gêne les autres spectateurs. La restauration de la salle est donc à l'ordre du jour.

En 1853, au terme du contrat initial, le Théâtre devient propriété de la Ville. Les actionnaires abandonnent leurs droits à condition qu'elle prenne en charge les frais de l'agrandissement du bâtiment et maintienne l'obligation d'y organiser des représentations théâtrales. Les travaux sont confiés à Wilbrandt, décorateur des Théâtres royaux de Bruxelles. La salle rénovée peut alors contenir mille personnes.

Les directeurs obtenaient la concession du bâtiment moyennant le respect d'un cahier des charges très précis. Si la Ville gardait quelques prérogatives, le Théâtre était géré comme une réelle entreprise privée engageant à temps plein artistes, choristes et musiciens professionnels entre le premier dimanche d'octobre et celui des Rameaux, et produisant régulièrement plus de deux cents spectacles. Afin d'éviter la routine, donc le désintérêt du public, l'usage voulait qu'un directeur désigné chaque année après un appel aux candidats, reste à son poste au plus trois saisons consécutives.

Durant cette période, chaque artiste de la troupe devait subir l'épreuve des « ballottages »: après avoir effectué ses « trois débuts », c'est-à-dire après avoir joué trois rôles de son choix, il était soumis au vote des abonnés par boules blanches et noires. S'il n'obtenait pas les trois cinquièmes des voix exprimées, son contrat était immédiatement résilié et son remplaçant, à son tour, subissait l'épreuve. A partir de 1853, les femmes peuvent voter. Ainsi, tout abonné, homme ou femme, notable ou ouvrier, a droit à une voix de même poids. Le cahier des charges régleme aussi les « bénéfices », spectacles au cours desquels les artistes recevaient fleurs et cadeaux de la part des abonnés et des sociétés auxquelles ils avaient prêté leur concours.

C'est donc dans une véritable « Bonbonnière », où domine l'or, le rouge et le blanc, qu'ont lieu les premières des *Noces de Jeannette* de Massé et de *Guillaume Tell* de Rossini. La machine semble définitivement relancée puisqu'en 1855, la direction Estor propose trente-quatre opéras différents dont sept nouveaux et quarante-neuf pièces de théâtre dont vingt-trois nouveautés ! Il faut dire que désormais les spectacles se terminent parfois au-delà de minuit et que les spectateurs assistent avec plaisir à deux ou trois pièces d'affilée.

Les spectacles sont montés avec de plus en plus de soin. Ainsi, lors de la première de l'opéra du belge Grisar, *Les Amours du Diable*, jamais, selon la critique, *on n'a vu autant de luxe, de prestiges et de spectateurs* (Weber). Mais les spectacles lyriques, qui remplissent pourtant les salles, sont onéreux. Des redressements financiers s'imposent, on abandonne l'opéra, et le public déserte le Théâtre. Tel est le cercle vicieux.

Le 1er janvier 1861, on présente avec un grand succès la création de l'opéra *Le Pic du Diable* de Dieudonné Goffin, compositeur hervien né en 1807, personnage clé dans le développement de la musique dans sa cité natale et dans la vie musicale verviétoise. Chef d'orchestre, il dirige de nombreux concerts dans les jardins de l'Harmonie avec la Société de chant.

L'apparition de la grande cantatrice belge Marie Cabel a un succès extraordinaire, en particulier lors de la première du *Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer. L'événement est d'importance : elle est la créatrice du rôle à Paris. Le public reprend le chemin du Théâtre, définitivement cette fois, d'autant plus que la direction Calabresi est mémorable : on donne les premières des *Noces de Figaro* de Mozart, et d'*Orphée aux Enfers* d'Offenbach. Le chef d'orchestre est Nicolas Ysaye. Voilà pourquoi Théo Ysaye, frère cadet d'Eugène, compositeur et pianiste brillant, naît à Verviers le 2 mars 1865.

Dès lors, l'opéra va régner en maître au Théâtre de Verviers, même si les spectacles théâtraux restent en vogue et si l'opérette glane ses premiers succès. *Faust* (1866), *Rigoletto* (1866), *Mireille* (1866), *Moïse* de Rossini (1868) voient les feux de la rampe. Verviers fournira aussi à l'art lyrique quelques chanteurs de classe : la première chanteuse Marie Leslino, la basse Bonhivers, les ténors Cornelis, professeur au Conservatoire de Bruxelles, Mauhin, de la Gaîté de Paris, et Victor Alexandre Warot, qui chantera à l'Opéra de Paris et qui fera quelques créations wagnériennes à la Monnaie de 1869 à 1874.

La saison 1870-71 marque un nouveau progrès dans la qualité des spectacles. En effet, la guerre nous amène le cadre des chœurs de Lille complétant une troupe de premier ordre qui donne les premières de *Jérusalem* de Verdi, *Charles VI* de Halévy, *Lara* de Maillart, *La Reine de Chypre* de Halévy et, *Mignon* de Thomas. Jusqu'en 1892, les grandes premières se succèdent : *La Traviata* (1871), *Les Huguenots* et *L'Africaine* (1873), *Ernani* de Verdi (1875), *Hamlet* d'Ambroise Thomas (1876), *Le Prophète* (1876), *Carmen* (1878), *Roméo et Juliette* de Gounod (1881), *Lakmé* (1886), *Les Contes d'Hoffmann* (1887), *Manon* (1888), *Les Pêcheurs de Perles* (1888), *Le Roi d'Ys* (1889) et *Le Cid* de Massenet (1891).

Lorsqu'on juge l'activité théâtrale de cette époque, il ne faut jamais oublier qu'en septante ans d'activité, le Théâtre de la place Verte proposa quatre cents premières lyriques et quinze cents premières dramatiques, c'est-à-dire, une moyenne vingt-sept premières par saison... en plus des reprises !

Henri Vieuxtemps et ses émules

Lorsque le 18 avril 1827, le professeur Lecloux, de Herve, présente un élève de sept ans, Henri Vieuxtemps, le public émerveillé ne se doute pas encore que ce jeune garçon, né à Verviers le 17 février 1820 dans un milieu modeste, deviendra un des violonistes virtuoses les plus importants du dix-neuvième siècle et certainement le verviétois au destin le plus glorieux, toutes disciplines confondues. Il travaille alors avec Charles de Bériot. Ses progrès sont prodigieux et ses concerts se succèdent à Liège, Bruxelles, Anvers, et à Verviers bien sûr, où entre 1828 et 1838, il soulève l'enthousiasme.

Vieuxtemps (...) fit chanter son violon avec délices et la salle trembla jusque dans ses fondements aux applaudissements qui couvrirent ses airs. Mais surtout lorsqu'une couronne de roses, jetée de la salle, fut posée sur sa tête et que Vieuxtemps, aussi modeste que reconnaissant, prit cette couronne et la posa sur le front de son premier maître, le professeur Lecloux, celui qui a su deviner l'artiste dans l'enfant, alors ce fut de la frénésie (Weber).

Sa carrière internationale est fulgurante : Paris, Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, puis l'Amérique. Dès son retour, il joue au Théâtre pour la première fois son *Souvenir d'Amérique*. Soliste à la cour de Nicolas I à Saint-Pétersbourg, il contribue à la fondation de la grande école russe de violon. En 1854, il réapparaît à Verviers avec ses jeunes frères : Ernest, violoncelliste et Lucien, pianiste et compositeur né à Verviers en 1828. En 1871, il est nommé au Conservatoire Royal de Bruxelles où il assurera la pérennité de l'Ecole liégeoise, transmettant son art à des virtuoses comme Eugène Ysaye. Victime de plusieurs attaques qui mettent une fin prématurée à sa carrière de violoniste d'exception, mais aussi à celle de chef d'orchestre aux Concerts populaires de Bruxelles, il se consacre alors à la composition.

A Verviers, lors d'un de ses derniers concerts, il reçoit une humble couronne de fleurs. Emu, il regarde le paradis et lance *Asteur, ju v'a co djower on p'tit boket*, déclenchant un tonnerre d'applaudissements. Il gardera précieusement ces fleurs jusqu'à sa mort, le 6 juin 1881 à Mustapha, en Algérie. Le transfert de ses cendres à Verviers le 28 août 1881 en grande pompe, mais sans le concours de l'Eglise, appartient aux événements qui ont marqué la mémoire de notre cité. Parmi les nombreuses personnalités, on put apercevoir un ouvrier portant une petite couronne aux feuilles fanées et aux fleurs fripées.

Ce que l'on pourrait appeler "l'effet Vieuxtemps", est l'éclosion de plusieurs petits prodiges dans notre cité et leur présentation au public du Théâtre : Jules Demeure, flûtiste virtuose et enfant prodige de Hodimont, qui paraît en avril 1828, âgé de onze ans. Soliste de renom, il sera professeur au Conservatoire de Bruxelles. Célestin Tingry, né en 1819 à Verviers de parents peu fortunés, est qualifié d'émule de Vieuxtemps. Elève de Lecloux lui aussi, il paraît en 1829 où la critique le qualifie de génie musical. Premier prix au Conservatoire de Paris, après de brillantes tournées européennes, il se fixe à Cambrai où il décède en 1892. Aloys Kettenus, né à Verviers en 1823, violoniste à la cour de Bade et compositeur, joue lui-même son *Concerto pour violon en mi mineur* à Verviers en 1853. Installé en Angleterre, il décède à Londres en 1896.

On ne peut quitter ces jeunes prodiges sans parler des frères Dupont, initiés par leur père Augustin Joseph Dupont, compositeur, qui développa une activité musicale importante à Ensival en créant la *Société d'Harmonie d'Ensival*. D'abord Auguste Dupont (Ensival, 1827 - Bruxelles, 1890), à onze ans, joue au théâtre avec Vieuxtemps. Pianiste virtuose de renommée internationale et compositeur raffiné, il est nommé en 1852 professeur de piano au Conservatoire de Bruxelles où il demeurera durant plus de trente ans. De 1846 à 1856, il participe activement à notre vie locale, en prêtant son concours à de nombreux concerts au Théâtre ou à l'Harmonie.

Son jeune frère Joseph Dupont (Ensival, 1838 - Bruxelles, 1899), premier prix de violon au Conservatoire de Bruxelles, s'oriente vers la composition. Grand Prix de Rome en 1863, il se tourne ensuite vers la direction d'orchestre. En 1873, il succède à Vieuxtemps à la direction des Concerts populaires de Bruxelles, puis dirige à la Monnaie les créations francophones des opéras de Wagner. Il est sans conteste une des personnalités musicales les plus importantes en Belgique.

On ne peut ignorer non plus Simon-Noël Mauhin. Né en 1848, il quitte notre cité après le décès de sa mère et décroche les plus hautes distinctions au Conservatoire de Liège. Virtuose acclamé, il côtoie toutes les grandes personnalités musicales. Il s'installe à Saint-Pétersbourg comme soliste et professeur. Ruiné par la Révolution, il rentre à Liège où il décède en 1922.

L'éducation musicale

Au début du dix-neuvième siècle, l'accès à la musique et à l'opéra, art alors essentiellement bourgeois, semble réservé aux familles riches. Mais assez vite l'enseignement, qui n'est assuré que par des musiciens isolés donnant des leçons privées ou des cours collectifs, se démocratise. Une politique de prix ouvre pour une contribution modeste le Théâtre à tous, ne serait-ce que pour la survie de l'institution. Il devient ainsi le lieu où se côtoient toutes les composantes sociales de la cité.

Une bourgeoisie éclairée, qui fréquente bien sûr les grands concerts de prestige - où paraissent tous les grands solistes, comme Pauline Garcia et Charles de Bériot -, est également à la base de la création des sociétés chorales ou instrumentales qui jouent un rôle capital dans la diffusion de l'art musical. Dès 1840, la *Société (Royale) d'Harmonie*, dont l'action sera déterminante, organise des cours de solfège, imitée ensuite par la *Société Franchimontoise*. Créée en 1830, cette dernière séjourna longtemps dans l'ancien tribunal de Hodimont, où elle installa un beau théâtre, et fut dirigée en 1842 par le hervien Jean-Michel d'Archambeau (Herve, 1823 - Verviers, 1899) premier violon au Théâtre et compositeur de musique religieuse.

A côté des nombreux cours privés qui se multiplient, la *Société (Royale) de chant* inaugure en 1855 son cours de solfège pour jeunes filles, puis en 1858 des cours instrumentaux. Cette société de grande qualité, fondée aux alentours de 1830, sera associée au développement musical de notre ville et à toutes les manifestations d'importance.

La Société Chorale Sainte-Cécile est fondée en 1849 par Jean-Nicolas Buchet-Chapuis (Limbourg, 1795 - Bruxelles, 1879), avoué au tribunal et personnage important de la vie musicale dolhaintoise, puis verviétoise à partir de 1833. Organiste et altiste autodidacte, compositeur, humaniste, il se constitue une bibliothèque musicale imposante et une magnifique collection d'instruments. Son oratorio, *Judith*, est créé sous sa direction par la Chorale Sainte-Cécile en 1846.

On verra même, dans la seconde moitié du siècle, de grandes sociétés naître dans les milieux populaires. En quelques dizaines d'années, Verviers présente un nombre impressionnant de chorales qui non seulement vont glaner d'importantes récompenses dans ces concours si prisés à l'époque et proposer d'innombrables concerts dans la ville, mais vont aussi jouer un rôle de lien social et de moteur dans l'accès à la musique pour les classes les plus défavorisées. Citons: *La Société (Royale) l'Emulation* (1856), *La Société Lyrique*, *Le Cercle Choral (Royal) Vieuxtemps* (1857), patronnée par le grand violoniste; *L'Union chorale*, qui, fait unique en Belgique, regroupe plus de mille chanteurs des autres chorales; *Le Cercle (Royal) l'Orphéon*, *La Concorde* devenue *Ad Artem* en 1912; *La Société (Royale) La Lyre Ouvrière* et le *Cercle Choral (Royal) les XXI*, de Hodimont; *La (Royale) Musicale*, de Dison; *Le Cercle Symphonique*, orchestre stembertois d'une cinquantaine de musiciens fondé en 1907 par le Auguste Henrotte; *Li Steule Wallonne*, dont le concours individuel de chant de 1910 recueille déjà un succès considérable au niveau national. La tradition sera reprise en 1926 par la chorale de la Maison du Peuple *L'Echo des Travailleurs*, et ce jusqu'en 1971.

Julien Ponty (1837-1897), Conseiller communal, propose en 1873 la création d'un enseignement centralisé et gratuit. Il fonde *l'Ecole de musique* en collaboration avec Louis Kefer (Jambes, 1842 - Woluwé-Saint-Pierre, 1926), violoniste, compositeur, qui en sera le premier directeur et dont l'activité débordante contribuera à hisser rapidement la qualité de la formation musicale à des sommets assez inouïs pour une petite ville de province, et Alfred Massau (Verviers, 1847-1940), pédagogue éminent qui formera entre 1873 et 1920 des violoncellistes de classe internationale: le spadois Jean Gérardy, les verviétois Jacques Gaillard et Iwan d'Archambeau.

Directeur de la *Société d'Harmonie* de 1873 à 1909, Kefer fonde et dirige les *Concerts Populaires* de 1875 à 1893, puis les *Nouveaux Concerts*, où il révèle la plupart des grands maîtres, et en particulier, Beethoven et Wagner. Ainsi, en trente-cinq ans, il dirige environ quatorze cents concerts. Parallèlement, depuis 1869, date où le quatuor des frères Massart donne un retentissant concert à l'Emulation, le goût de la musique de chambre semble également se développer. Aussi, voit-on naître des quatuors comme celui fondé par Buchet, puis le *Quatuor Verviétois* par Kefer en 1889.

L'Ecole de musique s'installe provisoirement en octobre 1873 en face du Palais de Justice, puis est transférée en 1875 rue Xhavée, et enfin en 1899 rue Chapuis, son emplacement actuel. Son enseignement est d'une qualité telle qu'elle est élevée au rang de Conservatoire. Il faut dire qu'elle repose sur des enseignants de grande qualité, dont deux piliers de notre vie musicale locale: François Duyzings (Berneau, 1853 - 1909), qui y est nommé professeur de chant, de piano et

d'harmonie en 1883, et qui formera Albert Dupuis, ainsi que toute une génération de chanteurs lyriques verviétois: Louis Deru, Joseph Bouxmann, Jean Fassin, Jean Weber, Jean Bourdon, Jacques Grimbiémont et bien d'autres; Alphonse Voncken (Verviers, 1855 - 1939), élève de Vieuxtemps, violon-solo au Grand-Théâtre et pédagogue de talent, qui formera aussi plusieurs musiciens verviétois d'envergure: Mathieu Crickboom, Albert Dupuis, Victor Vreuls, Nicolas Fauconnier, Lucien Lambotte et Paul Rouault.

Les fruits de l'Ecole de musique

Grâce à cet enseignement de grande qualité et cette tradition musicale ancrée dans tous les milieux, Verviers va donner naissance à une pépinière de musiciens: compositeurs, violonistes ou chefs d'orchestre. On ne peut évidemment passer sous silence le génie impressionnant de Guillaume Lekeu (Heusy, 1870 - Angers, 1894) dont le destin tragique stigmatisera les esprits. Pourtant, dès 1879, sa famille s'installe à Poitiers. Mais ses liens familiaux, musicaux et amicaux dans notre ville resteront inébranlables jusqu'à la fin de sa vie.

Au début de l'année 1890, il assiste à Verviers au premier concert que Kefer consacre entièrement à ses oeuvres. Conseiller de Guillaume Lekeu, non seulement Kefer apporte au jeune musicien un soutien moral indéfectible, mais il se dresse aussi en ardent défenseur de ses œuvres, qu'il interprétera, pour plusieurs d'entre elles en création mondiale. Dès 1888, Lekeu s'installe à Paris et se voue entièrement à l'art de la composition. Il voyage à Bayreuth et approfondit la musique de Wagner. Disciple et ami de César Franck, il travaille à la mort de ce dernier, qui le bouleverse, avec Vincent d'Indy. Il compose alors des œuvres qui portent le sceau de l'exception. Hélas, une fièvre typhoïde le fauche au lendemain de ses vingt-quatre ans, privant le début du vingtième siècle musical d'un génie qui l'eût à coup sûr marqué de façon déterminante. Il repose au cimetière de Heusy.

A côté de ce compositeur d'exception il faut citer d'autres personnalités marquantes de cette fin de siècle, toutes issues de notre Conservatoire. Victor Vreuls (Verviers, 1876 - Bruxelles, 1944) se perfectionne en 1896 avec Vincent d'Indy à la Schola Cantorum de Paris et y enseigne de 1901 à 1906, année à laquelle est nommé directeur et chef d'orchestre au Conservatoire de Luxembourg, fonction qu'il occupera jusqu'en 1926. Compositeur prolifique, il est l'un des authentiques représentants de l'école de Franck.

Albert Dupuis, (Verviers, 1877 - Bruxelles, 1967), enfant prodige, il entame à l'âge de huit ans ses études, puis se perfectionne à Paris. En 1903, il décroche le Premier Grand prix de Rome, avec *La Chanson de Halewyn*. La même année il fait représenter au Théâtre Royal de la Monnaie son premier opéra d'envergure *Jean-Michel*. Compositeur de renommée internationale, il remplace, à la tête du Conservatoire Louis Kefer mis à la retraite en 1907. Comme lui, durant de nombreuses années, il animera la vie musicale en dirigeant les concerts du Conservatoire et les *Nouveaux Concerts*.

Citons aussi Mathieu Jodin (Dison, 1878 - Verviers, 1960), dont l'activité locale

sera débordante, et Lucien Lambotte (Hodimont, 1888 - Spa, 1969), pianiste de talent et directeur du Conservatoire de Luxembourg en 1927.

Héritage direct de Vieuxtemps, Verviers possède une grande tradition du violon. Ainsi, l'Ecole liégeoise, aussi célèbre à l'époque que ne le fut l'Ecole russe au vingtième siècle, y a trouvé quelques représentants notoires, tous élèves du Conservatoire. Mathieu Crickboom (Hodimont, 1871 - 1947) enfant surdoué issu d'un milieu modeste, se perfectionne avec Eugène Ysaye au Conservatoire de Bruxelles. En 1889, il joue pour la première fois en soliste à Bruxelles aux Concerts Ysaye. Enthousiasmé, Ysaye l'engage comme répétiteur et second violon dans son quatuor. Entre-temps, il fonde également son propre quatuor. Il est alors remarqué par Vincent d'Indy qui le fait entrer à la Société Nationale des Compositeurs à Paris, dont il devient chef du quatuor de 1894 à 1896.

C'est sous l'influence de l'Ecole française que Crickboom compose plusieurs œuvres pour violon et piano. De Paris, il entreprend plusieurs tournées glorieuses qui le mènent dans toute la France, en Allemagne, en Russie et en Espagne. A Barcelone, il fonde et dirige l'Académie de musique et de la Société Philharmonique en 1896. A de remarquables succès en qualité de chef d'orchestre, il ajoute ceux de virtuose dans les capitales européennes. Son jeu brillant réalisait une magnifique synthèse entre un style exemplaire et un jeu typiquement latin. Paul Dukas écrit de lui: *Artiste et musicien consommé, Mathieu Crickboom a prouvé qu'il possédait les qualités de la virtuosité la plus transcendante.*

Edouard Deru (Verviers 1875-1928), élève de A. Grignard, Voncken, L. Kefer et Ysaye, remarquable violoniste virtuose se distingua comme violon-solo des orchestres de la Monnaie et du Kursaal d'Ostende. Il fut le professeur de la reine Elisabeth et enseigna au Conservatoire de Liège, puis aux Etats-Unis.

Laurent Angenot (Verviers, 1873 - La Haye, 1949), se perfectionne au Conservatoire Royal de Bruxelles avec Eugène Ysaye et se forge une solide réputation internationale comme soliste. D'abord professeur à Barcelone, puis professeur au Conservatoire de la Haye et premier violon de l'Orchestre Résidence, il dirige l'orchestre des Concerts d'Harcourt à Paris, puis en 1898, celui de l'Opéra français de la Haye.

Charles Herman (Verviers, 1876- ?) violon-solo des Concerts Lamoureux, professeur au Conservatoire de Liège, enregistra plusieurs disques. Nicolas Fauconnier (Verviers, 1882-1949), premier prix à 14 ans, poursuit sa formation avec Ovide Musin, puis Eugène Ysaye. Il joue en concert dans la région: Liège, Spa et Aix-la-Chapelle, succède à Louis Kefer comme professeur du cours de violon supérieur et forme toute une génération de violonistes, en particulier Alphonse Onnou, membre du quatuor *Pro Arte*, une des formations belges les plus prestigieuses.

Le Grand Théâtre et l'apogée de la vie lyrique

Les années ont démodé la « Bonbonnière » et la sécurité y est précaire. Les incendies de plusieurs théâtres font craindre le pire. Si, dès 1874, le projet de

l'édification d'un nouveau théâtre est débattu, il faut attendre 1888, pour que le Conseil Communal vote la construction de l'édifice. Il lance alors un concours public d'architectes. Des trente concurrents qui se présentent, Charles Thirion remporte le premier prix. Après s'être divisé sur le choix de l'emplacement, le 15 octobre 1888, le Conseil choisit un terrain à la "Chic-Chac". En 1890, Thirion, propose ses plans définitifs: un théâtre à l'Italienne de style Louis XVI d'une superficie de 1620 m², comprenant treize cents places assises et, rareté pour l'époque, complètement électrifié. MM Roy frères et Defraiteur sont désignés adjudicataires des travaux pour 456 000 francs. En réalité, leur coût s'élèvera à 700 000 francs!.

Le « Nouveau Théâtre » est inauguré le 29 septembre 1892, lors d'un grand concert organisé par la Société Royale de Chant, avec la participation d'Eugène Ysaye, Blanche Deschamps-Jehin et Jacques Bouhy (Pepinster, 1848 - Paris, 1929), artiste d'exception, créateur d'Escamillo de *Carmen* et directeur du Conservatoire de New York de 1885 à 1889. En octobre 1892, l'ancien théâtre est démoli, puis remplacé par un kiosque.

Selon le régime de concession en vigueur au dix-neuvième siècle, les directeurs vont se succéder jusqu'en 1914. Parmi ceux-ci, d'abord Lucien Desuiten qui dirigea plusieurs saisons mémorables au Théâtre de la place Verte et créa à Verviers une école d'opéra, dont est issu le verviétois Jean David, ténor à la Schola Cantorum, mort en pleine ascension en 1906; puis deux verviétois : Jean Burnet et Joseph Bouxmann, basse de grande classe à la carrière prestigieuse, inoubliable Don Quichotte dans l'œuvre de Massenet. Autres survivances du passé: les « ballottages », qui disparaîtront définitivement en 1914, les spectacles « marathons » et les « bénéfices », ultime tradition qui se perpétuera jusqu'en 1974.

La période de 1892 à 1914 se révèle tout aussi riche et prolifique en matière de premières d'opéras. Un public attentif et réceptif applaudit les nouveautés, comme la création mondiale en français de *Charlotte Corday* de Peter Benoit (1895), les premières de *Lohengrin* (1897), de *Thaïs* (1898), de *La Bohème* (1900) et de *Madame Butterfly* (1910); ces deux opéras de Puccini empliront la bagatelle de onze salles! Citons aussi les créations mondiales des oeuvres d'Albert Dupuis: *Idylle* (1896), *Ylda*, (1898) et *Bilitis* (1899), et de celles du verviétois François Gaillard, chef d'orchestre, futur directeur du Théâtre Royal de Liège : *Lu May d'Amour*, opéra wallon (1906) et *Karla*, opéra (1911).

A l'occasion des galas, plusieurs grandes vedettes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique ou de la Monnaie se font applaudir sur notre première scène: Marguerite Carré, Amélia Talexis, Claire Friché, Claire Croiza, Jeanne Paquot-d'Assy, Lyse Charny, Edmond Clément, Agustarello Affre, Léon Beyle, Lucien Muratore, Charles Fontaine, Jean Noté,...

La réputation des théâtres de Verviers, en particulier celle du Grand-Théâtre, se forgera aussi dans le domaine de l'opérette. Le goût de l'opéra-comique français remonte aux débuts du dix-neuvième siècle et, déjà en 1863, le directeur Calabresi propose sur sa seule saison neuf premières d'oeuvres de Jacques Offenbach. Les saisons suivantes, les premières suivent rapidement les créations

parisiennes. Offenbach, évidemment, mais aussi Hervé, Audran, Planquette, Varney et Lecocq sont affichés de façon régulière.

Au début du vingtième siècle, l'opérette a un tel succès qu'elle est également programmée par les "petits" théâtres: le Vieux-Bourg, le Manège, les Nouveautés, rue du Collège; les Variétés, rue de la Montagne; le Théâtre Renouprez, en Terre Hollande. Au Grand-Théâtre, la troupe d'opérette se taille une bonne part du succès, tant au niveau des reprises que des créations, qui sont nombreuses. La première de *La Veuve Joyeuse* fait date dans les annales. N'est-elle pas programmée vingt-quatre fois lors de la saison 1910-11.

Et comme l'écriture musicale se radicalise de plus en plus, le public va se laisser séduire par des œuvres plus faciles d'accès et dont la franche gaîté le détournera du marasme politique et économique. L'évolution sera la même dans de nombreuses villes de province. De la coïncidence entre la disparition des troupes permanentes d'opéra en 1935 et l'apogée de l'opérette entre les deux guerres, viendra cette image, erronée, d'un théâtre d'opérette. Ne fut-elle pas aussi la dernière forme de spectacle lyrique produite dans notre ville ?

Georges CARDOL

Orientation bibliographique

Georges CARDOL, *Cent ans d'art lyrique à Verviers*. Verviers, Editions La Dérive, 1992

Georges CARDOL et Jean-Marie LEMAIRE, *Compositeurs au pays de Verviers*. Verviers, Editions Nostalgia, 1997.

Bernard MAWE, alias Armand WEBER, *Histoire du Théâtre de Verviers et Excursion dans le domaine des Beaux-Arts*, 5 tomes, Verviers, Nautet-Hans, 1888-1900.

Joseph MEUNIER, *Verviers, la bonne Ville*, Paris-Bruxelles, L'Eglantine, 1932.

Armand WEBER, *Le passé lyrique du Théâtre à Verviers*, Verviers, Nicolet, 1893.

FOLIE ET CHARITE : LA SOCIETE DES FOUS

Aujourd'hui, Verviers ne fête plus le carnaval. Cette tradition a disparu depuis plusieurs années. Pourtant il n'en a pas toujours été de même, le carnaval a eu son heure de gloire.

Le carnaval à Verviers

Dans le milieu du XIX^e siècle, la ville lainière a connu de grandes années de réjouissances carnavalesques qui sont aujourd'hui oubliées. Cette tradition s'est éteinte, comme beaucoup d'autres, avec le conflit de 1914 –1918, mais cette fête était déjà agonisante, dès les dernières années du XIX^e siècle.

Il existait à Verviers de nombreuses fêtes organisées par des sociétés philanthropiques, ayant pour but la récolte de fonds afin de fournir une aide aux démunis. Une des plus dynamiques et des plus créatives, la « Société de chant » fondée en 1849, est à cette époque présidée par Prosper Grandjean. Cette assemblée est l'élément moteur et l'instigatrice des séances satiriques à la manière des carnavals rhénans, qui font vibrer les soirées verviétoises de la mi-carême.

Depuis 1823, date du premier prince carnaval de Cologne, l'Allemagne vit déjà au rythme de la fête durant la période carnavalesque. Cette fête consiste en représentations parodiques de la vie sociale et religieuse et s'étend du Jour de l'An jusqu'à la chandeleur. Notre carnaval se revendique donc de ce carnaval allemand, il comporte des bals parés et travestis qui sont courus par la petite et grande bourgeoisie locale ; il n'est donc pas vraiment populaire, étant presque exclusivement réservé aux personnes qui peuvent fournir de l'argent afin d'alimenter la caisse de bienfaisance.

Auparavant, les réjouissances du peuple étaient jugées grotesques, monotones, depuis quelques années les bourgmestres verviétois sont obligés de faire paraître des affiches annonçant les dispositions que doit prendre la police. Des débordements nombreux sont régulièrement constatés, lorsque la période du carnaval arrive : les instincts se déchaînent, provoqués surtout par l'excès de pékèt. On en arrive à interdire le masque, ceux qui sont travestis ne peuvent porter des bâtons, épées et autres armes quelconques. Bref, il est urgent d'organiser ces réjouissances pour enrayer la violence et les exagérations de personnes qui profitent de leurs déguisements pour commettre de nombreux méfaits.

La société des Fous

En 1856, sur l'initiative de Max Brunninghausen et Louis Zurstrassen, tous deux issus de la « Société de Chant », une société de carnaval prend naissance à Verviers, composée de membres de la colonie allemande. Depuis plusieurs années, celle-ci, fort nombreuse, s'est installée à Verviers pour travailler dans le textile. Elle a comme premier président le célèbre Jean Simon Renier, et prend le nom de « Les Fous Elehous ». Cette confrérie organise des élections de princes,

mais aussi des soirées burlesques à la manière des fêtes eupenoises. Cette première association se réunit dans la salle Detiffe, rue du Collège, avec un certain succès. Et comme l'écrira plus tard Charles Remion : *«Y'a tofer oyou des sots à Vervi mais cû n'foût q'en 1856 qui s'formi en société .»*

Cette organisation est venue trop tôt : elle n'a pas l'effet escompté, et il faudra encore attendre deux années avant que les Verviétois se préparent à cette nouvelle conception de l'idée carnavalesque et adoptent cette idée nouvelle de fêtes et d'amusements.

C'est Prosper Grandjean qui, en février 1858, reprend l'idée d'une société carnavalesque inspirée encore par un sentiment de bienfaisance, qui prend le nom de *« la Folie »*. Durant quelques années le carnaval et la mi-carême bénéficient d'un entrain nouveau. La première séance est organisée dans le local du café du Midi, place des Récollets, puis se déplace à la salle Turbach, rue de la Tranchée.

Le comité carnavalesque organise à Verviers, le 16 février, une cavalcade de mardi gras, qui parcourt les rues principales de la ville. Formée de chars richement décorés, elle se révèle extraordinaire et obtient un prodigieux succès populaire. Cette heureuse initiative a un résultat positif : une récolte d'environ 1200 francs de l'époque, qui sont distribués pour la dotation de lits à l'hôpital ; les pauvres reçoivent, tout au long des organisations de la société, une part très large des bénéfices.

La société des Fous est mise sur les rails. Elle s'étendra sur trois périodes : la première période ira de 1858 à 1860 et aura trois rois, Prosper Grandjean, Max Brunninghausen et Erich Schöeller ; la seconde période va de 1861 à 1866, et les rois seront Justin Frédérici, Simon Gathoye et Charles Remion ; ce dernier occupera le trône durant toute la troisième période allant de 1876 à 1889.

La société vit quarante années de folie. Elle compte un grand nombre de personnalités verviétoises de l'époque, d'intellectuels, d'artistes, d'écrivains, de musiciens, mais aussi des commerçants. Ce groupe de joyeux amuseurs fait résonner la bonne humeur par le chant en composant des chansons aux couplets satiriques ou des maximes rabelaisiennes. Chaque année, une compétition permet à chaque membre de rivaliser et de produire une ou des chansons qui égratignent un homme politique, les femmes ou une autre association. Mais ils savent aussi rire d'eux mêmes. Ces « pasquâyes » et « rauvions » sont éditées dans de petits livrets vendus au profit de l'œuvre. C'est une sorte d'émanation folâtre du Caveau littéraire.

Les membres se réclament toujours du rire et de la gaudriole en revendiquant que «rien n'est meilleur pour l'homme qu'un éclat de rire ». La joyeuse folie rapproche, dans les éclats de rires, les danses et les chansons des personnes austères ou jugées sérieuses.

L'apport d'argent qui alimente la caisse de bienfaisance se fait durant les soirées par des impôts que le roi des fous impose pour toutes sortes de choses. Il vient aussi de la récolte durant la cavalcade, et des éditions de tracs, livres, journaux et

autres gadgets basés aussi sur le rire, comme par exemple des actions sur lesquelles est inscrite la devise « *En prenant une action on en fait une bonne* ». Ces publications sont composées de textes satiriques et de dessins humoristiques.

La société renaît chaque année, avec l'organisation de la fantastique cavalcade carnavalesque qui attire chaque fois une foule extraordinaire venant des environs ou arrivent par train entier, parfois de très loin. Ces fêtes sont l'adaptation du tempérament wallon aux habitudes carnavalesques allemandes.

Ensuite viennent les soirées de réunions, organisées dans une salle décorée pour l'occasion de tableaux humoristiques de faits, satires ou parodies de la vie locale, où personne n'est épargné. Ces peintures sont dûes au talent du peintre Funcken. Ainsi transformée, la salle devient le Palais de la Folie. Chacun vient à la tribune déclamer ou chanter ses compositions. La décoration a un thème différent chaque année : on voit, ainsi, la tribune représentée par une cage, un moulin, une cocotte en papier, un tambour, un bateau, un ballon et même un vase de nuit.

Comme nous l'avons dit plus haut, un roi est élu et préside aux destinées de ce « *Royaume de la Folie* ». Ce n'est pas le premier venu qui peut porter le Sceptre des fous, la marotte. Il faut un grand esprit d'à propos, beaucoup de tact, un jugement prompt et sain, le verbe haut, toujours près à la riposte et surtout une énergie extraordinaire afin de porter à bout de bras cette organisation gigantesque.

Une fois élu, le roi s'entoure de ministres chargés des différentes tâches que nécessite une organisation d'une telle ampleur. Lorsque l'on est reconnu fou, il faut se coiffer, obligatoirement, d'un bonnet de fou (en tissu, aux couleurs éclatantes, auquel pendent des grelots à la manière des fous du roi au moyen-âge et à la renaissance) et bien sûr se costumer de la même manière.

La devise : « Folie et Charité »

Les séances ont un cérémonial : la cour entre, accompagnée par l'orchestre qui joue « la marche des fous », précédée d'un Suisse coiffé d'un tricorne et tenant une hallebarde. Vient ensuite le roi, habillé de son costume d'apparat, portant les grands cordons de ses ordres, décorations de cours carnavalesques, et sur l'épaule la coupe de Gambrinus et à la main un cierge allumé. Suivent alors les ministres par ordres d'importance, portant d'une main un flacon de liqueur dorée et de l'autre une bougie ridicule, réduction du cierge royal. Tous sont couverts de colliers et de décorations farfelues. Ces décorations sont délivrées à ceux qui se distinguent durant ces soirées : il y a l'ordre du bain, le polichinelle, le grand cordon delle Houpralle (hibou en wallon), le grand moulin et bien d'autres ordres satiriques.

Les affiches annoncent, à la manière des spectacles du champ de foire, qu'au musée de la folie toutes les reliques sont exposées et que l'entrée ne coûte presque rien. On peut y voir, dit encore l'affiche : le doigt du destin, la clef des champs, la poudre d'escampette, les cheveux de Samson, les clefs du paradis, la planche du salut, le plateau de Herve, le bouc émissaire, l'étendard de la révolte

et... la première pierre de la nouvelle gare de Verviers, le catalogue comprenant encore d'autres énumérations farfelues. La foule fait file pour voir toutes ces choses, l'argent récolté ainsi gonfle la caisse de bienfaisance.

Le samedi qui précède le carnaval a lieu un cortège aux flambeaux (Fackelzug) dans les rues de la ville. Le dimanche, c'est un parcours costumé (Kappenfahrt) et une concentration d'attelages (Reiteraufzug) de la bourgeoisie verviétoise. Le mardi, jour de la grande cavalcade, tous les chars rivalisent de luxe et de merveilles. C'est, comme nous l'avons dit plus haut, le jour d'affluence à Verviers : des trains spéciaux apportent bon nombre de Liégeois, de Namurois ou de Bruxellois attirés par la renommée de cette organisation. Une année on comptera même plus de cent mille personnes. La fête finie, lors d'une dernière réunion, on vend les tableaux qui ont décoré le Palais de la folie ; c'est l'occasion de nouveaux amusements. La société est connue et demandée partout, elle se déplace à Ostende, Cologne et Liège. Parfois ce sont des sociétés similaires qui lui rendent visite et chaque fois la fête recommence.

En 1900, Charles Remion devient président de la Bouchée de pain, autre association philanthropique. Les membres de la Société des fous n'ont plus le feu sacré, beaucoup de difficultés se sont abattues sur l'industrie principale de la ville : crise, grèves, lock-out... le temps n'est plus vraiment à l'amusement, beaucoup de ces joyeux fous sont morts, la relève n'est pas assurée. Le 12 février 1900, le bal des pauvres est certainement la dernière organisation vraiment dans l'esprit des fous, mais c'est le chant du cygne.

La société avait vu les plus grand Liégeois et Verviétois venir dans ces soirées de réjouissances : Henri Vieuxtemps, Karl Grün, Armand Weber, Jean Simon Renier, Charles Remion, Simon Gathoye, Antoine Clesse, Molinari, Max Brunnighausen, Prosper Grandjean, Justin Frédéricici, Henri Raxhon, Michel Pire, Dieudonné Salme, Jean François Xhoffer, Joseph Fassin et bien d'autres encore que l'on ne peut citer ici faute de place.

Les grelots ne tintent plus follement. La folie qui avait donné de l'allure au carnaval a vécu : cette société fait maintenant partie de l'histoire et du folklore de la ville de Verviers, comme le géant Bihain ou le chat volant.

Un de ces joyeux lurons, Karl Grün dira : « *Vive la folie. Plus on est de fous plus on rit ! Qu'importe qu'on perde la raison, puisque je guéris la démence ? Ne vous fiez pas pourtant, car malgré mes quatre graines d'hellébore, j'ai vu des fous à lier courir après leur raison sans la rattraper et quand ils augmentent la dose, je les tue, ce qui est une façon radicale de guérir* »

Tandis que Henri Stappers chantera :

*Narguant les sots et les pédants
Et se moquant du reste,
Ne prenant pas le mors aux dents
Pour un propos trop leste ;
Ici l'on chante, on danse, on rit,
Et très souvent un trait d'esprit*

*Fleurit.
Oh ! oh ! ah !ah! ah! ah!
Quels joyeux fous nous avons là !*

Michel BEDEUR

Orientation bibliographique

Georges SCHMITS, *François et Armand Funcken*, Verviers, La Dérive

Armand WEBER, *Monographie de la Société des Fous*

DE LA CULTURE PHYSIQUE AU SPORT DE COMPETITION

Le cheval constitue, de longue date, un moyen de délassement dont les formes présentent un caractère sportif plus ou moins affirmé... Alors que Verviers ne cesse de s'étendre, un vaste bâtiment, aux formes mauresques, est inauguré, en 1860, en haut de la rue Jardon. L'édifice constitue le siège de la Société du Manège, dont un des objectifs consiste à « propager le goût de l'équitation ».

Le Manège

Le Manège verviétois – qui servira de cadre aux évolutions de nombreux cirques itinérants – constitue, avant tout, une salle de spectacles équestres : dressage, voltige, sauts, « manœuvres » en groupes de huit voire douze cavaliers, etc. Ces représentations sont régulièrement réalisées par les membres de la Société, parmi lesquels on retrouve tous les noms qui sont associés au développement industriel verviétois : Biolley, Peltzer, Houget, Simonis, etc.

Leurs spectacles sont généralement organisés à des fins philanthropiques. « Sport et charité » est d'ailleurs la devise de la Société verviétoise qui constitue un cercle très fermé dont le règlement précise que « toute dame, parente d'un Sociétaire, pourra monter à cheval moyennant une annuité de 25 francs ». Sans doute, certains de ces Sociétaires assistent, de temps à autre, aux courses organisées à l'hippodrome de Sart ou, plus tard, à celui qui occupait l'emplacement de l'actuel aérodrome de Spa-La Sauvenière. Régulièrement, les membres de cette bourgeoisie fortunée participent aussi à des chasses qui, plus d'une fois, ponctuent les spectacles équestres donnés au Manège.

Expression d'activités réservées à une élite sociale, le Manège verviétois a servi de cadre à d'autres manifestations à caractère sportif. Le 18 novembre 1866, par exemple, la société de gymnastique « La Franchimontoise » y propose un spectacle « au profit des familles de Verviers, Hodimont et Dison, décimées par l'épidémie [de choléra] ». La représentation, précisent les annonces de l'époque, se fera avec « le concours des sociétés de Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Malines et Seraing ».

« Fortifier et assouplir le corps »

Cette concentration de sociétés gymniques – favorisée par le développement remarquable du chemin de fer – témoigne de l'attrait suscité par cette pratique sportive qui fait alors la part belle aux démonstrations collectives. Dans le courant du XIX^e siècle, en effet, la gymnastique se confond, dans une large mesure, avec le concept d'éducation physique.

Le but de la Franchimontoise, précise d'ailleurs le règlement (1867) du Cercle verviétois, est « d'étendre les bienfaits de la gymnastique, cette partie de l'hygiène qui s'occupe de fortifier et d'assouplir le corps et de perfectionner les formes plastiques par l'exercice méthodique de la motilité ». A côté d'exercices généraux (flexion de jambes et du torse, élévation sur la pointe des pieds, pas de gymnastique, ...), la discipline recourt, toutefois, aux agrès, dont certains – la

barre fixe, les barres parallèles ou les anneaux, par exemple – ont vu le jour au XIX^e siècle.

Très vite, les dirigeants de la Franchimontoise – il s’agit, là aussi, d’industriels verviétois agissant à des fins philanthropiques mais également « d’encadrement » de la population ouvrière – s’affilient à la Fédération belge de gymnastique, fondée en 1865. Ils sont progressivement rejoints par les autres Cercles qui – en marge de l’apparition des Fédérations catholique, libérale et socialiste – voient le jour à Verviers. Citons, à cet égard, le Club de gymnastique de Hodimont, « La Normale », « La Populaire » ou encore « La Libre de Verviers ».

Pour en revenir à la Franchimontoise, fondée en février 1865, il faut noter qu’elle possédait, en son sein, une section d’escrime, reprise sous l’appellation « Franchirapière ». En 1894, par exemple, cette section comptait trente-deux membres effectifs. Toutefois, il semble que « c’est surtout grâce à l’armée que l’escrime a connu une présence interrompue dans la Cité lainière. Le 1^{er} décembre 1881, le 9^e de Ligne arrive à Verviers et ses escrimeurs s’installent chez Hauzeur, dans une fabrique de draps de la rue de Limbourg ».

Alors que le club « L’Epée » voit le jour en 1888, avec une trentaine de membres, les militaires prennent possession, deux ans plus tard, de leur toute nouvelle caserne stembertoise. Ils y disposent, notamment, d’une salle d’armes et d’un bureau réservé aux maîtres. L’enseignement de l’escrime restant prescrit pour les officiers, c’est dans ces installations que se pérennise la pratique de ce sport en bord de Vesdre.

De son côté, le tennis s’est implanté, très tôt, en terres verviétoises. Vers 1875, ce divertissement huppé y reste l’apanage des plus fortunés qui le pratiquent sur les pelouses de quelques belles propriétés bourgeoises. En 1892, un premier club – l’ancêtre du TC Verviers – voit le jour à l’Île Adam. Cette fois, le gazon, décidément trop « british », cède la place à la brique pilée. De cette époque glorieuse, émergent deux noms, ceux de Fernand Houget et de Maurice Fabri qui comptabiliseront plusieurs « capes » internationales.

Des « cracks » de légende

Pendant que la bourgeoisie verviétoise s’adonne aux plaisirs « tennistiques », un autre sport prend une dimension résolument populaire. C’est, en effet, le 13 août 1893 que Paris-Bruxelles fait son entrée dans le calendrier cycliste officiel. L’engouement, suscité par la course, est phénoménal. Situé à proximité du bois de la Cambre, le vélodrome de Longchamps, où est fixée l’arrivée, ne peut accueillir tous les candidats spectateurs. C’est dire le tonnerre d’applaudissements qui salue l’arrivée d’André Henry, un maçon verviétois, né à Xhendelesse en 1866, qui remporte l’épreuve (407 km) en 10h27’45’.

En 1894, André Henry remporte encore Paris-Dinant et se classe deuxième d’un Verviers-Dinant-Verviers (200 km) dont l’arrivée est fixée rue Grand’ville, à Ensival. Ensuite, le nom du maçon verviétois disparaît des classements. Trop porté sur la boisson, on le retrouve soudeur de cadres de vélos à Ensival, en 1905, puis chauffeur-machiniste chez Hauzeur Fils aîné. C’est là qu’il est victime, en 1909, d’un grave accident. Finalement interné à la clinique psychiatrique de

Froidmont-Tournai, en 1910, le vainqueur du premier Paris-Bruxelles y meurt l'année suivante, dans un complet anonymat.

Né en 1873, Mathieu Quoidbach est l'autre grand nom du cyclisme verviétois de la fin du XIX^e siècle. En septembre 1900, le Verviétois remporte le championnat de Belgique professionnel sur route, traditionnellement organisé sur un parcours de 100 kilomètres. En 1901, il confirme ses remarquables qualités de rouleur en couvrant 180 km 800 lors d'une épreuve de 6 heures où il bat l'Américain Charles Miller, réputé... imbattable. En définitive, Mathieu Quoidach achève sa carrière en remportant une classique néerlandaise, Gulpen-Maastricht. Nous sommes alors en 1903, année de la destruction du vélodrome d'Ensival.

Inauguré en septembre 1897, cet anneau témoigne, à la fois, de l'engouement suscité par le sport cycliste à la fin du XIX^e siècle et de la vitalité de cette activité en région verviétoise. On y comptait, en effet, de nombreux cercles, comme le « Rapid Club », les « Amateurs cyclistes », le « Vieux-Chêne » ou le « Tortue Club »... où Mathieu Quoidbach était affilié. En six ans d'existence, le vélodrome verviétois a vu défiler toutes les vedettes locales et régionales, comme les frères Alphonse et Oscar Hunnerbein ou encore les frères Kerff, Verviétois originaires de Fouron-le-Comte.

Matricule 8

Né en Grande-Bretagne, le football a réellement pris son essor en Belgique durant la dernière décennie du XIX^e siècle. A Verviers, une première équipe voit le jour en août 1894, sous l'impulsion de jeunes Britanniques, en stage chez des lainiers verviétois. C'est ainsi que le Verviers Football Club est officiellement fondé le 1^{er} octobre 1896. Les rencontres du nouveau Cercle – dont l'origine bourgeoise est évidente – se déroulent en bordure de la rue Paradis, mais émigrent rapidement à Stembert, non loin de l'actuel stade du Panorama, puis à Renoupré.

Le 3 août 1897, l'Union belge prend acte de l'affiliation officielle du FC Verviers. A l'issue d'un mini championnat provincial, les Verts et Blancs obtiennent le droit, au terme de leur première saison (1897-1898), de disputer la finale pour le titre de Division 2. A l'aller, les Verviétois battent les réservistes du Racing de Bruxelles par 5 à 4, avant de triompher à Renoupré (4-2) devant plus de 3.000 personnes. Cette année-là, le titre de champion de Division 2 ne donne pas accès à l'élite nationale...

La saison suivante (1898-1899), le FC Verviers gagne, une nouvelle fois, le droit de disputer la finale du championnat de Belgique de Division 2... mais s'incline de toute justesse. Reconnu à l'échelon national, les Verts et Blancs commencent alors à « s'exporter ». Fin octobre 1898, par exemple, ils défont les Français de Tourcoing par 0-6, avec quatre buts inscrits par un intenable Scott Lane.

Futur « sport-roi », le football a déjà pris, en cette fin de XIX^e siècle, sa dimension populaire. D'autant qu'un des fondateurs du FC Verviers, Henri Hansenne – soucieux, disait-il, de permettre à « toute couche sociale de favoriser l'essor du football dans notre région » – suscite la création d'un second club verviétois, le

Stade wallon. Porté sur les fonts baptismaux en 1899, la nouvelle entité recrute dans les rangs ouvriers et s'installe rapidement à l'Île Adam, rue Victor Besme.

Après plusieurs derbies mémorables, les responsables des deux clubs verviétois décideront, en 1903, la fusion du FC Verviers et du Stade wallon pour donner naissance au Club Sportif Verviétois qui, au cours de son histoire, militera des années au sein de l'élite nationale.

« Les piscineurs »

En 1906, la cité lainière, alors au faîte de son essor, voit également la naissance des « Piscineurs verviétois », un Cercle qui comme, son nom l'indique, regroupe des mordus de natation.

C'est dans le cadre de ce premier club – rapidement rebaptisé « Verviers Natation » – que l'esprit de compétition s'affermirait dans les rangs des nageurs locaux. Il est vrai qu'une piscine existait déjà à Verviers, à fin des années 1860. Elle était implantée rue de Dison, dans les installations mises en place par la société anonyme « Bains et lavoirs publics ». Cette piscine présentait une dimension de 16,35 × 8 mètres et remplissait essentiellement – on l'aura compris – une fonction de délasserment.

« On « courait » les pigeons »

Il reste que le sport le plus populaire dans le Verviers du XIX^e siècle était, peut-être, le sport... colombophile. Au vu des ouvrages consacrés à cette discipline atypique, on doit, en effet, admettre la conclusion de l'ancien journaliste et chroniqueur Joseph Bronckart. « Verviers, écrivait-il en 1953, a toujours été au premier rang dans la pratique du sport colombophile et on y comptait de nombreux colombers de grande réputation »...

« Chaque dimanche, poursuit l'ex-journaliste catholique, on « courait » les pigeons, c'est-à-dire que le lâcher ayant eu lieu dans quelque ville du Midi, on voyait, rassemblés devant les maisons des colombophiles, les amateurs qui, bien avant l'heure probable du retour, observaient le ciel, attendant l'apparition des pigeons engagés. Dès qu'un de ceux-ci était « rechapé » dans son pigeonnier, il était saisi, mis en panier et porté par des coureurs qui se relayaient jusqu'au local de la société organisatrice où il était « constaté officiellement ». On pariait gros, aussi les bons coureurs étaient-ils appréciés »...

André RENSON

Orientation bibliographique

Un Jour, un siècle – La mémoire de Verviers au quotidien, La Presse verviétoise, Verviers, 1994

Francis MARQUET, *La chevauchée d'un noble*, Editions Noir Foncé, Polleur, 1995

Théo MATHY, *Toute l'histoire du cyclisme belge sur route*, Editions Arts & Voyages, Bruxelles, 1978

Temps Jadis, n° 10-11, juillet 1980 et octobre 1980

PHOTOGRAPHIE ET PHOTOGRAPHES : UNE CERTAINE VITALITE

La photographie est une invention scientifique du XIX^e siècle. Tout comme celle de la machine à vapeur, de l'électricité ou du téléphone, elle a révolutionné les rapports de l'homme au monde. Si l'histoire de sa naissance et de ses multiples améliorations successives s'est construite en France et en Angleterre, son application pratique s'est rapidement répandue en Belgique. Le liégeois Andrien Wittert fait des portraits au daguerréotype dès 1839. Comme nous allons le voir, la petite ville de Verviers a emboîté le pas, mais dix ans plus tard.

Bien que l'invention de la photographie soit l'œuvre de Nicéphore Niepce (1824), la naissance officielle de la photographie est attribuée à Louis Jacques Mandé Daguerre. Elle date de l'exposé fait par le scientifique Arago à l'Académie des Sciences de Paris, le 7 janvier 1839. Au même moment, l'Anglais William Henry Fox Talbot affirme avoir inventé la photographie sur papier, le calotype, dès 1834. Le daguerréotype, bien français, avec son aspect de miroir, offre des images uniques d'une qualité étonnante et suscite auprès du public une formidable admiration.

De l'autre côté de la Manche, le calotype, d'aspect plus brumeux, est à la base de la photographie moderne. Il permet la reproduction en plusieurs exemplaires grâce à son procédé négatif/positif, mais il n'a pas vraiment d'impact en Belgique. C'est vers 1850 que le support en papier des négatifs est remplacé par le verre. Après une décennie d'expérimentations techniques, l'extraordinaire expansion de la photographie peut commencer.

Les daguerréotypistes à Verviers

En l'année 1843, deux messieurs Français, l'un de Versailles, l'autre de Paris, débarquent avec tout un attirail à la fraîche gare de Verviers. Se connaissent-ils ? Peut-être. Le premier, Bernardin, daguerréotypiste itinérant, s'installe à l'Hôtel de Londres. Il propose des portraits « par un procédé tout nouveau, par tous les temps, et dans un appartement fermé » au prix de cinq francs, cadre compris. Le second, le sieur Leplat, opticien-daguerréotypiste, est l'invité de son compatriote Christophe Verdot (1796-1863) miroitier et opticien installé rue du Chêne, près de l'Harmonie. Il fait savoir dans un encart publicitaire inséré dans « La Feuille d'Annonces », juste à côté de celui de Bernardin, que « les familles qui désireront faire faire leurs portraits, le dit se transporteront chez elles. Il garantit la plus parfaite ressemblance, et n'en reçoit le paiement (cinq francs) qu'après entière satisfaction ». Devant quelques concitoyens que l'on veut croire ébahis, ils réalisent les premières photographies à Verviers.

Le Musée communal possède le portrait, malheureusement oxydé par le temps, de l'industriel Lincé avec l'inscription au dos: premier essai, daguerréotype, par C. Verdot. C'est sans doute avec l'aide et l'appareil de Leplat que Verdot réalise cette photographie. Bien qu'à notre connaissance, il n'en produira pas d'autres, il est considéré comme étant le premier photographe verviétois. Il faudrait dire qu'il est le premier verviétois à avoir réalisé une photographie. Quant à Bernardin, il

semble avoir goûté aux attraits de notre ville, puisqu'il reviendra proposer ses services en 1844, 45 et 47.

Le tout premier photographe professionnel verviétois est Léonard Joseph Lekeu (1822-1880). Il inaugure son cabinet de daguerréotypiste rue de l'Harmonie, n°46, en novembre 1849. Dans *La Feuille d'Annonces*, il fait savoir que « ses prix sont fixés à 7,10,15 et 20 francs d'après la grandeur des plaques d'argent. Il reproduit avec la plus grande exactitude des groupes de famille, broches, médaillons, bracelets, écrin, les gravures et les monuments, et, en trois quarts d'heure, on a le plaisir d'avoir son portrait ». En 1854, Lekeu obtient un brevet du Roi pour un pied amovible et une toile de fond transportable.

On constatera que le daguerréotype répond déjà à la plupart des exigences modernes de la photographie professionnelle : une qualité technique irréprochable, une parfaite présentation dans de beaux cadres ouvragés ou dans de superbes écrans tapissés de velours, et enfin une exécution rapide. D'autre part, on se rappellera que la grande majorité des verviétois gagne en moyenne 2 francs par jour et on comprendra aisément que la clientèle de Lekeu est exclusivement composée de bourgeois fortunés.

Un calotypiste verviétois

Le procédé négatif/positif, inventé par Talbot, n'a pas eu pas beaucoup d'adeptes en Belgique. Et pourtant, à Verviers, le lithographe de talent, Guillaume Weber-Chapuis (1819-1888), expérimente le procédé entre 1850 et 1851. Dans son ouvrage *Biographie verviétoise*, son fils Armand Weber note « Weber fut l'introducteur à Verviers de la photographie qu'il pratiquait vers 1849, les négatifs étant alors pris sur papier presque transparent ». En 1996, deux fardes contenant des calotypes de Weber ont été retrouvées. Mises en vente à Liège, elles ont été acquises par le Musée de la Photographie d'Anvers et un collectionneur privé. Il s'agit de portraits dont certains sont finement coloriés et présentés sous passe-partout avec le crédit lithographique du photographe. Une vue exceptionnelle représente un joueur de vielle dans une rue à Verviers.

Une affaire commerciale

Vers 1855, le tirage sur papier à l'albumine et le négatif sur verre prennent progressivement le pas sur le daguerréotype. Le Français Alphonse-Eugène Disdéri invente le format carte de visite. Les bourgeois affluent pour se faire tirer le portrait devant les décors peints des innombrables ateliers professionnels qui fleurissent jusqu'à Verviers. Devant la concurrence, quelques peintres, portraitistes ou miniaturistes, n'hésitent pas à se recycler photographes. C'est le cas des verviétois Polis-Begond et Hubert Grandmaison.

Hyppolite Polis-Begond (1882-1888) ouvre son atelier en 1859, rue Crapaurue au n°105. Il se plaît à colorier ses portraits photographiques à l'huile et à l'aquarelle. Il est aussi l'auteur d'une des premières photographies prises en extérieur à Verviers : la démolition de la Porte de Heusy en 1863. A ce propos, il faut croire que le charme de nos rues n'inspire guère nos photographes : les vues de Verviers sont rarissimes. Il faudra attendre le bon vouloir d'un photographe

Allemand dont nous savons rien, si ce n'est qu'il s'appelait Otto Wegener, pour pouvoir se faire une idée d'ensemble du Verviers de 1874. Ses quatorze photographies sont parues dans un beau livre « Verviers album » aux éditions Ernest Gilon en 1875

Outre J.L. Lekeu qui poursuit ses activités, il faut citer aussi Félix Demblon (1842-1912) qui s'est installé places des Carmes au n°18, et surtout la maison de Jean Edouard Wettstein. Son père, Samuel Wettstein, relieur installé place Verte depuis 1839, s'intéresse fortement à la photographie dès 1860. Il fait l'achat d'un appareil et initie son fils Jean Edouard à la pratique photographique. Le Musée de Verviers conserve la première vue photographique de Verviers connue à ce jour (l'entreprise Hauzeur en Gérardchamps) signée E. Wettstein et datée de 1861. A 24 ans, Jean Edouard Wettstein (1839-1899) ouvre son premier atelier de photographie en Crapaurue au n°230. Il se révèle bien vite trop petit et, quelques mois plus tard, le 25 octobre 1863, il inaugure son « temple » photographique rue David au n°15. La clientèle s'y bouscule, les commandes affluent.

En quelques années, Wettstein se fait une fortune considérable et devient un des photographes les plus importants du royaume. Dans son énorme production, principalement des portraits et des groupes, il faut retenir une série de vues prises en 1868 lors de la construction du barrage de la Gileppe. L'activité photographique de la dynastie Wettstein se poursuivra de père en fils pendant plus de cent ans : Edouard II de 1893 à 1940, Edouard III de 1940 à 1962 et Idalie de 1962 à 1965.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le nombre d'ateliers professionnels verviétois va progressivement s'amplifier : cinq entre 1860 et 1870, six entre 1870 et 1880, neuf entre 1880 et 1890 et vingt et un entre 1890 et 1900. La moitié de ces ateliers ne connaît qu'une existence éphémère. Parmi les plus tenaces, citons les établissements d'Auguste Crosset, René De Man, Lucien Varlet, Adolphe Nolté, Jean Huque, Jules Dubois et, vers 1900, Antoine Wientzen, Clément Ortmans et Henri Jassin.

Monsieur D'Antirelief et Cie

Dans les années 1860, toute la bourgeoisie verviétoise, suivant les engouements de la mode, se fait tirer le portrait. « Tout Verviers sera fait en double », comme le pressent plaisamment un journaliste du *Nouvelliste*. La photographie est surtout devenue une bonne affaire commerciale. Nos concitoyens de la *Société des Fous* l'ont savoureusement brocardée pendant les festivités du carnaval de 1863. « Le char n° 5 représente un Atelier de Photographe tout bariolé de réclames, d'inscriptions et de charges spirituelles. C'est dans cet établissement que le célèbre D'Antirelief croque les portraits de famille les plus compliqués, les mouvements du char n'empêchent pas la ressemblance d'être complète. Plusieurs rapins dignes élèves du célèbre photographe parcourent la foule, distribuant à qui leur donne une offrande pour les pauvres, des échantillons du savoir-faire du patron » rapporte Armand Weber.

Ces échantillons représentant divers personnages à la pose sont des caricatures dessinées par Weber lui-même. Quant à Monsieur D'Antirelief, il harangue la foule en ces termes « la photographie c'est la source argentée dans laquelle se mire la

nature... Toutes les poudres de riz possibles, les solutions astringentes, rien, rien ne saurait tromper l'objectif pénétrant d'un photographe. La vérité, rien que la vérité, réside dans la photographie. In photographis, nihil alter, est veritas. ... Nous sommes parvenus à supprimer les ombres. Nous sommes parvenus à faire disparaître toutes traces de reliefs, ce qui donne une très grande facilité pour les expédier dans les lettres. ... Ressemblance garantie jusqu'à la mort de la personne. ... Le prix dépend de la grandeur de la tête, de la douceur du regard. Ainsi pour les dames, le prix est en rapport direct avec le costume : moins il est complet moins elles paient ». On voit par là que, depuis la nuit des temps, le Verviétois aime à s'amuser.

La photographie d'amateurs

Le rôle de Monsieur D'Antirelief était tenu par Oscar Peltzer. Or, il se trouve précisément qu'Oscar Peltzer (1838-1899) est connu pour être le premier photographe amateur de Verviers. L'homme savait de quoi il retournait. Il nous a laissé, semble-t-il, des vues de Suède et un bel autoportrait avec son appareil, conservé au musée d'Orsay.

Mais ce n'est que vingt ans plus tard que les photographes amateurs font réellement leur apparition dans notre ville. Vers 1880, de nouvelles améliorations techniques ont permis de commercialiser les plaques au gélatino-bromure d'argent, plus sensibles et plus faciles à l'emploi. Les classes privilégiées vont pouvoir occuper leurs loisirs. En 1891, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôpital, un concours de photographes amateurs est organisé. Une quinzaine de photographes y participe.

Le Photo-Club de Verviers est fondé en 1897 avec 32 membres et Alphonse de Thier en est le président d'honneur. Les photographes amateurs sont légion. Mais les deux amateurs dont il faut retenir le nom n'appartiennent à aucun club, si ce n'est à l'Association Belge de Photographie. Le premier, Jules-Emile Pirenne (1850-1920), est l'oncle de l'historien Henri Pirenne et de l'artiste-peintre Maurice Pirenne. Fabricant de draps sous la firme Pirenne Frères, installée rue des Vieillards (actuelle rue des Alliés), il achète sa première chambre photographique à soufflet vers 1885. Il réalise de nombreux portraits de ses proches et une série d'autoportraits. Il est surtout connu pour ses vues animées des rues de Verviers qu'il immortalise avec talent à partir de 1887. Un album, récemment paru, rend compte de l'importance de son travail. On peut y lire aussi, avec intérêt, son *Livre de Famille*, sous la forme d'un journal intime.

Martin Fettweis (1856-1938) est sans aucun doute le plus doué de nos photographes amateurs. Fils de teinturier, il espère bien reprendre les affaires familiales mais son père vend l'entreprise et il doit déchanter. Par la suite, il s'associe avec des personnes peu crédibles et subit quelques déboires financiers. A 40 ans, Martin Fettweis n'a pas fait la carrière textile qu'il souhaitait et est resté célibataire. Sans doute n'est-il pas très heureux. En 1895, il découvre les plaisirs de la photographie et il va pouvoir donner un sens à sa vie.

Grand voyageur pédestre, Fettweis nous rapporte des vues admirablement composées de Verviers et de sa campagne environnante. Il est très attaché à son

frère Albert et ses enfants qu'il photographie depuis leur naissance jusqu'à leur mariage. Il nous a aussi laissé une formidable galerie de portraits de bourgeois, d'ouvriers et de paysans empreints d'une profonde vérité, teintés d'une légère ironie. Depuis la parution de l'album qu'il lui a été consacré, Martin Fettweis figure en bonne place auprès des photographes amateurs belges importants. Deux autres photographes amateurs verviétois, Emile Piret et Georges Thiry, ont acquis une renommée en Belgique et ailleurs, mais ils sont nés au XX^e siècle et c'est une autre histoire...

Jacques SPITZ

Orientation bibliographique

J. SPITZ avec la collaboration de M. DETRY et R. FREYENS, *100 ans de photographie à Verviers (1839-1939)*, Temps Jadis, 1995

J. SPITZ avec la collaboration de G. SCHMITS, *Martin Fettweis*, Editions Irézumi, 1999

J. SPITZ, *Jules-Emile Pirenne*, Editions Irézumi, 2001

LES DEBUTS DU CINEMATOGAPHE

C'est dans le cadre de la foire annuelle locale qu'ont eu lieu, à la fin du XIX^e siècle, les débuts du cinéma à Verviers.

La foire annuelle

D'abord organisée en octobre, la foire s'établit vers 1880, dès septembre, à Verviers, sur les différentes places publiques de la ville. C'est principalement sur la place des Récollets (Martyr) que la plupart des baraques s'arrêtent, s'installent et recouvrent le site qui disparaît alors presque complètement sous les constructions de toiles et de planches. Vu cette arrivée importante, l'espace vient parfois à manquer, alors certains forains s'installent sur les autres places de la ville, comme la place Verte, du Marché, Saucy, et Terre Hollande.

Les forains, que la prospérité de la ville attire, possèdent des baraques à carcasses de bois recouvertes de toiles, décorées de tableaux naïfs, de réclames multicolores, donnant une idée du spectacle que l'on peut voir à l'intérieur ; ces métiers, comme ils les appellent, sont un spectacle à eux seuls. Certains édifices sont souvent imposants et spacieux, jusqu'à six cents places, ils mesurent de vingt à trente mètres, parfois plus, ce sont de véritables salles de spectacle mobiles.

Sur l'estrade, placée devant les baraques, oeuvre le bonimenteur, personnage important pour l'établissement forain, c'est lui qui attire la foule avec sa manière de vanter le spectacle proposé, essayant toujours de contrer les boniments de la loge voisine. « Entrez, mesdames et Messieurs, crie-t-il, venez voir l'extraordinaire monsieur un tel, un spectacle prodigieux comme vous n'en avez jamais vu ! » Les curieux payent et rentrent suite à l'invitation, ils assistent ravis au spectacle ou sortent déçus de ce qu'ils ont vu.

Jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle, les spectacles les plus appréciés et très prisés de nos ancêtres, sont le théâtre, les spectacles scientifiques, les phénomènes de foire, les monstres de tous gabarits (femmes à barbe, hommes sans bras, etc.)

Du kinétoscope au cinématographe

A partir de 1895, apparaît une petite baraque de cinq mètres sur quatre, elle propose des kinéscopes Edison, c'est une nouvelle attraction extraordinaire, créée, il y peu de temps, par le célèbre inventeur américain Thomas Edison (1847-1931). Cette attraction révolutionnaire est proposée à Verviers par le célèbre revuiste, Luc Malpertuis, directeur de L'Alcazar de Bruxelles, elle est très fréquentée par tous les Verviétois : tous veulent voir les images en mouvement, c'est nouveau, cela attire.

Qu'est-ce que le Kinétoscope ? C'est un appareil imposant de la taille d'une armoire, une sorte de coffre. Après avoir introduit une pièce de 15 centimes dans une fente, on peut voir, au travers d'oculaires individuels (un peu comme des jumelles), défiler une bande sans fin d'une vingtaine de mètres d'images

animées ; à l'aide d'écouteurs, on peut entendre un son enregistré sur un rouleau de phonographe (autre invention d'Edison). Ces quelques secondes d'animation montrent des acrobates, des lutteurs, des gymnastes, des combats de boxe. Une seule personne à la fois peut inconfortablement suivre le développement de ces scènes animées.

Malheureusement cette nouvelle invention n'est pas encore vraiment au point, la mauvaise qualité des images et le caractère individuel de l'attraction fait que, peu à peu, ce spectacle est délaissé par un public lassé de ne pas voir ce qu'il recherche vraiment. En cette fin de siècle, le succès du cinématographe Lumière apporte un coup mortel à ce genre d'appareil alors qu'il commence à peine sa carrière.

Le 10 novembre 1895, à Bruxelles, dans la galerie du Roi, les frères Lumière, inventeurs du cinématographe, donnent, pour la première fois en dehors de France, une séance de projection de ce nouveau procédé pour rendre le mouvement, soit six mois seulement après la première représentation au Congrès des Sociétés de photographies de France à Lyon. Cette invention a une portée mondiale, même si à ce moment les inventeurs eux-mêmes n'y croient pas encore, pensant que ce spectacle lassera assez vite les gens.

La première séance de cinéma

Le 21 juillet 1896, les journaux verviétois annoncent dans la chronique locale, en caractère normal, même pas encadrée : « Nous allons avoir dès demain à Verviers, une exhibition du cinématographe, ce merveilleux appareil que Ms Auguste et Louis Lumière ont inventé l'an dernier et qui permet de projeter sur un écran, presque grandeur naturelle, des scènes mouvementées qui donnent vraiment l'illusion de la vie ! Sur la toile blanche de l'écran sans la moindre interruption apparaissent, en mouvements, des personnages : on voit ainsi une rue, l'avenue de l'Opéra à Paris où circulent une affluence de piétons, de voitures, d'omnibus ; un dîner, où les personnages se servent, mangent et boivent avec grand appétit ; le panorama découvert par la portière d'un train en marche ; l'arrivée dans une gare de ce train, avec les voyageurs descendant et montant dans les wagons ; les danses de quatre habituées du Moulin Rouge ; la promenade des éléphants au jardin d'acclimatation de Paris ; un passage d'eau, etc ».

« Toutes ces scènes, sauf les couleurs, sont vues par les spectateurs comme si l'écran était une fenêtre ouverte par laquelle on découvre la scène réelle représentée. C'est vraiment merveilleux ! L'on comprend le succès énorme avec lequel le public accueille ces exhibitions à Paris, Londres et Bruxelles, où ces appareils fonctionnent sans relâche depuis plusieurs mois déjà, rapportant de véritables fortunes à leurs heureux concessionnaires ».

C'est donc le mercredi 22 juillet 1896 que Verviers découvre, pour la première fois, une projection de cinématographe, cette nouvelle invention du siècle de la machine.

Monsieur V. Georges Branger, propriétaire de ce spectacle appelé « *Le Grand Cinématographe Parisien* », s'installe avec son appareil de projection dans la

vaste salle des Grottes de l'établissement du Globe, tenue par Marcel Derine, rue du Collège, 74-76. C'est la plus grande salle du pays éclairée à l'électricité, dit la publicité de l'époque (le Globe était le nom de l'établissement de théâtre de Shakespeare). L'écran de toile fine, sur laquelle les images sont projetées, est tendu sur le mur du fond contre l'imitation de stalactites et stalagmites de plâtres qui décore la salle d'où le nom de salles des grottes, décor fantastique pour une invention extraordinaire. Des sièges sont placés afin de permettre aux spectateurs d'assister à cette première projection verviétoise. Les affiches de couleurs placardées dans de nombreux endroits de la ville annoncent la séance pour le soir du 22 juillet, avec un avis aux curieux des sciences.

Le Cinématographe Parisien (projection animée de scènes et vues parisiennes, le tout accompagné au piano) précise également que le quadrille excentrique du Moulin Rouge n'est présenté qu'à la séance de 10 heures du soir ; on ne badine pas avec la censure ! Les premières séances sont données de 7 heures 30 à 10 heures 30 du soir. Le prix des places est de cinquante centimes par personne ; les militaires et les enfants payent vingt-cinq centimes. Suit ensuite le programme :

1. *Enfants jouant aux billes au bois de Vincennes*
2. *Vues de la Marne prisent à Joinville-le-Pont.*
3. *Un dîner de famille.*
4. *L'avenue de l'Opéra à Paris.*
5. *Le jardin d'acclimatation à Paris*
6. *Deux minutes en wagon.*
7. *Arrivée d'un train en gare*
8. *Le jardinier ou l'arroseur arrosé*
9. *La leçon de bicyclette*
10. *Sortie de Notre Dame des Victoires à paris.*

La salle est complètement prise d'assaut dès les premières séances, des files de curieux sont massés très tôt devant le guichet afin d'être les premiers à voir ce phénomène. Tous sont impatients de découvrir cette nouvelle invention extraordinaire dont tout le monde parle. La salle est pleine de spectateurs qui attendent l'événement sans vraiment savoir ce qu'ils vont voir, beaucoup sont debout dans le fond de la salle et dans les allées.

Soudain, la lumière s'éteint, c'est l'obscurité complète, l'étrange appareil se met en marche, entouré d'un halo de lumière et de fumée blanche. Un faisceau lumineux trace les ténèbres et éclaire la toile tendue, l'écran blanc s'anime. Des personnages immobiles se mettent en mouvements, bougent, remuent, s'agitent. Malgré des images sautillantes et un peu floues, chacun voit ce qu'il est venu voir, des images qui reproduisent le mouvement et la vie. Les spectateurs n'en croient pas leurs yeux, encore clignotants au bout de la séance, mais tous sont émerveillés par ce qu'ils ont vu.

Un succès extraordinaire

Le spectacle du cinématographe remporte un succès extraordinaire, l'exploitant va même prolonger son séjour dans la ville lainière. Les journaux rapportent l'enthousiasme : « *le Cinématographe Parisien* » est, en ce moment, l'objet de la visite du tout Verviers élégant. Chaque soir, une foule impatiente emporte d'assaut

les sièges de la bonbonnière du Globe. Les scènes sont très instructives et si amusantes qu'elles dérident même les magistrats les plus austères. Remarquées, hier soir, quelques personnalités de la magistrature et du barreau, ainsi que des membres du Conseil Communal.

A une autre séance, c'est à plus de trois cents personnes qu'il faut refuser l'entrée de la salle où il ne fait plus à trouver une place tellement on a fait entrer de personnes pour la séance. On ne sait pas encore le danger que cela peut causer, il n'y a pas encore eu l'incendie du Bazar de la Charité à Paris et ses deux cents morts prisonniers du feu, causé par un appareil de cinématographe qui ne marchait pas à l'électricité et d'une salle ne possédant pas de sortie de secours.

On va voir aussi des petits malins acheter plusieurs billets et les revendre au marché noir, ce trafic se révèle très lucratif. Le même jour, à l'Eden situé dans la même rue, un autre spectacle attire aussi du monde c'est le Panopticum, un spectacle dérivé du Panorama et du Cosmorama qui avait fait les beaux jours de plusieurs forains, mais ce spectacle brûle ses dernières cartouches, il sera écrasé par le cinématographe et disparaîtra au profit de ce dernier.

Le journal *L'Union libérale* du 25 juillet signale que, vu le succès obtenu à Verviers, le cinématographe prolonge son séjour au Globe jusqu'au 2 août, date à laquelle il donne à l'hôtel Excelsior à Spa deux ou trois séances qui sont rehaussées de la présence de la reine Marie-Henriette et de sa fille la princesse Clémentine ». Le 15 août il est de retour, le 24 de nouvelles vues sont annoncées :

Le voyage officiel à Reims du Président de la république

Les bains de nègres

La dispute entre un cocher et son client.

En septembre, Branger, le montreur de films, est toujours à Verviers mais il annonce son départ prochain. Les représentations sont maintenant à 25 centimes. Un orchestre s'est joint à l'attraction, ce qui donne un plus, d'autant que Verviers aime la musique. Le public ne se lasse décidément pas, tous les soirs la salle affiche complet. L'exploitant a d'autres contrats à respecter dans d'autres villes, au bout des trois mois de présence à Verviers, le premier spectacle de cinématographe reprend sa route.

Le public verviétois ne doit pas attendre longtemps avant de revoir ce merveilleux phénomène. Au début de décembre, le cinématographe Auguste et Louis Lumière, que gère Eugène Thévenon, après son passage par Liège, arrive à Verviers. Thévenon rappelle sur ses publicités que c'est la plus grande découverte du siècle, que son spectacle « la vie par la photographie » est la seule attraction vraie et qu'il ne faut pas la confondre avec les imitations nombreuses qui se voient habituellement dans les foires, celles-là ne donnent qu'une faible idée de la perfection de son appareil, celui-ci est éclairé par la lumière électrique et non par des matières dangereuses telles que l'oxiéthique et autres gaz explosifs. Il rappelle également que son spectacle montre des tableaux en grandeurs naturelles qui sont donnés accompagnés d'un grand orchestre.

Le programme est composé comme suit :

1. *La garde de la reine (Londres)*
2. *Panorama du grand canal (Venise)*
3. *Saut à la couverture*
4. *Chute d'un mur*
5. *Baignade de nègres*
6. *Clowns*
7. *Le prestidigitateur*
8. *Le président de la république à Rochefort (remise de décorations)*
9. *Le président de la république à Rochefort (Compliments d'une petite fille)*
10. *Chasseurs alpins exercices à la baïonnette*

Les journaux préviennent leurs lecteurs que certaines vues sont remarquables et des mieux réussies. L'une reproduit la réception de Reims du président de la République, où Félix Faure est d'une ressemblance frappante, la seconde vue présente « un bain de nègres » dans un village du Bambara au Soudan. On parle aussi « des deux charretiers », « de l'arrivée du train en gare » Le journaliste termine en recommandant à ses lecteurs ce spectacle. Ils vont certainement exciter le plus vif intérêt du public verviétois, il ne s'en repentira pas.

Le prix des places devient plus important, il va maintenant de deux francs à cinquante centimes pour les enfants. Les programmes sont en quatre parties de cinq films. Les exploitants de ces cinémas comme on les appelle maintenant, ont l'idée géniale de filmer, dans la ville où ils se produisent, ce sont les premières actualités régionales, elles montrent un mariage, l'arrivée d'un cirque, le travail dans une entreprise, dans une chocolaterie, etc., tout cela afin de prouver que l'appareil est fantastique, qu'il n'y a pas de trucage, tout le monde pouvant se voir.

A partir de 1896, un cinématographe s'arrête régulièrement à Verviers dans des salles comme le Globe et le Manège, ou chaque année, sur la fête foraine. Petit à petit, cette attraction se fixe définitivement dans les salles, elle devient permanente, des salles prévues pour le spectacle sont créées de manière à donner du confort aux spectateurs. C'est la période des grandes salles, véritables théâtres.

La passion du cinéma s'est emparée de Verviers comme dans la plupart des villes du monde, elle va en augmentant jusqu'à la fin des années soixante. La télévision modifiera la manière de se divertir des populations au point que ces salles disparaissent presque complètement durant les années septante.

Le cinéma, comme on le désigne très vite, a révolutionné véritablement le spectacle.

Michel BEDEUR

Orientation bibliographique

Michel BEDEUR, Paolo ZAGAGLIA, *Cinéma Verviers 1896-1993*, Verviers, Irezumi, 1993

Guido CONVENTS, *l'apparition du cinéma en Belgique (1895-1918)*, Bruxelles, Cahiers de la Cinémathèque, 1984

Jacques SADOUL, *Histoire générale du Cinéma*, tomes I (1832-1897) et II (1897-1909), Paris, Denoël, 1947-1949

JEAN-SIMON RENIER ET LA NAISSANCE DU MUSEE COMMUNAL

Au bord de la Vesdre, près du pont nommé autrefois "Pont d'Andrimont" ou "Pont d'Al Cute", se dresse depuis le milieu du XVII^e siècle un vaste édifice. Malgré les inscriptions "Musée communal" "Beaux-Arts - Archéologie" qui barrent la façade, les Verviétois continuent, depuis plus de 100 ans, à appeler ce vénérable bâtiment "Musée Renier".

Juste hommage à son fondateur...

Si notre ville possède une des plus belles et des plus importantes collections de Wallonie, c'est à Jean-Simon Renier qu'elle le doit ; avec patience et ténacité, il passa sa vie à préparer une œuvre majeure : offrir à sa ville un musée digne d'elle. Il demeure indissolublement lié à l'Histoire de Verviers, parce qu'il l'a étudiée et écrite, mais aussi parce qu'il en fut un des personnages les plus populaires durant plus d'un demi-siècle.

Né en 1818, rue du Marteau (près de l'ancien Canal, cette artère de l'industrie lainière et de la vie populaire) Renier commence son parcours comme les enfants de famille modeste, apprenant la lecture, l'écriture et le calcul dans les "petites écoles". Ensuite élève, de 1831 à 1833, de l'Ecole industrielle et commerciale, il se distingue dès cette époque dans l'étude du dessin.

Employé pendant trois ans comme dessinateur de machines chez le mécanicien-constructeur Désiré Houget, Jean Renier rêvait pourtant d'être peintre. C'est ainsi qu'il fréquenta de 1838 à 1845 l'Académie des Beaux-Arts de Liège, dirigée à l'époque par l'excellent peintre verviétois Barthélemy Vieillevoye. En 1843, un subside provincial lui offre la possibilité d'étudier un an à Paris, élève à l'Ecole Royale des Beaux-Arts, mais aussi auditeur de cours au Collège de France et de leçons d'archéologie à la bibliothèque Richelieu.

C'est à Paris qu'il reçut la bonne nouvelle : sur proposition de Vieillevoye, la Députation permanente du Conseil provincial de Liège lui octroie la bourse d'Archis qui lui permettra de séjourner cinq ans à Rome, centre traditionnel des arts depuis la Renaissance. Il ne quitta pourtant Verviers qu'en 1848 pour s'installer dans la Ville Eternelle ; durant ces années, il peignit beaucoup et dessina davantage encore, il visita aussi, particulièrement Pompéi où il demeura près d'un mois. Il revint enfin dans sa ville natale en 1853 et, dès 1854, le Conseil Communal le nommait professeur de dessin à l'école du soir et à celle des artisans; ensuite à l'Ecole industrielle (1857) puis aux écoles primaires (1862 et 1864).

Un artiste désintéressé

Ainsi que l'écrit J. Lejean "Renier était parti peintre, il revenait archéologue"... "le culte de l'archéologie sera désormais le principal mobile de son activité" -

soulignons néanmoins qu'il revint d'Italie avec, dans ses bagages, quelques œuvres importantes qui restent des pièces maîtresses de nos musées -

Sa profession, tout en lui permettant de vivre et d'enseigner, lui laissait le loisir nécessaire pour s'adonner à sa passion d'historien et d'archéologue. A une époque où très peu de ses concitoyens y trouvaient de l'intérêt, il recueillit tout ce qu'il put trouver et sauver comme documents et souvenirs du passé de Verviers et de ses environs, les tirant de l'oubli et de la destruction. A partir de ceci il rédigea une série d'ouvrages qui, passés au crible de la critique historique, nous restent des études originales ou des témoignages précieux. Notons particulièrement ses écrits sur les graveurs liégeois, Valdor, Natalis, Suavius, ses historiques du Couvent des Récollets, de l'Abbaye de Val-Dieu, de la commune d'Andrimont, de L'Administration communale de la Ville de Verviers, du ban de Jalhay... sans oublier bien sûr l'"Histoire de l'Industrie drapière au pays de Liège et particulièrement dans l'arrondissement de Verviers depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours" édité en 1881.

Mais son œuvre majeure, celle qui fera passer son nom à la postérité, c'est la création d'un Musée à Verviers. Au cours de ses séjours d'étude et de travail à Liège, Bruxelles, Paris, Rome ou Naples, il s'était convaincu de l'importance des musées, de leur rôle social, et il était persuadé qu'un musée ne peut qu'accroître ses collections, avec le temps, grâce aux achats qu'il réalise et aux dons qu'il suscite. Il tint donc la ferme résolution d'en doter sa ville natale et, dès ce moment, s'attacha à collectionner, dans l'esprit romantique des "archéologues" du XIX^e siècle, tout ce qui lui paraissait digne d'un intérêt artistique ou historique.

Personnage connu, populaire, apprécié de tous, il suscitait la sympathie générale et beaucoup durent l'aider peu à peu dans ses recherches et ses découvertes. Peut-être avait-on conscience à l'époque de l'aider à sauver un patrimoine prêt à disparaître, mais aussi de participer à une œuvre bientôt collective. En effet, dès 1855, Renier signalait à l'administration qu'il ne se considérait que comme dépositaire de ces objets et voulait mettre ces souvenirs historiques et artistiques à la disposition du public.

Pendant trente ans encore, il continua avec ardeur et ténacité à augmenter les collections entreposées chez lui et dans les combles de l'Ecole industrielle. Les déboires ne l'épargnèrent toutefois pas : incendies, vols...ne le découragèrent pourtant jamais. Peintures de diverses écoles, dessins, gravures liégeoises, sculptures, faïences, meubles, objets de fouille, souvenirs historiques divers... formaient un fond d'une diversité et d'une richesse absolument remarquables, surtout si l'on considère les modestes moyens financiers dont disposait leur rassembleur.

Un rêve réalisé

Enfin... le 14 septembre 1883, L'Administration communale acquit "l'Hôpital Nouveau" abandonné depuis peu par ses pensionnaires. Ce vénérable bâtiment était la plus ancienne construction civile publique verviétoise encore debout. Fondé en 1661, l'ancien hospice avait abrité pendant cent vingt ans des vieillards pauvres, malades et sans famille ainsi que les religieuses qui les y soignaient. Il était à lui seul un témoin et une pièce archéologique !

... Et Renier, sans y faire la moindre transformation, entreprit de transporter là-bas ses collections. Celles-ci, selon les habitudes de l'époque, étaient présentées dans un aimable désordre et un curieux mélange de genres, de styles, d'époques et de qualités.

La grande date de l'inauguration fut fixée au dimanche 10 août 1884 et ses amis souhaitèrent en cette occasion témoigner à Jean-Simon Renier - dont la modestie légendaire dut en souffrir - leur admiration et leur reconnaissance. C'est le bourgmestre Ortmans-Hauzeur qui reçut officiellement les collections et exprima au donateur les remerciements de sa ville natale.

Jusqu'au 15 février 1907, jour où il s'éteignit, Renier resta le conservateur de ce musée déjà bien fourni ; il s'attacha à étudier chacun des objets et à publier les premiers catalogues, tout en restant membre de différentes sociétés savantes où ses contributions furent précieuses. Il était d'ailleurs membre fondateur (puis président et enfin président honoraire) de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire.

Comme il l'avait prévu, son Musée s'enrichit et bien plus considérablement qu'il ne l'aurait pu rêver. Dès 1908, Joseph Deru, industriel amateur d'art moderne, légua au Musée vingt huit tableaux d'artistes belges et contemporains, mais sous condition qu'ils soient exposés dans des salles éclairées par le haut. On entreprit donc des travaux...quand un autre legs entra lui aussi au Musée: en 1909, les collections considérables de Monsieur et Madame Hauzeur de Simony vinrent rejoindre celles de leur ami et conseiller Jean-Simon Renier.

Pierre Hauzeur, un des plus fortunés industriels de la ville, avait réuni un ensemble de cent vingt neuf tableaux tandis que son épouse, Blanche de Simony, rassemblait porcelaines et faïences par centaines...

Le réaménagement des locaux, enfin terminé en 1911, permit au public de découvrir ces acquisitions récentes ainsi qu'une nouvelle présentation du fonds Renier. Peintures anciennes et modernes, bois polychromes, gravures liégeoises, une des plus importante collection belge de céramiques, objets de fouilles, souvenirs de personnalités locales (Chapuis, Jardon, Fyon, Vieuxtemps...). Les Verviétois réalisèrent-ils tous quels incroyables trésors recelait leur Musée ?

L'œuvre de Jean-Simon Renier, élaborée durant la seconde moitié du XIX^e siècle connut une extension extraordinaire dès le début du XX^e siècle, présage d'un développement progressif et continu de l'Institution au cœur de la Ville.

Marie-Paule DEBLANC-MAGNEE

Orientation bibliographique

Musées de Verviers, *Guide du visiteur*

Catalogue de l'exposition *100^e anniversaire de l'inauguration du Musée de Verviers, Hommage à Jean-Simon Renier*, Verviers, 1984

CONCLUSIONS

Le XIX^e siècle a-t-il été un âge d'or pour Verviers, ou encore la Cité lainière a-t-elle brillé d'un éclat particulier et exceptionnel au cours de cette période ?

Comme souvent en Histoire, il n'est pas simple de conclure sur ces questions même si le remarquable ouvrage mené à bien par Freddy Joris et son équipe apporte plusieurs éléments de réponse.

Age d'or, le XIX^e siècle verviétois le fut sans doute sur le plan industriel et pour cette économie qui s'est développée autour de la laine. Même si les études approfondies sur la révolution industrielle en Europe conduisent à nuancer sans la contredire, l'affirmation des caractères précoces, complets et parfaits de la mutation qui a saisi l'industrie verviétoise de la laine, il n'en reste pas moins que notre cité a été un des principaux moteurs européens de cette révolution.

En une génération les habiles négociants de la laine sont devenus des fabricants entrepreneurs ouverts aux nouvelles technologies comme ils l'étaient déjà sur le monde qui les entoure.

Le siècle qui s'achève dans le fracas de la première guerre mondiale est une suite de conquêtes et de succès économiques qui interrompent à peine les récessions conjoncturelles et les crises internationales.

La richesse était au rendez-vous pour ces entrepreneurs audacieux mais sans doute trop vite et trop tôt pour ne pas préférer les pentes douces du profit facile plutôt que les chemins ardu de l'innovation pourtant à l'origine de leur fortune. Certes, les fruits amers mettront près d'un demi-siècle pour produire leurs effets pernicieux mais ceux-ci seront dévastateurs pour l'économie verviétoise.

Le moindre paradoxe du XIX^e siècle verviétois n'est pas que l'époque où la croissance a été la plus vive, soit les cinquante premières années, est aussi celle où la Ville a connu le moins de changement dans ses modes de vie et dans son tissu urbain.

Tout s'est passé comme si le développement industriel des croissances économique et démographique avait été absorbé, dans un premier temps, par les structures constantes avant d'entraîner l'explosion de celles-ci dans la seconde moitié du XIX^e siècle comme le vin nouveau fait éclater les vieilles bouteilles.

Bien davantage que la construction de logements, c'est la transition démographique, présente dès 1810, qui desserrera l'étreinte de l'entassement des populations dans un habitat médiocre et concentré. C'est aussi la dégradation de l'environnement urbain, la pollution de la Vesdre et du Canal des usines puis les mortalités épidémiques (la dernière épidémie de choléra date de 1866) qui vont accélérer le mouvement d'expansion de l'habitat sur les versants de la Vallée, en particulier ceux du Sud en pente douce, et entraîner les principaux travaux d'urbanisme et d'hygiène publique.

Si la première moitié du XIX^e siècle est bien celle de la révolution industrielle et du « miracle lainier », la seconde moitié est celle du grand changement de société marquant de son empreinte les vies politique, culturelle, éducative et bien entendu sociale.

Prenons le théâtre politique. Avant 1850, tout se joue entre les notables préoccupés avant tout et même exclusivement des intérêts économiques de Verviers quel que soit le régime. Mise à part la période troublée de la révolution liégeoise, il y a peu d'élan doctrinal et encore moins d'idéologie dans la vie politique verviétoise. Il faut attendre en fait l'émergence de la sensibilité progressiste au sein de la mouvance libérale pour que le débat politique fasse irruption *coram populo* et dans la presse, bouleversant la tranquille opposition, en était-ce vraiment une ?, des libéraux et catholiques également conservateurs. Le jeu politique, dominé malgré tout par les libéraux doctrinaires, en sera plus agité et plus compliqué. Il ne le sera pas moins lorsque le mouvement ouvrier dans sa composante socialiste fit irruption au devant de la scène au point d'enlever quatre sièges de député lors de la première élection au suffrage universel en 1894.

Entre-temps, le Verviers de Pierre Fluche sera le siège de la 1^{ère} Internationale Socialiste et le Conseil communal verra se succéder à sa tête une grande lignée de bourgmestres libéraux. Si la mouvance catholique restera souvent en marge du pouvoir politique, son action fut très importante sur les plans caritatif et scolaire suscitant l'opposition d'abord, les initiatives ensuite des Francs-Maçons groupés notamment au niveau de la principale loge, celle des Philadelphes.

Dans ce monde verviétois partagé entre libéraux doctrinaires, radicaux, catholiques, socialistes et enfin démocrates chrétiens, plusieurs grands noms émergent qui constituent aussi le florilège des industriels et de la classe ouvrière : Simonis, Peltzer, de Biolley, Hauzeur, Zurstrassen, Houget, Bonvoisin, David, Mullendorff, mais aussi les socialistes Fluche, Roggeman, Malempré, Gomzé et les indicateurs de l'Union démocratique chrétienne : les avocats Maquinay et Boland.

Quant au Mouvement wallon, parti de Liège, il n'atteindra les rives de la Vesdre qu'en 1895 autour du modeste Sillon, créé par Jules Keybets mais auprès duquel on trouve des personnalités telles que Jean Simon Renier, Corneil Gomzé ou encore Honoré Lejeune et Jean Wisimus.

C'est aussi dans la seconde moitié du XIX^e siècle que la Ville va se transformer. Après la première gare, celle de Verviers Ouest, le développement du chemin de fer entraîne la construction de Verviers Est puis à l'extrême fin du siècle le projet de la nouvelle gare de Verviers Central qui sera ouverte trente ans plus tard. La fin du siècle voit l'édification des entrepôts de douanes mais aussi du réseau des Tramways verviétois créé en 1884 avec la traction chevaline, et la mise en place de la distribution d'eau domestique après l'alimentation des usines au départ du barrage de la Gileppe.

C'est enfin dès 1850 et pendant le demi-siècle qui suit qu'est posée au sein même du Conseil communal la question de l'agrandissement et de l'embellissement de la Ville dont l'habitat a atteint le point de saturation malgré les efforts louables mais insuffisants des fabricants verviétois pour endiguer la croissance de la population urbaine. Le premier mouvement d'urbanisation hors centre porte les habitants vers les quartiers déjà occupés par des usines tels Gérardchamps à l'Ouest et Limbourg-Surdents à l'Est.

C'est toutefois vers le Sud de la Ville que l'extension de l'habitat sera la plus marquante avec le quartier des Minières, les rues du Palais, des Martyrs et des Hougnés, puis au-delà des Escaliers de la Paix, celui du Boulevard dont l'expansion se poursuivra après la première guerre mondiale. Le caractère socialement sélectif de l'habitat du sud de la Ville pousse la population ouvrière vers les voies de liaison avec Dison et Ensival dans la Vallée et sur le versant Nord conduisant à Andrimont. Ainsi s'établit lentement mais sûrement cette dichotomie douce du tissu urbain verviétois ; les classes moyennes et la bourgeoisie au Sud de la Vesdre, la classe ouvrière au Centre et au Nord, mettant fin ainsi à cette spécificité de Verviers pendant la révolution industrielle, c'est-à-dire le mélange des demeures bourgeoises, des ateliers et des logements ouvriers.

La question sociale est au centre de la vie de Verviers pendant tout le XIX^e siècle. Dès la Révolution liégeoise avec le Congrès de Polleur et la déclaration des droits de l'Homme et des Citoyens, dès la révolution industrielle avec les mouvements de protestation des ouvriers du textile misérables et exploités, Verviers est un foyer d'agitation sociale. Mais c'est surtout dans les trente dernières années du siècle que le Mouvement ouvrier va s'organiser après la phase révolutionnaire où Verviers, « boulevard de l'Internationale », est une des figures de proue du mouvement internationaliste lancé par Marx en 1864.

Partagé entre les tendances réformistes et révolutionnaires voire anarchistes, le mouvement ouvrier fera son unité autour de Jean Roggeman et deviendra une force avec laquelle les fabricants devront compter. Au terme de conflits successifs de plus en plus longs et de plus en plus durs, patrons et syndicat aboutissent le 30 octobre 1906 à leur accord historique : la première convention collective de l'Histoire Sociale belge.

En pointe sur les plans économique et social, faisant preuve d'une vigueur politique remarquable, entreprenante en matière d'urbanisation, d'infrastructures, d'équipements de bâtiments publics, la Ville de Verviers approche une certaine atonie sur le plan culturel. Malgré une bourgeoisie riche, une classe moyenne nombreuse et un monde ouvrier qui n'a jamais accepté la fatalité de l'ignorance, Verviers n'est pas un pôle des Arts et des Lettres à l'exception du domaine musical qui connaît une remarquable efflorescence autour de Vieuxtemps et de Lekeu mais aussi grâce à l'Ecole de Musique devenue Conservatoire, et surtout des Théâtres successifs de la Place Verte à la « Chic-Chac ».

Certes, Verviers ne manque ni de bonnes plumes comme Thill Lorrain, Carl Grün, Heusy ou Nautet pour ne pas citer notre grand historien Henri Pirenne, ni de bons crayons et pinceaux autour de la Société des Beaux-Arts, mais ce ne sont pas les sillons les plus fertiles du génie verviétois. L'édition, la presse, le Musée légué par Jean-Simon Renier et aussi les mouvements sportifs et la Société des fous sont surtout des témoins du dynamisme verviétois de cette seconde moitié du XIX^e siècle.

Au terme de ces conclusions, j'ai conscience de n'avoir pas échappé aux difficultés du genre : la subjectivité du jugement et le choix des temps forts d'un siècle riche en événements mais aussi en changements profonds.

Pour en revenir à l'interrogation initiale, on peut affirmer que le XIX^e siècle verviétois fut un âge d'or pour notre cité. Même si cette expression s'accorde mieux à la seconde

moitié du siècle qu'à la première et que cette période de lumière comporte des points d'ombres comme la condition ouvrière et la relative atonie culturelle.

Quant à la spécificité verviétoise, elle tient avant tout à la nature et au rythme de son développement économique mais il serait sans doute injuste de ne pas épingler le caractère atypique pour la Belgique du mouvement ouvrier et de son évolution.

Le remarquable livre dont j'ai l'honneur d'écrire les dernières lignes aura montré aux lecteurs d'ici et d'ailleurs, la richesse du terreau verviétois et le dynamisme de ses femmes et de ses hommes. En redécouvrant la force de nos racines, nous pourrons les uns et les autres envisager l'avenir avec d'autant plus d'audace et de dynamisme. Ce n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage qui illustre brillamment le 350^{ème} anniversaire de notre Cité.

Claude DESAMA,
Professeur à l'Université de Liège,
Bourgmestre de Verviers.

TABLE DES MATIERES

Préface-----	Claude Desama-----
Liste des collaborateurs-----	
Introduction-----	Freddy Joris-----

Industries et techniques

1. L'Industrie textile-----	Jean-François Potelle-----
2. L'essor de la technologie textile-----	Jean Knott-----
3. L'architecture et l'implantation des usines textiles-----	Paul Bertholet-----
4. L'incidence de l'eau dans le secteur industriel-----	Paul Delforge-----
5. Les industries du cuir, de la chaussure et de la chapellerie-----	Léon Peters-----
6. La construction automobile-----	Michel Bedeur-----
7. Les fabricants de chocolat et de pain d'épice-----	Charles Pirard & Léonard Gardier-----

Urbanisme et équipement

1. Un patrimoine en construction-----	Catherine Bauwens-----
2. Un nouvel art des jardins-----	Nathalie de Harlez de Deulin-----
3. Le logement : quelques repères statistiques-----	René Doutrelepont-----
4. Le logement ouvrier : le cas des Grandes Rames-----	Nicole Voss-----
5. Les lents progrès de la distribution d'eau-----	Paul Delforge-----
6. La construction et la concession de routes-----	Pierre Conradt-----
7. Les premiers temps du chemin de fer-----	Georges Henrard-----
8. La naissance d'un réseau de trams-----	Anne-Marie Trickels-----

Population et société

1. La démographie de Verviers au XIX ^e siècle-----	Catherine Capron-----
2. Main d'œuvre et patronat-----	Suzy Pasleau & Isabelle Schopp-----
3. Les épiciers : entre associations et concurrence-----	Anne-Catherine Delvaux-----
4. L'enseignement officiel-----	Bernard Jérusalem-----
5. L'enseignement catholique-----	Louis Beckers-----
6. La dynamique chrétienne-----	Thomas Lambiet-----
7. Le mouvement philosophique et laïc-----	Henri Leboutte-----

Vie politique et luttes sociales

1. Verviers dans la révolution liégeoise de 1789 -----Philippe Raxhon -----
2. Verviers républicaine puis impériale -----Pierre Israël -----
3. L'occupation alliée et la période hollandaise -----Georges-Xavier Cornet ---
4. Luttes électorales, partis et programmes politiques -----André Zumkir -----
5. Un mouvement ouvrier dynamique ----- Freddy Joris -----
6. Les débuts du mouvement wallon -----Jean-François Potelle ----
7. Une fin de siècle en forme de séisme -----Jacques Wynants-----

Culture et loisirs

1. Le siècle d'or de la presse ----- Freddy Joris -----
 2. Le petit monde de l'édition -----Jean-Louis Schreuer ----
 3. Les gens de lettres ----- Freddy Joris -----
 4. Les botanistes verviétois -----Vincent Demoulin & -----
Joëlle Generet-----
 5. Crayon, plume, litho, pinceaux... -----Albert Moxhet-----
 6. La musique et le théâtre lyrique ----- Georges Cardol -----
 7. Folie et charité : la Société des Fous ----- Michel Bedeur -----
 8. De la culture physique au sport de compétition -----André Renson -----
 9. Photographie et photographe : une certaine vitalité ----- Jacques Spitz -----
 10. Les débuts du cinématographe ----- Michel Bedeur -----
 11. Jean Simon Renier et la naissance du Musée communal -----Marie-Paule Deblanc -----
- Conclusions ----- Claude Desama -----